TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9146 | 42 PAGES | MERCREDI 12 JUIN 1974



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 0,90 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 8 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 35 rls ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 8 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 63572
Tél. : 770-91-29

A Mogadiscio

La décolonisation des territoires portugais dominera le « sommet » de l'O.U.A.

LIRE PAGE 2

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'Italie dans l'impasse

Le cinquième cabinet Rumor, trente-sixième gouvernement de la République italienne, a été contraint de présenter sa démission au président Leone dans la soirée du lundi 10 juin. Jusqu'au bout, le président du conseil avait été soutenu loyalement par le secrétaire du parti socialiste, M. De Martino. La responsabilité de cette crise, qui survient au pire moment de la vie politique et économique de la péninsule, est pour le moins partagée.

Secrétaire général de la démocratie chrétienne depuis un an, M. Fanfani a très vigoureusement repris en main son parti. Depuis son échec au référendum du 12 mai sur le divorce, il a maintenu l'unité des démocrates-chrétiens autour de sa personne, se comportant en unique recours. Aussi bien est-ce vers lui que s'est tourné le président du conseil, lundi au début de l'après-midi, alors que l'accord paraissait impossible avec les socialistes. Huit jours plus tôt, le secrétaire général de la démocratie chrétienne avait vivement attaqué les « pouvoirs publics », dénoncé leur « carence » et s'était conduit comme un dirigeant d'opposition.

Le parti socialiste a joué également un rôle dans la démission de M. Rumor. Depuis le succès des « non » au référendum sur le divorce et le rassemblement temporaire d'une majorité « laïque », la direction entend valoriser la position que le parti occupe sur l'échiquier politique. Elle redoute plus que jamais de voir les forces socialistes écrasées entre les deux éléments majeurs d'un éventuel « compromis historique » entre démocrates-chrétiens et communistes. Et c'est pour ne pas se couper de la gauche et des syndicats que les représentants socialistes au gouvernement se sont opposés à l'application des mesures de restriction très sévères du crédit, défendues par M. Colombo, ministre du Trésor, et par le gouverneur de la Banque d'Italie, M. Carli. C'est sur ce désaccord technique que la crise a éclaté.

Le rôle de M. Guido Carli dans la vie politique italienne n'a cessé de se développer, dans la mesure même où le pouvoir politique l'a laissé faire. On en a aujourd'hui la démonstration la plus claire. Il est bien certain que sa volonté de rester un technicien pur et de préconiser le jeu des différents leviers de la monnaie et de la fiscalité pour faire face à la crise économique s'inspire d'une philosophie politique qu'il ne précise jamais, mais qui place l'Italie devant le choix qu'elle a toujours éludé d'un développement rigoureusement planifié. Le gouverneur ne veut pas en entendre parler.

Reste M. Berlinguer, secrétaire général du parti communiste. Devant le comité central, il a insisté, malgré les oppositions qui se sont fait jour, sur la nécessité d'un « compromis historique ». Il ne demande pas l'entrée du parti communiste au gouvernement, mais préconise, pour l'instant, une forme de coopération en vue de développer les « éléments positifs » de la situation.

L'impasse politique est totale. Il n'existe pas de solution de rechange à la majorité de centre-gauche, à moins qu'elle ne s'ouvre sur les communistes. Mais une telle solution est prématurée. On commence déjà à parler d'élections anticipées à la rentrée d'automne. Mais ne reconduiraient-elles pas la majorité sortante ? Le président de la République sera donc tenté de susciter un « cabinet d'affaires ». L'expédient ne résoudrait rien.

. terme, c'est bien d'un nouveau choix de développement qu'il s'agit pour l'Italie. La démocratie chrétienne est plus que jamais acculée à préciser sa politique. L'enjeu, ce sont les classes moyennes, qui constituent une bonne part de son électorat. Et c'est précisément pour défendre ces classes moyennes et les petites entreprises que le parti socialiste s'est opposé aux mesures les plus traditionnelles destinées à freiner l'inflation.

(Lire nos informations page 3.)

AVANT L'ARRIVÉE DE M. NIXON AU CAIRE

Les Neuf ont donné le « feu vert » à l'ouverture d'un dialogue euro-arabe

Les États-Unis seront étroitement consultés

Le président Nixon, qui est attendu au Caire mercredi 12 juin dans l'après-midi, se repose depuis lundi soir au château de Klessheim, près de Salzbourg. Il a eu, mardi matin, un entretien avec M. Kreisky, chancelier d'Autriche, et rencontre dans l'après-midi, à Bad-Reichenhall, ville d'eaux allemande proche de la frontière autrichienne, M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères. Ce dernier devait l'informer de la décision prise hier par les ministres des affaires étrangères de la Communauté — dont il préside jusqu'au 1er juillet le conseil — d'ouvrir officiellement un dialogue entre la C.E.E. et les vingt pays membres de la Ligue arabe. Ce dialogue, qui devrait conduire à une conférence euro-arabe, a été approuvé par les neuf ministres sans exception réunis à Bonn, mais il a été convenu que les Etats-Unis seraient étroitement consultés à son sujet.

Le président Nixon, qui doit visiter successivement l'Egypte, l'Arabie Saoudite, — laquelle détiendra désormais, aux termes d'un accord conclu, 60 % et non plus 25 % de l'Aramco, filiale commune de quatre grandes compagnies pétrolières américaines, — la Syrie, Israël et la Jordanie, s'était dit « fier », avant de quitter Washington, du fait que les Etats-Unis aient pu jouer un rôle dans le commencement d'une ère nouvelle au Proche-Orient. Toutefois, M. Gromyko, parlant à Minsk, a tenu à préciser que les accords de dégagement des troupes ne peuvent être qu'un « premier pas » *et que l'on ne saurait admettre des* « demi-mesures ».

De notre envoyé spécial

Bonn. — M. Genscher, le nouveau ministre des affaires étrangères d'Allemagne fédérale, épuisera en quelques heures toutes les joies et les épreuves des consultations politiques européennes et atlantiques : quittant, ce mardi matin 11 juin, ses collègues de l'Europe des Neuf — dont il préside depuis lundi la réunion, — il rencontre à 15 heures, à Bad-Reichenhall, le secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger. Mercredi, il retrouvera le ministre français des affaires étrangères, M. Sauvagnargues, revenu à Bonn au titre, cette fois, de la coopération franco-allemande. Placé le 4 mars dernier, à propos de la même affaire — la coopération euro-arabe — dans une situation identique entre le marteau américain et l'enclume européenne, M. Scheel, prédécesseur de M. Genscher, avait suscité la colère de M. Kissinger, puis la menace de M. Nixon de ne plus garantir la présence des forces des Etats-Unis en Europe. Va-t-on assister aujourd'hui aux mêmes réactions américaines ?

Les Européens quant à eux ont repris lundi leur discussion où il l'avait laissée il y a trois mois, confirmé leur position et décidé, cette fois-ci sans réserve, de passer aux actes : « *Désormais* — a dit lundi soir, en sortant de la réunion, M. Sauvagnargues — *l'Europe des Neuf ne parle pas seulement d'une seule voix. Pour la première fois, elle agit dans un domaine concret.* »

Ce qui a bloqué jusqu'ici le dialogue euro-arabe, c'est que la colère américaine avait coïncidé avec le changement de gouvernement en Grande-Bretagne. Le gouvernement de M. Wilson était revenu sur la politique approuvée par M. Heath, et avait opposé son veto à l'ouverture de pourparlers avec les Arabes. Lundi, le secrétaire au Foreign Office, M. Callaghan, a levé son opposition, sans d'ailleurs donner d'explications. Il s'est borné à dire qu'il approuvait les propositions du président Genscher.

Comment s'explique ce revirement ? Sans doute, les Britanniques se rendent-ils compte qu'ils sont « dans le même sac » que les autres Européens, qu'il leur faudra payer le pétrole au prix fort, comme tout le monde, et donc offrir quelque chose en échange aux Arabes. D'autre part, et surtout, les Européens les mieux disposés à l'égard des Américains commencent à trouver que ceux-ci exagèrent. Comment les Américains pourraient-ils encore reprocher aux Européens de proposer au monde arabe ce qu'ils ont décidé de faire eux-mêmes avec l'Arabie Saoudite, Etat qui, en outre, refuse son pétrole à des alliés aussi irréprochables que les Pays-Bas ? Personne n'en a fait la remarque, lundi, autour de la table des Neuf, mais tout le monde y pensait.

Toujours est-il que les Neuf ont adopté le texte d'un aide-mémoire que leur président est chargé de faire parvenir dans les plus brefs délais aux vingt pays de la Ligue arabe. « *La décision a été prise par les Neuf* — déclare ce document en un style qui n'est pas des plus heureux — *d'engager officiellement la procédure permettant d'ouvrir le dialogue qui peut conduire à une conférence pour définir les conditions d'une coopération aussi large que possible entre les pays arabes et l'Europe des Neuf.* »

L'aide-mémoire rappelle que les Neuf ont pris note des vœux exprimés par une délégation des pays arabes au cours de la conférence de Copenhague, les 14 et 15 décembre, d'organiser la coopération euro-arabe dans tous les domaines, économique, technique et culturel

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 5, 1re col.)

L'ONCLE SAM AU PROCHE-ORIENT

I. — Les privilèges de la puissance

Par ERIC ROULEAU

M. Richard Nixon a de quoi s'enorgueillir : il est le premier président américain en exercice à être reçu officiellement à la fois par Israël et par les Etats arabes. Aucun chef d'Etat occidental, et encore moins du camp communiste, ne pourrait d'ailleurs prétendre au privilège d'être accueilli avec les égards auxquels le chef de la Maison Blanche aura droit, aussi bien à Jérusalem, centre du sionisme mondial, qu'à Damas et au Caire, métropoles du nationalisme arabe, ou à Ryad, cœur du panislamisme militant.

M. Nixon entreprend cette tournée alors que son autorité est battue en brèche dans son propre pays. Mais, à dire vrai, l'affaire du Watergate constitue le cadet des soucis des peuples de la région, et rares sont ceux qui ont suivi tous les méandres du plus grand scandale, moral et politique, qu'ait connu l'Amérique.

Les Israéliens considèrent en fait M. Nixon comme l'un des plus grands bienfaiteurs de l'Etat juif, mais ne s'inquiètent pas moins des efforts qu'il déploie pour gagner les bonnes grâces des Arabes ; certains redoutent qu'il ne cède au « chantage » du lobby pétrolier et des pays producteurs.

Dans le monde arabe, les sentiments sont également complexes. Si la diplomatie volante de M. Kissinger a suscité de grands espoirs, M. Nixon demeure aux yeux de larges secteurs de l'opinion le représentant de la plus grande des puissances impérialistes, alliée inconditionnelle d'Israël, et sans laquelle celui-ci n'aurait jamais pu survivre, dicter sa loi dans la région ou conserver les territoires conquis en 1967. La presse, la télévision, ont, jour après jour, et pendant de longues années, trop répété qu'Israël était soit une créature des Etats-Unis, soit une puissance occulte qui domine le gouvernement de Washington, sinon les deux à la fois.

(Lire la suite page 4, 3e col.)

DESTINÉ NOTAMMENT A FREINER LES IMPORTATIONS

Le plan d'austérité comportera plusieurs étapes

M. Chirac va recevoir les dirigeants syndicaux

M. Jean-Pierre Fourcade, le nouveau ministre de l'économie et des finances, a achevé, mardi 11 juin, de mettre au point le plan d'assainissement économique, qu'il a préparé en étroite liaison avec MM. Giscard d'Estaing et Chirac. Ce plan, qui doit être rendu public mercredi 12 juin, pourrait ne constituer qu'une première étape sur le chemin de l'austérité, si les objectifs qui seront affichés par le gouvernement en matière notamment de prix et de salaires ne sont pas respectés. (Lire page 40.)

Dès l'étape du 12 juin, le plan comportera essentiellement un alourdissement de la pression fiscale, des mesures pour économiser l'énergie et, de façon générale, un dispositif visant à ralentir la progression des importations. Le crédit sera légèrement renchéri, mais sa distribution ne sera pas davantage limitée. M. Giscard d'Estaing, qui reçoit mardi après-midi M. Olivier Wormser, gouverneur de la Banque de France, doit évoquer cette question avec lui.

De son côté, M. Chirac, assisté du ministre du travail, recevra successivement à partir de mercredi les dirigeants des organisations syndicales et patronales, afin d'entendre leurs points de vue sur les mesures sociales à prendre par le gouvernement le 19 juin. Ce sont MM. Séguy, pour la C.G.T., et M. Maire, pour la C.F.D.T., qui conduiront les deux premières délégations, le 12 juin ; la C.F.T.C. et la C.G.C. seront reçues le 13, la C.G.P.M.E. et le C.N.P.F. le 14, et Force ouvrière le 17. Les dirigeants des organisations agricoles et familiales ainsi que de la Fédération de l'éducation nationale seront reçus ultérieurement.

Le butoir de l'emploi

Par PIERRE DROUIN

Deux films d'épouvante économique sont dans toutes les mémoires : l'allemand de 1923 sur la pulvérisation de la monnaie, l'américain de 1929 sur la crise. Entre l'explosion inflationniste et l'armée des sans-travail, les responsables des économies du monde entier ont essayé de naviguer avec plus ou moins de bonheur depuis trente ans. On se rapproche aujourd'hui beaucoup plus vite du premier spectre que du second, mais tous les gouvernements sont paralysés dans leurs manœuvres correctives par la peur de voir déferler une vague de chômage. C'est notamment vrai en France où, sur les images de l'avant-guerre, se sont superposées celles de mai 1968, dont l'une des causes lointaines aurait pu être le plan de stabilisation de 1963. M. Giscard d'Estaing n'a pas oublié cette leçon, qui a fait passer délibérément le maintien du plein emploi avant la lutte contre la hausse des prix. Et M. Chirac, dans sa déclaration de politique générale, mercredi dernier, flétrissant « l'erreur paresseuse de la déflation », a confirmé son « soutien prioritaire à l'emploi ». Quelle résistance aura, en fait, ce butoir ? S'il est vraiment solide, calmera-t-on sérieusement la fièvre des prix ?

Il n'est pas étonnant que, dans notre société productiviste, la privation d'emploi soit considérée comme la peste. Dans la mesure où l'on juge l'homme, depuis l'avènement de la société industrielle, non à ce qu'il est mais à ce qu'il fait, la rupture que constitue l'état de chômeur est particulièrement traumatisante. Sans doute les prestations sociales assurées à ceux qui sont sans travail leur épargnent aujourd'hui la peur du dénuement et l'angoisse de manquer du strict nécessaire qui tenaillaient les chômeurs d'entre les deux guerres. Mais le sentiment éprouvé par un citoyen que la collectivité n'a plus besoin de lui est moralement insupportable.

Quand on a fait de l'efficacité une valeur suprême, celui qui ne joue plus sa partie dans le concert programmé par la société est désemparé. C'est pourquoi, contrairement à ce qu'on aurait pu penser, les expériences limitées d'impôt négatif aux Etats-Unis ou, si l'on veut, de minimum de ressources garanti à perpétuité en dehors même de toute occupation salariée, n'ont pas fait lever une masse d'oisifs. C'est également la raison pour laquelle les jeunes qui le peuvent retardent leur entrée dans la population active dont on ne s'échappe que pour vivre « en marge », prolongeant à l'Université des études qui leur procurent en tout cas un statut social.

(Lire la suite page 36, 3e col.)

LIP EXALTÉ PAR *Maurice Clavel*

« Je n'ai fait que transcrire la dimension spirituelle de l'affaire »

Maurice Clavel vient de publier « les Paroissiens de Palente », où il retrace à sa manière l'affaire Lip. Cette manière intérieure, intense, prophétique, on peut croire, le connaissant, que c'est sa vision propre plaquée sur les faits. Or celle-ci est ressortie de la réalité telle qu'il l'a observée, recueillie. Il le jure et s'en explique.

« Ça a commencé par un mouvement du cœur. Lorsque les Lip ont décidé le passage à l'autogestion le 18 juin — cette date unifierait-elle ma vie confuse ? — j'ai senti le schéma d'une révélation, de ce pour quoi je me battais depuis 1968. J'y suis allé. J'ai été émerveillé par cette révolution non prévue, ce « grand soir » devenu un « beau matin », ce monde remis à l'endroit par une chiquenaude inspirée, ce Péguy vécu par des gens qui ne l'avaient pas lu, et aussi du côté Proudhon, Fourier, très « franc-comtois ».

» Je n'en ai fait que quarante lignes pour Libération. *Et quand il a été question d'une plaquette sur l'affaire, j'ai d'abord songé à un simple reportage. C'est en me rendant sur place pour enquêter que j'ai eu une nouvelle stupéfaction. Après quelques réticences de pudeur, on s'est bousculé pour se confier à moi d'une façon prodigieuse d'intensité, de spiritualité, parfois explicitement religieuse.*

» Non, je n'ai pas plaqué sur le conflit une métaphore métaphysique. Je n'ai été que le témoin de gens proprement évangéliques. Je n'ai rien suscité, je n'aurais pas osé. A part quatre pages où je m'exprime personnellement, soit 1 % du livre, j'ai retranscrit comme un scribe. Cette dimension spirituelle m'a été donnée. D'ailleurs j'ai soumis avant publication mon texte aux intéressés, qui ont souscrit aux transpositions dramaturgiques, et beaucoup de Lip non chrétiens, antichrétiens, m'écrivent leur accord. Si ce livre est christianisant, c'est par réalisme.

Propos recueillis par
BERTRAND POIROT-DELPECH.

(Lire la suite page 21, 1re col.)

AU JOUR LE JOUR

TRENTE-SIX CHANDELLES

Le conseil des ministres de lundi nous a fait voir trente-six chandelles. Il ne s'agit pas de celles qu'ont pu faire jaillir devant les yeux de M. Valéry Giscard d'Estaing le pavé de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber ou devant les yeux de celui-ci la réponse foudroyante de celui-là mais bien des trente-six gouvernants qui se sont assis pour une fois autour de la même table.

Vingt et un plus quinze font bien trente-six. Certains sont des lumignons notoires, d'autres de simples quinquets, mais cela donne tout de même un lustre respectable, et le président de la République aura bien du travail s'il lui faut, comme il vient de le faire, moucher toutes les chandelles qui se mettront à fumer.

ROBERT ESCARPIT.

AFRIQUE

Algérie

POUR FAVORISER LA RÉALISATION DU 2e PLAN

Le régime semble résolu à réorganiser et à renforcer le parti unique

De notre correspondant

Alger. — La réorganisation du F.L.N. est à l'ordre du jour. Au cours d'une visite dans l'est du pays, du jeudi 6 au samedi 8 juin, le président Boumediène, qui s'adressait aux cadres du F.L.N. de la willaya de Constantine, a annoncé que cette réunion était « la première de toute une série qui se tiendront à travers le pays dans les semaines et les mois à venir ».

Le chef de l'Etat en a précisé l'objectif : « *Faire du parti un instrument de contrôle à la hauteur des exigences de la révolution.* »

« *Cette fonction dévolue au parti sera notre préoccupation de l'année* », a-t-il dit, avant d'expliquer que, si le pouvoir révolutionnaire a tardé à se consacrer à une réflexion sur la réorganisation du parti, c'est parce qu'il a dû respecter des priorités : la mise en place des institutions et des structures de l'Etat, la récupération des richesses nationales, la réalisation des plans de développement, le lancement de la révolution agraire. Ces tâches ont été généralement réalisées par les cadres de l'Etat ou par des technocrates plus que par les militants du parti. Mais, au fur et à mesure que le pays se consolidait et que les problèmes qu'il devait résoudre devenaient plus complexes, des insuffisances, voire des défaillances du F.L.N. sur le plan de l'explication, de la mobilisation et du contrôle, ont fini par être ressenties par le régime.

Si l'Algérie a relevé de nombreux défis dans le domaine du développement, elle a aussi enregistré des retards et quelquefois des échecs. Ceux-ci étaient souvent dus aux difficultés inhérentes à toute société en voie de développement — le manque de cadres et de techniciens qualifiés n'étant pas la moindre, — mais également à ce que le président Boumediène a appelé « *le gaspillage des biens de l'Etat* », qu'il a qualifié de « *crime* ».

Faisant écho aux préoccupations exprimées par les étudiants et par les jeunes en général — notamment pendant la campagne pour les élections des assemblées populaires de willayas, — il a dénoncé le « profit illégal ».

Pour que « *la révolution puisse réaliser ses objectifs* », le président Boumediène recommande que « *la conscience révolutionnaire s'affirme et que le niveau politique s'élève* ». Mais il rejette « *la philosophie, qui n'a aucun lien avec nos croyances* », celle de la « *lutte des classes, qui entraînerait dans notre pays, qui a été déjà meurtri, de nouvelles blessures* ». Pour combattre les tendances bourgeoises et faire contrepoids à l'influence croissante des technocrates, le chef de l'Etat fonde de grands espoirs sur la révolution agraire, qui intéresse la majorité de la population, formée de paysans pauvres.

Depuis la démission du responsable du parti, M. Kaït Ahmed — à qui on avait précisément reproché son manque d'enthousiasme pour la révolution agraire, — M. Chérif Messaadia, responsable de l'information, a déployé une intense activité aussi bien au sein du F.L.N., sur le plan de l'animation et de la réflexion, qu'au niveau des organisations de masse, comme l'UNFA (Union nationale des femmes algériennes), pour en élargir la base et les rendre plus actives. Pour tenter de faire du F.L.N. un parti efficace, il fallait cependant que le chef de l'Etat jette son poids dans la balance.

Les projets qu'il vient d'annoncer à Constantine s'imposent d'autant plus que le pays entame le deuxième plan quadriennal. Particulièrement ambitieux — il prévoit 100 milliards de dinars d'investissements (1), — ce plan va entraîner un bond en avant dans le domaine du développement. Le dévouement, l'imagination, une certaine débrouillardise, ont permis aux Algériens de réaliser honorablement leur plan précédent. La mise en œuvre du second implique, entre autres, une gestion plus rigoureuse des sociétés nationales, des contrôles à tous les niveaux, et une mobilisation de l'ensemble de la population. A cet égard, le rôle du parti peut être déterminant. C'est pourquoi, après plusieurs tentatives infructueuses, le régime semble cette fois décidé à réussir ce qui, jusqu'ici, paraissait une gageure.

PAUL BALTA.

(1) Le dinar vaut 1,20 F.

Sénégal

LES RELATIONS DU PRÉSIDENT SENGHOR AVEC LES ÉTATS ARABES

Après la publication d'un premier communiqué de la présidence de la République du Sénégal relatif au récent entretien de Jean de La Guérivière avec le président Senghor (*le Monde* des 5 et 7 juin), notre correspondant à Dakar nous a envoyé un second communiqué de même source affirmant que notre collaborateur n'avait « *rapporté qu'une partie des propos tenus* ». Nous le publions sans rien y ajouter afin de mettre un terme à la controverse :

« *En effet*, indique ce texte, *si le président de la République a dit qu'au prochain « sommet » de l'O.U.A. les discussions sur la crise de l'énergie seraient « franches », voire « rudes », il avait auparavant affirmé que la « solidarité afro-arabe » continuerait de jouer sur les matières premières en général, sur le pétrole en particulier. C'est délibérément que M. de La Guérivière a omis de parler de la « solidarité ».*

» *De même, s'agissant de son entrevue avec le président de la République française, le président Senghor avait apprécié la « politesse que (lui) avait faite M. Giscard d'Estaing de lui demander son avis et des conseils sur les rapports franco-africains ». Comme par hasard, le mot essentiel « politesse » a disparu des propos rapportés par M. de La Guérivière comme si le français n'avait pas le sens des nuances.*

» *En conclusion, c'est aussi bien le fond que la forme de l'article de M. Jean de La Guérivière que dénonce la présidence de la République du Sénégal.* »

● *Le Comité information Sahel*, qui « *s'est constitué en vue de lutter contre la déformation de l'information, qui tend à mettre exclusivement en avant les phénomènes météorologiques et démographiques, de développer et de diffuser une large explication sur les causes réelles, économiques et politiques de la tragédie actuelle, de souligner les responsabilités, à travers les gouvernements, locaux, des puissances impérialistes* », organise dimanche 16 juin, à la Cartoucherie de Vincennes, une journée d'action (de 15 heures à 21 heures) : débats, films, diapositives, spectacles, etc. (Pour tous renseignements s'adresser à M. Piault, 326-31-63.)

A Mogadiscio

La décolonisation des territoires portugais domine les débats du onzième « sommet » de l'O.U.A.

Mercredi 12 juin s'ouvrent à Mogadiscio les travaux de la onzième conférence des chefs d'Etat membres de l'Organisation de l'Unité africaine. Réunis au Palais du peuple, qui abrita le Parlement somalien jusqu'à la prise du pouvoir par les militaires en octobre 1969, les dirigeants africains auront à débattre de questions politiques importantes qui, pour la plupart, ne figurent pas à l'ordre du jour de cette rencontre. C'est le général Yakubu Gowon, président de la République du Nigéria et président en exercice de l'O.U.A., qui devrait présider cette session, à laquelle plusieurs chefs d'Etat, notamment ceux de la Guinée, du Kenya et du Malawi ne seront représentés que par des ministres.

La décolonisation des territoires portugais d'Afrique devrait retenir une grande partie de l'attention des chefs d'Etat présents à Mogadiscio. Le général Spinola a d'ailleurs fait parvenir, dès la semaine dernière, un message à l'O.U.A. dans lequel il explique la nouvelle politique d'autodétermination préconisée par la junte en ce qui concerne les « *provinces africaines* » du Portugal.

A l'euphorie des dernières semaines a succédé, dans la plupart des capitales africaines, un certain scepticisme, assorti d'inquiétude. Il y a quelques jours, M. Marcelino dos Santos, président du FRELIMO (Front de libération du Mozambique), déclarait avec fermeté : « *L'O.U.A. ne doit pas oublier que le colonialisme portugais n'est pas encore mort.* » En effet, après de premières négociations fructueuses, à Londres, entre M. Mario Soarès, ministre portugais des affaires étrnagères, et les représentants du P.A.I.G.C. (Parti africain pour l'indépendance de la Guinee et des îles du Cap-Vert), le futur statut politique de la Guinée-Bissau ne paraît pas devoir être réglé avant la reprise de pourparlers, reportée en principe au mois prochain, à Alger. Pourtant, bien que n'appartenant pas à l'O.U.A., la Guinée-Bissau a déjà été reconnue par de nombreux pays membres de cette organisation.

D'aute part, le nouveau gouvernement portugais n'a pas dépassé le stade des contacts préliminaires avec le FRELIMO. Et, tandis que les groupes concurrents du Front de libération du Mozambique manifestent une certaine activité à Lourenço-Marquès, les troupes portugaises stationnées dans le territoire ont été placées en état d'alerte.

En Angola, la situation se révèle encore plus délicate, et les Portugais donnent l'impression de mettre à profit les rivalités entre les mouvements nationalistes pour gagner du temps. Certes, l'O.U.A. n'a pas encore reconnu l'UNITA de M. Jonas Savimbi, mais le Mouvement populaire de libération de l'Angola (M.P.L.A.) et le Front de libération nationale de l'Angola bénéficient l'un et l'autre du statut officiel des « mouvements de libération ». Or, tandis que le général Mobutu Sese Seko, président du Zaïre, cautionne le F.L.N.A. de M. Holden Roberto, ses collègues Kenneth Kaunda de Zambie et Julius Nyerere de Tanzanie ne dissimulent pas leurs sympathies pour le M.P.L.A., au sein duquel se développent d'ailleurs de graves querelles intestines.

Dans ce climat d'incertitude, beaucoup de dirigeants africains souhaiteraient amener Lisbonne à reconnaître solennellement le droit des Africains à l'indépendance totale. Ils estiment indispensable que les résolutions qui seront élaborées à l'issue de ce onzième « sommet » demandent expressément aux nouveaux dirigeants portugais de hâter la décolonisation de la Guinée-Bissau et des îles du Cap-Vert, de l'Angola, de l'archipel de Sao-Tome et Principe et du Mozambique.

A cette occasion, les représentants de ceux des mouvements de libération qui sont officiellement reconnus seront consultés. De même, les chefs d'Etat entendront un compte rendu des travaux du comité de libération de l'O.U.A., dont la vingt-deuxième session a eu lieu à Mogadiscio en octobre 1973 et la vingt-troisième session à Yaoundé en mai 1974. Simultanément, un représentant du comité de décolonisation de l'ONU, dit comité des Vingt-Quatre, fera rapport aux chefs d'Etat, qui décideront dans quelles conditions, et sous quelles formes, l'O.U.A. doit poursuivre son aide matérielle aux mouvements nationalistes des pays d'Afrique encore sous dépendance coloniale. Si les choix s'annoncent difficiles, en ce qui concerne l'Angola notamment, ils ne seront pas moins épineux à propos de la Rhodésie. En effet, les nationalistes rhodésiens sont tiraillés entre la Zimbabwe African National Union (ZANU) et la Zimbabwe African Peoples Union (ZAPU) — tous deux reconnus par l'O.U.A. — et le Front de libération de Zimbabwe (FROLIZI).

Le face-à-face entre Africains et Arabes

Les conclusions du comité spécial de sept membres (1) chargé de faire des suggestions concrètes pour pallier les conséquences de la hausse des prix du pétrole sur les économies africaines seront également attentivement étudiées par les chefs d'Etat. En effet, dans toutes les capitales sud-sahariennes, on se plaint du développement de l'inflation, de la dégradation de la balance des paiements, des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des plans d'équipement, phénomènes en partie imputables au renchérissement de l'énergie pétrolière.

Les dirigeants arabes ont fait savoir que tout en acceptant de consentir certains avantages à leurs collègues africains, ils se refusaient à fixer en leur faveur un prix préférentiel pour le pétrole. C'est ainsi que la Ligue arabe a proposé aux Africains un prêt de 200 millions de dollars, à un taux de 1 %, remboursable en trois ans, après un délai de cinq années, étant entendu que 100 ou 130 millions de dollars pourraient être immédiatement mis à la disposition de la Banque africaine de développement (BAD), dont le siège est à Abidjan. Il est, d'autre part, question de créer une banque arabo-africaine de développement.

Face aux Arabes, les Africains restent divisés. La plupart de leurs dirigeants veulent de plus grandes facilités d'emprunts et des précisions sur les crédits qui pourraient leur être consentis. D'autres demandent que les 200 millions de dollars qui leur sont offerts soient laissés à leur disposition permanente sous forme de fonds spécial. Enfin, quelques-uns mettent en parallèle cette somme, à répartir entre une trentaine d'Etats, et celle de 1 milliard de dollars, accordée à titre de prêt par l'Iran au président égyptien Sadate.

Quelques intransigeants, parmi lesquels l'Ethiopie, le Kenya, le Ghana, considèrent qu' « *il faut mettre les Arabes au pied du mur* ». N'ayant rompu qu'à contrecœur leurs relations avec l'Etat d'Israël, ils veulent, en contrepartie de ce geste de solidarité avec le monde arabe, obtenir de leurs nouveaux partenaires des tarifs pétroliers avantageux. La majorité des chefs d'Etat d'Afrique ont généralement un point de vue plus nuancé. Mais, il y a aussi des dirigeants, dont ceux de Madagascar, qui considèrent que les pays arabes n'ont aucune concession financière à faire à leurs amis africains. Il en est enfin qui demandent, discrètement mais énergiquement, que les pays d'Afrique noire producteurs de pétrole, comme le Nigéria ou la République populaire du Congo, fassent un geste en faveur de leurs « frères » plus déshérités.

Succession ouverte au secrétariat général

Un troisième dossier sera examiné par les chefs d'Etat présents à Mogadiscio : celui de la succession de M. Nzo Ekangaki au poste de secrétaire général de l'O.U.A. En annonçant le mois dernier que, « *pour convenances personnelles* », il cesserait d'exercer ses fonctions le 31 août prochain, le secrétaire général, qui présentera cette semaine son rapport annuel, met fin à une situation devenue inconfortable pour lui, mais place les chefs d'Etat devant un problème délicat.

Désigné en 1972, à la conférence de Rabat, comme successeur du turbulent et brillant Guinéen Diallo Telli, le Camerounais Nzo Ekangaki était considéré comme un fonctionnaire discret et efficace. Sa candidature n'avait pas soulevé d'opposition sérieuse, et chacun avait alors vu en lui un homme qui s'efforcerait de tenir scrupuleusement compte des susceptibilités sourcilleuses des chefs d'Etat et de faire strictement respecter la souveraineté de leurs pays respectifs.

Cependant, en février dernier, on apprenait avec étonnement que le secrétaire général avait conclu un accord avec la London and Rhodesian Mining and Land Company (LONRHO), grosse société qui devait aussi devenir, en matière pétrolière, la conseillère de l'O.U.A. Compte tenu de la fougue avec laquelle les Etats membres de cette organisation dénoncent régulièrement les séparatistes rhodésiens et l'impérialisme britannique, la démarche était, pour le moins, légère. M. Nzo Ekangaki aura, avec quatre mois de retard, tiré les conséquences de son initiative malheureuse, que d'aucuns ont qualifiée de « *faute politique grave* ». Mais il reste à trouver un successeur au secrétaire général démissionnaire et, apparemment du moins, les candidats ne sont pas légion

Au demeurant, bien d'autres questions requièrent, sinon une solution immédiate, du moins un examen rapide. C'est notamment le cas de la querelle frontalière somalo-éthiopienne qui a rebondi à la faveur de la crise interne en Ethiopie. C'est dans le contexte de la controverse sur l'Ogaden, province éthiopienne revendiquée par la République de Somalie, qu'il faut situer la saisie à Mogadiscio d'un pamphlet intitulé *la Révolution somalienne*, qui fait état de préparatifs militaires éthiopiens contre le gouvernement de Mogadiscio.

Enfin, divers dossiers sont traditionnellement rouverts en de telles circonstances, au premier rang desquels ceux du Proche-Orient, de la Rhodésie et de l'Afrique du Sud. La présence à Mogadiscio d'un représentant de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) indique que les Palestiniens demanderont aux Africains de moins leur mesurer leur aide. Par ailleurs, la création d'une situation nouvelle en Afrique australe — avec les perspectives de décolonisation du Mozambique notamment — donnera un regain d'intérêt aux attaques dirigées contre les gouvernements de Salisbury et de Pretoria. Simultanément, devraient être mis en accusation, le Japon, qualifié dans un rapport étudié par le conseil des ministres de « briseur de sanctions notoire », la France, la Suisse et l'Italie, auxquelles il est reproché de commercer trop étroitement avec le régime de M. Ian Smith, et plusieurs sociétés internationales, dont Rio Tinto, et, évidemment, la Lonrho.

PHILIPPE DECRAENE.

(1) Bostwana, Cameroun, Ghana, Mali, Soudan, Tanzanie et Zaïre.

Mozambique

Plus de cinq cents anciens policiers ont été arrêtés

La chasse aux membres de l'ex-D.G.S. (police politique), baptisée opération « Zebra » et entreprise depuis samedi au Mozambique, se poursuivra jusqu'à ce que tous les membres de cette organisation démantelée soient arrêtés, a annoncé le lundi 10 juin un porte-parole officiel, à Lourenço-Marques.

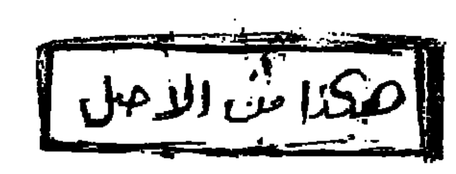
Plus de cinq cents anciens policiers ont été arrêtés au cours du week-end, a précisé le porte-parole. Parmi ceux-ci, a-t-il indiqué, une cinquantaine, dont certains responsables d'arrestations arbitraires, sont détenus au pénitencier de Machava, près de Lourenço-Marques, où étaient incarcérés les prisonniers politiques sous le précédent régime.

Le porte-parole a d'autre part précisé que le cas de chaque ancien policier sera étudié séparément. S'ils sont déclarés coupables « *d'atrocités et de tortures* », ils devront comparaître devant un tribunal. S'ils sont reconnus innocents, ils seront autorisés soit à quitter le pays soit à rejoindre les services secrets.

D'autre part, quatre personnes ont été tuées et onze autres grièvement blessées le week-end dernier au cours d'une embuscade tendue par des guérilleros dans le district de Tete, a-t-on appris lundi à Beira.

Enfin, le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, a déclaré lundi à Salisbury qu'il ne considérait pas comme « désastreuse » la perspective d'une arrivée au pouvoir des militants du FRELIMO au Mozambique. « *Je ne vois aucun changement tragique* » dans l'évolution de la situation, a-t-il estimé dans une interview accordée à la télévision britannique.

M. Smith a toutefois admis que, si la Rhodésie devait être privée de l'accès à la mer par les ports de Beira et Lourenço-Marques, cela créerait un « *énorme problème* ». — (*A.F.P.*)



EUROPE

Italie

LIMITANT SES CONSULTATIONS

Le président Leone tente de résoudre très rapidement la crise

De notre correspondant

Rome. — M. Giovanni Leone, président de la République italienne, devait commencer ses consultations dans l'après-midi du mardi 11 juin pour la formation d'un nouveau gouvernement. La veille, à 21 h. 30, M. Mariano Rumor était venu lui remettre la démission du cabinet de centre-gauche qu'il avait constitué en mars dernier, après avoir constaté l'impossibilité de s'accorder avec les socialistes sur la manière de faire face à la crise économique.

Le président du conseil avait pourtant obtenu le consentement de ses partenaires sur le principe du maintien de la majorité de centre-gauche sur l'urgence des mesures anti-inflationnistes et sur des propositions relatives à l'élargissement du crédit par étapes.

Un fonds de 500 milliards de lires, alimenté en partie par une nouvelle pression fiscale, aurait été destiné à soutenir la petite et moyenne industrie et l'agriculture. Après l'entrée en vigueur des nouveaux impôts, directs et indirects, pour un total d'environ 3 000 milliards de lires, le crédit normal destiné aux petites et moyennes entreprises aurait été progressivement débloqué. L'augmentation du prix de l'essence (de 40 lires par litre), celle de la T.V.A. (de 12 à 16 %, et même, dans certains cas, jusqu'à 24 %), auraient été compensées par la réduction de cette même T.V.A. jusqu'à 5 % pour un certain nombre de produits de consommation courante. La hausse des tarifs électriques et des services publics et municipalisés était cependant prévue

Les socialistes semblaient accepter l'esprit de ces mesures, mais c'est leur crainte de voir les syndicats les juger insuffisantes qui l'a emporté. Ils ont fait valoir, notamment, l'état de désarroi total où se trouve la moyenne industrie, dont beaucoup d'entreprises risquent de licencier tout leur personnel d'ici à l'automne et de faire faillite.

Parmi les problèmes immédiats auxquels tout nouveau gouvernement devra faire face, celui de l'ordre public est particulièrement préoccupant. L'enquête sur les terroristes d'extrême droite connaît, en effet, chaque jour de nouveaux développements et exige un pouvoir capable de contrôler et de stimuler l'action des carabiniers et de la police.

Le président de la République semble résolu à faire très vite et à limiter ses consultations aux principales personnalités. Il pourrait annoncer, dès mercredi soir, le nom de la personne qu'il investira. La logique politique voudrait que ce fût M. Emilio Colombo, puisque, en qualité de ministre du Trésor, celui-ci a tenu ferme sur la ligne de rigueur anti-inflationniste préconisée par le gouverneur de la Banque d'Italie. Mais on prononce aussi beaucoup le nom de M. Piccoli, qui fut secrétaire général de la démocratie chrétienne, et, depuis quelques mois, a toujours manifesté sa solidarité avec l'actuel titulaire de ce poste, M. Fanfani. Celui-ci est-il prêt à prendre en main lui-même le pouvoir ? Veut-il encore ménager des transitions avant d'en arriver là ? C'est, sur le plan politique, la grande inconnue.

JACQUES NOBÉCOURT.

MOINS DE TROIS MOIS

Le cabinet Rumor, qui vient de démissionner, regroupait autour du président du conseil (démocrate chrétien) quinze ministres démocrates chrétiens, six ministres socialistes et quatre sociaux-démocrates.

Ce gouvernement — le trente-sixième depuis la chute du fascisme et le cinquième présidé par M. Mariano Rumor — aura été l'un des plus éphémères de la République italienne puisqu'il a duré moins de trois mois. M. Rumor avait été reconduit dans ses fonctions le 14 mars dernier, après avoir présidé un gouvernement de centre gauche durant deux cent trente-huit jours.

UNE FAILLITE DANS LA CROISSANCE

L'Italie ne peut « *continuer à prétendre vivre au-dessus de ses moyens* ». Cette déclaration de M. Guido Carli, gouverneur de la banque nationale (*le Monde* du 4 mai), se vérifie chaque jour dans les faits, au point d'acculer le pays à la faillite et d'entraîner la chute du gouvernement.

Jusqu'ici, Rome avait en effet donné la priorité à l'expansion économique, à tel point que certains futurologues lui prédisaient, comme plus récemment pour la France, un avenir triomphant. La production industrielle a ainsi augmenté de 8 % en 1973, contre 4,2 % en 1972, et le produit national brut de 6,5 % au lieu de 3,1 %. Cette année, le P.N.B. italien progresserait de 4,5 %, comme en France, alors que l'augmentation ne serait que de 2,5 % en Allemagne fédérale et aux Pays-Bas. Au cours des trois premiers mois de 1974, la production industrielle a déjà augmenté de 15,1 % par rapport au premier trimestre de 1973, période, il est vrai, marquée par des grèves.

Cette croissance accélérée s'est réalisée au prix d'une forte inflation : 12,4 % en 1973, contre 6 % en 1972. La hausse du coût de la vie atteindrait 17 %, et peut-être même 20 %, en 1974. L'expansion économique, qui s'est conjuguée avec la hausse du prix du pétrole, s'est aussi traduite par un déficit croissant du commerce extérieur. En 1973, celui-ci avait déjà atteint 24 milliards de francs, huit fois plus qu'en 1972, les importations ayant augmenté de 44 % et les exportations seulement de 19,4 % (*le Monde* du 3 mai). La situation s'est dégradée cette année : au cours des quatre premiers mois de 1974, le déficit commercial est égal à celui des onze premiers mois de 1973 et approche de 5 milliards de francs par mois.

Pour faire face à la situation, le gouvernement italien a dû recourir, fin avril, à des mesures unilatérales de restrictions des importations, quelque peu remaniées à la suite des récentes réunions européennes. Un redressement ne pourrait toutefois s'effectuer que par l'adoption d'un programme draconien d'austérité, ce qui implique évidemment l'adhésion des syndicats et a pu amener le gouverneur de la Banque d'Italie à préconiser la cogestion dans les entreprises.

Rome a, en tout cas, épuisé pratiquement son crédit extérieur, ayant déjà emprunté à l'étranger plus de 50 milliards de francs en deux ans et devant rembourser une somme supérieure à 3,5 milliards de francs par an. Dans l'immédiat, le gouvernement italien n'espère plus qu'en une revalorisation du prix de l'or, qui porterait ses 2 500 tonnes de réserves à 70 milliards de francs. Toutefois, les thèses italiennes ne seront pas défendues à Washington, M. Emilio Colombo, ministre du Trésor, ayant renoncé, en raison de la crise gouvernementale, à se rendre à la conférence du Fonds monétaire international.

M. B.

Finlande

AU COURS DE LEURS CONFÉRENCES ANNUELLES

Les partis politiques ont commencé à élaborer leur tactique pour les élections de 1976

Helsinki. — Après le congrès du parti conservateur et les rassemblements communistes du dimanche 2 juin (« le Monde » du 4 juin), les partis siégeant au gouvernement de coalition et celui de l'Union chrétienne ont tenu leurs assises les 9 et 10 juin pour renouveler les organes directeurs, établir les programmes, définir les moyens de lutte contre l'inflation, et les alliance, en vue des élections législatives de 1976. Le parti social-démocrate, qui est, avec cinquante-cinq députés, la première formation politique du pays, et dont le secrétaire, M. Kalevi Sorsa, est le chef de l'actuel gouvernement, fêtait le soixante-quinzième anniversaire de sa fondation.

De notre correspondant

Le premier ministre a d'abord répondu à l'offre de coopération entre partis de gauche lancée le 1er juin par M. Aarne Saarinen, président du parti communiste. « *Il serait inexcusable que près d'un tiers des forces de progrès social fût continuellement mis à l'écart*, a dit M. Sorsa. *La coopération gouvernementale de la gauche et du centre est l'avenir politique de la Finlande. Les sociaux-démocrates pensent que lorsqu'on coopère, on doit le faire honnêtement et totalement. Etre de cœur au gouvernement et en paroles dans l'opposition n'est pas une politique.* »

De son côté, M. Saarinen complétait, dimanche, sa proposition en affirmant que la première étape de cette coopération nécessaire devrait voir le parti social-démocrate se « purifier » de ses éléments bourgeois. Ensuite « *il se pourrait, par exemple, que le parti communiste et le parti social-démocrate établissent entre eux un accord sur une plate-forme de réformes en vue des prochaines élections législatives* ». M. Saarinen assure que « *cela ne suppose en rien une alliance électorale, mais seulement un combat électoral dans la même direction* ».

Pour sa part, M. Pekka Sarkinen, qui dirige l'Union des jeunesses social-démocrates et qui s'est en plusieurs occasions opposé à la ligne du parti, estime que « *le mouvement syndical, en se solidarisant avec la politique du gouvernement, a renié sa propre position d'organisation de lutte de classe. Il faudrait un programme politique avec un calendrier de réformes. La préparation d'un tel programme renforcerait la position des sociaux-démocrates dans les discussions en vue d'une coopération avec les communistes* ».

Le Parti du centre, troisième formation politique, dont les trente-cinq députés constituent l'appoint indispensable pour toute majorité de gauche ou de droite, a reconduit toute son équipe dirigeante. Le ministre des finances, M. Johannes Virolainen, demeure président pour deux ans. Ce n'est qu'un répit, car les luttes internes entre les amis de M. Virolainen et ceux de M. Karjalainen, ministre des affaires étrangères, reprendront sans doute dans un an. Il s'agira alors de préparer le congrès de 1976 qui se tiendra à Helsinki pour le soixante-dixième anniversaire de la fondation de l'Union agraire et dont la tâche principale sera de choisir le candidat à l'élection présidentielle de 1978.

Les divergences se sont exprimées aussi dans l'élaboration du programme. Le nouveau texte est un compromis entre la « ligne Alkio », fondateur du Parti agrarien, orientée vers un retour à l'agrarisme, et la « ligne Kekkonen » en faveur d'une poussée vers les centres urbains. Il préconise une politique de développement régional et une protection accrue de l'environnement. La croissance devrait être mieux contrôlée et se fonder davantage sur les ressources nationales. Le parti se prononce pour une alliance « privilégiée » avec les libéraux et le petit parti suédois.

Le parti libéral a élu sa direction. Le président sortant, M. Pekka Tarjanne, ministre des transports, a recueilli 199 voix contre 57 voix à son jeune rival, M. Juha Kiemola. Les libéraux jugent possible de passer de 4 % à 10 % des suffrages. Ils veulent coopérer avec le parti du centre et le parti national suédois.

Après le départ de M. Georg C. Ehrnrooth (qui vient de fonder son propre parti constitutionnaliste) et le retrait pour raisons de santé de M. Kristian Gestrin, le parti suédois, qui compte deux ministres au gouvernement, a vu s'affronter deux tendances. Si l'élection de M. C.O. Tallgren à sa tête s'est faite à l'unanimité ainsi que celles des trois vice-présidents, MM. Ragnar Granvik, Par Stenback et Ingvar Melin, la définition d'un programme a été malaisée. Attiré sur sa droite par le parti conservateur et poussé vers la gauche par les jeunes que dirige M. Stenlund, le parti suédois tente de maintenir son unité.

Enfin, l'Union chrétienne finlandaise, qui a quatre députés au Parlement, a reconduit, à l'unanimité, son président M. Raino Westerholm.

GILLES GERMAIN.

Suède

RENONÇANT A DES ÉLECTIONS ANTICIPÉES

M. Palme expose un ambitieux programme social

De notre correspondant

Stockholm. — A l'issue d'une conférence de trois jours avec les délégués de son parti, M. Olof Palme a confirmé qu'il n'y aurait pas d'élections anticipées cet automne. Le premier ministre a exposé le programme en douze points des sociaux-démocrates pour les années à venir : poursuite de la lutte contre le chômage, qui a donné de bons résultats puisqu'il est déjà de moins de 2 % ; démocratisation des entreprises et suppression du paragraphe 32 des statuts de la Confédération patronale, qui donne à l'employeur le droit d'embaucher et de licencier librement le personnel (ce paragraphe a, en fait, déjà été vidé de sa substance par plusieurs lois qui garantissent l'emploi) ; expansion du secteur public dans le domaine de la santé publique, de la prévoyance sociale et de l'éducation ; investissements industriels avec la Fédération des coopératives ; contrôle accru des sociétés multinationales suédoises et étrangères ; ainsi les investissements suédois à l'étranger seront examinés à la lumière de leur incidence éventuelle sur l'emploi en Suède ; définition d'une politique énergétique à long terme).

Le gouvernement entend aussi protéger davantage l'environnement, définir une nouvelle politique du logement permettant l'accès de nouveaux salariés aux maisons individuelles et multiplier les crèches et jardins d'enfants. Il veut améliorer la formation des éducateurs, revaloriser le travail des femmes, lutter pour l'égalité des salaires entre hommes et femmes, accroître les crédits destinés à une politique culturelle « *plus généreuse et plus ouverte à l'égard des groupes contestataires et marginaux* ».

Enfin, ce catalogue d'intentions contient des engagements sur la démocratie locale, l'autonomie accrue des communes, la participation des immigrés aux élections régionales et communales et la solidarité avec les mouvements de libération du tiers-monde. L'aide au développement atteindra sans doute l'an prochain 1 % du P.N.B.

Alors que beaucoup de militants, en particulier ceux de la centrale ouvrière L.O., avaient critiqué le compromis élaboré avec les libéraux (*le Monde* du 29 mai), seuls quelques délégués ont manifesté leur hostilité au cours de la conférence. Ils se sont rendu compte qu'il n'y avait pas d'autre solution. En effet, les sondages d'opinion n'indiquent qu'une très faible avance du bloc des gauches sur celui des « bourgeois ». Or, M. Palme n'était prêt à dissoudre le Parlement que si le bloc des gauches était assuré dans la nouvelle Assemblée d'une majorité de cinq à six mandats.

Le premier ministre a d'ailleurs fait valoir qu'il avait réussi à gouverner avec une Chambre où les deux blocs sont à égalité (cent soixante-quinze mandats chacun). « *Nous avions une responsabilité à l'égard de la démocratie*, a-t-il affirmé. *Il nous fallait prouver que nous pouvions faire fonctionner cette Chambre et faire voter des lois qui protègent les intérêts des travailleurs. Dans le compromis, nous n'avons rien abandonné d'essentiel. Nous sommes restés fidèles à nos principes.* »

Paradoxalement, cette Assemblée a connu moins de cas de scrutins à égalité et de tirages au sort que lors des législatures précédentes. Des trente-deux tirages au sort attendus au cours de ce printemps, seize seulement ont eu lieu. Huit ont été favorables à la gauche et huit à la droite.

GUY DE FARAMOND.

UN COMITÉ FRANÇAIS DE DÉFENSE DE BEATE KLARSFELD

Plusieurs personnalités viennent de créer un comité de défense de Beate Klarsfeld, dont le procès doit s'ouvrir le 25 juin devant le tribunal de Cologne.

L'appel est signé de Mme Marie-Madeleine Fourcade, président du comité d'action de la Résistance, et de MM. Joël Le Tac, député U.D.R., compagnon de la Libération ; Pierre-Bloch, président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, vice-président du comité d'action de la Résistance ; Valenet, député U.D.R., président du groupe parlementaire des députés déportés ; et le professeur Wellers, président de l'association de Buna-Monowitz.

★ S'adresser à Pierre-Bloch, 40, rue de Paradis, 75010 Paris (Action Beate Klarsfeld).

Grande-Bretagne

M. William Whitelaw remplacerait lord Carrington à la présidence du parti conservateur

De notre correspondant

Londres. — M. Heath serait désormais résolu à confier la présidence du parti conservateur à l'ancien secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, M. William Whitelaw. Telle est du moins la rumeur qui court dans les milieux tories à Westminster. Toutefois, quelques hésitations paraissent subsister.

L'actuel président du parti, lord Carrington, avait déjà fait savoir, avant les élections de février, qu'il n'entendait pas rester longtemps à son poste. Il est question, cependant, que le vice-président du parti conservateur, M. James Prior, abandonne également ses fonctions.

Craignant que M. Wilson ne provoque des élections avant l'été, les conservateurs n'ont pas osé, jusqu'à présent, entreprendre la réorganisation fondamentale du parti que beaucoup d'entre eux estiment indispensable. Cette attitude paraît sur le point de changer. La désignation d'un nouveau président ne manquerait pas, en effet, de « *remonter le moral* » des tories, qui ne sont pas encore remis de leur défaite. Elle serait sans doute aussi interprétée comme une concession de la part de M. Heath : M. Whitelaw est en effet une personnalité beaucoup plus forte — et aussi plus populaire — que lord Carrington. D'autre part, nombre de tories pourraient être enclins à voir dans la promotion de M. Whitelaw la mise en place d'un futur chef pour le jour où M. Heath déciderait d'abandonner la direction suprême.

J. W.

La crise irlandaise

Le gouvernement n'envisage pas d'interdire l'IRA en Grande-Bretagne

Le ministre de l'intérieur, M. Roy Jenkins, a été violemment attaqué, lundi 10 juin aux Communes, par les députés conservateurs, qui lui ont reproché l'absence d'intervention de la police contre la manifestation de l'IRA du 8 juin. M. Jenkins a cependant indiqué qu'il n'avait pas, pour l'instant, l'intention d'interdire l'IRA en Grande-Bretagne comme elle l'est dans les deux Irlandes. « L'interdiction d'une organisation, *a-t-il dit*, ne présente pas de grands avantages, car elle réapparaît sous d'autres formes. »

A Belfast, une école catholique de la banlieue nord a été détruite dans la nuit de lundi à mardi par l'explosion d'une bombe placée dans l'une des salles de classe. Lundi, un homme, se présentant comme un officier de l'organisation paramilitaire protestante des Ulster Freedom Fighters (Combattants pour la liberté de l'Ulster), a téléphoné aux journaux et aux stations de radiotélévision pour revendiquer l'attentat qui a fait dimanche un mort, une fillette de treize ans, et douze blessés graves au cynodrome de Belfast. L'homme a indiqué que l'engin avait explosé « trop tôt », *et a exprimé ses regrets.*

De notre correspondant

Londres. — L'indignation des députés conservateurs des Communes s'est exprimée, lundi à propos des obsèques de Michaël Gaughan, le terroriste irlandais condamné pour l'attaque d'une banque, qui est mort la semaine dernière dans une prison britannique à la suite d'une grève de la faim. Le transfert de sa dépouille, à Dublin d'abord, puis en Ulster, avait été précédé, samedi, dans la capitale britannique par une messe de requiem après laquelle des « soldats » de l'IRA avaient défilé dans les rues en « uniforme » : bérets, lunettes et chandails à col roulé noirs. Si ce n'est pas la première fois que l'armée républicaine irlandaise s'affiche ainsi à Londres, il semble que, cette fois-ci, le public ait été choqué par les « honneurs militaires » rendus à un homme considéré comme un criminel de droit commun.

Le ministre de l'intérieur, M. Jenkins, a dénoncé en termes vigoureux cette « provocation scandaleuse », qui justifie, estime-t-il, l'indignation de la grande majorité des citoyens. De son côté, le porte-parole conservateur, M. Prior, a parlé d'un « affront » infligé au pays tout entier, et plus particulièrement aux familles des soldats qui servent en Ulster.

M. Jenkins s'est toutefois montré plus vague lorsqu'on lui a demandé quelle action il compte entreprendre pour empêcher de telles démonstrations dans l'avenir. Il s'est contenté d'indiquer que les autorités judiciaires examinent actuellement la possibilité d'engager des poursuites contre les membres de l'IRA portant leur « uniforme » en public.

La tâche du gouvernement n'est pas simple : d'une part, en effet, il n'est pas certain que les tribunaux soient d'accord pour considérer un béret, des lunettes et un chandail comme un véritable « uniforme ». D'autre part, l'IRA n'est pas une organisation interdite en Grande-Bretagne, bien qu'elle soit prohibée en Ulster et sur le territoire de la République irlandaise.

Un député conservateur bien connu dans les milieux catholiques, M. St. John-Stevas, a aussi critiqué le fait qu'une église ait pu être utilisée pour « *une manifestation publique des ennemis du Royaume-Uni* ». Avec beaucoup de prudence, M. Jenkins s'est déclaré certain que la hiérarchie catholique « *prendra note* » de cette observation. Il a souhaité aussi la confirmation qu'aux yeux de l'Eglise le « *suicide* » demeure répréhensible. C'est évidemment là une allusion au fait que, jusqu'ici, les évêques et les prêtres irlandais n'ont pas condamné les grèves de la faim entreprises par les terroristes de l'IRA.

JEAN WETZ.

● *Le premier ministre*, M. Harold Wilson, s'entretiendra avec M. Helmut Schmidt le 19 juin à Bonn. Le premier ministre britannique se rendra à l'invitation du chancelier d'Allemagne fédérale après avoir assisté, la veille à Francfort, à la rencontre de football qui opposera l'Ecosse au Brésil. — (*Reuter*)

LE VOYAGE DE M. NIXON

L'Oncle Sam au Proche-Orient

(Suite de la première page.)

A l'appui de ces thèses, les mass media n'ont pas manqué de faire valoir que l'Etat juif est presque exclusivement tributaire, pour son armement et son économie, de l'Amérique; que M. Nixon a accordé à Jérusalem en cinq ans près de vingt fois plus de crédits militaires que ses prédécesseurs en vingt ans (1) ; que le Congrès réservera à Israël près de la moitié de la somme globale de l'aide destinée aux pays étrangers en 1974 (2) ; qu'au total l'actuel chef de la Maison Blanche a fourni davantage d'assistance financière à l'Etat juif que celui-ci n'en avait reçu depuis sa création jusqu'à l'avènement au pouvoir de M. Nixon.

Malgré tout, l'influence américaine dans le monde arabe a pris un nouveau départ. Le moins paradoxal n'est pas que la guerre d'octobre, menée en principe contre Israël et son puissant allié, se soit soldée, à plus d'un égard, par un avantage pour Washington. Les restrictions pétrolières, la hausse vertigineuse des prix du brut, ont frappé davantage l'Europe et le Japon, dont le ravitaillement dépend presque entièrement de leurs importations, que l'Amérique, qui produit les trois quarts de ses besoins, et qui a d'ailleurs réussi à tourner largement la mesure d'embargo.

Le renchérissement des produits européens et japonais rend ceux d'outre-Atlantiue plus compétitifs et favorise donc le développement des ventes américaines au Proche-Orient. L'augmentation du prix de l'énergie n'a pas seulement accru les bénéfices des compagnies opérant aux Etats-Unis et stimulé les recherches sur le territoire national même, elle a aussi engendré des gains sans précédent pour les exploitants américains au Proche-Orient. Les profits nets réalisés par les cinq principales sociétés (Exxon, Mobil-Oil, Gulf-Oil, Texaco et Occidental) au cours du premier trimestre de 1974 (2,136 milliards de dollars) ont été neuf fois supérieurs à la moyenne enregistrée au cours de la période 1956-1972 (3).

Le plus grand « marchand de canons »

Les capitaux arabes affluent en Amérique à un rythme accéléré depuis le redressement du cours du dollar (on a cité, ce printemps, le chiffre de 200 millions de dollars par jour). Les princes du pétrole raflent (surtout en Californie) biens immobiliers, établissements bancaires, hôtels, paquets d'actions de firmes industrielles, etc. Il n'est pas étonnant, dès lors, que, contrairement à la plupart des pays industrialisés, pénalisés par la hausse du brut, les Etats-Unis aient enregistré l'année dernière — pour la première fois depuis 1970 — un excédent dans leur balance des paiements.

Le bilan pourrait être positif cette année encore si, entre autres, les ventes d'armements aux pays du Proche-Orient devaient se poursuivre avec la même ampleur, ventes qui contribuent à éponger le surplus des devises consacrées à l'acquisition du pétrole arabe. L'Oncle Sam bénéficie du double « privilège » d'être à la fois le plus grand des « marchands de canons » dans la région et le principal fournisseur attitré à la fois d'Israël et de plusieurs pays arabes. Les livraisons, notamment de bombardiers Phantom et de systèmes de défense aérienne simultanément à l'Etat juif et à l'Arabie Saoudite, de chars à Jérusalem et de missiles antichars à Amman, de fusées sol-air et air-sol à tous les « clients » sans distinction, de matériel militaire aux émirats du golfe Persique, sans compter les fournitures impressionnantes à l'Iran, permettent de rapatrier aux Etats-Unis des milliards de dollars.

Washington ne voit aucun inconvénient à équiper les armées arabes du « champ de bataille », y compris celles qui ont attaqué Israël à l'automne dernier. Le secrétaire d'Etat à la défense, M. James Schlesinger, n'a-t-il pas déclaré, le 21 mars dernier, que le Pentagone considérait « *avec sympathie* » toute demande égyptienne d'achat d'armement ?

Supplanter l'U.R.S.S. dans les pays où elle exerce encore une certaine influence ; conquérir de nouvelles positions politiques et économiques ; évincer éventuellement les concurrents européens, eux aussi à la recherche de marchés pour équilibrer leur balance du commerce et des paiements : aucun objectif ne paraît désormais trop ambitieux aux stratèges américains. La conjoncture née de la guerre d'octobre, il est vrai, les encourage. Les échanges commerciaux entre les Etats-Unis et le Proche-Orient ont repris leur courbe ascendante. L'Egypte et la Syrie ont assoupli leurs législations pour attirer les capitaux étrangers ; le gouvernement du Caire accorde généreusement des contrats d'exploitation pétrolière à des sociétés d'outre-Atlantique. Et, en attendant de recevoir les 250 millions de dollars promis par M. Nixon pour reconstruire les villes du canal de Suez, des techniciens américains contribuent à déblayer la voie d'eau.

Un climat politique favorable

Jamais, sans doute, depuis la guerre de six jours, le climat politique dans la région n'a été aussi favorable à un rapprochement avec les Etats-Unis. Les campagnes anti-américaines ont pratiquement cessé dans la plupart des pays arabes. Au contraire, articles et commentaires, souvent inspirés par les pouvoirs publics, tendent à réhabiliter l'Oncle Sam aux yeux de l'opinion. Et si le sénateur Henry Jackson est l'un des hommes politiques les plus populaires en Israël, M. Henry Kissinger paraît avoir séduit les Arabes, qui fondent sur lui les plus grands espoirs. A Jérusalem, à Damas et au Caire, ses « bonnes histoires » juives font les délices de ses interlocuteurs, en les induisant parfois à prendre les choses du bon côté, le sien. Reçu chaleureusement en Arabie Saoudite, bien que le vieux monarque ne cache pas ses sentiments antisémites, par la Syrie baasiste, dont l'idéologie résolument anti-impérialiste ne l'empêchera pas d'accepter une aide financière de Washington couvert d'éloges à la fois par Mme Meïr et le président Sadate, lequel le désigne comme étant « *son ami et son frère* », et lui manifeste son affection à la manière arabe, en l'embrassant avec effusion, le secrétaire d'Etat a pu s'imposer comme l'unique médaiteur dans le conflit israélo-arabe.

Bien que M. Kissinger n'ait pu obtenir « l'évacuation totale des territoires occupés et le respect des droits nationaux du peuple palestinien » ni même une vague promesse dans ce sens de la part d'Israël, l'embargo imposé aux livraisons de brut à destination des Etats-Unis a été levé inconditionnellement. La marine de guerre américaine conserve sa base à Bahrein, malgré l'abrogation, lors de la guerre d'octobre, de l'accord qui liait cette principauté du golfe Persique à Washington. L'exemple du Caire, qui a rétabli ses relations diplomatiques avec Washington, sera bientôt suivi par Damas. Il ne restera plus alors au Proche-Orient que deux pays — l'Irak et la République démocratique du Yémen — qui refusent encore de renouer avec l'Oncle Sam.

Mieux qu'une normalisation, une étroite coopération s'instaure entre Washington et plusieurs capitales arabes. Elle est d'ores et déjà institutionnalisée en Egypte et en Arabie Saoudite, où des commissions mixtes ont été constituées pour favoriser les échanges avec les Etats-Unis dans tous les domaines.

Ces spectaculaires retrouvailles ne sont pas imputables au charme personnel de M. Kissinger, ou même encore à la seule puissance économique, financière et militaire des Etats-Unis. Elles découlent aussi d'une conjoncture locale qui a sensiblement évolué ces dernières années ainsi que d'une profonde transformation du rapport des forces entre le monde arabe et l'univers industrialisé, transformation que la guerre d'octobre a contribué à mettre en évidence en l'accentuant.

ERIC ROULEAU.

(1) Deux cents millions de dollars de 1948 à 1968, contre 3,7 milliards entre janvier 1969 et décembre 1973.
(2) Sur les 5,8 milliards prévus, 2,6 milliards reviendront à Israël.
(3) *Pétrole et gaz arabes*, 1er mai 1974.

Prochain article :
UNE CONJONCTION D'INTÉRÊTS

L'Egypte, première étape ou la consécration d'un rapprochement spectaculaire

De notre correspondant

Le Caire. — Cette « amitié » entre la plus vieille nation de l'univers et la plus grande puissance du vingtième siècle, que va sceller la visite du président Nixon en Egypte, a des origines historiques récentes.

Dès 1938, Washington avait établi des relations diplomatiques avec une Egypte membre de la Société des nations, quoique encore dominée par l'Angleterre. Mais lorsque, en 1945, Roosevelt, de retour de la conférence de Yalta, eut une entrevue avec le jeune roi Farouk, il lui témoigna apparemment moins d'intérêt qu'il n'en avait montré précédemment à l'endroit du sultan du Maroc. Quant à la conférence du Caire, tenue deux ans auparavant au pied des Pyramides, elle avait essentiellement permis au chef de l'exécutif américain de régler avec Churchill et Tchiang Kaï-chek le sort futur de l'Extrême-Orient. Alliée du Royaume-Uni, l'Amérique n'était pas considérée à cette époque par les nationalistes égyptiens comme une puissance anticolonialiste. C'est plutôt vers Berlin que leurs regards se tournaient, non point tant par attirance pour le système national-socialiste que pour y chercher des appuis contre l'occupant anglais. Ce sont ses contacts avec des émissaires de Rommel qui valurent en 1942 à un officier de vingt-quatre ans nommé Anouar El-Sadate d'être jeté en prison par les militaires britanniques.

« La plus grande erreur des Américains »

Signe de l'influence croissante de l'Amérique dans l'Orient arabe, lors du coup d'Etat militaire de 1952, ce n'est pas à l'ambassade du Royaume-Uni mais à celle des Etats-Unis que le roi Farouk demanda d'assurer sa sécurité. Toutefois, l'éloignement du monarque fut regardé d'un bon œil par Washington. A tel point que l'édition 1953 de la Grande Encyclopédie soviétique décrivit les « *officiers libres* » qui venaient de prendre le pouvoir au Caire comme « *un groupe de réactionnaires, agents de Washington* ».

En refusant peu après à Nasser de lui livrer de l'armement lourd, puis de l'aider à réaliser le haut barrage d'Assouan, Foster Dulles allait empêcher son pays de tirer profit du « *penchant naturel* » des nouveaux maîtres de l'Egypte à l'égard de l'Amérique. Il s'ensuivra l'alliance avec Moscou, qui cependant, confieront par la suite plusieurs responsables égyptiens, ne fut jamais qu'un « *pis-aller durable* ».

Les années 60 voient plusieurs milliers d'Egyptiens, notamment des cadres appartenant à la minorité copte, de plus en plus mal à l'aise sous le régime nassérien, s'exiler en Amérique du Nord. A la même époque, les relations égypto-américaines connaissent une sorte de détente, marquée notamment par l'importantes livraisons de blé à l'Egypte. En 1961, Nasser, qui, à la place de Kennedy, aurait préféré voir Nixon élu, parce que ce dernier « *avait été le vice-président d'Eisenhower au moment de Suez* », entra en rapports épistolaires suivis avec le nouveau président des Etats-Unis, mais le charme fut vite rompu. En revanche, lorsque M. Nixon visita la vallée du Nil en simple citoyen, en 1963, il fut reçu avec chaleur par le Raïs. Devant le haut barrage en construction avec le concours soviétique, le futur président s'écria : « *J'ai contemplé la plus grande erreur commise par les Américains. Ce fut pour moi un crève-cœur.* »

La guerre de six jours transforma des apports médiocres mais encore empreints parfois d'une certaine sympathie en une rupture hargneuse entre les deux capitales. Toutefois, dans l'esprit de l'Egyptien moyen, « *l'Amérique prospère et croyante* » continua généralement d'avoir meilleure presse que « *la Russie austère et athée* ». Il faudra attendre la guerre d'octobre pour que le nouveau Raïs, intimement convaincu que seuls les Américains pouvaient l'aider à débloquer la question proche-orientale, renoue spectaculairement avec Washington.

Jusqu'à présent, on peut dire que ce ne fut pas un mauvais calcul pour l'Egypte. En contrepartie, les Etats-Unis voient se rouvrir plus grandes que jamais les portes du plus important des vingt pays arabes. Les compagnies pétrolières d'outre-Atlantique, qui n'avaient d'ailleurs jamais cessé d'être présentes en Egypte, ont enlevé, depuis l'an passé, une série de nouveaux contrats de prospection dans ce pays. Cinq grands hôtels vont être installés par des sociétés américaines, dont l'une est dirigée par le frère du président Nixon. L'université américaine du Caire (mille six cents étudiants) a obtenu l'équivalence de ses diplômes après un demi-siècle d'attente. La firme Bechtel a certes renoncé à construire l'oléoduc Suez-Alexandrie, mais elle conseillera les Italiens, qui doivent réaliser cet ouvrage. L'Export-Import Bank a accordé au Caire deux crédits d'un montant global de 180 millions de dollars, tandis que le Congrès s'apprête à voter une aide de 250 millions de dollars. Enfin, si les échanges commerciaux avec les Etats-Unis restent nettement inférieurs au volume du commerce égypto-soviétique, l'ouverture économique et la reconstruction de l'Egypte devraient donner un coup de fouet aux ventes américaines.

« *L'impérialisme économique des Etats-Unis est venu à la rescousse de l'impérialisme européen en Palestine en y investissant des capitaux d'un chiffre astronomique. (...) Le département d'Etat rêve d'asseoir la domination de son pays sur le continent islamique, des contreforts du Caucase à l'océan Indien. Les Américains ont installé Israël avec l'intention de prendre pied dans un carrefour au seuil de l'Asie, d'où l'on peut surveiller le colosse russe tout en contrôlant la plaque tournante du commerce mondial. La découverte des gisements pétrolifères (...) dans la péninsule Arabique a exercé sur l'imagination des Américains une irrésistible séduction. On peut se demander si leur intérêt bien compris ne leur commandait pas d'adopter une autre attitude, s'il ne valait pas mieux pour eux ménager les susceptibilités du monde musulman plutôt que de renforcer Israël. La logique des Anglo-Saxons diffère apparemment de la logique des Arabes.* » Voilà ce qu'écrivait le colonel Sadate il y a une quinzaine d'années.

Sans doute n'a-t-il pas changé d'avis, mais il doit quand même considérer aujourd'hui que la « *logique* » des Américains s'est quelque peu rapprochée de celle des Arabes.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

PROCHE-ORIENT

Les Neuf ont donné le feu vert à l'ouverture d'un dialogue euro-arabe

(Suite de la première page.)

Les Neuf ajoutent qu'ils souhaitent que cette coopération s'exerce dans l'industrie, l'agriculture, l'énergie et les matières premières, les transports, les sciences et la technologie, la coopération financière et la formation des cadres. Cette liste n'étant pas limitative, ils proposent que le président des Neuf recueille les vues des pays arabes sur le caractère et la portée de la coopération envisagée. Ils suggèrent ensuite — tout en se déclarant très ouverts à toute autre proposition — de créer des commissions de travail spécialisées. Ultérieurement, lorsque la perspective d'un accord se dessinera, une conférence des ministres des affaires étrangères euro-arabes serait convoquée.

Au cours de la discussion — qui fut brève, le sujet ayant été largement débattu déjà en mars, — il a été envisagé que la France — qui présidera le conseil des Neuf à partir de juillet — soit associée dès maintenant aux démarches exploratoires allemandes. La Commission de Bruxelles y participera elle aussi. Les Pays-Bas et le Danemark n'ont fait aucun obstacle à ces démarches exploratoires, malgré l'embargo pétrolier qui les frappe. Les ministres sont convenus toutefois que, dans la phase ultérieure, aucun des partenaires européens ne devra faire l'objet d'un traitement discriminatoire de la part des Arabes. Les Neuf n'entendent pas se mêler du règlement du conflit du Proche-Orient, ni interférer dans les négociations de Genève ; ils sont disposés à avoir des conversations avec Israël, tout en soulignant qu'un parallélisme ne saurait être établi avec la coopération euro-arabe, puisque Israël a déjà passé des accords particuliers avec la Communauté.

Les Neuf ont ensuite brièvement reparlé des relations transatlantiques. Ils ont confirmé leur décision du 20 avril dernier de rejeter une institutionnalisation des consultations avec les Etats-Unis, tout en continuant, comme par le passé, à les consulter, de façon empirique, chaque fois que tous les intéressés seront d'accord pour le faire. Pour commencer, les Neuf appliqueront ce principe dans leur dialogue avec les Arabes, en consultant les Américains « *avant, pendant et après* ».

« *Je donne mon accord dans les limites ainsi tracées,* a déclaré M. Sauvagnargues, *mais je ne pourrai pas souscrire à une formule qui impliquerait une consultation obligatoire et préalable (...). Ne faisons rien qui affecte notre capacité autonome de décision, soit seuls, soit à neuf. Ne faisons pas trop de perfectionnisme dans nos consultations avec les autres, car cela risquerait de porter atteinte à l'amitié, sur un pied d'égalité, que nous avons avec les Etats-Unis.* »

La déclaration de principe Etats-Unis-Europe des Neuf, dont on a interminablement discuté l'an dernier, est donc enterrée. Cependant, la préparation d'une déclaration atlantique, qui devrait être publiée la semaine prochaine, à l'issue de la session ministérielle de l'OTAN, à Ottawa, continue. Les Neuf ont même examiné lundi à huis clos, en fin de séance, les difficultés qu'elle soulève encore, sans grand progrès semble-t-il. La principale difficulté viendrait toujours du fait que les Etats-Unis voudraient effacer la notion de « spécificité de la défense européenne » au sein de la défense atlantique, alors que la France entend au contraire la souligner.

Le cas du Portugal

Les Neuf ont également évoqué le désir du Canada de définir ses rapports avec la Communauté. Là aussi, une formule empirique sera recherchée, mais elle ne soulève aucun problème.

Les Neuf se sont penchés sur le cas du Portugal. Ils ont examiné notamment « *avec attention et sympathie* », a dit le porte-parole allemand, les efforts du Portugal « *pour une solution négociée débouchant sur l'autodétermination des territoires d'outre-mer* ». La possibilité d'un rapprochement dans l'avenir entre le Portugal et la Communauté européenne a été évoquée.

L'état des travaux de la conférence de Genève sur la coopération et la sécurité en Europe (C.S.C.E.) a été largement étudié. Les Neuf ont décidé de rédiger, à ce sujet, une note faisant le point de la situation. Plusieurs d'entre eux — notamment les Allemands — semblent craindre que M. Nixon, au cours de son voyage à Moscou, ne se montre disposé à faire des concessions unilatérales aux Soviétiques. La note européenne serait destinée à faire obstacle à une telle tentation. Il est vraisemblable que M. Genscher fera part, ce mardi, des préoccupations européennes sur ce point à M. Kissinger.

Au cours de cette première réunion de coopération politique depuis l'élection de M. Giscard d'Estaing, les interventions du successeur de M. Jobert étaient très attendues. Sur le fond, M. Sauvagnargues n'a pas sensiblement modifié, on l'a vu, les positions arrêtées par son prédécesseur. Il a cependant — selon le mot d'un Allemand — évité de poser certains problèmes. Ainsi le président de la Commission de Bruxelles, M. Ortoli, a-t-il été admis à la totalité des entretiens des Neuf, et non seulement — comme par le passé — à ceux qui sont strictement de la compétence communautaire.

Dans le même esprit, il est admis que, pour prendre contact avec les Arabes par exemple, la compétence du président du conseil de coopération politique des Neuf se confondra avec sa compétence de président du conseil des ministres de la Communauté. Jusqu'ici le gouvernement français, et lui seul, tenait beaucoup, parfois au prix de grandes difficultés matérielles, à distinguer entre le domaine communautaire — expressément régi par le traité de Rome — et tout le reste, qui est régi par des accords intergouvernementaux. Si le nouveau gouvernement français abandonne cette distinction, la porte sera ouverte à l'extension des règles communautaires à tous les domaines, en application de l'article 235 du traité de Rome. Les décisions en ce sens devraient cependant être prises à l'unanimité, ce qui en limite beaucoup la portée.

MAURICE DELARUE.

UN PASTEUR DE L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ENTRE DANS LE COMITÉ EXÉCUTIF DE L'O.L.P.

Parmi les nouveaux membres du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, élu dimanche 9 juin au Caire, figure M. Elia Khoury, personnalité indépendante de Cisjordanie (*le Monde* du 11 juin). Agé de cinquante-six ans, M. Elia Khoury est un pasteur de l'Eglise évangélique. Né en Cisjordanie, il a fait ses études à Londres et dans l'Etat américain du Colorado. Il a épousé la sœur de Kamal Nasser, l'un des trois dirigeants palestiniens assassinés à Beyrouth en avril 1973 par des commandos israéliens. Expulsé en 1968 par les autorités israéliennes, il s'est installé à Amman, où il est devenu pasteur de la communauté évangélique. — *(A.F.P.)*

APRÈS LA SIGNATURE OFFICIELLE D'UN ACCORD

L'Arabie Saoudite détient 60 % du capital de l'ARAMCO

New-York (A.F.P., Reuter). — **La participation du gouvernement saoudien dans le capital de l'ARAMCO est passé de 25 % à 60 %, avec effet rétroactif au 1er janvier 1974, à la suite d'un accord conclu entre les deux parties, indique un communiqué publié par l'ARAMCO.**

Cet accord qualifié d'« intérimaire », qui était attendu depuis le 18 mai dernier, ne comporte aucune indication sur le principe et le montant d'éventuelles indemnisation, mais précise que le gouvernement saoudien a la possibilité de revendre à l'ARAMCO « *n'importe quelle proportion de la part de production qui lui revient* ». Les négociations doivent reprendre en juillet, en vue de mettre au point les « *futures dispositions d'ensemble* » de cet accord.

L'ARAMCO, consortium qui regroupe les quatre grandes sociétés pétrolières américaines (Exxon, Standard Oil of California, Texaco et Mobil), produit 95 % du pétrole saoudien.

Rappelons qu'aux termes de l'accord de New-York, conclu en octobre 1972, les Etats du Golfe persique obtenaient 25 % du capital des compagnies exploitantes et que cette participation ne devait atteindre 51 % qu'en 1982.

La récupération par les Etats producteurs de la maîtrise de leurs richesses pétrolières continue donc à s'accélérer. Le Nigéria a ainsi porté, le 18 mai, à 55 % sa participation dans les filiales des cinq compagnies qui exploitent ses gisements (Gulf Oil, Mobil, Agip, Elf, Shell-B.P.) ; le Koweït, le 29 janvier, a signé un accord lui accordant 60 % du capital de la Kuwait Oil Co, filiale de Gulf Oil et de British Petroleum.

La conclusion d'accords avec les compagnies a ainsi pris le relais des prises de contrôle unilatérales, dont l'Iran avait, dès 1951, donné l'exemple, suivi par l'Algérie vingt ans après, puis par l'Irak et enfin par la Libye, qui contrôle à 51 %, depuis septembre 1973, la plupart des compagnies exploitantes et a intégralement nationalisé, en février 1974, trois autres compagnies américaines (Texaco, Standard Oil of California et Libyan American Oil Company), réunies désormais dans une société commune, Oum Jawabi.

L'AIDE DU KOWEÏT A LA SYRIE ET A L'ÉGYPTE

Le Koweït a effectué un virement bancaire de 25 millions de dollars au profit de la Syrie, portant ainsi à 100 millions de dollars l'aide accordée à ce pays au cours des deux derniers mois. Le Koweït a également versé 25 millions de dollars à l'Egypte, ce qui porte à 175 millions de dollars l'assistance financière koweïtienne au profit du Caire.

Ces deux versements constituent les dernières tranches de paiement d'une aide totale de 450 millions de dollars décidée en avril dernier par le Parlement koweïtien pour contribuer « à la bataille de libération arabe » et dont les bénéficiaires sont « les pays du champ de bataille » (Syrie, Egypte et Jordanie). — (A.F.P).

AUSTRALIE

LE CHEF DE LA GAUCHE DEVIENT VICE-PREMIER MINISTRE

(De notre correspondant.)

Canberra. — Réunis pour la première fois depuis les élections du 18 mai, les quatre-vingt-quinze membres travaillistes du Parlement fédéral ont nommé le docteur Cairns chef-adjoint du mouvement. M. Cairns devient ainsi automatiquement vice-premier ministre. Ministre du commerce extérieur dans le précédent cabinet, il est le plus influent et le plus controversé des hommes politiques de gauche.

La stratégie gouvernementale ne devrait pas être profondément modifiée. Cependant, si M. Barnard agissait en second discipliné de M. Whitlam, M. Cairns va sans doute se comporter comme le chef de la gauche du parti, et ne pas se priver de critiquer le premier ministre comme il vient déjà de le faire à l'annonce des mesures visant à réduire le taux d'inflation.

M. Cairns, ancien professeur d'histoire de l'économie à l'université de Melbourne, s'intéresse depuis longtemps aux questions internationales et aux affaires économiques. Il a été critiqué dans le passé pour avoir pris des positions sur des sujets n'ayant rien à voir avec ses responsabilités gouvernementales. Il a déclaré lundi qu'il espérait, grâce à ses fonctions de vice-premier ministre, avoir dans l'avenir une plus grande liberté de parole. — K. R.

LE CHAH D'IRAN EN VISITE EN FRANCE DU 24 AU 29 JUIN

La présidence de la République annonce que le chah et l'impératrice d'Iran feront une visite officielle en France du 24 au 29 juin. La date de ce voyage avait été fixée lors de l'escale faite à Téhéran en septembre 1973 par Georges Pompidou.

La dernière visite officielle à Paris du chah et de l'impératrice remonte à octobre 1961. Elle leur avait été rendue à Téhéran, en octobre 1963, par le général de Gaulle. Georges Pompidou était officiellement en Iran, en qualité de premier ministre, en mai 1968.

A Téhéran, M. Amir Abbas Hoveyda, premier ministre, a inauguré lundi 10 juin les nouveaux bâtiments du lycée franco-iranien Razi. Ces nouveaux bâtiments ont été construits sur un terrain de 20 000 mètres carrés mis à la disposition de la mission laïque française par le gouvernement iranien. Ils constituent une extension du lycée inauguré en 1966 par l'impératrice Farah.

DIPLOMATIE

AVANT L'ARRIVÉE DE M. NIXON A MOSCOU

M. Gromyko porte un jugement réservé sur les relations soviéto-américaines

De notre correspondant

Moscou. — A l'occasion de la campagne électorale pour le renouvellement du Soviet suprême, M. Andréi Gromyko a prononcé, lundi 10 juin à Minsk, un long discours de politique étrangère. Le point le plus nouveau de son discours concerne le prochain voyage de M. Nixon en U.R.S.S. et l'état des relations soviéto-américaines. L'importance de ce nouveau « sommet », a notamment dit M. Gromyko, « *ne doit pas être inférieure à celle des autres sommets. (...) Notre parti part du fait qu'il convient d'accorder un caractère de plus en plus stable à la coexistence pacifique avec les Etats-Unis. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que les événements suivent précisément ce cours.* »

Toutefois, M. Gromyko a porté un jugement assez réservé sur l'état actuel des relations soviéto-américaines. « *Il est certainement prématuré de dire que le tournant des Etats-Unis vers l'approfondissement des relations avec l'Union soviétique est définitif,* a-t-il dit. *On ne saurait exclure l'éventualité de sortes de louvoiements* (de la part des Etats-Unis), *car les adversaires de l'amélioration des rapports avec l'U.R.S.S. ne désarment pas aux Etats-Unis. (...) Quoi qu'il en soit, on peut dire avec assurance qu'il ne leur sera pas facile de faire aller à rebours le cours des événements.* »

C'est, à notre connaissance, la première fois depuis de nombreux mois que M. Gromyko se montre aussi prudent dans l'évaluation des rapports soviéto-américains. Qu'il manifeste une certaine désillusion à la veille de l'arrivée de M. Nixon à Moscou est également significatif de l'état d'esprit qui prévaut dans les milieux dirigeants de l'U.R.S.S., où, précisément, on ne s'attend pas que le prochain « sommet » Nixon-Brejnev soit aussi « *important* » que les précédents. Notons, d'autre part, que le passage du discours de M. Gromyko évoquant la possibilité de louvoiements de la part des Etats-Unis a disparu dans le long compte rendu de l'intervention du ministre publié par la *Pravda*.

M. Gromyko a réaffirmé la position traditionnelle de l'U.R.S.S. à propos du Proche-Orient. Faisant allusion aux accords de dégagement signés entre Israël d'une part, l'Egypte et la Syrie d'autre part, il a déclaré de nouveau qu'on ne pouvait pas se contenter de « *demi-mesures* » et que ce « *premier pas* » devait être suivi « *d'un véritable règlement du problème dans le cadre de la conférence de Genève* ».

Les relations avec M. Giscard d'Estaing

A propos de la Chine, le ministre a fait remarquer que « *peu de choses ont changé dans son orientation hostile à notre pays, sinon qu'elle est devenue encore plus antisoviétique et antisocialiste (...) L'Union soviétique tiendra tête demain, comme elle le fait aujourd'hui, aux activités hostiles de Pékin* », a ajouté M. Gromyko.

Le ministre, en revanche, s'est félicité des dispositions de M. Giscard d'Estaing à l'égard de l'Union soviétique. « *C'est avec la France que nous avons acquis la plus grande expérience de coopération dans les conditions les meilleures,* a-t-il fait remarquer. *Il y a des raisons de penser qu'avec l'entrée en fonctions du nouveau président de la République française, M. Giscard d'Estaing, les rapports soviéto-français se poursuivront sur la voie de la coopération au profit des deux pays et, ce qui est tout aussi important, dans les intérêts du renforcement de la paix en Europe et en marge de celle-ci. Nous, l'Union soviétique, nous le voulons fermement.* »

Vendredi prochain, au théâtre du Bolchoï à Moscou, M. Brejnev doit prononcer le discours de clôture de la campagne électorale.

JACQUES AMALRIC.

ASIE

Indochine

Le G.R.P. pose des conditions à la reprise des négociations de La Celle-Saint-Cloud

Le porte-parole du gouvernement révolutionnaire provisoire du Vietnam du Sud à Paris a donné lecture, le lundi 10 juin, d'une déclaration du ministère des affaires étrangères du G.R.P. annonçant que celui-ci était prêt à reprendre les conversations de La Celle-Saint-Cloud — interrompues le 16 avril — à condition notamment qu'une réponse « positive » soit donnée par le gouvernement de Saigon à ses propositions en six points du 22 mars.

La déclaration du G.R.P. fait état du rétablissement par l'administration de Saigon des privilèges et immunités des délégués du Vietnam du Nord et du G.R.P. au sein des organismes militaires mixtes, et indique que ces délégués peuvent désormais reprendre leur place au sein des commissions bipartites et quadripartites. Le G.R.P. « *veut ainsi donner aux Etats-Unis et au gouvernement Nguyen Van Thieu la possibilité d'adopter une attitude sérieuse dans les négociations en cours* » et dans l'application de l'accord de Paris.

● AU VIETNAM DU SUD, une bataille de blindés a eu lieu, lundi, dans la région de Ben-Cat, à une quarantaine de kilomètres au nord de Saigon. Le commandement militaire de Saigon indique d'autre-part que les combats qui se sont déroulés au Vietnam depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu (le 28 janvier 1973) ont fait 351 454 morts et blessés dans les deux camps.

A Kien-Thanh, près de la frontière cambodgienne, trois bonzes d'origine khmère ont été tués et treize autres blessés. Trois cents religieux protestaient contre le fait que certains d'entre eux étaient appelés sous les drapeaux.

● A PARIS, le vénérable Tien Chau, président de l'Association des bouddhistes vietnamiens d'outre-mer, a envoyé « *aux membres du Congrès des Etats-Unis* » une lettre ouverte leur demandant « *de ne voter aucune aide au gouvernement de la République du Vietnam (Saigon), tant que celui-ci n'aura pas renoncé à la guerre.* »

Egalement à Paris s'est tenu le 8 juin le sixième colloque des associations européennes d'aide médicale à l'Indochine. Les participants ont notamment décidé de « *poursuivre plus que jamais leur soutien matériel et de continuer leur campagne de solidarité avec les services de santé des peuples d'Indochine* ». Le colloque a été ouvert par le professeur André Roussel, président de l'Association médicale franco-vietnamienne (4, rue du Foin, 75003 Paris, C.C.P. 40-70 Paris).

● A MOGADISCIO, où se tient la conférence de l'O.U.A., Mme Nguyen Thi Binh, ministre des affaires étrangères du G.R.P., et son homologue malgache, M. Didier Ratsiraka, ont signé lundi un accord établissant des relations diplomatiques entre le gouvernement révolutionnaire provisoire du Vietnam du Sud et la République malgache.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● L'ANCIEN PRESIDENT EURICO GASPAR DUTRA est décédé mardi 11 juin, à Rio-de-Janeiro, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. M. Dutra, qui avait été président de la République de 1946 à 1951, avait, au cours de son mandat, déclaré illégal le parti communiste brésilien et rompu les relations avec l'Union soviétique en 1948. — *(A.F.P.)*

Espagne

● NEUF MILITANTS DE L'ETA détenus à la prison de Bilbao ont arrêté le lundi 10 juin une grève de la faim qui durait depuis vingt jours. Ils protestaient contre une sanction infligée à l'un de leurs compagnons de détention. — *(A.F.P.)*

● HUIT MEMBRES d'un commando de lutte antimarxiste lié au groupe des guérilleros du Christ-Roi ont été accusés le lundi 10 juin d'être les auteurs de l'attaque contre une galerie d'art madrilène le 5 novembre 1971. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● LA PROCHAINE REUNION DE L'INTERNATIONALE SOCIALISTE se tiendra les 29 et 30 juin à Chequers, résidence de campagne du premier ministre britannique. Les principaux sujets inscrits à l'ordre du jour seront le Proche-Orient, le Chili, le Portugal et les problèmes posés par les sociétés multinationales. — *(Reuter.)*

Guatemala

● LE GOUVERNEMENT A DECRETE UN DEUIL OFFICIEL de trois jours en hommage à Miguel Angel Asturias, prix Nobel de littérature, décédé dimanche dernier à Madrid. Le Congrès a exprimé le vœu que la dépouille du grand écrivain soit rapatriée au Guatemala. Miguel Angel Asturias avait souhaité être inhumé à Paris au Père-Lachaise. — *(A.F.P.)*

Inde

● DIX PERSONNES AU MOINS ONT ETE TUEES et plus d'une centaine blessées, le lundi 10 juin, au cours d'affrontements entre étudiants et policiers dans différentes régions de l'Assam, dans l'est de l'Inde. Les autorités ont décrété le couvre-feu pour une durée indéterminée dans deux villes où la police a ouvert le feu sur les étudiants. L'armée est en état d'alerte dans tout l'Etat. — *(A.F.P.)*

Italie

● UN JEUNE MILITANT GAUCHISTE a été tué à coups de couteau, dans la nuit du 8 au 9 juin, à Canucia-di-Cortona, près d'Arezzo, en Toscane. Il s'agit de Donello Gorca, vingt-trois ans, membre du parti communiste marxiste-léniniste, groupe extra-parlementaire. Le cadavre du jeune homme a été découvert dans une rue par une patrouille de carabiniers. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● LES DESORDRES QUI ONT EU LIEU DIMANCHE 9 JUIN à la mine d'or Harmony, dans l'Etat libre d'Orange (*le Monde* du 11 juin) ont, selon le porte-parole de la police sud-africaine, fait trois morts et sept blessés parmi les mineurs noirs et sept blessés parmi les policiers. — *(A.F.P.)*

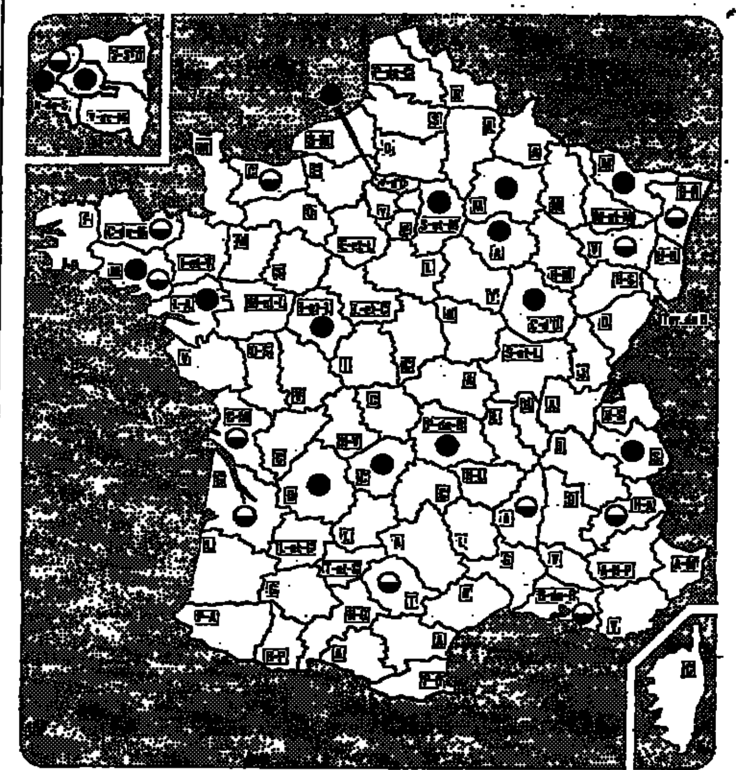
Suisse

● SIX JEUNES FRANÇAIS, qui avaient été arrêtés le samedi 3 juin à la suite d'une manifestation contre la présence d'un représentant de la junte chilienne à la Conférence internationale du travail à Genève, ont été relâchés lundi et refoulés à la frontière française. — *(Corresp.)*

POLITIQUE

LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES MINISTRES ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT

1. GOUVERNEMENT MESSMER III — 2. GOUVERNEMENT CHIRAC



● Ministre ◒ Secrétaire d'État — ■ Ministre ◩ Secrétaire d'État } non parlementaires

Les deux cartes ci-dessus font apparaître l'implantation géographique des ministres et secrétaires d'Etat. Pour le dernier gouvernement Messmer, ne figurent que les personnalités qui possédaient un mandat parlementaire (seuls MM. Jobert et Jean-François Deniau n'en avaient pas).

Pour le gouvernement Chirac, nous avons distingué trois personnalités ne détenant pas de mandat parlementaire, mais ayant un engagement politique : M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, maire républicain indépendant de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) ; Mme Dorlhac, secrétaire fédérale des républicains indépendants du Gard, et Mme Lesur, secrétaire générale adjointe du Centre démocrate, ancienne candidate de ce parti aux élections législatives dans les Hauts-de-Seine.

Les membres du gouvernement Chirac originaires de la fonction publique ou du secteur privé qui n'ont pas d'implantation locale particulière ne sont pas mentionnés sur cette carte.

Cinquante et un suppléants d'anciens ministres ou de ministres siègent à l'Assemblée nationale

Le gouvernement de M. Jacques Chirac est le troisième depuis les élections législatives des 4 et 11 mars 1973, après lesquelles M. Pierre Messmer avait constitué son deuxième cabinet (5 avril 1973-27 février 1974), puis son troisième (1er mars-27 mai 1974). On compte vingt-sept anciens députés qui avaient appartenu à ces deux équipes et ne figurent pas dans le gouvernement actuel. Outre M. Valéry Giscard d'Estaing, ancien ministre de l'économie et des finances, ancien député républicain indépendant de la 2e circonscription du Puy-de-Dôme, il s'agit des personnalités suivantes qui ont appartenu soit au deuxième et au troisième cabinet Messmer (1), soit au deuxième seulement (2) :

M. AYMAR ACHILLE-FOULD (1), ancien secrétaire d'Etat aux armées, puis aux transports, ancien député C.D.P. de la 5e circonscription de la Gironde.

M. PIERRE BILLECOCQ (2), ancien secrétaire d'Etat aux transports, ancien député U.D.R. de la 3e circonscription du Nord.

M. JEAN CHARBONN.. (2), ancien ministre du développement industriel et scientifique, ancien député U.D.R. de la 2e circonscription de la Corrèze.

M. JOSEPH COMITI (1), ancien ministre chargé des relations avec le Parlement, ancien secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, ancien député U.D.R. de la 1re circonscription des Bouches-du-Rhône.

MLLE MARIE-MADELEINE DIENESCH (1), ancien secrétaire d'Etat à la santé publique et à la sécurité sociale, ancien député appartenance U.D.R. de la 3e circonscription des Côtes-du-Nord.

M. PAUL DIJOUD (1), ancien secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, puis à l'environnement, ancien député républicain indépendant de la 2e circonscription des Hautes-Alpes.

M. JOSEPH FONTANET (1), ancien ministre de l'éducation nationale, ancien député C.D.P. de la 2e circonscription de la Savoie.

M. HUBERT GERMAIN (1), ancien ministre des postes et télécommunications, puis des relations avec le Parlement, ancien député U.D.R. de la 14e circonscription de Paris.

M. GEORGES GORSE (1), ancien ministre du travail, de l'emploi et de la population, ancien député U.D.R. de la 10e circonscription des Hauts-de-Seine.

M. YVES GUENA (1), ancien ministre des transports, puis de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, ancien député U.D.R. de la 1re circonscription de la Dordogne.

M. OLIVIER GUICHARD (1), ancien ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme, puis ministre d'Etat chargé de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des transports, ancien député U.D.R. de la 7e circonscription de la Loire-Atlantique.

M. JEAN-PHILIPPE LECAT (1), ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, puis ministre de l'information, ancien député U.D.R. de la 3e circonscription de la Côte-d'Or.

M. JACQUES LIMOUZY (1), ancien secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, ancien député U.D.R. de la 2e circonscription du Tarn.

M. JEAN DE LIPKOWSKI (1), ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, ancien député U.D.R. de la 5e circonscription de la Charente-Maritime.

M. JEAN-PHILIPPE MALAUD (2), ancien ministre de l'information, puis de la fonction publique, ancien député républicain indépendant de la 1re circonscription de la Saône-et-Loire.

M. RAYMOND MARCELLIN (1), ancien ministre de l'intérieur, puis de l'agriculture, ancien député républicain indépendant de la 1re circonscription du Morbihan.

M. PIERRE MESSMER, ancien premier ministre, ancien député U.D.R. de la 8e circonscription de la Moselle.

M. AIME PAQUET (2), ancien secrétaire d'Etat au tourisme, ancien député républicain indépendant de la 1re circonscription de l'Isère.

M. ALAIN PEYREFITTE (1), ancien ministre des réformes administratives, puis des affaires culturelles et de l'environnement, ancien député U.D.R. de la 4e circonscription de Seine-et-Marne.

Mme SUZANNE PLOUX (2), ancien secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, ancien député U.D.R. de la 6e circonscription du Finistère.

M. ROBERT POUJADE (2), ancien ministre de la protection de la nature et de l'environnement, ancien député U.D.R. de la 1re circonscription de la Côte-d'Or.

M. JEAN ROYER (1), ancien ministre du commerce et de l'artisanat, puis des postes et télécommunications, ancien député non-inscrit de la première circonscription d'Indre-et-Loire.

M. BERNARD STASI (2), ancien ministre des départements et territoires d'outre-mer, ancien député C.D.P. de la quatrième circonscription de la Marne.

M. JEAN TAITTINGER (1), ancien garde des sceaux, puis ministre d'Etat garde des sceaux, ancien député U.D.R. de la première circonscription de la Marne.

M. HENRI TORRE (1), ancien secrétaire d'Etat au développement industriel et scientifique, puis au budget, ancien député U.D.R. de la deuxième circonscription de l'Ardèche.

M. PIERRE VERTADIER (2), ancien secrétaire d'Etat à l'intérieur, ancien député U.D.R. de la première circonscription de la Vienne.

Vingt-quatre anciens députés siégeant dans le gouvernement de M. Chirac, le nombre des sièges de l'Assemblée nationale actuellement occupés par des suppléants de membres ou d'anciens membres du gouvernement s'élève à cinquante et un.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Si nous ne conduisions pas le changement d'autres le feraient dans le désordre et la coercition

déclare le président de la République

M. Giscard d'Estaing a commenté, lundi 10 juin, devant le conseil des ministres la composition du gouvernement, après la nomination des vingt et un secrétaires d'Etat. Le président de la République a souligné que le cabinet comprenait trois catégories de membres : les ministres; les secrétaires d'Etat, qui sont chefs d'administration, et les secrétaires d'Etat, qui relèvent et dépendent exclusivement du ministre auprès duquel ils sont placés.

Les secrétaires d'Etat, a-t-il fait observer, ont tous reçu une mission précise. Leur nombre aurait pu être moins important, mais, dans ce cas, certaines missions n'auraient pas été remplies, en particulier celle concernant les travailleurs immigrés, la condition pénitentiaire et l'action sociale.

Selon M. Michel Poniatowski, qui rendait compte des travaux du conseil, le chef de l'Etat a rappelé les tâches assignées au gouvernement. Tout d'abord, a-t-il déclaré, le gouvernement exerce ses fonctions dans le cadre des institutions de la Ve République. A cet égard, M. Giscard d'Estaing a noté que, plus qu'aucun autre, il était qualifié pour parler de ces institutions, car, a-t-il dit, « *si je n'avais pas été là, elles auraient été balayées...* »

Le président de la République a précisé ensuite que le gouvernement est libéral, non pas au sens économique du mot, mais au sens politique. Nous faisons confiance, dans tous les domaines, aux Français, a-t-il ajouté, dans la mesure où toute action de contrainte doit être évitée.

En outre, a poursuivi M. Giscard d'Estaing, ce gouvernement est libéral parce qu'il veut le changement : « *Notre pays veut ce changement et le fera de toute manière, c'est-à-dire qu'il faut nous adapter aux exigences de notre temps. Si nous ne le faisions pas, d'autres le feraient dans le désordre et la coercition.* »

« *Enfin*, a-t-il conclu, *c'est ce gouvernement qui aura à exercer ses fonctions dans des temps difficiles, tant sur le plan international que pendant la période de redressement monétaire et financier, et cette difficulté dans ce dernier domaine s'exprimera par un effort d'économies. Gouverner, ce n'est pas dépenser : c'est mieux gérer, c'est inventer et c'est créer. Le prochain budget procédera dans cet esprit d'efficacité : il n'y a pas besoin d'un grand talent pour la dépense, mais il en faut pour utiliser au mieux les moyens existants.* »

Douze nouveaux parlementaires

A la suite de la nomination de vingt et un secrétaires d'Etat, dont dix députés et deux sénateurs, douze suppléants vont devenir parlementaires.

Nous en donnons ci-dessous la liste, en indiquant la circonscription ou le département qu'ils représenteront à l'Assemblée nationale ou au Sénat :

Dix députés

M. EUGENE AUTHIER (Eure, 4e circonscription) remplacera M. René Tomasini, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé des relations avec le Parlement. Né le 16 décembre 1909 à Rougemont (Doubs), il est suppléant de M. Tomasini depuis 1958. Rentier, il a été membre de la CODER de Haute-Normandie depuis 1964, alors qu'il était exploitant viticole.

M. JEAN CHABROL (Allier, 4e circ.) remplacera M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de l'environnement. Né en 1924 à Vichy, où il est médecin, M. Chabrol est suppléant de M. Péronnet depuis 1973.

Mlle ALIETTE CREPIN (Aisne, 5e circ.) remplacera M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement. Sans profession, elle est maire de Vic-sur-Aisne depuis 1968 et suppléante de M. Rossi depuis 1973. Elle est âgée de quarante-quatre ans.

M. ROGER FOURNEYRON (Haute-Loire, 1re circ.) remplacera M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé du logement. Né le 19 janvier 1921 au Puy (Haute-Loire) où il a fait toutes ses études, M. Fourneyron est responsable et animateur de centres de rééducation pour jeunes. Conseiller municipal du Puy de 1953 à 1971, il est suppléant de M. Barrot depuis 1967.

M. RAOUL HONNET (Aube, 3e circ.) remplacera M. Paul Granet, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la formation professionnelle. Né à Villeneuve-au-Chemin (Aube), âgé de cinquante ans, M. Honnet est secrétaire général adjoint du Centre Démocratie et Progrès (C.D.P.) et directeur du bulletin hebdomadaire *Faits et causes*.

M. MARC MASSON (Yonne, 1re circ.) remplacera M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités. Avocat, ancien bâtonnier du barreau d'Auxerre, M. Masson, qui est âgé de cinquante ans, est conseiller municipal de cette ville depuis 1971, et conseiller général de Bléneau (Yonne) depuis 1973. Il est suppléant de M. Soisson depuis 1973.

M. SERGE MATHIEU (Rhône, 10e circ.) remplacera M. Gérard Ducray, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé du tourisme. Né le 10 février 1936, à Crest (Drôme), il est, depuis 1971, maire de Corcelles-en-Beaujolais (Rhône) où il exerce la profession de technicien viticole. Il est suppléant de M. Ducray depuis 1973.

M. JEAN RIQUIN (Yvelines, 5e circ.) remplacera M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères. Médecin à Saint-Cyr-l'Ecole, après avoir été médecin militaire jusqu'en 1963, il avait tenté, sans succès, de ravir la mairie de cette ville à la tête de la liste « Saint-Cyr union locale ». M. Riquin est âgé de quarante-huit ans.

M. JEAN-CLAUDE ROHEL (Finistère, 4e circ.) remplacera M. Pierre Lelong, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications. Agé de trente-quatre ans, il est professeur d'enseignement libre. Il a précisé qu'il démissionnerait dès que M. Lelong voudrait reprendre son siège, et n'a pas encore décidé du groupe auquel il s'inscrirait à l'Assemblée nationale.

M. ROBERT VALBRUN (Nord, 1re circ.) remplacera M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat au commerce extérieur. Commerçant à Lille, âgé de soixante-trois ans, il est conseiller général du canton de Lille-Centre depuis 1970 et compte parmi les animateurs de la fédération U.D.R. du Nord.

Deux sénateurs

M. EUGENE BONNET (Haute-Garonne) remplacera M. Marcel Cavaillé, serétaire d'Etat aux transports. Né à Lapasset (Algérie) le 20 avril 1922, il est conseiller municipal de Balma (Haute-Garonne) depuis 1965 et maire de cette ville depuis 1971. Fonctionnaire du ministère des armées, il s'est toujours situé dans la majorité présidentielle.

M. HENRI COLLETTE (Pas-de-Calais) remplacera M. Roger Poudonson, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique. Notaire à Liques (Pas-de-Calais), M. Collette a été député U.D.R. de la sixième circonscription de ce département de 1958 à 1967 et de 1968 à mars 1973, époque à laquelle il a été battu par M. Le Sénéchal. M. Collette est né à Ardres (Pas-de-Calais) le 30 mai 1922.

La réforme du système des suppléants de membres du gouvernement ne s'appliquerait pas pendant la présente législature

M. Valéry Giscard d'Estaing, durant sa campagne électorale, avait annoncé son intention de modifier les règles constitutionnelles relatives à la suppléance des membres du Parlement devenus ministres ou secrétaires d'Etat. Il avait précisé dans son message au Parlement, après son accession à l'Elysée, qu'un projet dans ce but serait élaboré. Le conseil des ministres du 10 juin l'a adopté. Ce projet, qui permettra aux membres du gouvernement qui quittent leurs fonctions ministérielles de retrouver leur siège de parlementaires au bout de six mois, ne serait pas applicable au cours de la présente législature (élue en mars 1973). Cette disposition nouvelle, si elle devait s'appliquer en cours de la législature, apporterait en effet un élément qui n'avait pas été pris en considération au moment de l'élection des députés ni par les personnes acceptant de devenir suppléants ni par le corps électoral. Toutefois, un élément de complication intervient avec le mode de désignation des sénateurs, dont le mandat est de neuf ans. En tenir compte également retarderait donc encore la mise en place de cette réforme.

Le président de la République, en indiquant que ce projet serait soumis à la procédure de révision de la Constitution par la voie parlementaire, a déclaré que celle-ci ne devait pas être considérée comme un acte exceptionnel. Il a précisé :

« C'est une procédure à laquelle on pourra recourir désormais dans des conditions normales et il y aura deux autres textes qui pourraient nécessiter une telle convocation : le texte comportant l'élargissement des attributions du Conseil constitutionnel et le texte modifiant les conditions de présentation des candidatures à la présidence de la République. »

Le projet qui a été adopté porte réforme de l'article 25 de la Constitution relatif à la suppléance des membres du Parlement occupant des fonctions ministérielles. Le projet qui va être incessamment déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale devra, pour être définitif, être voté par l'Assemblée nationale et par le Sénat en termes identiques, puis soumis aux deux Chambres réunies en congrès à Versailles. Le congrès doit adopter le texte à la majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés (procédure de révision organisée par l'article 89 de la Constitution).

M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a déclaré, à l'issue du conseil des ministres, que le projet prévoyait que lorsqu'un ministre ou un secrétaire d'Etat quitterait ses fonctions, il reprendrait sa place à l'Assemblée nationale ou au Sénat dans un délai de six mois.

Cette réforme si elle est adoptée imposera l'adaptation corrélative d'articles du code électoral et de la loi organique du 17 novembre 1958 prise en application de l'article 23 de la Constitution. Ces dernières révisions seront effectuées par la procédure législative normale et par la procédure spéciale prévue pour les lois organiques (article 46 de la Constitution).

Le deuxième alinéa de l'article 25 de la Constitution est ainsi rédigé :

Une loi organique fixe « *les conditions dans lesquelles sont élues les personnes appelées à assurer, en cas de vacance du siège, le remplacement des députés ou des sénateurs jusqu'au renouvellement général ou partiel de l'Assemblée à laquelle ils appartenaient* ».

M. Poniatowski a précisé que la réforme relative à la suppléance ne s'appliquerait qu'aux fonctions ministérielles et qu'en revanche les dispositions existantes dans les autres cas ne seraient pas modifiées : le suppléant continuera donc d'occuper le siège d'un parlementaire en cas de décès de celui-ci ou lorsque ce dernier acceptera une mission temporaire de plus de six mois confiée par le gouvernement.

Cinq ministres ou secrétaires d'État pourront-ils rester présidents des conseils régionaux ?

Sur les trente-six membres du gouvernement de M. Jacques Chirac, cinq ministres ou secrétaires d'Etat étaient, au moment de leur nomination, présidents d'un conseil régional. M. Jean Lecanuet (réf.), garde des sceaux, ministre de la justice, présidait l'assemblée de la Haute-Normandie ; M. Michel d'Ornano (rép. ind.), ministre de l'industrie, celle de Basse-Normandie ; M. Vincent Ansquer (U.D.R.), ministre du commerce et de l'artisanat, celle des Pays de la Loire ; M. André Bord (U.D.R.), secrétaire d'Etat aux anciens combattants, celle d'Alsace ; enfin, M. Paul Granet (app. U.D.R.), secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, celle de Champagne-Ardenne.

Toutes ces personnalités siégeaient à l'assemblée régionale en tant que parlementaires en vertu de l'article 5, paragraphe premier, de la loi du 5 juillet 1972 : sauf M. André Bord, qui avait été élu au conseil régional d'Alsace par le conseil général du Bas-Rhin qu'il préside : cela en vertu de l'article 5, paragraphe 2, de la même loi.

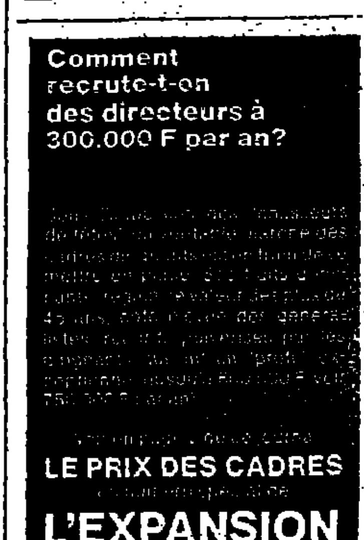
Devenant ministres ou secrétaires d'Etat et n'étant donc plus, au bout du délai réglementaire d'un mois après leur nomination, parlementaires, les cinq présidents, sauf M. André Bord, perdent de ce fait leur place au conseil régional. La situation est comparable pour les autres parlementaires membres, à ce titre, des conseils régionaux et qui ont été nommés ministres ou secrétaires d'Etat. La question en droit ne se pose pas pour les membres du gouvernement qui avaient été élus aux assemblées régionales au titre de représentants d'un conseil régional, d'une commune ou d'une communauté urbaine. Ainsi, M. Jacques Chirac siège à l'assemblée du Limousin en tant que représentant du conseil régional de la Corrèze.

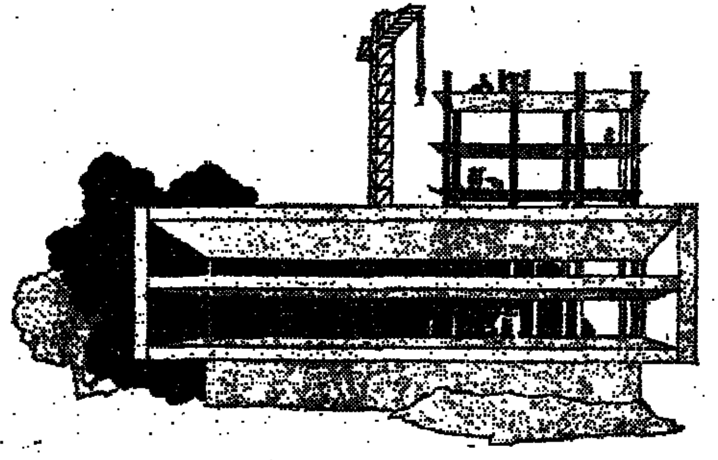
Si les parlementaires nommés membres du gouvernement ne souhaitent pas retrouver leur siège au conseil régional (en se faisant élire par exemple par un conseil général, par une communauté urbaine ou par une commune), c'est leur suppléant à l'Assemblée nationale ou au Sénat qui les remplacera dans les assemblées régionales.

Que vont faire les cinq ministres présidents ?

- *M. Lecanuet* est très désireux de continuer à siéger, et à présider, en Haute-Normandie. La ville de Rouen, dont il est maire, avait deux représentants au conseil régional. M. Lecanuet demanderait à l'un de ces représentants de lui céder sa place. Un problème juridique n'est toutefois pas encore réglé : faudra-t-il que le conseil régional vote à nouveau pour élire un président ou bien M. Lecanuet gardera-t-il automatiquement la fonction de président ?
- *M. Michel d'Ornano*, qui a toujours été hostile au cumul des mandats, ne cherchera probablement pas à demeurer membre du conseil régional de Basse-Normandie.
- *M. Vincent Ansquer* n'a pas encore pris de décision.
- *M. André Bord* a fait savoir qu'il souhaitait conserver son actuelle fonction de président du conseil régional d'Alsace, qui d'ailleurs ne peut être remise en cause juridiquement.
- *M. Paul Granet*, en revanche, abandonnera la présidence du conseil de Champagne-Ardenne. Etant conseiller général de l'Aube, il aurait pu demander à l'un de ses amis de cette assemblée de démissionner pour lui laisser sa place. Mais il estime que le département de l'Aube est déjà bien représenté au gouvernement avec un ministre (M. Robert Galley, à l'équipement) et lui-même comme secrétaire d'Etat. Dans la région Champagne-Ardenne, le poids de l'Aube aurait peut-être été excessif. M. Granet est, en outre, hostile au cumul des mandats. Il semble que ce soit M. Jacques Sourdille, député U.D.R. des Ardennes, qui a le plus de chances de lui succéder.









POLITIQUE

La formation du gouvernement Chirac

LA CONDITION PÉNITENTIAIRE

Sans le soutien de l'opinion publique

La nomination d'un secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire est bien la preuve que l'agitation paie. Qu'elle ait été le fait des prisonniers qui se révoltent ou des autres qui les soutiennent en dehors des prisons : anciens détenus (le comité d'action des prisonniers) ou bien bonnes volontés diverses qui s'efforcent de dépasser le plaisir égoïste de faire le bien, quoi qu'en pensent les bénéficiaires : association pour la défense des droits des détenus, groupe multiprofessionnel de Lyon et de Paris.

La tâche est immense. Elle n'aura pas plus demain qu'elle ne l'avait hier *le soutien de l'opinion publique.* Auprès de celle-ci, le dossier est mauvais ; à la limite, implaidable. Toute réflexion sur la condition pénitentiaire, toute suggestion qui tende à la rendre moins pénible sont interprétées comme une prime à la délinquance, un encouragement à s'y engager. Dans *tous les milieux et* jusque chez ceux qui ont mission de défendre.

La création, *aujourd'hui*, d'un tel secrétariat d'Etat est un événement de première importance. Elle implique la reconnaissance que le problème pénitentiaire n'existe pas seulement lorsqu'on parles des prisons : soit que des émeutes s'y produisent ; soit que des détenus s'y suicident ; soit, hélas ! que des prises d'otages meurtrières y soient commises. Soit encore que les surveillants se plaignent, plus discrètement, de leurs conditions de travail ou de l'absence de formation professionnelle, pourtant si nécessaire lorsqu'il s'agit d'exercer un métier dont les difficultés sont énormes.

C'est en cela que l'appellation « secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire » est heureuse, et que Mme Dorlhac, son premier titulaire, a tort, comme elle l'a fait à la télévision dimanche, de le résumer en « secrétariat d'Etat aux prisons ». La condition pénitentiaire, c'est, indubitablement, les détenus *et* les surveillants, la détention *et* la libération. Elle l'a d'ailleurs observé.

« Le surveillant est, comme le détenu, une victime du système. » « La prison commence quand on sort. » Ces expressions, pour rebattues qu'elles soient, contiennent des vérités essentielles, en dehors desquelles nulle solution n'est possible. Car le métier de surveillant est de ceux que l'on cache. Si ceux que l'on garde sont méprisés, pourquoi respecterait-on leurs gardiens ? L'état d'ancien détenu, n'en parlons pas.

La répartition des compétences

Sortir de prison revient à affronter sans défense la vie quotidienne : guère d'argent pour attendre la découverte d'un métier (les salaires au dedans sont le plus souvent misérables), guère de formation pour obtenir une activité autre que celle de manœuvre ou d'employé intérimaire Sans oublier la nécessité de présenter un extrait de casier judiciaire, obstacle premier à toute possibilité de *« réinsertion sociale »* puisqu'il *effraie* l'employeur éventuel. Il n'y a pas lieu, d'ailleurs, de s'en étonner, l'Etat lui-même — et les collectivités publiques — donnant l'exemple de la méfiance. Ne faut-il pas un casier judiciaire vierge pour être son employé, y compris comme modeste collaborateur des services de la voirie ?

Secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire, Mme Dorlhac sera-t-elle plus généralement chargée de tout ce qui touche au renfermement ? L'éducation surveillée sera-t-elle également rattachée à ce nouveau département, comme cela paraîtrait logique ? M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, l'a confirmé lors de sa conférence de presse du lundi 10 juin. Puisque tel est le cas, cela permettra d'introduire une certaine unité de la politique répressive qui a plus ou moins fait défaut jusqu'à présent. Il est vrai que si l'on voulait que celle-ci fût complète, il faudrait y joindre la direction des affaires criminelles et des grâces, et ainsi éviter les risques de disparités d'action politique. On verrait alors ressurgir l'idée, périodiquement mentionnée, d'une grande « *direction de l'action publique* ». L'importance politique qu'aurait son titulaire la rend, en fait improbable.

PHILIPPE BOUCHER.

M. MAZEAUD A LA JEUNESSE ET AUX SPORTS

Au pied de la paroi

« Je vais pouvoir poursuivre ma tâche dans le domaine du sport, notamment en déposant le plus rapidement possible une loi sur le développement du sport », a déclaré M. Pierre Mazeaud, reconduit dans ses fonctions de secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports. En bon alpiniste qu'il est, M. Mazeaud s'est, en effet, jusqu'à présent gardé d'affronter les grandes difficultés avant d'avoir rassemblé soigneusement tout le matériel nécessaire. Secrétaire d'Etat depuis avril 1973, le temps lui aura manqué pour le développement des grands projets qui font l'actif d'un bilan ministériel.

Il a déjà amorcé une remise en ordre de certaines fédérations sportives, notamment celle du ski, toujours convalescente. Soucieux de définir le statut de l'athlète de haut niveau, il a mis en place un système de sport-études et cherché à donner vie aux centres d'animation sportive (CAS) créés par son prédécesseur.

Sa loi sur le développement du sport, qui devrait réunir les principales options de la politique sportives du pays, portera sur la réforme des études dans l'enseignement de l'éducation physique, le sport de haute compétition, le sport dans l'entreprise, les sports de loisir. Son mérite principal serait de prévoir l'avenir bien au-delà des prochains Jeux olympiques (1976), préparés toutefois avec ardeur depuis un an.

Il est caractéristique que M. Mazeaud n'ait soufflé mot, dans ses premières déclarations après sa nouvelle nomination, des questions de jeunesse. Son action en ce domaine a été en effet des plus réduites, et l'intérêt qu'il y porte est à la mesure de son activité. La reconduction du secrétaire d'Etat doit donc être interprétée plutôt dans l'optique d'un dosage politique au sein du gouvernement.

UN SECRÉTARIAT D'ÉTAT A L'EDUCATION PRÉSCOLAIRE

Présage de réforme ou ouvrage de dame ?

Ce n'est pas la première fois qu'un secrétariat d'Etat est créé pour l'enseignement préscolaire, ni la première fois que le poste est confié à une femme : Mme Suzanne Ploux, député (U.D.R.) du Finistère, a assuré cette fonction d'avril 1973 à mars 1974 ; elle avait aussi la charge de l'enfance inadaptée et de l'action sociale en faveur des personnels de l'éducation nationale.

L'enseignement préscolaire mérite une attention particulière. Aucun pédagogue ne conteste l'importance des premières années dans le développement intellectuel, et l'aide que peut apporter l'école maternelle, certains allant même jusqu'à considérer que *« tout se joue avant six ans »*.

La demande des familles pour l'école maternelle n'a fait que croître au cours des dernières années, les effectifs dépassant régulièrement les prévisions. Depuis 1958-1959, ils ont pratiquement doublé, passant de 1 100 000 à 2 044 000 (en 1972-1973), dans les écoles publiques.

Un thème politique

Aussi la « maternelle » a fini par être reconnue comme un thème politique lié à celui de la lutte contre « l'inégalité des chances ». Dans son discours de Provins, avant les élections législatives de 1973, M. Messmer avait promis que tous les enfants de deux à six ans pourraient être accueillis à l'école maternelle en 1978 : la création d'un secrétariat d'Etat était la suite logique de ce « programme ». Avant le premier tour de l'élection présidentielle, M. Giscard d'Estaing s'est prononcé en faveur de la création de « maisons du premier âge » réunissant crèches, jardins d'enfants et écoles maternelles, reprenant ainsi une idée qui figurait déjà dans le programme du parti socialiste et le programme commun.

Quelle que soit l'importance de l'école maternelle on peut se demander toutefois si elle justifie la création d'un secrétariat d'Etat particulier : celle-ci n'a de sens que si le gouvernement veut entreprendre une large réforme de l'éducation préscolaire, comme celle que prônait M. Giscard d'Estaing lorsqu'il n'était que candidat.

Le fait de nommer une femme et une personnalité politique de second rang à un poste qui risque d'être secondaire a un aspect « maternaliste ». Celui-ci était particulièrement net dans le cas de Mme Ploux, chargée des « bonnes œuvres » de l'éducation nationale. On peut se demander si ce choix ne résulte pas d'une conception conservatrice : l'école maternelle est considérée comme le substitut du foyer familial, pour les enfants que les mères ne peuvent ou ne veulent garder elles-mêmes.

Conception que M. Olivier Guichard avait exprimée en novembre 1969 lorsque, au cours de la discussion du budget de l'éducation nationale au Parlement, il avait suggéré de confier les enfants les plus jeunes (deux et trois ans) à des *« aides-éducatrices »* travaillant *« sous la direction des institutrices »*. On estimait que plutôt qu'une formation pédagogique, celles-ci devaient avoir essentiellement le goût et l'habitude de s'occuper des jeunes enfants.

Ces propos, qui avaient soulevé de vives protestations à gauche, ont, par contrecoup, attiré l'attention sur l'école maternelle. M. Guichard lui-même y contribua en organisant une opération « portes ouvertes » en avril 1970. Il limita aussi à quarante-cinq le nombre d'enfants inscrits dans les « sections des grands » qui accueillent les enfants de cinq à six ans.

Le bref mandat de Mme Ploux

En 1972, une commission fut chargée d'étudier les problèmes posés par le développement de l'éducation préscolaire en milieu rural Elle a proposé d'expérimenter trois formules : regrouper les enfants de plusieurs communes en organisant les classes selon le système de la journée continue, mettre sur pied des « classes de hameau » à temps partiel et des « classes ambulantes » séjournant une journée par semaine dans chaque village. D'autre part, une révision des textes sur l'âge d'accueil, la surveillance des enfants, les transports, les effectifs, les locaux avait été entreprise au début de 1973.

Au cours de son bref mandat, Mme Suzanne Ploux a essentiellement commencé l'expérimentation des nouvelles formules de classes maternelles rurales prévue avant son arrivée. Elle avait aussi décidé — mesure contestée — de ralentir, sinon d'arrêter, le développement des classes « bilingues ». Mais elle n'a pas mis en route une politique de l'éducation préscolaire.

Les problèmes du développement de l'éducaton préscolaire ne se limitent pas, en effet, aux zones rurales. Depuis dix ans, les classes maternelles se sont multipliées en désordre, sans que l'éducation nationale ait prévu la façon d'accueillir ce supplément d'enfants. Sur le plan des locaux d'abord : c'est seulement grâce à l'effort des municipalités qu'on a pu satisfaire les demandes des familles. Mais de nombreuses classes restent surchargées : si l'effectif moyen par classe diminue légèrement, c'est parce que les classes nouvelles n'ont pas encore — pour combien de temps ? — beaucoup d'élèves. Aucune politique de formation du personnel non plus n'a accompagné la multiplication des classes. Certains se rapprochent fâcheusement de la garderie ou — ce qui n'est guère mieux — se contentent de s'aligner sur l'école primaire. Certains n'ont pas hésité à parler d'une « dégradation » de l'école maternelle, alors que celle-ci a longtemps été considérée comme le fleuron de la pédagogie française.

Inégalité géographique, mais aussi sociale : la « consommation » d'éducation préscolaire reste largement fonction de l'origine sociale et du niveau culturel. De surcroît, les écoles des quartiers populaires ont souvent les conditions les plus difficiles sur le plan des effectifs, des locaux, du personnel.

N'ayant en charge que les écoles maternelles, Mme Lesur pourra-t-elle tracer une politique de l'éducation préscolaire qui contribue à cette « égalité des chances » que prônent aujourd'hui tous les partis politiques ? Il faudrait pour cela que le gouvernement — et pas seulement le secrétariat d'Etat — cesse de considérer l'école maternelle comme un « ouvrage de dame ».

GUY HERZLICH.

LA CONDITION FÉMININE

« Quel secrétariat d'État ? »

« Un secrétariat d'Etat à la condition féminine ? Il n'en a jamais été question ! » Les deux contractuelles qui règlent la circulation à la sortie d'une école du quatorzième arrondissement, à Paris, sont catégoriques.

« Secrétariat d'Etat ? Non... Jamais entendu parler... Comment vous dites ?... Peut-être... Pas le temps... Il y a le petit dernier qui m'attend... Je dois préparer le déjeuner... » Un gosse dans les bras, un autre à la main, un panier à provisions (dans la troisième main ?), elles égrènent toutes la même litanie.

Dans les magasins, chez elles, c'est encore la même ignorance. Et pourtant, si elles s'entendaient !

« Ici, dit une vendeuse de supermarché, *entre les gars et les filles, on fait pas de différence...*

— Vous avez les mêmes salaires ?

— C'est-à-dire tout dépend des grades, c'est toujours pareil. De toute façon, on n'a pas de caissiers, on n'a que des caissières. »

Une gaulliste de toujours — couturière à domicile, inconsolée de l'échec de M. Chaban-Delmas — rejoint les communistes : *« Avec le gouvernement actuel, faut pas s'attendre à des miracles »*, dit-elle, comme la jeune militante qui distribue, à la sortie de son ministère, des tracts pour le P.C. *« A cœur ouvert »*.

Sur quarante femmes que nous avons interrogées, cette jeune femme est la seule qui soit au courant des aléas du projet de création du secrétariat d'Etat à la condition féminine : *« En amenant les hommes et les femmes à se bagarrer, on ne pense pas aux problèmes qui sont plus importants, et qui devraient au contraire les rapprocher. La condition féminine, c'est un truc de droite... »*

Ce n'est, évidemment, pas l'avis de Mme Françoise Giroud, qui avait été pressentie pour diriger ce secrétariat d'Etat *« aux droits des femmes »*, ainsi qu'elle voulait l'appeler. Lutter contre la sous-information des femmes, non par des cours magistraux, abstraits, mais de façon « concrète », à la télévision, à la radio, afin qu'elles prennent conscience de leurs droits, aurait été sa préoccupation essentielle.

Malgré l'échec de ce projet, Françoise Giroud n'est pas pessimiste : *« L'évolution est très rapide. Quand* l'Express *a commencé, c'était strictement un journal d'hommes. Aujourd'hui, 46 % des lecteurs sont des lectrices. C'est une question de génération... »*

M. JEAN CARRIÈRE PRÉSIDE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ENA

Le conseil d'administration de l'Association des anciens élèves de l'Ecole nationale d'administration a procédé à l'élection des membres du bureau pour l'année 1974. Ont été élus :

Président : M. Jean Carrière, administrateur civil au ministère de l'économie et des finances, directeur de l'Office européen de la Banque mondiale (BIRD), succédant à M. Jean Dromer, directeur général adjoint de la B.N.P., qui ne se représentait pas ;

Vice-présidents : MM. Jacques Lepretto, ministre plénipotentiaire, directeur aux Nations unies et organisations internationales à la direction des affaires politiques au ministère des affaires étrangères ; Jacques Toubon, sous-préfet, conseiller technique au cabinet du premier ministre ; Jean-Charles Gaschignard, administrateur civil au ministère de l'intérieur, conseiller technique auprès du directeur de la coordination des services opérationnels au service de la protection civile ;

Secrétaire général : M. Lucien Kalfon, administrateur civil au ministère de l'intérieur ;

Secrétaires généraux adjoints : MM. Lucien Meadel, administrateur civil au ministère de l'économie et des finances, chef de bureau à la direction du budget ; François Arsac, inspecteur des finances ;

Trésorier : M. Jacques Oudin, conseiller référendaire à la Cour des comptes ;

Trésorier adjoint : M. Gérard Le Grand, administrateur civil à la Caisse des dépôts et consignations, délégué régional de l'établissement à Orléans pour la région Centre.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LES AMBASSADEURS DES ÉTATS-UNIS ET D'UNION SOVIÉTIQUE

M. Valéry Giscard d'Estaing devait recevoir, mardi 11 juin au palais de l'Elysée, les ambassadeurs des Etats-Unis et d'Union soviétique. A 11 heures, il a donné audience au représentant américain, M. John Irwin, avant de s'entretenir, à 17 h. 30, avec l'ambassadeur soviétique M. Stefan Tchervonenko.

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

● PREMIER MINISTRE.

Au cabinet de M. Jacques Chirac, le chef du cabinet militaire du premier ministre sera le contre-amiral Paul de Bigault de Cazanove.

● *La FEN et le nouveau gouvernement.* — « *La composition définitive du gouvernement confirme le démantèlement du ministère de l'éducation nationale que faisait présager la déclaration du 29 mai du président de la République* », déclare la Fédération de l'éducation nationale (FEN). La création d'un secrétariat autonome aux universités et le rattachement de l'éducation physique et sportive au ministère de la qualité de la vie, selon la FEN, « *frappent l'éducation nationale dans sa vocation et dans sa mission. Ils suscitent une très vive émotion parmi tous les personnels concernés. (...) Cette décision met en effet directement en cause l'unité, l'efficacité et l'indépendance du service public (...)* ».

M. PIERRE ABELIN EST CHARGÉ EXCLUSIVEMENT DE LA COOPÉRATION AVEC L'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

Un décret présidentiel précisant les attributions du ministre de la coopération — portefeuille confié à M. Pierre Abelin — a été publié le vendredi 7 juin au *Journal officiel*. Ce texte indique que le ministre est chargé de la coopération de la France avec les Etats francophones d'Afrique situés au sud du Sahara, Madagascar et l'île Maurice. A ce titre, et en liaison avec le ministre des affaires étrangères, il *« assure la négociation et veille à l'exécution des traités et accords de coopération conclus entre ces Etats et la République française, à l'exception de ceux qui concernent la politique étrangère et la défense, dont il est tenu informé »*. Le ministre est également consulté sur toute décision pouvant avoir une incidence sur le développement des mêmes Etats.

Le ministre de la coopération, indique également le décret, correspond directement avec les ambassadeurs de France auprès des Etats concernés et leur adresse des instructions pou rles affaires de sa compétence. Cette correspondance est communiquée au ministre des affaires étrangères.

Les missions permanentes d'aide et de coopération — installées dans les pays concernés — relèvent du ministre de la coopération. Elles sont placées, dans chaque Etat, sous l'autorité de l'ambassadeur de France. Le ministre est consulté pour la nomination de ces ambassadeurs.

D'autre part, le ministre de la coopération préside le comité directeur du fonds d'aide et de coopération dont il est l'ordonnateur principal. Ce fonds assure la gestion des crédits et subventions destinés au financement de l'aide française accordée aux Etats concernés.

Enfin, aux termes du décret, le ministre de la coopération est *« consulté »* sur les actions de coopération culturelle, scientifique et technique avec les *« autres »* Etats d'Afrique au sud du Sahara, c'est-à-dire les pays *« non francophones »*. Comme auparavant la coopération avec ces pays relève — directement — du ministère des affaires étrangères.

LE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE VA CHANGER DE NOM

Un décret qui paraîtra d'ici quelques jours va changer le nom du ministère de l'industrie, qui deviendra le ministère de l'industrie et de la recherche. On savait que M. Michel d'Ornano prendrait en charge la recherche scientifique, qui ne bénéficie pas d'un secrétaire d'Etat, mais le titre du ministère n'en révélait rien. Désormais, le ministère rassemblera dans le titre industrie et recherche, comme ce fut le cas, ces dernières années, pour le ministère de MM. Ortoli et Charbonnel.

Le directeur de cabinet de M. Michel d'Ornano est M. Jacques Darmon (*le Monde* du 1er juin), et les autres membres du cabinet exerceront les fonctions suivantes :

— *Chargé de mission auprès du ministre*, M. René Garrec, assisté de M. Bernard Vaucelle, conseiller technique) ;

— *Conseiller technique*, M. Claude Kornblum ;

— *Chef de cabinet*, M. Emmanuel Edou ;

— *Conseillers techniques*, M. François Baret, Mme Marie-Hélène Descamps, MM. Claude Cherki, Bernard Isautier, Pierre Magnat, Jean-Lou Picard ;

— *Secrétariat particulier*, MMmes Michèle Rousselot, Thérèse Methivier.

● RECTIFICATIF. — Une « coquille » nous a fait vieillir de dix ans le nouveau ministre de l'industrie. M. Michel d'Ornano, en effet, est né le 12 juillet 1924 à Paris. Il va donc avoir cinquante ans, et non soixante, comme nous l'avons indiqué par erreur dans le « chapeau » qui précédait l'interview qu'il nous a accordée.

D'autre part, M. André Rossi, nouveau secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, était en 1943 attaché au cabinet du préfet, intendant régional de police, à Nice et n'occupait pas lui-même cette fonction comme indiqué dans *le Monde* du 11 juin.

● *Une nouvelle salle de réunion* de trois cents places sera prochainement ouverte au troisième sous-sol de l'annexe du Palais-Bourbon, rue de l'Université. Elle sera notamment utilisée le mercredi après-midi pour les questions d'actualité.

UN NOUVEAU MÉDIATEUR EN JUILLET

Le nouveau médiateur sera désigné en juillet, a indiqué M. Michel Poniatowski à l'issue du conseil des ministres du lundi 10 juin.

« En attendant, a déclaré M. Poniatowski, *M. Antoine Pinay expédie les affaires courantes. »*

Le droit de vote à dix-huit ans

M. JEAN LECANUET suggère l'idée d'une « majorité sociale »

A l'issue du conseil des ministres extraordinaire, M. Jean Lecanuet a réuni, lundi 10 juin, une conférence de presse pour expliquer plus longuement les deux principaux projets de loi qui y avaient été examinés : l'abaissement de l'âge de la majorité électorale à dix-huit ans et l'amnistie.

« *Dix-huit ans*, a déclaré M. Lecanuet, *est un choix que nous accomplissons résolument et avec enthousiasme.* » Puis il a expliqué pourquoi, bien qu'il eût personnellement préféré le contraire, il a été nécessaire de disjoindre la majorité électorale de la majorité civile. Cette dernière question nécessite un certain délai de préparation, de sorte qu'elle ne devrait être examinée par le Parlement qu'à la session d'automne.

C'est en effet « *une matière complexe* », a dit le garde des sceaux, qui a cité les nombreux domaines intéressés : mariage, divorce, autorité parentale, mesures d'assistance éducative, émancipation (faudra-t-il la ramener à dix-sept ans ou même à seize ans ?). Il a aussi indiqué que cela réduisait la responsabilité civile des parents (indemnisation des victimes plus aléatoire) et que cela touchait encore à la Sécurité sociale (prise en charge des étudiants), les prestations familiales, le quotient familial (les impositions).

Toutes ces observations suggèrent au garde des sceaux une nouvelle forme de majorité : la majorité sociale, qui réunit toutes les autres, pénale, civile, et électorale. Interrogé sur le fait de savoir quel pourrait être l'effet de ce projet de loi sur l'âge de l'éligibilité, M. Lecanuet a répondu : « *Le problème n'a pas été traité. Ma réponse personnelle, c'est qu'il faut tout de même un âge plus avancé que dix-huit ans.* » Cependant, toujours à titre personnel, M. Lecanuet a estimé qu'une expérience pourrait être tentée, par exemple, dans les conseils municipaux.

DANS LES PAYS ÉTRANGERS

L'âge électoral est fixé à dix-huit ans dans les pays suivants : Argentine, Australie, Canada, Irlande, Grande-Bretagne, Luxembourg, Pays-Bas, République fédérale d'Allemagne, U.R.S.S., et dans presque tous les pays socialistes. En Belgique, pour les élections communales seulement.

L'âge électoral est de dix-neuf ans en Autriche et en Suède où il sera abaissé à partir de janvier 1975 à dix-huit ans, à la suite d'une décision du parlement suédois.

Il est fixé à vingt ans au Danemark, en Norvège, en Finlande, en Islande, au Japon et en Belgique, au Portugal et en en Suisse ; à vingt et un ans Italie (à vingt-cinq ans pour les élections sénatoriales).

L'amnistie

En venant à l'amnistie, le garde des sceaux distingue deux types de dispositions : les unes traditionnelles (contraventions de police y compris les amendes et les frais de poursuites) et des données nouvelles. Il en retient quatre. Parmi celles-ci ne figurent pas les infractions à la législation du travail comme nous l'avions annoncé par erreur en donnant les principales dispositions du projet de loi (*le Monde* daté 9-10 juin). En effet, si cette exception n'était pas mentionnée dans la loi d'amnistie générale du 30 juin 1969, elle l'était en revanche dans une loi spéciale du 21 décembre 1972 « *portant amnistie de certaines infractions* ».

Les quatre nouveautés concernent :

1) Les délits commis à l'occasion de manifestations collectives par opposition aux gestes individuels ;

2) Les poursuites pénales engagées pour défaut de paiement de certaines cotisations sociales, le versement de ces sommes restant exigé ;

3) Les faits en relation avec la guerre d'Algérie et ses suites — ce qui signifie que le conseil des ministres a passé outre les réticences du Conseil d'Etat. Cette amnistie, comportant réintégration des agents civils et militaires révoqués, s'accompagnera de « *modalités très humaines de liquidation des droits à la retraite* ».

4) L'avortement. Cette mesure valant pour les femmes qui l'ont subi mais pas pour ceux qui l'ont pratiqué.

M. Jean Lecanuet a ensuite expliqué ce que serait, référence étant faite à la « *pleine indépendance* » des juges, sa politique criminelle. « *Je souhaite une justice ferme mais humaine. En particulier, je serai sans faiblesse pour ce qui touche à la drogue, à la violence, à la séquestration et aux prises d'otages.* »

Puis le garde des sceaux a exprimé l'espoir de pouvoir « *d'ici quinze jours à trois semaines, délai peut-être ambitieux, proposer une révision du conseil constitutionnel dans le sens d'un élargissement des compétences de ce conseil* ».

A un journaliste qui l'interrogeait sur la peine de mort, M. Lecanuet a brièvement répliqué : « *Je ne suis pas en mesure de vous répondre sur ce point aujourd'hui.* »

DÉFI A LA GAUCHE ?

M. Jacques de Montalais, éditorialiste du quotidien la Nation, *présente comme une victoire de l'U.D.R. une mesure que les gaullistes auraient réclamée depuis... 1963. Que l'on sache, le parti dominant d'une large majorité n'a jamais été mis dans l'impossibilité d'appliquer sa propre politique. Sauf, comme le fait M. de Montalais* — « C'est même un assez bon exemple de l'incapacité de l'U.D.R., malgré sa prétendue toute-puissance, à faire aboutir, dans le passé, certaines de ses propres idées ». — *à présenter MM. Pompidou et Messmer comme des empêcheurs de voter en rond. Est-ce le premier qui aurait interdit au second de réaliser la promesse faite à Provins — le 7 janvier 1973 ! — de fixer le droit de vote à dix-neuf ans ?*

La vérité est toute différente : la plupart des dirigeants gaullistes ont eu peur des jeunes : de leur engagement politique, de leur dynamisme social, de leurs remises en cause, de leur rôle décisif dans l'évolution des mœurs, etc. Plus jeunes ou plus lucides, MM. Giscard d'Estaing et Chirac ne paraissent pas animés des mêmes craintes. Pour deux raisons au moins.

D'une part, s'ils veulent réellement donner à la France un visage nouveau, ils ne le feront qu'avec l'appui d'une partie au moins des forces vives, notamment des jeunes. A cet égard, le premier ministre s'est présenté, samedi 8 juin, devant le comité central de l'U.D.R. comme le challenger fougueux de la gauche, sous la bannière de laquelle se rangent jusqu'à présent une majorité de jeunes.

« Il faut favoriser l'insertion des jeunes dans la société, et pour cela mettre en œuvre une véritable politique de la jeunesse, *a déclaré M. Jacques Chirac*. Je compte, dans cette perspective, lancer un défi à l'opposition : le défi de se concerter avec nous pour régler le problème de l'insertion de la jeunesse dans la société de demain. C'est une œuvre de responsabilité collective et non pas partisane. » *Langage nouveau dont on espère qu'il se traduira par des actes nouveaux. Le droit de vote à dix-huit ans en est un.*

Il s'agit, d'autre part, d'un défi beaucoup plus large : celui de la majorité à la gauche, pour la survie de la première. On peut critiquer la droite pour sa politique d'inégalité sociale et parfois un certain manque de « cœur », on ne peut que lui reconnaître, depuis des lustres, une grande intelligence politique. Le souffle du boulet est passé près, M. Giscard et ses amis savent qu'il faudra faire plus que des réformettes pour remonter le courant dans la génération montante s'ils veulent l'emporter nettement à la prochaine échéance électorale.

Le droit de vote à dix-huit ans est le premier acte d'une pièce qui va se jouer dans les prochains mois, les prochaines années. Le metteur en scène — qui en est aussi l'acteur principal — donne la mesure de son talent : il avait promis le droit de vote à dix-neuf ans durant sa campagne électorale, il abaisse la barre à dix-huit, comme le souhaitaient ses nouveaux amis réformateurs. Et la gauche unie...

YVES AGNÈS.

● *Le général de Gaulle n'a pas été professeur à l'Ecole de guerre*, comme nous l'avions indiqué (« La nuit la plus longue », *le Monde* du 6 juin). Il y a fait une série de conférences sur « le chef », nous rappelle M. Robert Laulan, qui fut bibliothécaire de l'Ecole de 1924 à 1939. M. Laulan ajoute que ces conférences, « imposées par le maréchal Pétain » et faites par un simple capitaine, provoquèrent des remous parmi les professeurs, tous de grade plus élevé.

Parmi les réactions

L'ensemble des réactions enregistrées après la décision du gouvernement de déposer un projet de loi abaissant l'âge de la majorité électorale à dix-huit ans est favorable à ce projet.

Tandis que les comités de défense de la République font part de leur « satisfaction », Présence socialiste considère que cette décision implique le rétablissement d'un programme d'éducation civique sanctionné par un examen terminal.

Chez les intéressés, l'Association nationale des jeunes élus locaux « *enregistre avec satisfaction la décision qu'elle considère comme essentielle pour le renouveau de la vie politique en France* ». L'Union des jeunes pour le progrès (U.J.P., gaulliste) « *tient à constater que la décision de donner le droit de vote aux jeunes de dix-huit ans est importante, malgré son caractère tardif* ».

● M. JEAN-MICHEL CATALA, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste de France, écrit notamment dans *l'Humanité* de ce mardi 11 juin : « *Ainsi est mis fin à une situation qui, pour les jeunes comme pour tous les démocrates, était ressentie comme une injustice, une vexation et un scandale. Ainsi est satisfaite une des plus grandes exigences de la jeunesse dont le parti communiste et le Mouvement de la jeunesse communiste ont été en permanence les ardents défenseurs.*

» *Manifestement, ce n'est pas de gaieté de cœur que M. Giscard d'Estaing et ses ministres se sont résolus à une telle mesure. On connaît avec quelle morgue la grande bourgeoisie française a, tant qu'elle a pu, repoussé cette idée.* (...)

» *La mesure prise, elle devra être réellement appliquée. On ne saurait se satisfaire, en l'occurrence, de l'ouverture routinière et semi-clandestine des listes électorales. Il est du devoir de l'Etat de prendre toutes les dispositions pour faciliter l'exercice du droit. Les listes électorales devront être ouvertes pour un grand laps de temps, une information adressée à chaque intéressé, une campagne de presse écrite, parlée et télévisée organisée avec la participation des organisations de jeunesse et d'éducation populaire, les administrations scolaires et universitaires, partie prenante dans cet effort démocratique normal.* »

● L'UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE (UNEF ex-Renouveau) « *se félicite du grand succès remporté par les jeunes et les étudiants* », qui marque la fin d'« *une injustice d'autant plus intolérable pour les étudiants qu'ils font preuve de leur esprit de responsabilité dans la participation à la gestion des universités depuis 1969* ». L'UNEF voit sa « *conviction renforcée pour exiger du pouvoir l'abandon définitif de la réforme Fontanet* ».

● LA FEDERATION NATIONALE DES CLUBS DE LOISIRS LEO-LAGRANGE « *enregistre ce premier succès* » et estime que les futurs majeurs de dix-huit ans devront bénéficier de l'éligibilité « *au Parlement ainsi qu'aux assemblées locales, départementales et régionales* ».

Dans la presse

LE PARISIEN LIBERE : beaucoup de Français s'étonneront.

« *Beaucoup de Français s'étonneront de l'abaissement à dix-huit ans de l'âge de la majorité. Pourquoi dix-huit ans ? Pourquoi pas seize ans, qui correspond à la fin de la scolarité ? Les jeunes désirent-ils tellement voter ? Pourquoi leur octroyer la plénitude de leurs droits civiques alors qu'il leur est refusé de conduire à plus de 90 kilomètres à l'heure sur autoroute ? Pourquoi leur donner un bulletin de vote alors qu'ils sont trop jeunes, sinon pour l'impôt, tout au moins pour l'impôt du sang, c'est-à-dire le service militaire ?* ».

LE FIGARO : cela s'imposait.

« *Ce pouvoir rajeuni vient d'émerger d'un vote populaire exprimé par le corps électoral le plus vieux que nous ayons connu. Le résultat du 19 mai dernier eût-il été différent si les listes électorales avaient été ouvertes à tous les citoyens avant atteint leur dix-huitième année ? Certains l'affirment, mais rien n'est moins sûr* ».

(XAVIER MARCHETTI.)

POLITIQUE

L'éviction de M. Servan-Schreiber du gouvernement et la polémique sur les essais nucléaires

M. Giscard d'Estaing rappelle la nécessité d'une active solidarité gouvernementale

Reçu lundi après-midi 10 juin au palais de l'Elysée par M. Giscard d'Estaing, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, qui a déclaré avoir eu avec le chef de l'Etat « une conversation très intéressante portant sur le fond », *devait préciser sa position ce mardi matin au cours d'une conférence de presse.*

M Giscard d'Estaing a rappelé aux membres du gouvernement, lundi matin, au conseil des ministres, la nécessité d'une active solidarité gouvernementale. Selon M. Poniatowski, il a ajouté qu'il avait pris à regret la résolution de se séparer de son ministre des réformes et que, tout en conservant son estime pour « le talent, l'intelligence et l'imagination » *de M. Servan-Schreiber, il croyait cette décision* « indispensable à la cohésion et aux bonnes conditions de travail de l'équipe gouvernementale ». *Le président de la République a indiqué que l'éviction du ministre des réformes avait pour cause* « non le fond du problème mais sa forme », — *restriction qui incite* la Nation *à en déduire, avec quelque inquiétude, que* « sur le fond les opinions de son ex-ministre ne le dérangeaient pas ». *Cependant, M. Giscard d'Estaing a relevé une erreur dans l'analyse de M. Servan-Schreiber, qui accusait* « *l'autorité militaire* » *d'avoir mis le chef de l'Etat devant le fait accompli : c'est le président de la République, a-t-il souligné, qui a pris les décisions contestées par le député de Meurthe-et-Moselle. Pour le prouver, M. Giscard d'Estaing a d'ailleurs fait supprimer un des tirs prévus.*

Cette démonstration enlève beaucoup de valeur à l'argumentation présentée par M. Lecanuet, ministre de la justice et président du Centre démocrate, qui répond à M Servan-Schreiber que le gouvernement a bien été consulté — mais lundi, après l'éclat de l'impatient ministre des réformes — et qu'il a en particulier décidé de procéder pour la dernière fois à des explosions en atmosphère. Or, dès samedi 8 juin, la présidence de la République avait annoncé que ces essais seraient « normalement les derniers de ce type ».

M. LECANUET : la discipline gouvernementale implique la solidarité dans la décision.

M. Jean Lecanuet, ministre de la justice et président du Centre démocrate, a commenté en ces termes, lundi 10 juin, l'éviction de M. Servan-Schreiber, en précisant qu'il parlait « *en homme politique* » et non comme membre du gouvernement :

« *Je déplore profondément cet incident qui privera le gouvernement des recherches et des propositions d'un homme dont toute l'énergie est mobilisée vers les transformations de la société.*

» *Cela dit, et cernant de plus près le problème de ce jour, je commencerai par affirmer, sans juger M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, qu'à mes yeux, en effet, le principe de la solidarité gouvernementale est une nécessité absolue. Seulement, cette solidarité gouvernementale, qui est nécessairement, un jour ou l'autre, pour chacun de nous une rude discipline, implique à mes yeux la solidarité dans la décision gouvernementale. Tous les grands problèmes d'orientation politique doivent être délibérés au conseil des ministres, d'autant plus facilement qu'il est un conseil restreint, comportant un petit nombre de personnes.*

» *Cette solidarité dans la délibération de la décision, elle a eu lieu au conseil de ce matin, s'agissant du problème spécifique des explosions nucléaires dans l'atmosphère.*

» *Toute la difficulté est née du fait que des propos ont été tenus avant que la question n'ait été délibérée comme elle l'a été ce matin. Le conseil a prévu que les explosions se déroulant cette année seraient les dernières. Et, par conséquent, les difficultés sur le plan international, comme sur le plan interne, ces difficultés ne devraient pas se reproduire dans l'avenir. La passion implique la patience, la délibération et la concertation.* »

A la question : « *Souhaitez-vous un* [autre] *ministre des réformes ?* », M. Lecanuet a répondu : « *C'est un problème qui ne relève pas de ma décision.* »

LE COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni lundi matin 10 juin au palais de l'Elysée sous la présidence de M Valéry Giscard d'Estaing. Ce conseil exceptionnel réunissait, outre les ministres, l'ensemble des secrétaires d'Etat. M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a lu le communiqué officiel suivant :

Le ministre de la defense a présenté une communication sur les prochaines expérimentations nucléaires dans le Pacifique.

(Lire ci-contre.)

Sur le rapport du premier ministre, le conseil a approuve le principe d'une modification de l'article 25 de la Constitution, relatif aux conditions de suppléance des parlementaires nommés membres du gouvernement.

(Lire page 7.)

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a fait approuver un projet de loi portant amnistie. Il a fait approuver d'autre part un projet de loi tendant à fixer à dix-huit ans l'âge de la majorite électorale.

(Lire page 9.)

Le ministre de l'intérieur a ensuite présenté M. Andre Ross., nouveau porte-parole du gouvernement, qui sera, a-t-il dit, le seul secrétaire d'Etat à assister à tous les conseils des ministres. Ses attributions, a-t-il ajouté, seront précisées dans les jours qui viennent.

Interrogé sur la création éventuelle d'un secrétariat d'Etat à la condition feminine, il a declare « Une décision interviendra très prochainement à ce sujet. » *Enfin, il a indiqué que le nouveau médiateur, qui succèdera à M Antoine Pinay, sera désigné au début du mois de juillet.*

« LA NATION » : une obscurité un peu troublante.

Dans *la Nation*, quotidien de l'U.D.R., Paul Bereziat s'inquiète, lundi 10 juin, de deux déclarations de M. Giscard d'Estaing. La première porte sur la « rationalisation » des dépenses qui concernent la défense nucléaire.

« *Le président de la République*, écrit-il, *doit avoir une idée derrière la tête. S'il s'agissait d'un simple problème de gestion des moyens, il s'en serait à coup sûr préoccupé dans les précédents budgets.* »

Deuxième « question au président » : « *Il a dit que sa décision à l'égard de Jean-Jacques Servan-Schreiber avait été prise* « non pas quant au fond du problème, mais quant à sa forme ». *On peut en déduire que sur le fond les opinions de son ex-ministre ne le dérangeaient pas. On pouvait peut-être s'en douter puisqu'il l'avait nommé au gouvernement, mais il y a quand même là une obscurité un peu troublante. Faut-il en déduire que chaque ministre peut à titre personnel penser le contraire du président de la République même sur les principes fondamentaux à condition de ne pas le dire ?* »

● M. JEAN-PAUL FASSEAU, président de l'Union des jeunes pour le progrès (mouvement associé à l'U.D.R.), a estimé lundi 10 juin que le licenciement de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber est « *une contribution utile à l'assainissement de la vie politique française* ». « *Il eût été certes plus facile*, a-t-il ajouté, *compte tenu de ses prises de position antérieures, de le laisser là où il était.* »

M. AUGUSTIN LAURENT : première rature.

M. Augustin Laurent, socialiste, ancien ministre, ancien maire de Lille, note dans *Nord-Matin* du 11 juin :

« *L'incident J.-J. S.-S. serait plutôt comique s'il n'avait pour origine un problème sérieux. Car, enfin, ce ralliement à suspense, si bien calculé, a tout de même été négocié ? D'abord par Lecanuet interposé et ensuite par J.-J. S.-S. soi-même. Dès lors, on est en droit de s'interroger sur la manière dont le marché a été conclu.*

» *Ou bien le problème des essais nucléaires n'a pas du tout été évoqué et la légèreté d'esprit de J.-J. S.-S. serait telle que l'appréciation cruelle d'un Sanguinetti ne serait pas injuste.*

» *Ou bien, Giscard, avide de gagner, a pris des engagements sur cette affaire qu'il a été incapable de tenir. Affaire à suivre C'est une première rature dans le catalogue des folles promesses, mais on ne tardera pas à en enregistrer d'autres. Beaucoup plus graves celles-là.*

● *L'association Les Français contre la bombe*, que preside le général Jacques de Bollardière et dont M. Jean-Jacques Servan-Schreiber est membre, apporte « *son entière approbation* » à la déclaration faite à Nancy par le député de Meurthe-et-Moselle « *Celle-ci*, ajoute l'association, *a pour effet de poser clairement à l'opinion publique le problème vital du choix d'une stratégie nucléaire dont on lui a trop longtemps dissimulé les conséquences.* »

M. CATESSON : vous ne pouvez rester président du parti radical.

M. Claude Catesson, secrétaire général adjoint du parti radical, animateur au sein de la formation valoisienne de la tendance Combat radical-socialiste, favorable à la gauche, a adressé à M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, lundi 10 juin, une lettre dans laquelle il écrit notamment :

« *Il semble étrange que vous puissiez reprocher au gouvernement, dont vous avez fait brièvement partie, de prendre des décisions sans consulter ses ministres. Vous auriez dû pourtant savoir que tout vous séparait de ceux que vous avez combattus et nous à vos côtés depuis quatre ans. Ni sur la force de frappe, ni sur la réforme régionale, ni sur l'emploi de l'argent public, ni sur le contrôle des puissances économiques par le pouvoir politique, les conceptions de Valéry Giscard d'Estaing n'étaient les vôtres. Il n'a pas changé, vous auriez dû vous en douter*

» *Ce qui frappe au moins autant, c'est que vous employiez au niveau de notre parti les mêmes méthodes que celles que, avec moins de naïveté, vous pourriez lui reprocher. Les instances de notre parti ne se sont plus réunies depuis le 14 mai. Ni bureau national ni comité directeur.*

» *Le parti radical ne peut supporter d'être ainsi* « *chloroformé* » *par des méthodes présidentielles que vous reprochez à d'autres. Vous n'êtes plus ministre, vous ne pouvez davantage rester le président d'un parti dont le sérieux et la richesse de pensée et de propositions ont construit la tradition historique. Je vous demande de réunir notre comité directeur afin que celui-ci puisse préparer, dans le respect de ses méthodes démocratiques, ce qu'on doit déjà appeler, je l'espère du moins, votre succession...* »

M. LABALUE : vigilance et loyauté.

M. Claude Labalue, secrétaire général adjoint du parti radical, a déclaré lundi 10 juin : « *La situation nouvelle créée par la vacance du poste de ministre des réformes ne saurait se prolonger longtemps au risque de réduire à néant les raisons mêmes qui ont motivé la création de ce ministère lors de la constitution du gouvernement. Les radicaux saluent avec plaisir l'entrée au gouvernement de Gabriel Péronnet et lui savent gré d'avoir respecté la solidarité ministérielle qui a toujours été la règle et la tradition républicaine et democratique du parti radical. L'apport original à la vie politique française que représentent les idées fondamentales du Manifeste radical ne peut, aujourd'hui moins que jamais, demeurer lettre morte. C'est pourquoi le parti radical entend jouer avec vigilance et loyauté le rôle qui sera le sien au sein de la nouvelle majorité présidentielle.* »

● *M. Giscard d'Estaing* devait recevoir, mardi 11 juin à 16 h. 30, à l'Elysée, le gouverneur de la Banque de France, M. Olivier Wormser.

En Polynésie

LES AUTONOMISTES METTENT EN DOUTE LA VOLONTÉ DE CHANGEMENT EXPRIMÉE PAR LE PREMIER MINISTRE.

Le départ de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a fait l'objet d'un certain nombre de réactions parmi les personnalités politiques de Polynésie.

« *M. Servan-Schreiber a réitéré ses opinions, restant en cela fidèle à lui-même C'était son devoir* », a déclaré M. Daniel Millaud, conseiller territorial, porte-parole de la Fédération des partis autonomistes de la Polynésie française. « *M. Giscard d'Estaing l'a chassé de son gouvernement comme un malpropre, et nous mettons en doute la volonté de changement exprimée dans la récente déclaration de politique générale du gouvernement* », poursuit M. Millaud. « *Nous constatons aujourd'hui que M. Giscard d'Estaing est prisonnier de l'U.D.R.* »

Pour sa part, M. Frantz Vanizette, « indépendant », président de l'Assemblée territoriale, a déclaré : « *M. Servan-Schreiber connaissait les intentions de M. Giscard d'Estaing en matière d'essais nucléaires, souvent répétées au cours de sa campagne. Devenu ministre, il ne pouvait prendre une position contraire sans rompre la solidarité gouvernementale. Son exclusion est donc logique.* »

M. Salmon, porte-parole du groupe U.D.R. à l'Assemblée territoriale, a de son côté déclaré : « *Nous avions été surpris d'apprendre que M Servan-Schreiber faisait partie du gouvernement. Nous connaissions sa position sur les essais nucléaires. Sa déclaration de Nancy ne nous étonne pas : encore de la publicité à bon marché. Nous sommes satisfaits de la décision du président de retirer son portefeuille à M. Servan-Schreiber.* »

LE COMITÉ DE SOUTIEN A CONCORDE « ENREGISTRE AVEC SATISFACTION » LE DÉPART DE M. SERVAN-SCHREIBER.

Le comité de soutien à Concorde, qui groupe plus de six mille adhérents à Toulouse, « *enregistre avec satisfaction les deux principaux événements politiques de cette fin de semaine : l'éviction de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber et la nomination de M. Cavaillé au secrétariat d'Etat aux transports.*

» *L'éviction de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber du gouvernement constitue une réponse rassurante à la lettre que le comite a adressée à M. Giscard d'Estaing pour lui faire part de ses inquiétudes à la suite des toutes premières déclarations que l'ancien ministre des réformes avait faites sur Concorde dès le lendemain de sa prise de fonctions.*

» *La nomination de M. Cavaillé au secrétariat d'Etat aux transports est d'autant plus appréciée*, précise le comité, *que M. Cavaillé est un des premiers à avoir apporté son appui sans réserve au comité.* »

SOUHAITANT UNE « RATIONALISATION » DES DÉPENSES

Le président de la République décide de supprimer un des tirs nucléaires prévus dans le Pacifique

Rendant compte des travaux du conseil des ministres, lundi 10 juin, qui a entendu une communication de M. Jacques Soufflet, ministre de la défense, sur les prochaines expérimentations nucléaires de la France dans le Pacifique sud, M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a révélé que M. Valéry Giscard d'Estaing estimait souhaitable que les dépenses en la matière soient rationalisées le plus possible. A cet égard, le président de la République a fait supprimer un des tirs prévus.

Le porte-parole du gouvernement n'a pas indiqué le nombre des essais en atmosphère que la France envisage de faire à Mururoa cet été, ni la nature de l'expérimentation supprimée par le chef de l'Etat. Ce n'est pas la première fois, comme *le Monde* le rappelait dans ses éditions datées 11 juin, qu'un président de la République décide de restreindre le programme des tirs élaboré par les spécialistes civils et militaires. En l'absence d'informations de source officielle et compte tenu de la volonté du chef de l'Etat de rationaliser certaines des dépenses nucléaires, on peut penser que M. Giscard d'Estaing a choisi d'annuler l'un des essais qui était supposé faire double emploi avec des expérimentations précédentes.

De son côté, le ministre de la défense a rappelé que les expériences en cours présentaient une garantie d'innocuité et qu'elles seraient souterraines (et non plus aériennes) au-delà de la campagne 1974. Il a rendu hommage aux chercheurs, savants et militaires qui ont rempli leur mission.

M. Giscard d'Estaing a souligné que les moyens de défense nucléaire de la France étaient « *sérieux, nécessaires et utiles à la protection du pays* ». A propos de l'opinion internationale, il a rappelé que la France se heurtait à deux hostilités : celle des grandes puissances, qui s'efforcent de prévenir une accession de la France à la puissance nucléaire, et celle des tendances pacifistes. Cette situation devrait toutefois évoluer avec la décision de la France d'entreprendre prochainement des tirs souterrains.

Le premier ministre néo-zélandais adresse une lettre au chef de l'État

Wellington (*Reuter, A.P., A.F.P.*). — Les essais nucléaires français de cette année ont quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent d'être les derniers dans l'atmosphère, a déclaré mardi 11 juin aux journalistes M. Norman Kirk, premier ministre néo-zélandais, après avoir convoqué l'ambassadeur de France à Wellington, M. Christian de Nicolay, pour lui remettre à l'intention du président Valéry Giscard d'Estaing une lettre définissant la position de son pays devant la décision de la France de reprendre ses essais. M. Kirk a indiqué que la Nouvelle-Zélande ne considérait pas les essais français comme inoffensifs. Il a ajouté qu'il n'avait pu obtenir de l'ambassadeur l'assurance formelle que la campagne française de 1974 serait la dernière à se dérouler dans l'atmosphère.

Lundi, le ministre australien des affaires étrangères, M. Donald Willesee, a déploré, à Canberra, les projets français. Il a affirmé que les Australiens accueillaient favorablement toute assurance donnée par un gouvernement de limiter ou de mettre fin à ses essais dans l'atmosphère. Mais il a souligné que l'annonce officielle du gouvernement français ne permettrait pas d'écarter complètement l'éventualité de nouveaux essais atmosphériques l'année prochaine.

De Tokyo, le parti socialiste japonais a adressé lundi un télégramme au président Giscard d'Estaing pour l' « *inviter à suspendre les essais nucléaires français dans le Pacifique sud* ».

A Londres, un porte-parole du Foreign Office a réaffirmé également lundi « *l'opposition totale* » de la Grande-Bretagne aux essais nucléaires dans l'atmosphère, mais il a précisé que Londres n'avait fait aucune démarche auprès du président Giscard d'Estaing.

Le 57e congrès des maires de France

Le remplacement de M. de Tinguy du Pouët à la présidence menace la cohésion de l'association

A l'occasion de son cinquante-sixième congrès national, qui a siégé en octobre 1973, l'Association des maires de France aurait dû pourvoir à la succession de M. Lionel de Tinguy du Pouët, maire de Saint-Michel-Mont-Mercure (Vendée) et président de l'association depuis 1965. Au cours de son allocution, à l'ouverture des travaux, M de Tinguy du Pouët avait indiqué que pour des raisons de santé il désirait abandonner son mandat de président. Il souhaitait que son successeur fût M. Jean Bertaud, sénateur U.D.R. du Val-de-Marne

Cette solution retenue par les dirigeants de l'association n'a pas été acceptée par les dirigeants des partis de gauche, et les socialistes ont alors envisagé de présenter le secrétaire général de l'association, M. Maurice Pic, sénateur socialiste de la Drôme, qui aurait bénéficié du soutien communiste.

Un tel affrontement serait allé à l'encontre des habitudes d'une association qui se veut au-dessus des clivages partisans et qui a maintenu ce principe dans la mesure où son président, n'étant plus député depuis 1958, n'avait pas d'autres responsabilités politiques. L'élection d'un parlementaire, estimaient les partis de gauche, changeait la nature de la présidence.

M. de Tinguy du Pouët s'était donc vu contraint, pour sauvegarder la cohésion de l'association, de prolonger ses fonctions d'une année. Le cinquante-septième congrès, qui s'est ouvert lundi 10 juin à Paris, se retrouve donc face au même problème, à ceci près que cette année l'effet de surprise ne joue plus et que les négociations pour la présidence sont engagées depuis longtemps. Elles ont pris un tour plus pressant depuis que le résultat de l'élection présidentielle est connu.

La nouvelle majorité présidentielle et la gauche se partagent à peu près à égalité l'association des maires Un duel serait incertain et, en tout cas, serré. Le problème est donc de trouver une personnalité qui puisse agréer aux deux camps, la gauche paraissant prête à certaines concessions si son influence augmente au sein du bureau de l'association

Pensant à juste titre tenir la solution, M. de Tinguy du Pouët a contacté M Alain Poher, candidat acceptable par tout le monde. Mais le président du Sénat juge qu'il a déjà suffisamment de responsabilités. M. Edgar Faure, pressenti ensuite, a été récusé par la gauche et n'accepterait d'être candidat que si aucun rival ne se présentait contre lui.

M. Fréville, sénateur C.D.P., maire de Rennes, et M. Chauty, maire de Saint-Herblain (Loire-Atlantique), président du groupe des non-inscrits au Sénat, n'ont pas davantage fait l'unanimité, les socialistes se montrant particulièrement intransigeants.

Pour tenter de parvenir à une conciliation, chacun des deux camps est, bien sûr, allé puiser dans le vivier centriste. M. de Tinguy du Pouët a proposé la candidature de M. Adolphe Chauvin, sénateur (Centre démocrate) du Val-d'Oise, maire de Pontoise, président de l'Assemblée des présidents de conseils généraux. M. Chauvin ayant fait campagne en faveur de M. Giscard d'Estaing, les socialistes le récusent lui aussi.

Pourtant, voulant prouver qu'ils ne font pas de chantage à la scission et qu'ils ne cherchent pas à imposer la candidature de M. Maurice Pic, ils laissent entendre qu'ils pourraient accepter un autre sénateur Centre démocrate, M Jacques Pelletier, président du conseil général de l'Aisne, maire de Villers-en-Prayères M. Pelletier a en effet désavoué le choix de M. Lecanuet en faveur de M Giscard d'Estaing sans pour autant appeler à voter pour M. Mitterrand. Le voilà donc à même de recréer une sorte de centrisme d'opposition. Encore faut-il noter que quelques voix se sont élevées pour plaider la cause de M. Stasi, ancien ministre (C.D.P.) maire d'Epernay.

Cette solution se heurte à de nombreux obstacles. D'une part de forme : M Pelletier n'est pas membre du comité directeur de l'association et peut donc difficilement en devenir le président. D'autre part, de fond : le gouvernement suit attentivement l'évolution de la situation au sein de l'association et veille à ce que la présidence n'échappe pas à l'un de ses partisans.

M. de Tinguy du Pouët sera peut-être conduit à accepter un nouveau mandat Rien ne serait réglé, mais les apparences seraient sauves.

THIERRY PFISTER.

POLITIQUE

LA RÉORGANISATION DE LA GAUCHE

Un appel en faveur d'assises nationales du socialisme est signé par des responsables de la C.F.D.T.

Après l'appel lancé par M. François Mitterrand et la réaction positive de la direction politique nationale du P.S.U. et du bureau national de la C.F.D.T. (« le Monde » du 31 mai), le processus de réorganisation de la gauche socialiste n'attendait plus pour s'engager concrètement que la publication de l'appel en ce sens lancé par de nombreux responsables et militants de la C.F.D.T. ainsi que par diverses personnalités de la gauche socialiste n'appartenant en principe ni au P.S. ni au P.S.U.

Si aucun membre de la commission exécutive de la C.F.D.T. n'a signé l'appel, c'est uniquement pour ne pas engager plus que nécessaire la confédération dans une opération politique. La présence parmi les premiers signataires de dix membres du bureau national de la C.F.D.T. ne laisse néanmoins aucun doute sur l'engagement de la direction confédérale. Après avoir paru tentée par une stratégie de type « anarcho-syndicaliste » privilégiant le rôle du syndicat dans le changement des structures de la société, la direction de la C.F.D.T. s'est finalement prononcée en faveur de la constitution d'une force socialiste qui, au niveau politique, pourrait être son répondant. Les fédérations de la métallurgie et des P.T.T. ont joué un rôle particulièrement actif en faveur d'un tel choix, et c'est donc sans surprise que l'on retrouve parmi les signataires de l'appel de nombreux cadres de ces fédérations.

Le texte, qui doit en principe être signé par plusieurs milliers de personnes, dont plus de la moitié appartiendront à la C.F.D.T., est également approuvé par des militants de la C.G.T. et de Force ouvrière. Il va bénéficier d'une diffusion régionale afin de permettre la mise en place de groupes de travail locaux qui doivent contribuer à la préparation des assises nationales du socialisme. Un groupe de travail national va également être créé, qui dès la semaine prochaine, une fois connues les conclusions de la convention du P.S. convoquée pour le 15 juin, préparera avec les responsables du P.S. et du P.S.U. les modalités du rendez-vous d'automne. — T. P.

Le texte de l'appel est le suivant :

« La campagne de la gauche unie autour de François Mitterrand a eu un impact considérable qui s'est traduit par un rassemblement des forces populaires d'une ampleur exceptionnelle.

» L'alliance entre les communistes et les forces socialistes, qui a permis cette avancée, est une donnée fondamentale pour la construction du socialisme en France. Il faut la préserver.

» L'espérance nouvelle qui s'est manifestée le 19 mai ne doit pas être sans lendemain. Notre tâche, aujourd'hui, est de prolonger et d'élargir les résultats obtenus à cette occasion.

» D'abord sur le terrain des luttes sociales, pour contraindre le pouvoir en place à répondre aux revendications les plus urgentes des travailleurs et de la population.

» Mais aussi au plan politique, afin de donner à nos luttes contre la société capitaliste toutes leurs dimensions et à l'alternative socialiste toutes ses chances.

» Changer le modèle de développement, réduire les inégalités, modifier les structures sociales hiérarchiques, permettre aux travailleurs et aux citoyens d'exercer un pouvoir de contrôle sur leurs conditions de vie et de travail, sont les conditions d'un changement véritable : tel est pour nous le sens fondamental du socialisme autogestionnaire dont les premiers éléments sont déjà inscrits dans les luttes concrètes que nous menons.

» Militants syndicaux, militants d'organisations agissant sur les terrains de la consommation, de la culture, du cadre de vie, de la vie locale, nous ne sommes pas, pour la plupart, actuellement adhérents à un parti politique, aucune formation ne nous paraissant réunir à la fois l'ensemble des conditions et des moyens nécessaires à ces transformations fondamentales.

» Pourtant la nécessité d'une force socialiste puissante et populaire, insérée dans toutes les luttes sociales dans et hors de l'entreprise, et capable d'être un pôle de rassemblement autour d'un projet socialiste fondé sur l'autogestion, nous apparaît plus urgente que jamais.

» C'est pourquoi nous avons accueilli favorablement l'appel lancé par François Mitterrand au nom du parti socialiste pour que soit créé au plus vite le « lieu de rencontre » permettant à tous les socialistes de confronter leurs expériences concrètes et d'élaborer un projet commun de société. La résolution de la direction politique nationale du P.S.U. exprimant la volonté de « donner à la perspective autogestionnaire toute son ampleur et de créer les conditions d'une force politique puissante et crédible » nous paraît témoigner d'un souci et d'une démarche analogues. Le jugement favorable du bureau national de la C.F.D.T. porté sur ces deux orientations constitue à cet égard un élément positif.

» Tout en affirmant la nécessaire autonomie de décision et d'action de leurs organisations respectives, nombreux sont les militants prêts, dans ces conditions nouvelles, à élargir leur action au sein d'une telle force politique, sans pour autant vouloir y constituer une quelconque tendance.

» Le sens de cet appel est donc clair : il est de permettre que se préparent, avec les meilleures chances pour l'avenir, des assises nationales du socialisme qui contribueront, autour d'un projet commun de société, à la constitution d'une force politique cohérente.

» Les soussignés appellent tous les militants qui se réclament du socialisme et qui approuvent cette démarche à manifester leur accord et à mettre tout en œuvre pour la réussite de cette tâche dont l'enjeu est vital pour les luttes d'aujourd'hui et les perspectives de demain. »

Parmi les cent cinquante premiers signataires, on relève les noms suivants :

● MEMBRES DU BUREAU NATIONAL DE LA C.F.D.T. — MM. J. Chérèque ; J.-M. Conraud ; A. Detraz ; B. Dizier ; Ch. Dubonnet ; R. Faist ; P. Heritier ; J. Julliard ; E. Le Beller ; A. Thiollent.

● RESPONSABLES REGIONAUX ET LOCAUX DE LA C.F.D.T. — MM. A. Acquier (métallurgie) ; A. Archer (métallurgie) ; E. Bailleul (métallurgie) ; M. Bigey (R.A.T.P.) ; X. Bilbault (métallurgie) ; R. Bonety (ancien responsable du secteur économique) ; Bonnevialle (Saint-Etienne) ; Mme Boussemart (Paris) ; M. Chavot (métallurgie) ; Mme M.-A. Fétilleux (P.T.T.) ; MM. P. Gache (P.T.T.) ; J.-P. Garnier (Saint-Etienne) ; J. Gattegno (S.G.E.N.) ; E. Gaudillière (Paris) ; A. Glorieux (Nord) ; K. Gouyer (Isère) ; D. Hug (Vosges) ; J. Jacob (Paris) ; Mme A. Jeantet (Paris) ; MM. J. Lallier (O.R.T.F.) ; J.-M. Leduc (métallurgie) ; J. Lefaucheur (Saint-Brieuc) ; M. Luneau (cadres) ; A. Marivin (Rennes) ; P. Oudart (métallurgie) ; W. Paini (métallurgie) ; F. Penin (métallurgie) ; Y. Pigier (Hauts-de-Seine) ; C. Revol (chimie) ; Mme H. Rondeau (P.T.T.) ; MM. H. Rozé (P.T.T.) ; H. Schwanner (métallurgie) ; Mme M. Simonnin (P.T.T.) ; M. R. Villeneuve (E.D.F.).

● ANIMATEURS DE MOUVEMENTS OU DE PUBLICATIONS. — MM. R. de Caumont (groupes d'action municipale) ; G. Coq (Rénovation syndicale, FEN) ; R. Dosse (*Politique - Hebdo*) ; H. Dubedout (maire de Grenoble, député apparenté socialiste) ; A. Jeanson (Objectif socialiste) ; B. Schreiner (groupes *Témoignage chrétien*) ; P. Thibaud (*Esprit*) ; Ph. Warnier (Vie nouvelle).

● PERSONNALITES. — MM. J. de Bollardière ; A. Dumas ; R. Dumont ; R. Fossaert ; H. Laborit ; J. Lacouture ; R. Lafont ; G. Mendel ; D. Mothé ; A. Touraine ; M. Winock.

La Bataille socialiste : la vision d'avenir du programme commun demeure trop vague

La minorité du parti socialiste regroupée derrière MM. Denis Cépède et Claude Fuzier au sein de la Bataille socialiste (tendance à laquelle participe M. Guy Mollet) a publié, mardi 11 juin, avant la convention socialiste du 15 juin, une déclaration qui précise, à propos de la campagne pour l'élection présidentielle :

« Au lieu d'entamer une campagne d'explication de ce que peut être une société socialiste, la gauche s'est laissée entraîner à éliminer de ses propos tout ce qui pouvait gêner un non-socialiste (...).

» Une campagne axée sur un projet de société aurait-elle permis au candidat commun de l'emporter ? Personne ne peut l'affirmer ni le nier, mais, ce qui est certain, c'est qu'elle aurait permis d'accroître la conscience de la nécessité d'un changement profond des structures et qu'aujourd'hui nous saurions combien de Françaises et de Français sont résolument décidés à risquer ce changement.

» Encore aurait-il fallu qu'au préalable la gauche se soit unie sur un projet de société. Il reste, qu'à partir du programme commun, la vision d'avenir demeure trop vague à cause même de l'imprécision, voire de l'absence de projet final de société.

» Aussi reconnaît-on que cette absence de projet de société, c'est-à-dire tout simplement de discussion au fond de ce que peut être la société socialiste en France entre les différentes organisations se réclamant du socialisme, et, en particulier, avec le P.C., a fait gravement défaut durant la campagne... »

LE P.S.U. ORGANISE UNE FÊTE POUR L'AUTOGESTION SOCIALISTE

Pour la seconde année consécutive le P.S.U. organise une « fête pour l'autogestion socialiste ». Elle se déroulera les 15 et 16 juin dans les jardins de l'esplanade de l'observatoire de Meudon. Deux débats seront organisés sur les thèmes : « Croissance et socialisme », « Elections et luttes sociales ». De nombreux artistes prêteront leur concours.

Le Magic Circus sera également présent pendant les deux jours. Seront, d'autre part, jouées une pièce de Guy Foissy, ainsi que des productions des troupes du Mouvement des travailleurs arabes et d'Amérique latine. Le théâtre de Nanterre jouera « le Petit Train de M. Kamodé » de Benedetto.

Pour la première fois de son histoire

LE COMITÉ CENTRAL DU P.C.F. CONVOQUE UN CONGRÈS EXTRAORDINAIRE

Le comité central du parti communiste qui a siégé lundi 10 et mardi 11 juin a décidé, sur proposition du bureau politique, de convoquer pour l'automne un congrès extraordinaire du parti. C'est la première fois dans l'histoire du P.C.F. qu'une telle formule est utilisée. Le congrès ordinaire (le vingt et unième) doit siéger en 1975.

Dans son rapport M. Georges Marchais, secrétaire général, a d'autre part, dégagé les enseignements de l'élection présidentielle et traité des conditions indispensables « au développement de l'union et de l'action du peuple de France pour le changement démocratique ».

Au lendemain des élections législatives de mars 1973, les dirigeants du parti communiste avaient constaté, et déploré, un net ralentissement dans l'activité des cellules. Le recours à la formule du congrès extraordinaire peut donc être interprété notamment comme la volonté du bureau politique de maintenir une certaine mobilisation du parti.

Mme POMPIDOU PRÉSIDERA DÉSORMAIS LA FONDATION CLAUDE-POMPIDOU

Mme Georges Pompidou assurera désormais la présidence effective du conseil d'administration de la Fondation Claude-Pompidou qu'elle avait créée en 1970 pour venir en aide notamment aux personnes âgées et aux enfants handicapés.

C'est sur la proposition de M. Henri Ecal, conseiller-maître à la Cour des comptes, qui présidait jusqu'à maintenant la fondation, que Mme Pompidou a été appelée aujourd'hui par le conseil d'administration à cette présidence.

M. Jacques Chirac, qui est depuis la création le trésorier de la fondation, a été confirmé dans cette fonction. Le conseil d'administration, au cours de sa réunion, a précisé ses objectifs d'avenir : la poursuite de l'activité des clubs pour personnes âgées à Paris et en province, l'étude d'un projet de création d'un nouvel établissement et enfin le développement de l'aide volontaire.

ANNIVERSAIRE

IL Y A CINQUANTE ANS A ROME...

L'assassinat de Matteotti, « crime originel » du fascisme

Un monument à la mémoire du socialiste italien Giacomo Matteotti, assassiné par les fascistes le 10 juin 1924, a été inauguré dimanche 9 juin à Rome, en présence du chef de l'Etat, M. Giovanni Leone.

A l'occasion de ce cinquantième anniversaire, l'ancien président de la République, M. Giuseppe Saragat, a exalté le courage d'un homme qui fit « le sacrifice de sa vie pour la tutelle des idéaux les plus élevés de l'humanité : la justice et la liberté ».

Par P. DROSSART (*)

Assassiné le 10 juin 1924, à trente-neuf ans, le leader socialiste Giacomo Matteotti n'était pas la première victime du fascisme italien. Mais il devait devenir au vrai sens du mot le premier *martyr* de l'antifascisme, tant cette mort, à laquelle il s'était exposé les yeux ouverts, donnait aux plus aveugles des raisons de voir clair, faisant pour quelques semaines hésiter l'histoire. Et si les démocrates italiens ne surent pas alors saisir leur dernière chance, il nous importe de connaître les raisons de leur échec et d'en tirer la leçon. Cette histoire est la nôtre.

Rappelons les faits.

Les élections législatives d'avril 1924 ont vu la victoire du parti fasciste, allié aux « libéraux » de tout poil dans la « grosse liste » (Listone). Mussolini, déjà chef du gouvernement depuis dix-huit mois, aspire à installer le régime dans la respectabilité, à rassurer les classes moyennes (que les socialistes n'ont pas su rallier). Sa victoire doit beaucoup à la peur du bolchevisme. Mais beaucoup aussi au climat de violence que la milice fasciste a fait régner pendant la campagne, à une loi électorale de circonstance — et aux divisions des démocrates.

La scission de Livourne (1921 : naissance du P.C.I.) a été suivie d'une autre scission, opposant les socialistes « unitaires » aux « maximalistes ». Matteotti a refusé l'union électorale avec les communistes, erreur politique incontestable, que seule peut expliquer l'âpreté d'affrontements encore trop récents.

30 mai 1924. — La nouvelle Chambre se réunit à Montecitorio. Elle compte 375 députés de droite, dont 275 fascistes, une quarantaine de démocrates chrétiens, 46 socialistes, 19 communistes. Les miliciens armés paradent dans les couloirs. « Hiérarques » et « squadristes » se congratulent. A leur grande surprise, c'est Matteotti qui demande la parole... pour proposer l'invalidation des élections. Pendant deux heures, il occupera la tribune, constamment interrompu par les vociférations et les menaces des fascistes, et prononcera jusqu'au bout le réquisitoire le plus circonstancié, dénonçant d'emblée le rôle de la milice armée, énumérant toutes les violations du droit électoral, toutes les violences et toutes les manœuvres qui justifient l'annulation du scrutin. Regagnant sa place, il dit à ses amis : *« Maintenant, vous pouvez préparer mon oraison funèbre. »*

Les jours suivants, la presse fasciste se déchaîne dans son style habituel, d'autant que l'opposition récidive, étalant les malversations et les trafics des hiérarques. On dit que Matteotti s'apprête à révéler de scandaleuses spéculations dans l'entourage même du Duce.

*

10 juin 1924. — Giacomo Matteotti disparaît entre son domicile et Montecitorio. Les faits seront vite connus, car ils ont eu des témoins. Il a été attaqué par un groupe de cinq hommes, fascistes notoires et spécialistes des enlèvements « punitifs ». Devant sa résistance, ils l'ont traîné dans leur voiture, où ils l'ont finalement poignardé. Les noms des coupables circulent (Dumini, Volpi, etc.). Le crime soulève un tel sentiment d'horreur et de révolte qu'il ne peut plus être étouffé ni « couvert » (les fascistes ne tiennent pas encore totalement la justice ni même la police). De Bono, glorieuse « chemise noire » et chef de la sûreté, protecteur de Dumini, doit démissionner, ainsi que le sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur (Mussolini lui-même abandonnera bientôt le portefeuille de l'Intérieur). Marinelli, secrétaire du parti, Filipelli, journaliste ami du Duce, sont incarcérés. Cesare Rossi est en fuite : c'est le chef du service de presse de Mussolini. Il publiera pour sa défense plusieurs mémoires établissant la responsabilité directe du Duce dans les violences exercées contre ses adversaires politiques. Le vide se fait autour de Mussolini, qui, dit-on, *« accuse le coup »*. Les démissions se multiplient dans le parti, les manifestations antifascistes reprennent et s'amplifient à travers tout le pays. A peine construite, la façade de respectabilité du régime se lézarde.

Les parlementaires de l'opposition se font acclamer. Malheureusement, ils n'agissent guère. Ils se drapent dans leur dignité et attendent : c'est le boycottage du Parlement (l'Aventin).

L'Osservatore Romano redoute *« le saut fatal dans le brouillard »* qui suivrait la chute du fascisme. Le pape Pie XI refusera de recevoir la mère et la veuve de Matteotti, de peur de se prêter à une « manœuvre ». Benedetto Croce conseille au Sénat de renouveler sa confiance au gouvernement : *« Il faut donner au processus de transformation du fascisme le temps de s'accomplir ; notre vote sera prudent et patriotique. »* A l'étranger, où le crime a pourtant provoqué une vague d'indignation, le machiavélisme mussolinien trouve des admirateurs inattendus (Winston Churchill, Bernard Shaw). On parle des bavures inévitables de la prise du pouvoir, de ces omelettes qu'on ne peut faire sans casser d'œufs.

Le 16 août 1924, le cadavre décapité de Matteotti est retrouvé à 23 kilomètres de Rome. Une foule imposante et fervente accompagne son cercueil, dans son village de la vallée du Pô. Le couvercle est retombé. L'ordre fasciste est en place pour vingt ans.

*

Mars 1926. Le procès des assassins s'ouvre enfin. Le célèbre Farinacci, secrétaire du parti, plaide pour Dumini et peut bafouer à sa guise le tribunal. Le verdict exclut la préméditation, accorde les circonstances atténuantes. Pour *« coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*, les accusés sont condamnés à des peines de prison et immédiatement amnistiés en vertu d'une loi votée à cet effet en 1925.

L'affaire Matteotti est donc un tournant de l'histoire contemporaine. Après quelques semaines où tout semble possible, le fascisme atteint son point de non-retour en juillet-août 1924. Il reste aux hommes de gauche (à ceux qui survivront) à méditer sur leurs divisions. Mais c'est seulement en 1934 qu'un accord socialo-communiste sera conclu en Italie.

Cette affaire joue le rôle d'un révélateur. Poussé dans ses derniers retranchements par l'offensive de l'opposition, le fascisme « arrivé », ayant raison sociale et pignon sur rue, retrouve immédiatement les réflexes de violence meurtrière qui lui ont toujours tenu lieu de doctrine. Les scrupules des belles âmes, les lâchetés et les contorsions intellectuelles des amis de l'ordre n'y peuvent rien : chacun doit se situer par rapport à ce crime, qui apparaîtra, à tort ou à raison, comme le crime *« originel »* du régime. A cet égard, la responsabilité de la monarchie, celle de la hiérarchie catholique apparaissent écrasantes. Quant à Mussolini, il portera cette marque infamante jusqu'au dernier jour de sa vie. Il se défendra toujours d'avoir ordonné le meurtre (et on peut le croire, il avait pour cela trop de flair politique). Peu importe : le régime fasciste est né dans cette flaque de sang.

On a parlé d'un *« mythe Matteotti »*. Ce mot peut gêner un socialiste, si par « mythe » on entend l'image dynamique qui mobilise les énergies collectives, simplifiant la réalité, mais pour lui être fidèle. Cette ténébreuse affaire n'était ni un fait divers macabre ni un simple assassinat politique. Le sacrifice de Matteotti tira sa signification historique de son caractère lucide et constructif : au-delà d'un refus courageux, il créait les conditions d'une défaite du fascisme. Aujourd'hui encore, il peut nous aider à choisir.

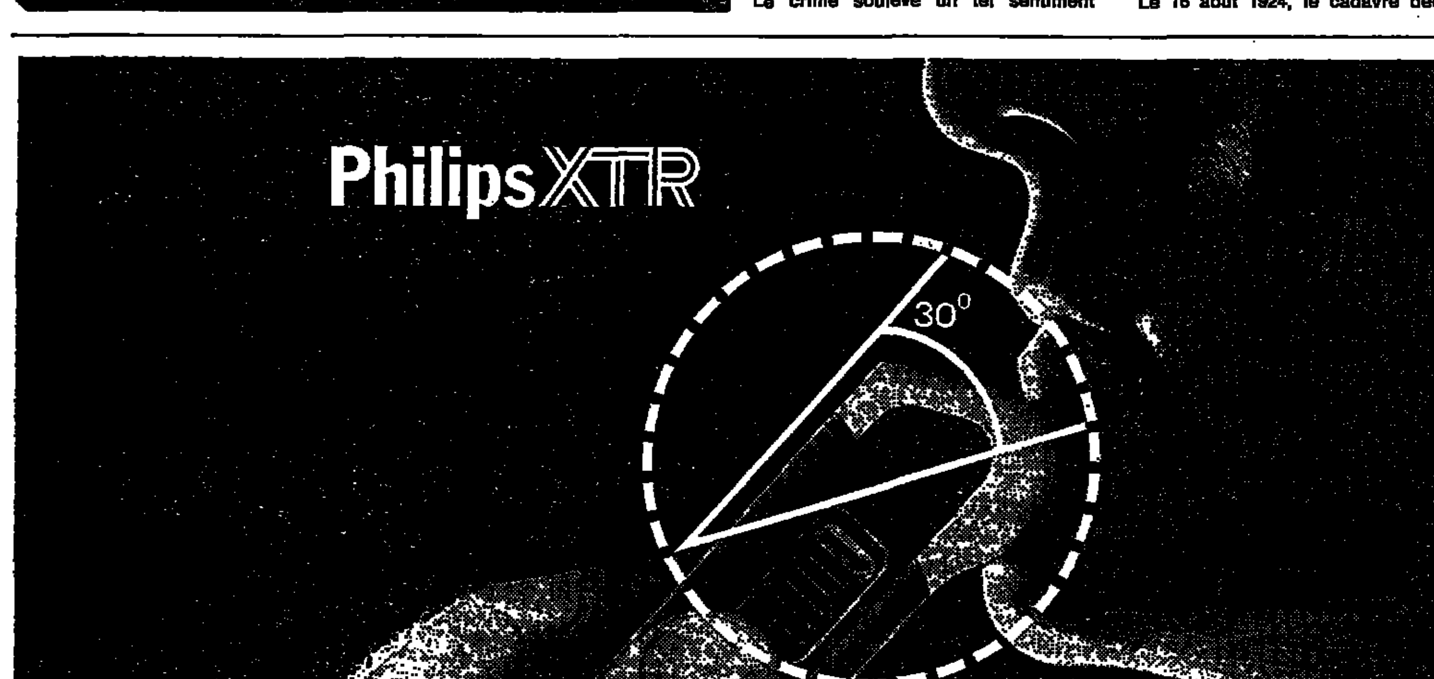
Tout cela s'est-il passé il y a cinquante ans ?

La complicité de la police dans un enlèvement politique qui tourne mal : on pense à l'affaire Ben Barka.

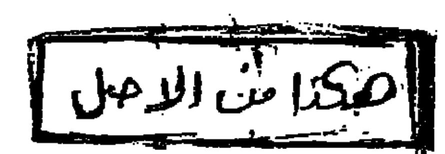
Matteotti porté en terre par ses amis, au milieu d'une foule fraternelle et silencieuse surveillée par les carabiniers : n'est-ce pas l'enterrement de Pablo Neruda ? Est-ce un hasard si les mots de « subversion », de « normalisation », introduits dans le vocabulaire politique par les fascistes, connaissent aujourd'hui un regain de faveur ?

La dénonciation de l' *« exploitation politique »* d'un *« regrettable incident »* ; l'appel à l'armée contre l' *« adversaire intérieur »*, cela aussi nous rappelle quelque chose.

(*) Maître-assistant à l'université de Lille-III.







SOCIÉTÉ

LA CONDITION FÉMININE

LA GRR... RÊVE DU M.L.F.

Ce devait être une « présence silencieuse des femmes dans la rue », ce fut un défilé bruyant et joyeux : les militantes du Mouvement de libération des femmes ont manifesté à deux cents, dans la soirée du lundi 10 juin, de la place du Châtelet à la gare de l'Est, à Paris, pour pouvoir « sortir seules dans la rue, sans risques, sans protecteurs ».

Sur l'intervention courtoise, mais ferme de la police, elles se sont dispersées peu après 23 heures.

Samedi 8 et dimanche 9 juin, près de deux mille femmes, militantes ou sympathisantes du M.L.F. s'étaient retrouvées — entre elles — dans les salles de conférence du 44, rue de Rennes, à Paris, où elles avaient fait à leur manière la « grr... rêve des femmes », organisée par les tendances « féministes révolutionnaires » et « pétroleuses » du Mouvement.

« Dans le métro, sous l'inscription « Grr...rêve des femmes », quelqu'un, sans doute un homme, a écrit : « Tant pis, on violera. » La grève des femmes c'est contre ça. Nous ferons la grève du travail domestique, même, et justement, parce qu'il n'est pas reconnu comme travail. Nous ferons la grève de ce que l'on a appelé notre « nature » et qui ne sert qu'à mieux nous asservir à la culture et au bon plaisir des hommes. »

Hâtivement écrites au crayon-feutre, ces phrases accueillent les femmes qui ont répondu à l'appel de « Grr...rêve des femmes » lancé par des militantes du M.L.F. D'autres textes encore plus provocants couvrent les murs, tandis que des centaines de femmes discutent et confrontent leurs expériences. Pour les « féministes révolutionnaires », l'expérience prouve que c'est par des actions spectaculaires que le M.L.F. a progressé.

Dans chaque salle un thème : *« Travail domestique et travail salarié »*, l' *« école »*, la *« sexualité »*, l' *« avortement »*. On discute dans le désordre, mais le sujet finit toujours par être traité.

Une jeune femme explique pourquoi *« le sexisme rapproche du racisme »*. Une autre s'indigne du fait que, *« selon certains profs, parce que le cerveau de la femme pèse moins lourd que celui de l'homme, la femme est moins intelligente »*... N'a-t-on pas soutenu ce genre de théorie à propos des Noirs ? De là, la conversation dévie vers l'isolement des femmes. Une mère de famille d'une cinquantaine d'années raconte son expérience et celle d'une voisine qui, lasse d'être seule chez elle, *« malgré ses quatre gosses »*, en est venue au suicide.

Ces discussions à bâtons rompus déçoivent quelques femmes qui auraient préféré trouver un « animateur » pour ordonner les débats, et celles qui souhaitaient trouver là une recette à tous leurs problèmes

En fait, les propos échangés sont surtout des récits d'expériences personnelles Les « militantes » le déplorent un peu Mais se raconter est déjà un premier pas

« La révolution est un travail »

Il y a des étudiantes, bien sûr, mais aussi beaucoup de secrétaires, d'employées de bureau, de professeurs, de psychologues, de mères de famille. Peu d'ouvrières *« Peut-être préfèrent-elles aux discussions les luttes sur des points plus concrets dans leurs usines ou leurs quartiers,* avance une militante de la tendance Lutte de classes *A Lip, Cerisay, Thionville ou Troyes, elles ont montré ce dont elles étaient capables ! »*

Les plus de trente ans, qui ont réussi à vaincre leur timidité ne sont pas rares. *« Ce qu'il y a de formidable ici,* explique une mère de famille, *c'est que malgré leurs options politiques, leur âge, les femmes trouvent un terrain d'entente »* De temps en temps, les divergences politiques se font sentir. Comme le fait remarquer un professeur de quarante-quatre ans, *« au M.L.F., chacune peut toujours trouver la tendance qui lui convient »*. Sa préférence va aux groupes de quartier : *« J'admire ce que font ces groupes, je laisse aux très jeunes l'agressivité et le côté spectaculaire qui aide beaucoup à faire connaître le M.L.F »*

Toutes les tendances du mouvement sont représentées. Les « pétroleuses », où se retrouvent beaucoup de militantes d'extrême gauche, vendent leurs journaux à côté de celles qu'elles appellent *« les dames de la Ligue du droit des femmes »*, et pas loin du *« Front féministe »*, dont le principal objectif est de permettre aux femmes d'avoir des responsabilités politiques.

Une seule tendance — *« Politique et psychanalyse »* — a refusé de se joindre au mouvement. Ses militantes estiment que *« la révolution n'est pas une grève, c'est un travail »*, et sont hostiles au « féminisme ». Sur un point, cependant, elles sont d'accord avec les féministes : sur l'exclusion des hommes de leurs réunions. Le seul homme présent pendant ces journée aura été la « nurse » de garde à la crèche.

A l'entrée, une affiche invitait les hommes à « se libérer de l'idéologie patriarcale » et à participer à une réunion dans un café voisin. Aux quelques femmes intéressées, on répondait : *« les hommes risquent d'être bloqués si une femme vient »*

C. C.

● *Les anciens prisonniers de guerre réclament la retraite à soixante ans.* — Plusieurs milliers d'anciens combattants-prisonniers de guerre se sont rassemblés le 8 juin à Paris et à Lyon pour réclamer l'application immédiate de la retraite à soixante ans que la loi leur accorde, mais qu'un décret échelonne jusqu'en 1977.

CARNET

Naissances

— Le docteur Georges Zemor et Mme, née Annie Dray,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Ingrid.
8, rue Mirabeau, Paris-16e.

— Le docteur et Mme Daniel Layani ont la joie de faire part de la naissance de leur fille
Sophie.
Le 4 avril 1974.

— M. Bruno Poux-Guillaume et Mme, née Anne Schreiber, Nathalie et Grégoire,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Caroline.
Paris, le 6 juin 1974

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Dominique Bourlard,
fille de M. Claude Bourlard et de Mme, née Jacqueline Salen,
avec René de Gaudemaris,
sous-lieutenant de l'armée de l'air, fils du marquis François de Gaudemaris et de la marquise, née Monique de Galbert.
38-Grenoble.
38-Bresson.

Mariages

— Le 5 juin, ont été unis par le mariage
Kéthévane Barnovi, attachée de presse,
Jean Chedeau, architecte et urbaniste.
41, avenue Hoche, 75 008 Paris.

— M. et Mme Georges Khayat,
M. et Mme André Bessot,
ont le plaisir d'annoncer le mariage de leurs enfants
Suzanne et Claude,
célébré à Paris le 7 juin 1974.

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Mlle Claire Martin du Gard,
fille de M. Maurice Martin du Gard et de Mme, née Marthe Macaux,
décédés,
avec M. Eric Roussel,
fils de Paul-René Roussel et de Mme, née Marguerite Parisot,
qui sera célébré en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Versailles le samedi 15 juin, à 16 heures.

— Anka Muhlstein et Louis Begley ont la joie de faire part de leur récent mariage qui a eu lieu à New-York dans la plus stricte intimité.
9, rue Sébastien-Bottin, Paris-7e.
925 Park Avenue, New-York.

Nécrologie

Marcel POIMBŒUF

— M et Mme Jean Poimbœuf, leurs enfants et petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel POIMBŒUF,
leurs père, grand-père, arrière-grand-père,
survenu le 8 juin 1974 dans sa quatre-vingt-sixième année.
Les obsèques auront lieu à 10 h. 30, le jeudi 13 juin 1974, à Saint-André de Chelles.

[M. Marcel Poimbœuf était né le 16 mars 1889 à Montrouge (Seine). Très jeune il avait adhéré au « Sillon » de Marc Sangnier, mouvement fondé pour réconcilier le christianisme avec la démocratie et la démocratie avec le christianisme. Militant syndicaliste dès avant la première guerre mondiale et ayant participé en 1919 à la fondation de la Confédération française des travailleurs chrétiens (C.F.T.C.) dont il fut l'un des dirigeants, M. Marcel Poimbœuf avait pris part à la Résistance, ce qui devait le conduire à siéger, en 1943, à l'Assemblée consultative provisoire créée à Alger par le général de Gaulle.

Il devait ensuite être l'un des fondateurs du Mouvement républicain populaire (M.R.P.) qu'il représenta au Palais-Bourbon de 1945 à 1951 comme député des Vosges dans les deux Assemblées constituantes puis à la première Assemblée nationale. Au sein du M.R.P. comme dans ces assemblées M. Marcel Poimbœuf animait la tendance de gauche avec deux autres syndicalistes, M. Fernand Bouxom et Mme Francine Lefebvre, députés de la Seine, ainsi, notamment, qu'avec l'abbé Pierre Grouès, Maurice Guérin, Robert Buron qui représentaient respectivement les départements de Meurthe-et-Moselle, du Rhône et de la Mayenne. Après son échec aux élections législatives de juin 1951, M. Marcel Poimbœuf avait pris une demi-retraite politique, se contentant de présider un « cartel d'action morale et sociale » qui, en 1969, demandait aux candidats à la présidence de la République ce qu'ils comptaient faire pour mettre un terme « aux débordements d'érotisme et de violence ».

Le 14 juillet 1970, M. Marcel Poimbœuf, en sa qualité de vice-président de la C.F.T.C., rendait un dernier hommage, dans notre journal, au président de sa centrale syndicale, M. Joseph Sauty, qui venait de disparaître. « Il a mérité, écrivait-il, le beau titre de militant, c'est-à-dire de l'homme entièrement dévoué et consacré à un haut idéal librement choisi. » Cette définition s'applique parfaitement à l'ancien député des Vosges, « frère Augustin » dans le tiers-ordre de Saint-François.

Il était officier de la Légion d'honneur, titulaire des croix de guerre 14-18 et 39-45, médaillé de la Résistance.]

— Mme Jean-Marie Balbaud et ses enfants,
Mme Maurice L'Espes,
M. et Mme Jacques Balbaud,
Mme Marcel Boyer,
M. et Mme Nicolas Guelman et leurs enfants,
M. et Mme Selinin Govedarica et leurs enfants,
M. et Mme François Barraud et leurs enfants,
M. et Mme Henri Balbaud et leurs enfants,
M et Mme Hervé Allain-Launay et leur fils,
M et Mme Philippe Boyer
Et Mme Marie-François Boyer,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean-Marie BALBAUD,
survenu le 9 juin dans sa quarante et unième année.
Une messe sera célébrée le mardi 11 juin, à 17 heures, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, Paris-17e
Les obsèques auront lieu dans le caveau de famille à Eynesse (33) dans l'intimité

— M Robert Boucher, Mme, née Jeannine Barelier, et leur fils,
Les familles :
Agraphioty et leurs enfants,
Manolis et leurs enfants,
Nadal et leurs enfants,
Desruelles et leurs enfants,
Pavlou et leurs enfants,
Boucher,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Michel-Pierre BARELIER,
conseiller d'ambassade,
officier de la Légion d'honneur,
survenu à Nice le 7 juin.
Cet avis tient lieu de faire part
30, avenue de Fleurs, 06 000 Nice

— Lyon.
Mme Charles Basset,
M. et Mme Bernard Basset et leurs enfants,
M. et Mme François Arthaud et leurs enfants,
Mlle Claire Basset,
Et les familles Perrin, Viollet, Charverlat, Millon,
font part du rappel à Dieu, dans sa soixante-quatorzième année de
M. Charles BASSET,
ingénieur des mines,
muni des sacrements de l'Eglise, le 8 juin 1974.
Messe de funérailles le mercredi 12 juin, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph des Brotteaux, corps déposé.

— Le docteur et Mme Serge Chibneff,
MM. Rémy et Jean-Luc Chibneff,
Mme Yvonne Bruneau,
vous font part du décès de
Mme veuve CHIBNEFF,
née Lucie Rayer,
survenu le 9 juin, à l'âge de soixante-seize ans, 48, rue d'Hulay 77-Gretz-sur-Loing.
Les obsèques auront lieu le jeudi 13 juin, à 11 heures.
Réunion à l'église.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Hugh Morgan et leurs enfants,
Michelle et Arlette Colonna,
ont la tristesse de faire part du décès de leur père et grand-père
M. François COLONNA,
survenu le 6 juin.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
809 Charleston Road,
Moorestown N.J. 08057, U.S.A.
34, rue Scheffer, 75 016 Paris.
78, Queen's Gate, Londres S.W. 7.

— On nous prie d'annoncer le décès de la
comtesse Stanislas de CONTENSON,
née Floride Geoffray,
tertiaire dominicaine,
pieusement survenu le 9 juin 1974, dans sa quatre-vingt-huitième année, à Bécheron, 71 600 Varenne-Saint-Germain.
Selon le vœu de la défunte, les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité paroissiale.
De la part
Du comte et de la comtesse Antoine de Nazelle,
Du R.P. Pierre-M. de Contenson, O.P.,
Du comte et de la comtesse Henri de Contenson,
ses enfants,
Du vicomte et de la vicomtesse de Calan,
De M et Mme Henri Le Marois,
Du comte et de la comtesse François-Noël de Nazelle,
De M Marcel de Nazelle,
Du comte et de la comtesse Norbert d'Aboville,
Mlle Bénédicte de Nazelle,
ses petits-enfants.

— Alger, Toulon.
M. et Mme J.-L. Crochard,
Dominique, Philippe, Nathalie,
Le capitaine de corvette J Richard et Mme, née A.-M Crochard,
Mme R. Taro, née B. Crochard,
Marie-Pierre, Jean-Paul, Philippe, Didier,
M. et Mme J.-P Juin et leur fils,
Les familles Juin, Bonnette, Demanche, Chrétien, Papillon, Eng, Crochard, Piedelièvre, Remauge,
ont l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mme Maurice CROCHARD,
née Georgette Juin,
leur maman, leur mutty,
parente et alliée,
pieusement décédée à Toulon le 8 juin.
La cérémonie religieuse aura lieu à la chapelle de l'hôpital Sainte-Anne de Toulon, le mercredi 12 juin, à 15 h 45.
Ils vous demandent d'unir dans vos pensées et prières le souvenir du chef d'escadron Maurice CROCHARD, décédé à Toulon le 10 août 1964.
Les Hellades, avenue Louis-Sorel, Le Mourillon, 83 100 Toulon.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Fernande FAURE,
née Fernande Albert,
survenu le 4 juin à Paris.
De la part de
Mlle Christiane Faure,
M et Mme Jacques Candeau,
Mme Albert Camus,
ses enfants et petits-enfants,
Des familles parentes et alliées.
Les obsèques ont eu lieu le 8 juin dans l'intimité
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Lyon, Paris Montchaboud.
M et Mme Jacques Oudin, leurs enfants et petits-enfants,
M et Mme René Arnaud,
M. Georges Gautier, ses enfants et petits-enfants,
Mlle Anne Gautier,
M. et Mme Robert Gautier,
M. et Mme Charles-Henri Gautier et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Paul GAUTIER,
née Simone de Riols de Fonclare,
rappelée à Dieu le 6 juin 1974, munie des sacrements de l'Eglise.
La messe de funérailles a été célébrée le 10 juin, à 9 heures, en l'église Sainte-Blandine à Lyon.
Ils rappellent à votre pieux souvenir son mari
M. Paul GAUTIER,
décédé le 7 décembre 1959.

— Mme Alain Gévaudan,
Mme et M. Honoré Gévaudan,
font part de la mort accidentelle de leur époux et fils,
Alain GÉVAUDAN,
à l'âge de vingt-quatre ans.
Une cérémonie religieuse sera célébrée le 12 juin 1974, à 8 h. 30, à l'église Saint-Hippolyte, 27, avenue de Choisy à Paris-13e.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
26, rue du Laos, Paris-15e.

— Mme Amédée Mas,
Et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Amédée MAS,
professeur honoraire
aux facultés de Poitiers
et de Nantes,
survenu le 10 juin 1944, 47, boulevard Schuman à Nantes.

— La direction et le personnel du laboratoire du Goménol, 48, rue des Petites-Ecuries, 75 010 Paris,
ont le grand regret de faire part du décès de
M. François PREVET,
commandeur de la Légion d'honneur,
docteur en pharmacie,
docteur ès sciences,
docteur en droit,
docteur ès lettres,
ancien président
de l'Académie de pharmacie,
ancien président
du Syndicat national
de l'industrie pharmaceutique,
président d'honneur
de la cour d'arbitrage
de la Chambre de commerce
internationale,
président d'honneur
du Comité français de l'arbitrage,
vice-président
de l'Union des fabricants
pour la protection internationale
de la propriété industrielle
et artistique,
président d'honneur
de la Société d'histoire
de la pharmacie,
membre du conseil supérieur
d'hygiène publique de France,
survenu en son domicile parisien le 28 avril 1974
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 3 mai.
Un service religieux sera célébré à sa mémoire, le mercredi 19 juin, à 10 h. 30, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, place Franz-Liszt (rue La Fayette), Paris-10e.

— Ségolène
est entrée dans la joie de Dieu, le 9 juin 1974, à l'âge de trois mois.
De la part de
Yves et Bernadette BOURRON, ses parents,
Gwenaëlle et Tanguy, ses sœur et frère.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
73, rue Curial, 75 019 Paris.

Remerciements

— Mme Franck Laurencine, très touchée par les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de
M. Franck LAURENCINE,
directeur
de la formation et coordonnateur des programmes du CAFRAD,
prie toutes les personnes qui se sont associées à son deuil de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance

— Mme veuve Joseph Sabbah,
Ses enfants Sylviane Sabbah, ingénieur, et Jean Sabbah, avocat à la cour,
Les familles Sabbah, Levy, Alm, Faure, parentes et alliées,
profondément émus par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées, lors du décès de leur très cher et regretté
Joseph SABBAH,
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

— M. Gérard de Ricqlès et ses enfants,
très touchés par toutes les marques de sympathie qu'ils ont reçues lors du décès de
Mme Gérard de RICQLÈS,
remercient vivement toutes les personnes qui ont pris part à leur peine.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort du
captain Edward ZEFF,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Bienfaisance

— Le Bal des petits lits blancs se déroulera cette année, pour la première fois, en Allemagne, à Baden-Baden en forêt Noire. La recette du gala, qui se prolongera pendant trois jours, profitera à la fois à l'œuvre française des petits lits blancs et à l'œuvre allemande de la Fédération pour la protection de l'enfance

Gilbert Bécaud sera l'animateur des soirées de gala, et le meneur de jeu sera Jean-Claude Brialy, ancien élève du lycée Charles-de-Gaulle de Baden-Baden.

Communications diverses

— Le dîner et la soirée Prestige et Qualité offert par l'Association des anciens élèves de l'enseignement hôtelier de Paris et des régions du bassin Parisien (A.A.E.E.H.P.) à l'occasion de son trentième anniversaire et placé sous le haut patronage d'éminentes personnalités gouvernementales, préfectorales, régionales, départementales et de représentations diplomatiques étrangères en France et professionnelles, initialement prévu le 17 mai, reporté en raison de la conjoncture, se déroulera le vendredi 11 octobre 1974, à 20 heures, dans la salle des Gens d'armes de la Conciergerie à Paris.

Réservations : (A.A.E.E.H.P., 20, rue Médéric, 75 017 Paris. Tél. : 267-54-08 (200 francs par personne).

Soutenances de thèses

— Lundi 24 juin, à 14 heures, ancienne faculté de médecine de Paris (salle des thèses). M. Michel Engelstein : « La césarienne axénique en enceinte étanche pour la prévention des infections dans les déficits immunitaires congénitaux ».

— Rectificatif : la soutenance de thèse de M. Elie Maakaroun (« La crise religieuse dans les romans de Mauriac, de Bernanos et de Green ») est reportée au mercredi 19 juin, à 14 h. 30, université de Paris-VIII - Vincennes, bâtiment N, salle des séminaires de la recherche.

L'ÉVÉNEMENT LA Xe COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

EXCEPTE les Jeux olympiques d'été, nul rendez-vous sportif n'est plus attendu que la phase finale de la Coupe du monde de football. Un milliard de téléspectateurs, deux millions de spectateurs (au total), trois mille représentants de la presse internationale et tout un pays — la République fédérale d'Allemagne, nation organisatrice — s'apprêtent à vibrer, du 13 juin au 7 juillet, aux exploits des seize équipes qualifiées. Comme en 1970 au Mexique, la France sera absente au rendez-vous : elle a été éliminée par l'Union soviétique, qui a été elle-même écartée, au profit du Chili, pour avoir refusé de jouer dans le sinistre stade de Santiago. Trente-huit matches, du premier tour à la finale, qui a lieu à Munich, sont programmés, dans neuf villes différentes. Pour sa part, l'O.R.T.F. assurera la retransmission, en direct et en différé, de vingt à vingt-cinq rencontres.

C'est la dixième édition de la phase finale de la Coupe du monde : cette compétition, qui est disputée tous les quatre ans, en alternance avec les Jeux olympiques, a été, en effet, créée en 1930 par le Français Jules Rimet, alors président de la Fédération internationale de football amateur (FIFA), et ne s'est pas déroulée, en raison de la seconde guerre mondiale, en 1942 et 1946.

Dès sa naissance, l'épreuve a connu le succès et, aujourd'hui, sa notoriété et son impact dans l'opinion mondiale sont tels qu'ils suscitent aussi des inquiétudes.

Quatre-vingt-douze pays ont joué leur qualification pour Munich et, devant le nombre toujours croissant des demandes d'engagement, il est déjà envisagé qu'en 1978, en Argentine, vingt et peut-être vingt-quatre équipes — au lieu de seize — pourraient accéder au tournoi final. C'est que le football, sport populaire par excellence, aux règles simples, aux actions viriles et spectaculaires, a conquis de nouveaux terrains, surtout en Afrique noire : grâce au Zaïre, celle-ci sera, pour la première fois, représentée dans la phase ultime de la Coupe du monde. C'est également la première participation de l'Australie et l'on sait que la Chine a demandé sa réadmission au sein de la FIFA. Quand les Etats-Unis s'intéresseront au « ballon rond », le football méritera alors vraiment sa réputation — un peu usurpée actuellement — de sport universel. Comme les fois précédentes, en effet, la dixième Coupe du monde est pratiquement limitée à une confrontation entre l'Amérique du Sud et l'Europe : treize des seize équipes qualifiées appartiennent à l'un ou l'autre continent. Le Brésil est le tenant du titre, et l'Allemagne fédérale bénéficie, sur son terrain, d'un préjugé favorable.

Munich 1974 estompera-t-il Munich 1972 et le terrible souvenir de Fürstenfeldbrück ? Des mesures de sécurité exceptionnelles les plus efficaces et les moins ostentatoires possibles ont été prises par les autorités ouest-allemandes pour prévenir un éventuel acte de terrorisme. Les équipes des deux Allemagnes et du Chili vont être particulièrement protégées. Il est même prévu qu'une assurance spéciale garantira tous les participants — joueurs, entraîneurs, journalistes, spectateurs — de cette Coupe du monde. Si aucun pays belligérant n'est représenté dans cette compétition, l'épreuve constitue cependant, comme les Jeux olympiques, une « caisse de résonance » suffisamment grande pour justifier ces précautions.

Mais c'est une autre forme de violence, bien moins dramatique et tout de même fâcheuse, qui préoccupe ensuite les dirigeants de la FIFA : celle qui, en raison de l'importance de l'enjeu, en raison aussi de l'intense engagement physique que requiert une certaine conception du football moderne, risque d'éclater sur les terrains, sinon dans les tribunes. Des consignes très strictes ont été données aux arbitres, triés sur le volet, pour sanctionner toute brutalité. Si elles étaient inopérantes, il conviendrait de réviser enfin certaines règles et de permettre, par exemple, l'expulsion temporaire des joueurs fautifs. Quant au public des stades ouest-allemands, il recevra de nombreux conseils de modération, et tous les résultats seront annoncés d'une voix d'horloge parlante... Sages précautions, quand toute une série de graves incidents, à Glasgow, à Tottenham, à Bastia et surtout en Amérique du Sud, viennent de secouer le football international.

La passion ne peut pas, cependant, être absente de ce genre de compétition, ne serait-ce que pour des motifs politiques et économiques : quand le prestige d'une nation tient à la pointe d'une chaussure de football et que la parade manquée d'un gardien de but contribue à renverser un gouvernement, quand une fortune est engloutie pour préparer pendant quatre ans une équipe nationale et que des joueurs valent leur pesant d'or, il est difficile qu'il en soit autrement. On ne peut que déplorer les excès commis. Mais on doit aussi se réjouir de l'impact sociologique du sport en général et du football en particulier : c'est la preuve que l'humanité a au moins gardé le sens et le goût du jeu et de la fête.

Une compétition très ouverte

QUATRE des cinq précédents vainqueurs de la Coupe du monde ont réussi à se qualifier pour la dixième phase finale : l'Allemagne de l'Ouest, le Brésil, l'Italie et l'Uruguay. Seule l'Angleterre, gagnante sur son terrain en 1966, a été éliminée, à la surprise générale, par la Pologne. Sir Alf Ramsey, directeur de l'équipe britannique, en a perdu son poste : pas plus qu'ailleurs, on ne badine, outre-Manche, avec l'orgueil national...

Ces quatre anciens vainqueurs figurent, une fois de plus, parmi les favoris, mais ils ne sont pas les seuls : il faut leur adjoindre la République démocratique allemande qui, pour sa première participation entend réussir un coup de maître, et surtout les Pays-Bas qui, autour de Johan Cruijff, considéré à l'heure actuelle comme le meilleur joueur du monde, nourrissent de grandes ambitions. Six équipes en quête d'un titre : aucune ne se détache vraiment et rarement l'épreuve finale aura été plus ouverte.

Qui dit « football », dit « Brésil ». Un style d'une pureté inégalée, une virtuosité individuelle incomparable, des traits de génie collectif : le triple champion du monde a gardé tout cela, mais il a perdu son « roi Pelé ». Certes, le réservoir brésilien est d'une richesse exceptionnelle et la sélection a subi, sous la direction de M. Mario Zagalo, une préparation intense et minutieuse. Mais, excepté en 1958 en Suède, où il possédait une équipe irrésistible, le Brésil s'est souvent montré vulnérable en Europe : loin de ses bases, il n'a pas, en général, son efficacité coutumière et sans Pelé... Les joueurs « cariocas » ouvrent le bal, le 13 juin, contre la Yougoslavie, une équipe toujours difficile à manœuvrer : on peut être fixé d'entrée sur les possibilités du tenant du titre.

Vingt ans après, l'Allemagne fédérale rêve. Sa première victoire, en 1954, elle l'a presque usurpée. Les Hongrois, qui étaient alors les Brésiliens de l'Europe, étaient archifavoris : quelques jours avant la finale, ils avaient ecrasé l'équipe germanique (8-3). Personne n'a jamais compris comment, en finale, les footballeurs ouest-allemands ont pu l'emporter (3-2). Aujourd'hui, c'est tout différent : Bayern Munich vient d'enlever la Coupe d'Europe des clubs, Gerd Müller a l'ambition de battre le record du Français Just Fontaine (treize buts en phase finale de la Coupe du monde), toute l'équipe, même si elle n'a pas laissé une impression définitive lors de ses dernières sorties, est « affûtée » et tout un pays s'apprête à lui apporter un soutien inconditionnel. Selon un sondage effectué fin mai, 66 % des Allemands de l'Ouest croient à une victoire de la R.F.A. Campé autour de son maître à jouer, Franz Beckenbauer, le « onze » fédéral, au style avant tout « réaliste », basé sur une condition physique irréprochable, sera très difficile à battre sur son terrain.

La forme des Uruguayens est en revanche moins connue. C'est que « la Céleste » — surnom de l'équipe nationale — a subi un retard important dans sa préparation : au début de l'année, elle n'avait encore ni sélectionneur ni directeur technique et ses meilleurs joueurs opéraient à l'étranger. Certes, c'est une « habitude » à Montevideo, où les problèmes de sélection et les contrats se traitent pratiquement au pied de l'avion... Effectivement, tout s'est arrangé par la suite. Les Sud-Américains compteront, comme toujours, sur leur technique individuelle et sur leur puissance physique. Mais l'ensemble, au jeu généralement lent, risque tout de même de manquer de cohésion et d'être pris de vitesse par des équipes plus homogènes.

Cohésion et expérience : ce sont les deux principaux atouts de l'Italie. La « squadra azzurra » est invaincue depuis le 13 mai 1972, et son gardien titulaire, Dino Zoff, trente-deux ans, a établi une sorte de record en n'« encaissant » aucun but pendant mille sept minutes. Cette saison, les Transalpins ont battu, en matches amicaux, l'Angleterre (deux fois), le Brésil et la Suède. Une défense intraitable, qui pratique le système du « catenaccio » (le « verrou » : un arrière supplémentaire, seul entre la défense et le gardien de but), à partir de laquelle partent de rapides contre-attaques : le style italien est « célèbre ». Il n'est pas toujours apprécié, car il n'est guère spectaculaire.

L'innovation apportée dans le déroulement de cette dixième phase finale — un deuxième tour, formule de championnat, au lieu de l'élimination directe par quarts et demi-finales — va favoriser ce jeu « économique », et il est à craindre que des équipes comme l'Italie ou l'Argentine ne campent, une fois leur qualification assurée, dans leur moitié de terrain. Quels matches en perspective !...

Avec les Pays-Bas, il n'y a aucun risque de ce genre. On connaît le goût offensif de l'Ajax Amsterdam, meilleur club européen de ces dernières années, naguère entraîné par Stefan Kovacs. Non seulement l'équipe nationale est formée, en grande partie, des joueurs de l'Ajax, mais en plus elle retrouve, le temps d'une Coupe du monde, son prestigieux meneur de jeu, Johan Cruijff, transféré la saison dernière en Espagne. « *Je ne désespère pas d'arriver en finale* », a dit l'entraîneur néerlandais. C'est plus qu'une déclaration de principe : pour les Pays-Bas, en effet, il s'agit d'un grand « come back », puisqu'ils n'ont pas participé à la phase finale depuis 1938... C'est la première fois cette année que l'équipe nationale est enfin le reflet des grands clubs : jusqu'ici, des différends, surtout financiers, avaient empêché les meilleurs joueurs de se sentir « concernés ».

Un nouveau partenaire : la R.D.A.

Les motivations ne manqueront pas non plus aux représentants de la République démocratique allemande. Elles seront, on le devine, à la fois sportives et politiques, et le match-choc du 22 juin à Hambourg contre l'Allemagne fédérale est particulièrement attendu. « *Nous pratiquons avec bonheur un football athlétique et direct, mais nous n'avons pas encore terminé notre apprentissage technique* », affirmait prudemment, il y a quelque temps, l'entraîneur est-allemand. Pourtant Dresde a sérieusement inquiété Bayern Munich en Coupe d'Europe des clubs, Magdebourg a gagné la Coupe d'Europe des coupes et les dirigeants de la R.D.A., ce petit pays de dix-sept millions d'habitants qui accumule les succès en athlétisme et en natation, notamment, n'entendent certainement pas, pour leur première apparition dans le tournoi final et en R.F.A. de surcroît, jouer les figurants.

C'est à ce rôle que paraissent être réduites les autres équipes. Mais l'ultime phase de la Coupe du monde a déjà réservé bien des surprises : qu'on se souvienne, par exemple, de l'élimination de l'Italie par la Corée du Nord en 1966 en Angleterre. Des pays comme l'Ecosse, l'Argentine — qui organisera le tournoi en 1978, — la Yougoslavie, voire la Suède et la Pologne, n'ont pas gagné leur billet pour l'Allemagne fédérale pour s'y présenter en victimes expiatoires. Certains d'entre eux pourraient arbitrer des duels « au sommet ». Et l'on suivra enfin avec sympathie les débuts du Zaïre et de Haïti.

Quelle que soit l'équipe victorieuse, c'est en tout cas un nouveau trophée qui sera remis en garde. La Coupe Jules-Rimet a été, en effet, définitivement gagnée par le Brésil (trois succès). Elle représentait une « Victoire », sculptée en 1929 par le Français Lafleur. La nouvelle coupe, œuvre de l'Italien Silvio Gazzaniga, qui symbolise la joie de deux athlètes soutenant le Monde, est en or massif. Haute de 36 centimètres, elle pèse 5 kilos et vaut 20 000 dollars (100 000 F).

Amérique du Sud : 5, Europe de l'Ouest : 4

CINQ pays seulement ont inscrit leur nom au palmarès des neuf précédentes éditions de la Coupe du monde de football : le Brésil (trois fois), l'Italie (deux fois), l'Uruguay (deux fois), l'Allemagne fédérale et l'Angleterre. L'Amérique du Sud possède un léger avantage (cinq victoires contre quatre) sur l'Europe de l'Ouest. Deux pays de l'Est ont accédé, par deux fois, à la finale : la Tchécoslovaquie et la Hongrie. En 1958, la France, éliminée en demi-finale par le Brésil, a obtenu la troisième place en battant l'Allemagne fédérale (6-3).

Voici, depuis la création de la Coupe du monde, le résultat des finales. On remarquera que celles-ci se sont généralement achevés sur des scores élevés (cinq buts en moyenne) :

— 1930 à MONTEVIDEO : Uruguay bat Argentine 4-2.

— 1934 A ROME : Italie bat Tchécoslovaquie 2-1 (après prolongations).

— 1938 A PARIS : Italie bat Hongrie 4-2.

— 1950 A RIO-DE-JANEIRO : Uruguay bat Brésil 2-1.

— 1954 A BERNE : Allemagne de l'Ouest bat Hongrie 3-2.

— 1958 A STOCKHOLM : Brésil bat Suède 5-2

— 1962 A SANTIAGO-DU-CHILI : Brésil bat Tchécoslovaquie 3-1.

— 1966 A LONDRES : Angleterre bat Allemagne de l'Ouest 4-2 (après prolongations).

— 1970 A MEXICO : Brésil bat Italie 4-1.

610 000 PLACES

« Une Coupe du monde à l'échelle humaine » : *c'est un peu la formule adoptée par les organisateurs ouest-allemands. Pas de gigantisme dans la conception ni dans la réalisation. Pas de construction de prestige, destinée à éblouir le visiteur étranger.* « Nous ne voulons pas, *ont-ils fait savoir*, que des pays moins riches soient ensuite gênés pour organiser à leur tour cette compétition. »

Aussi les neuf stades qui serviront de cadre aux trente-huit rencontres ont-ils été agrandis ou rénovés dans des proportions et dans des conditions raisonnables. Aucun d'entre eux n'atteint la capacité de cent mille places, et, au total, ce sont six cent dix mille places (dont trois cent trente mille assises) qui sont offertes aux candidats spectateurs. Soit une moyenne d'environ soixante-huit mille places par stade.

De la même façon, le prix des billets d'entrée, sans être modeste, n'apparaît pas excessif : 20 F à 60 F pour les matches du premier tour, 20 F à 80 F pour ceux du deuxième tour, 30 F à 160 F pour la finale.

(« Le Monde » du 5 juin a publié dans le supplément « Europa », page 30, les prévisions financières de cette dixième phase finale de la Coupe du monde.)

Seize équipes deux tours et une finale

LES seize équipes qualifiées ont été réparties, pour le premier tour de la phase finale, en quatre groupes :

● GROUPE I : R.F.A., R.D.A., Chili, Australie. Matches à Berlin et Hambourg.

● GROUPE II : Brésil, Yougoslavie, Ecosse, Zaïre. Matches à Francfort, Dortmund et Gelsenkirchen.

● GROUPE III : Uruguay, Pays-Bas, Bulgarie, Suède. Matches à Hanovre, Dortmund et Düsseldorf.

● GROUPE IV : Italie, Argentine, Pologne, Haïti. Matches à Munich et Stuttgart.

Ce premier tour a lieu du 13 au 23 juin. Dans chaque groupe, chaque équipe rencontre une fois les trois autres et marque deux, un ou zéro point en cas de victoire, match nul ou défaite. Les deux premiers de chaque groupe sont qualifiés (1) pour le deuxième tour, qui se déroule du 26 juin au 3 juillet. Ces huit équipes sont alors réparties en deux groupes, de la manière suivante :

● GROUPE A : vainqueurs des groupes I et III, deuxièmes des groupes II et IV. Matches à Hanovre, Dortmund et Gelsenkirchen.

● GROUPE B : vainqueurs des groupes II et IV, deuxièmes des groupes I et III. Matches à Düsseldorf, Francfort et Stuttgart.

Le premier du groupe A et le premier du groupe B sont directement qualifiés (1) pour la finale, disputée le 7 juillet à Munich. Leurs seconds jouent, la veille à Munich, le match de classement pour la troisième place.

(1) Le système de qualification est presque le même pour les deux tours : c'est d'abord le nombre de points marqués qui est pris en considération. En cas d'égalité, c'est ensuite la différence des buts *(goal-average)*, puis la meilleure attaque. S'il y a encore égalité, il est procédé, au premier tour, à un tirage au sort. Même processus pour le deuxième tour, jusqu'à la meilleure attaque. Là, avant d'avoir recours au tirage au sort, c'est l'équipe le mieux classée au premier tour qui est retenue.

Sur les stades et à la télévision

VOICI le programme du premier tour de la phase finale de la Coupe du monde. Celui du deuxième tour sera publié ultérieurement lorsque les équipes qualifiées seront connues. Nous indiquons entre parenthèses, quand il y a lieu, les modalités de retransmission par l'O.R.T.F. :

● 13 JUIN. — Francfort, 15 h. : cérémonie d'ouverture (direct, 2e chaîne) ; 17 h. : Brésil-Yougoslavie (dir., 2e chaîne).

● 14 JUIN. — Berlin, 16 h. : R.F.A.-Chili (dir., 1re ch.) ; Dortmund, 19 h. 30 : Ecosse-Zaïre (dir. 1re ch.) ; Hambourg, 19 h. 30 : R.D.A.-Australie.

● 15 JUIN. — Hanovre, 16 h. : Pays-Bas-Uruguay (dir. 1re ch.) ; Düsseldorf, 16 h. : Bulgarie-Suède (différé, 20 h., 1re ch.) ; Stuttgart, 18 h. : Argentine-Pologne (dir., 2e ch.) ; Munich, 18 h. : Haïti-Italie.

● 18 JUIN. — Hambourg, 16 h. : Australie - R. F. A. (dir. 2e ch.) ; Francfort, 19 h. 30 : Brésil-Ecosse dir., 1re ch.) ; Berlin, 19 h. 30 : Chili-R.D.A. (diff., 2e ch.) ; Gelsenkirchen, 19 h. 30 : Yougoslavie-Zaïre.

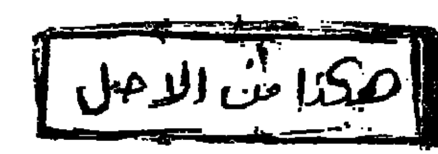
● 19 JUIN. — Stuttgart, 19 h. 30 : Argentine-Italie (dir., 1re ch.) ; Dortmund, 19 h. 30 : Pays-Bas-Suède (diff., 2e ch.); Hanovre, 19 h. 30 : Bulgarie-Uruguay ; Munich, 19 h. 30 : Haïti-Pologne.

● 22 JUIN. — Francfort, 16 h. : Ecosse-Yougoslavie (dir., 2e ch.) ; Berlin, 16 h. : Australie-Chili ; Gelsenkirchen, 16 h. : Brésil-Zaïre ; Hambourg, 19 h. 30 : R.D.A.-R.F.A. (dir., 1re ch.).

● 23 JUIN. — Düsseldorf, 16 h. : Uruguay-Suède (dir., 1re ch.) : Stuttgart, 16 h. : Italie-Pologne (diff., 20 h. 30, 2e ch.) ; Munich, 16 h. : Argentine-Haïti ; Dortmund, 16 h. : Bulgarie-Pays-Bas.

D'autre part, la troisième chaîne de l'O.R.T.F. diffusera, chaque soir à 22 h. un résumé de trente minutes. La finale, jouée le 7 juillet à Munich, sera retransmise en direct (16 h., 1re ch.) et en différé (20 h. 30, 2e ch.), ainsi que le match pour la troisième place (6 juillet à Munich) : en direct sur la 2e chaîne (16 h.) et en différé sur la 3e ch. (20 h. 30).

Page établie par
MICHEL CASTAING



SPORTS

TENNIS

Jauffret survolté à Roland-Garros

Quand François Jauffret s'est présenté lundi soir, 10 juin, sur le central de Roland-Garros, en face du petit champion tchèque Jan Kodès, tête de série numéro 2 des Internationaux de France, nous ne donnions pas cher de ses chances. Il s'était claqué un muscle deux jours plus tôt et portait sur la cuisse gauche un bandage qui faisait vilain effet. De plus, l'heure crépusculaire, 19 h. 30, à laquelle commençait le match, la lumière artificielle des projecteurs et le froid arctique qui régnait sur le terrain étaient peu favorables à une grande performance.

Pourtant, c'est un tennis sur les sommets que quelque deux mille spectateurs transis et enthousiasmés allaient applaudir pratiquement à chaque balle. Réalisant le match de sa vie, jouant beaucoup mieux encore que le jour où, il y a six ans, en ces lieux mêmes, il avait éliminé Emerson, Jauffret devait l'emporter en trois sets — mais en près de deux heures d'horloge et sur un score si serré qu'il aurait suffi d'un rien pour que le résultat fût inversé. En fait de Lazare sorti du sépulcre, ce fut un individu entièrement neuf, galopant de toutes ses jambes et attaquant à tour de bras, qui se révéla à ses compatriotes stupéfaits du commencement à la fin de la partie. A croire qu'il n'y a rien de tel qu'un bon claquage pour doper — qu'allais-je dire ! — pour survolter un joueur de tennis, à plus forte raison quand il est le numéro 1.

Au premier set, nous eûmes déjà un aperçu de sa forme fracassante quand Jauffret, à six jeux partout, aligna sept points de rang pour enlever le *tie break*. Mais ce fut au deuxième set que la certitude d'un état de grâce exceptionnel s'imposa. Kodès, jouant en champion de Wimbledon, c'est-à-dire avec ces balles rasantes attaquées à toute force, tant au fond qu'au filet, avait semblé courir au poteau. Il menait 5-0. Mais notre homme, de tous les joueurs français, est le seul à ne jamais se décourager et, de surcroît, il a toujours donné du fil à retordre à Kodès, qu'il avait failli éliminer devant nous, il y a deux ans, à la suite d'un match extrêmement tendu sur le court n° 2. Le voilà donc nullement décontenancé qui rentre dans le jeu, se rue au filet et matraque tous ses coups : 5-1, 5-2, 5-3, 5-4, égalise à 5-5 pour l'emporter par 7 à 5 !

Au troisième set, chacun se dit que la chance va tourner, que le fameux claquage va handicaper le joueur français, qu'à présent Kodès va reprendre le match en main. Pas du tout : le récital continue. Kodès joue toujours aussi bien. Mais les regards émerveillés, éberlués des spectateurs ne quittent pas la raquette de Jauffret d'où partent de véritables pétards. Cette fois, comme au premier set, les jeux se disputent pied à pied, chacun des adversaires perdant paradoxalement son service. Jauffret, à un moment, s'étale en courant au filet : on craint le pire, une mauvaise chute.

Mais notre joueur est dans une telle euphorie qu'il ne sent rien et repart à l'assaut. Après des échanges de toute beauté, il mène 5-4, puis 6-5, sur son service ; 15-0, 30-0, 40-0 : trois balles de match. Kodès, qui fait front avec un courage de soldat, gagne un point admirable : 40-15. Mais c'est bien fini : au terme d'un dernier échange à tout casser, le Tchèque met sa balle dehors.

Jauffret bondit par-dessus le filet, va serrer la main de Kodès, se précipite sur son médecin, qui est resté tout le match derrière la chaise d'arbitre et qu'il serre dans ses bras, saute en l'air, gambade sur place, envoie des saluts à la tribune D, qui hurle sa joie, à la tribune des joueurs, où sont ses amis. Et, nous, nous avons un peu le cœur brouillé quand, quelques minutes plus tard, ayant ramassé ses raquettes et tout seul dans la nuit, Kodès *champion* défait, quitte le court...

OLIVIER MERLIN.

Simple messieurs. — Seizièmes de finale : Koch (Br.) b. Sakai (Jap.), 6-1, 6-7, 4-6, 6-4, 6-4 ; Van Dillen (E.-U.) b. Phillips Moore (Aust.), 3-6, 6-2, 6-0, 6-4. Parun (N.-Z.) b. P. Barthès, 2-6, 3-6, 6-1, 6-2, 6-4 ; Solomon (E.-U.), b. Franulovic (Youg.), 5-7, 7-6, 4-6, 6-3, 6-2

Huitièmes de finale : Orantes (Esp.) b. Ashe (E.-U.), 6-1, 6-2, 6-2 ; Pohmann (All.) b. Dibbs (E.-U.), 6-3, 6-3, 4-6, 6-3 ; Cornejo (Chili) b. Fillol (Chili), 6-2, 7-6, 4-6, 5-7, 6-4 ; Jauffret b. Kodès (Tch.), 7-6, 7-5, 7-5.

Simple dames. — Huitièmes de finale : R. Giscafre (Arg.) b. N. Fuchs, 6-4, 6-3 ; M. Navratilova (Tch) b. M. Fromholz (Aust.), 6-2, 3-6, 6-3 ; M. Masthoff (All.) b. R. Weissenberger (Arg.), 6-4, 6-1 ; J. Heldmann (E.-U.) b. L. Tenney (E.-U.), 6-2, 6-2.

Cyclisme

LA RELÈVE

Deux épreuves par étapes viennent de s'achever, qui s'inscrivent l'une et l'autre dans la perspective du Tour de France. Le Tour d'Italie s'est terminé, le samedi 8 juin, à Milan, par une très courte victoire d'un Merckx opiniâtre, inquiété en montagne par l'Espagnol Fuente, tandis que le Circuit du Dauphiné a confirmé l'épanouissement du Nordiste Alain Santy (vingt-quatre ans), vainqueur devant l'inusable Raymond Poulidor, battu seulement de 4 secondes.

De ces deux succès, obtenus de justesse, le second nous paraît le plus significatif, car il consacre la réussite, combien méritée, d'un authentique espoir du cyclisme français. Alain Santy a révélé un registre très complet en dominant ses adversaires dans le massif de la Chartreuse et en faisant presque jeu égal avec Poulidor au cours de l'épreuve contre la montre, qui franchissait le col de l'Escrinet, mais aussi en parvenant — ce qui est essentiel — à surmonter la difficulté. Un incident mécanique entre Grenoble et Gap, puis une chute, le 10 juin, peu après le départ de la dernière étape Vals-les-Bains - Avignon, faillirent lui coûter le bénéfice de ses efforts. Ici et là, il démontra l'étendue de son courage et sut ne pas perdre une course qu'il avait sportivement gagnée.

Nous connaissions Alain Santy comme un brillant styliste. Nous avons découvert, sur les routes des Alpes, un coureur de caractère, un coureur qui, au départ du Tour de France, sera un leader protégé, au même titre que son équipier Poulidor. Il occupera, en d'autres termes, la place que l'on destinait à Joop Zoetemelk, et cette promotion est justifiée par les résultats.

Dans le Circuit du Dauphiné, Santy s'est heurté à une forte opposition, de laquelle il faut dégager Roger Pingeon et surtout Jean-Pierre Danguillaume, l'ancien vainqueur de la Course de la Paix, qui atteint lui aussi à sa complète maturité. En définitive, trois Français ont pris les trois premières places. L'événement est rarissime. — J. A.

JUSTICE

LA COUR D'APPEL RÉDUIT LES PEINES D'ANDRÉ LABAY ET D'AUTRES TRAFIQUANTS DE STUPÉFIANTS

La dixième chambre de la cour d'appel de Paris a réduit le 10 juin la plupart des peines infligées le 7 décembre dernier par la seizième chambre correctionnelle du tribunal à des trafiquants pour des exportations clandestines d'héroïne pure de 651 kilos au total, réalisées en 1970 et 1971, de France en Amérique, grâce à des cachettes aménagées dans des voitures transportées sur paquebot (*le Monde* du 9 décembre 1973).

Ont été condamnés : Joseph Signoli à seize ans d'emprisonnement, au lieu de vingt ans en première instance ; André Labay à quatorze ans, au lieu de dix-huit ; Jacques Bec et Alexandre Salles à douze ans, au lieu de quinze ; André Lajoux et Antoine Grisoni à onze ans, au lieu de quinze ; Jean Dumerain à neuf ans, au lieu de quatorze ; Georges Burait à huit ans, au lieu de douze ; André Andréani, François Scapula, Raymond Moulin et Jean-Claude Demeester à cinq ans, comme en première instance ; Juraj Leakovic à trois ans, au lieu de cinq ; Jacques De Collalto à deux ans, au lieu de trois ; Jackie Martin à dix-huit mois, au lieu de trois ans.

Les douanes obtiennent 165 millions de francs environ, au lieu de 182 millions environ. Un supplément d'information est ordonné au sujet du cas de Marius Lastrayoli, qui avait été condamné par le tribunal à douze ans d'emprisonnement. Celui-ci se prétend victime d'une confusion, le vrai coupable étant son frère.

RECONNAISSANCE DE DETTE

Le 8 juillet 1971, la femme de ménage d'un magasin Uniprix parisien, Mme Louise Bouttevin, âgée de soixante-cinq ans, est surprise en possession de deux plaques de beurre et d'un allume-gaz. Le directeur du magasin, M. Daniel Genlaux, lui fait alors signer une reconnaissance de dette d'un montant de 5 000 F. Il ne déposera pas de plainte.

Grâce à des emprunts, l'employée règle sa « dette ». Elle est aussitôt renvoyée. Mais, quelques semaines plus tard, elle porte plainte après avoir réalisé le caractère inadmissible de telles pressions. Ne signe-t-on pas n'importe quoi pour éviter le déshonneur d'un passage devant les juges ? Mal lui en prit.

Parce qu'elle estime que l'indemnité réclamée par la victime d'un vol ne doit pas être hors de proportion avec le dommage qu'elle a subi, la justice ouvrit certes une information pour chantage et inculpa même le directeur du magasin. Mais après que l'employée eut reconnu qu'elle volait assez régulièrement beurre et fromage, M. Genlaux bénéficia d'un non-lieu à l'instigation du parquet.

Quant à Mme Bouttevin, elle doit prochainement comparaître devant la treizième chambre correctionnelle de Paris pour vol.

Ainsi les magistrats parisiens ont-ils admis que des directeurs de grand magasin puissent se faire justice eux-mêmes. Douteuse justice. — B. D.

L'AFFAIRE DU « CANARD ENCHAINÉ »

Me Roland Dumas écrit à M. Poniatowski

Profitant de la très nette prise de position de M. Michel Poniatowski contre les écoutes téléphoniques, Me Roland Dumas, l'avocat de M. Roger Fressoz, directeur du « Canard enchaîné », partie civile dans l'affaire instruite sur sa plainte par M. Alain Bernard, premier juge d'instruction, a écrit au ministre de l'intérieur pour lui demander de lever les entraves apportées, selon lui, par son prédécesseur, au cours de la justice. L'avocat écrit notamment :

« La partie civile que je représente dans l'affaire des micros du Canard enchaîné *s'est abstenue de solliciter de M. le juge d'instruction un acte quelconque d'information qui eût pu passer pour un acte politique pendant la campagne de l'élection présidentielle. Mais la justice va reprendre son cours... (...) »*

Me Roland Dumas observe :

« 1) Le 19 décembre 1963, la Direction de la surveillance du territoire a transmis à M. le juge Alain Bernard un document qui avait trait à l'affaire, mais qui était « inviolable » parce que classé « document secret-confidentiel ».

» La partie civile estimait dès le début qu'il s'agissait là d'une manœuvre destinée à décourager le juge d'instruction dans sa volonté de rechercher la vérité. Elle n'a jamais pu avoir connaissance de cette pièce. Depuis, l'information a fait des progrès. Il est dans vos attributions de décider du classement du document en question dans la catégorie appropriée. La partie civile souhaite qu'il soit soumis à la libre discussion des parties de la procédure. Vous seul pouvez en décider et lever cette entrave à la bonne administration de la justice.

» 2) Quelques fonctionnaires dépendant de la Direction de la surveillance du territoire, dont les noms ont été révélés par le Canard enchaîné, *sont mêlés à l'affaire de pose des micros. Le sous-directeur de ce service a fait savoir, le plus sérieusement du monde, que cet hebdomadaire ne visait en réalité, par ses révélations, qu'à démanteler un service de contre-espionnage* (sic) *et qu'en conséquence il interdisait désormais à ses fonctionnaires de répondre aux convocations du juge d'instruction. C'est M. Xoual — qui est toujours en service — qui a pris cette décision singulièrement révélatrice, le 27 février 1974. Vous ne pouvez qu'être choqué, j'en suis sûr, par ce procédé qui consiste à porter atteinte à l'autorité de la justice et à bafouer les magistrats qui l'incarnent, personne n'ayant songé qu'il pouvait s'agir d'une manifestation d'humour.*

» Vous comprendrez mon insistance respectueuse, monsieur le ministre, pour obtenir de vous que vous acceptiez de rappeler à ce haut fonctionnaire quelles sont les obligations de sa charge au regard d'un magistrat instructeur et que vous l'invitiez, ainsi que ses subordonnés — y compris ceux qui, sous des prétextes divers, ont été éloignés de Paris, — à déférer à ses mandements.

» 3) Courant janvier 1974, M. Alain Bernard a demandé que lui soient communiqués les rapports intérieurs des services du ministère dont vous avez la charge, sur l'affaire des micros du Canard enchaîné. *Il n'a reçu aucune réponse de vos prédécesseurs non plus que des directeurs concernés. Je le lui ai rappelé par lettre du 5 juin 1974.*

» Cette exigence ne pourra être satisfaite et suivie d'exécution que si vous le voulez bien.

» Ces menaces auront pour effet d'aider, dans sa tâche délicate, le magistrat instructeur, qui en a reconnu à plusieurs reprises le bien-fondé.

» L'occasion vous sera ainsi donnée de rappeler que tous les citoyens sont égaux devant la loi, qu'il n'y a pas de raison d'État face à l'autorité judiciaire, qu'aucun service ne peut arguer d'un privilège d'immunité pour excuser les fautes de quelques-uns de ses membres. »

En Suisse

TROIS MÉDECINS POURSUIVIS POUR AVORTEMENT

Neuchâtel (*A.F.P.*). — Trois médecins suisses comparaissent depuis le lundi 10 juin devant la cour d'assises de Neuchâtel pour avoir pratiqué des avortements sur des Françaises, et s'être fait remettre pour ces interventions des sommes disproportionnées avec la qualité des actes opératoires fournis.

Depuis 1968, la loi fédérale a limité la liberté de l'interruption de grossesse aux seules femmes résidant en Suisse depuis au moins deux mois, excluant ainsi les étrangères « de passage » venues spécialement en Suisse pour se faire avorter. Les trois inculpés, dont le directeur de la clinique des Bluets à La Chaux-de-Fonds, sont en outre accusés d'« usure » pour avoir exploité financièrement l'état de gêne de leurs patientes. Les prévenus, dont certains ont déjà été emprisonnés quelques semaines en détention provisoire, risquent plusieurs années d'emprisonnement (avec ou sans sursis) et de fortes amendes.

FAITS DIVERS

A Paris

UNE TRENTAINE DE JEUNES GENS ATTAQUENT UN COMMISSARIAT

Un poste de police situé rue Scribe à Paris, dans les bâtiments de l'Opéra, a été attaqué dans la soirée du 8 juin par une trentaine de jeunes gens armés de cocktails Molotov. Trois gardiens de la paix ont été légèrement blessés et deux véhicules ont été endommagés. Les manifestants ont réussi à s'enfuir aussitôt dans les couloirs des stations de métro Opéra et Chaussée-d'Antin. Les policiers estiment que leurs attaquants avaient dû participer à une manifestation en faveur des travailleurs immigrés qui, dans l'après-midi, avait réuni, sans incidents, un millier de personnes dans le 19e arrondissement. Dans la soirée, un correspondant anonyme déclarait à l'agence France-Presse qu'une organisation, nommée « *Groupe antifasciste* », revendiquait l'attaque du poste de police.

Il a rappelé que, le 24 mai, une cinquantaine de travailleurs immigrés, interpellés après une manifestation et conduits dans ce même poste de police, s'étaient plaints d'y avoir subi des sévices.

ÉDUCATION

A Luxembourg

LES MINISTRES EUROPÉENS ONT ÉTABLI UNE LISTE D'OBJECTIFS PRIORITAIRES

Au cours de leur réunion du jeudi 6 juin à Luxembourg (*le Monde* du 7 juin), les ministres de l'éducation de la Communauté européenne se sont mis d'accord sur une liste d'actions prioritaires de coopération. Ces priorités sont : la formation des travailleurs qui changent de pays de résidence, qu'ils soient originaires de la Communauté ou de pays tiers, et d'éducation de leurs enfants ; l'amélioration des communications entre les systèmes éducatifs en Europe, notamment par la généralisation des équivalences de périodes d'études ; le rassemblement de la documentation et des statistiques dans le domaine de l'éducation ; l'intensification de la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur ; l'amélioration des possibilités de reconnaissance des diplômes ; l'encouragement à la mobilité des enseignants, des étudiants et des chercheurs ; la recherche d'une meilleure égalité des chances.

Pour mettre au point un premier programme d'actions concrètes, un comité de hauts fonctionnaires a été créé, qui devrait proposer une série de mesures pratiques dans le courant de 1975.

Afin de pouvoir commencer tout de suite le travail sur le programme d'action, les ministres ont mis « *entre parenthèses* » le problème du cadre juridique de la coopération, sur lequel ils sont en désaccord.

Les ministres ont d'autre part décidé d'établir une liste d'équivalence des diplômes. Aucune date n'a été fixée pour ce travail. Lorsque cette liste sera prête, elle sera vraisemblablement soumise aux ministres de tutelle des professions concernées.

BOURSES ZELLIDJA

Lauréats de deuxième voyage

Le conseil de la Fondation nationale des bourses Zellidja a proclamé les noms des trente-quatre luaréats de deuxième voyage.

Voici ceux des dix premiers qui ont reçu un prix :

— *Prix du président de la République* (2 500 F) : Benoît Staquet.

— *Prix Jean-Walter* (2 500 F) : Xavier Moro Lapierre.

— *Deuxième prix ex aequo* (800 F) : Francis-José Benhamou, François Dodu, Alain Joveniaux.

— *Troisième prix ex aequo* (500 F) : Luc Bentz, Benoît Jaillard, Yves Lemarchand, Christian Picque, Philippe Vindras.

LE BACCALAURÉAT DE 1974

• *Trois cent quinze mille candidats (+3,4 %)*
• *Nette augmentation dans les séries techniques (+8%)*

Trois cent quatorze mille quatre cent soixante-six jeunes gens et jeunes filles sont attendus dans les centres d'examen à partir de ce mardi 11 juin pour y subir les épreuves écrites du baccalauréat. Comme chaque année quelques milliers d'entre eux — ils étaient onze mille en 1973 — ne s'assiéront pas devant la feuille blanche, victimes d'une maladie ou... d'un sommeil trop lourd. Pour ceux d'entre eux dont l'absence sera due à une « *cause de force majeure dûment constatée* », une session de remplacement est prévue en septembre.

Pour les baccalauréats de technicien, les épreuves écrites, dites « *de premier groupe* » ont lieu les 11, 12 et 13 juin. Pour les baccalauréats d'enseignement général, les mêmes épreuves seront subies les mardi 18 et mercredi 19 juin. Tous les résultats seront connus au cours de la première semaine de juillet.. Les candidats que leurs notes obligeront à subir les épreuves orales dites « *du deuxième groupe* » seront informés par une « *collante* » individuelle de la date à laquelle ils devront composer. Ils n'auront que peu de temps pour fourbir une deuxième fois leurs armes : les derniers résultats seront publiés avant le 13 juillet. Les épreuves du deuxième groupe doivent être passées, rappelons-le :

● *Dans les séries générales* (A, B, C, D, E) par les candidats qui ont obtenu une moyenne comprise entre 8 et 12 à l'ensemble des épreuves écrites du premier groupe, des épreuves écrites et orales de français, subies de façon anticipée en 1973 et de l'épreuve orale de langue vivante. Les candidats ayant une moyenne inférieure à 8 sont éliminés : ceux ayant plus de 12 sont — sous réserve que le jury estime leur livret scolaire satisfaisant — définitivement admis.

● *Dans les séries F, G et H*, par les candidats ayant obtenu une moyenne comprise entre 8 et 10 à l'ensemble des épreuves écrites du premier groupe, des épreuves écrites et orales de français subies en 1973 et de l'épreuve orale de langue vivante. De même que pour les séries générales, seront éliminés les candidats ayant une moyenne inférieure à 8 et, en principe, déclarés définitivement admis, ceux dont la moyenne est supérieure à 10. Une particularité doit, néanmoins, être relevée à propos des baccalauréats de technicien dont les candidats subissent deux catégories d'épreuves : les unes d'enseignement général, les autres à caractère professionnel. Ainsi, les candidats qui n'ont eu une moyenne comprise entre 8 et 10 que pour l'une de ces deux catégories d'épreuves peuvent être dispensés d'oral s'ils ont un bon livret scolaire et une moyenne supérieure à 10 à l'autre catégorie d'épreuves.

Des options plus souples

Le baccalauréat de 1974 comporte peu d'innovations par rapport à celui de l'an dernier. Un dispositif plus léger a, cependant, été introduit, qui permet aux candidats de combiner de façon plus souple les épreuves facultatives qu'ils choisissent de subir. Ainsi pourront-ils, cette année, cumuler musique et dessin, latin et grec, latin et une langue vivante ou régionale, ce qui leur était interdit l'an dernier. On note également que des élèves de deux options récemment créées au sein de la série F (secteur secondaire), des baccalauréats de technicien (F-9 — équipement technique du bâtiment — et F-10 — microtechniques ; option appareillage et optique) se présentent pour la première fois cette année aux épreuves du baccalauréat.

Une dernière innovation intéresse l'ensemble des séries, de A à F : la possibilité de choisir la langue corse au titre des épreuves facultatives.

La « scolarisation spontanée »

Le chiffre des inscriptions de cette année marque une augmentation de 3,4 % par rapport à 1973. Il s'agit là, ont indiqué les responsables ministériels, non plus des effets d'un phénomène démographique, mais du prolongement de la « *scolarisation spontanée* ». L'apport supplémentaire de candidats est beaucoup plus sensible pour les baccalauréats de technicien (+ 8 %) — à l'exception de la série H (informatique, en très léger recul) — que pour les baccalauréats de l'enseignement général (+ 1,8 %). Les vœux des auteurs du VI° Plan sont encore loin, cependant, d'être accomplis. Ceux-ci souhaitaient, en effet, que les candidats aux baccalauréats de technicien en viennent à représenter le tiers des effectifs. Avec 76 547 inscrits, ils en forment encore moins du quart.

Dans les séries générales, on note une diminution (2,4 %) des candidats de la série A (philosophie-lettres), plus particulièrement sensible dans l'option A 1 (latin-grec). « *De plus en plus, les jeunes s'engagent dans des sections comportant une orientation professionnelle précise* », a commenté le directeur des enseignements primaire et secondaire. Les littéraires n'en continuent pas moins de fournir les plus gros bataillons : ils représentent encore près de la moitié des aspirants bacheliers.

Dans toutes les autres séries générales — à l'exception de la série E, mathématiques et techniques — on observe, en revanche, une progression. Celle-ci est très nette (7,7 %) en B — économique et social. Dans l'ensemble des séries scientifiques, la progression est de 3,3 %. Elle est très marquée (14 %) en D — sciences agronomiques et techniques — qui, il est vrai, n'attire que peu de candidats. Elle est notable (5 %) en D — mathématiques et sciences naturelles — où les effectifs de candidats sont les seconds en importance (73 000). Elle est médiocre (1,4 %) en C — mathématiques et sciences physiques.

Quantitativement au moins, et en dépit de certaines déclarations de M. Pierre Messmer lorsqu'il était premier ministre, le baccalauréat se porte bien. Il n'en demeure pas moins un « monstre » administratif, dont l'organisation, malgré l'automatisation d'un grand nombre d'opérations, pose des problèmes de plus en plus complexes. Ainsi, pour les seules séries du baccalauréat de l'enseignement général, et en ne tenant compte que des quatre langues vivantes principales, il existe cent dix-neuf variantes possibles ! Dans la seule académie de Paris, cinq mille cinq cents professeurs doivent être mobilisés lors de la session du seul baccalauréat de l'enseignement général et des épreuves anticipées de français.

J. P. C.

QUE FAIRE AVEC... OU SANS ?

La réussite au baccalauréat suscite autant de problèmes qu'elle en résout : que faire après ? L'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) a déjà diffusé, à 300 000 exemplaires, auprès des élèves de terminale de l'enseignement public ou privé sous contrat, une brochure intitulée Orientation après le baccalauréat. *Dans tous les établissements, de surcroît, les élèves peuvent trouver des questionnaires individuels. En les renvoyant dûment remplis à ONISEP-Informatique (B.P. 75225, Paris Cedex 05), ils recevront, avant le 30 juin, une lettre d'information sur leurs possibilités d'orientation. Vers la fin du mois de juin, enfin, le même organisme sur les diplômes d'études unifera paraître une brochure sur les diplômes d'études universitaires générales (DEUG), présentant la liste des mentions et sections ouvertes aux nouveaux bacheliers.*

Pour les candidats malheureux, l'ONISEP a édité une brochure : Que faire sans le baccalauréat ?

On constate, concrètement, que les filles, plus nombreuses que les garçons à obtenir le baccalauréat (54 %), poursuivent moins que ceux-ci des études supérieures : 85% pour les jeunes gens, 77 % pour les jeunes filles. Parmi les bachelières de l'année 1972 qui ont entrepris des études supérieures, plus de la moitié se sont orientées vers des études juridiques, économiques ou littéraires. Ces mêmes orientations ne sont choisies que par un garçon sur trois.

UN PROJET POUR LES ÉTABLISSEMENTS EXPÉRIMENTAUX

Un projet de baccalauréat, applicable à partir de 1975 aux établissements expérimentaux, vient d'être approuvé par le Conseil de l'enseignement général et technique : il doit être examiné, la semaine prochaine, par celui de l'enseignement supérieur (CNESER). Cet examen sanctionnerait les études dans les lycées — six actuellement — où sont expérimentées de nouvelles formules de second cycle fondées sur un système d'options et la pratique du « *travail indépendant* ». Il concernerait neuf cents élèves en 1975 et mille cinq cents en 1976.

Outre les épreuves anticipées de français à la fin de la classe de première, ces élèves subiraient, à la fin de la terminale, quatre épreuves portant sur des enseignements obligatoires et deux sur des options. Ceux qui auraient obtenu une note moyenne supérieure à 10 sur 20 seraient admis. Ceux qui auraient moins de 8 seraient « recalés ». Ceux qui auraient une moyenne entre 8 et 10 passeraient trois épreuves orales de contrôle sur des disciplines de leur choix. Une plus grande importance serait accordée au livret scolaire où seront mis en relief, en particulier, les résultats par matière. D'autre part, les élèves pourraient présenter, à l'oral, des dossiers de travail indépendant qu'ils auraient réalisés : cette disposition serait appliquée dès cette année pour l'épreuve anticipée de français.

Les six établissements expérimentaux concernés sont les lycées de Montgeron, Henri-Martin de Saint-Quentin, Emmanuel-Mounier de Grenoble, la Folie-Saint-James de Neuilly, le lycée technique de Massy et l'Ecole alsacienne.

CORRESPONDANCE

Sacs de farine et lance-grenades à la faculté de médecine Pitié-Salpêtrière

Le docteur Hugues Monod, professeur à la faculté de médecine (C.H.U.) Pitié-Salpêtrière, nous adresse le récit suivant :

Tout a commencé, vendredi 7 juin, par un aimable chahut marquant la fin des études de l'année en cours : déguisements variés, fanfares, serpentins, confetti... Les intentions étaient pacifiques. J'ai cru redevenir étudiant.

Le ciel bleu et le soleil aidant, cette jeunesse studieuse, mais bien vivante, s'est un peu répandue sur la chaussée devant sa faculté. Certains s'étaient munis de sacs de farine (nous préférions autrefois le talc !). Quelques automobilistes, un peu chahutés, repartaient le visage pâle comme des pierrots. Ma voiture aussi fut baptisée... Tout cela était plutôt drôle dans ce printemps parisien tardif.

L'entrave à la circulation justifiait peut-être le recours à quelques gardiens de la paix. Mais quel besoin d'échauffer les esprits par un déploiement de force excessif : casques, matraques, boucliers, gants d'assaut et lance-grenades lacrymogènes, issus de cars venant gêner un peu plus la circulation.

Les esprits ne pouvaient que s'échauffer de part et d'autre : jets d'œufs (mais garantis frais), quolibets habituels (les cocus sont dans la rue...), charges et coups bâton. Mais le commissaire et ses « braves gens » auraient dû garder leur calme plutôt que de contribuer à une escalade imbécile qui les a conduits à des excès inadmissibles charges jusque dans l'enceinte de la faculté (avec arrestation d'un chahuteur, heureusement libéré par la suite), jets de projectiles brisant deux portes vitrées (dont l'une s'est transformée sur mes pieds en confetti scintillants), mousquetons lance-grenades braqués sur des étudiants comme pour un tir direct.

Il s'en est fallu de peu que l'après-midi ne se termine très mal. Il y a vingt-cinq ans, nous en faisions beaucoup plus aux monômes du bac. Tout se réglait alors dans la joie... et à coups de pèlerine.

● *La Fédération autonome de l'enseignement supérieur*, « qui a souhaité depuis longtemps la création d'un grand ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, se félicite que sa proposition reçoive un commencement de réalisation, mais déplore que la recherche scientifique ne soit pas rattachée à ce département ».

RELIGION

L'ABBÉ ROGER BOURRAT EST NOMMÉ ÉVÊQUE DE RODEZ

L'abbé Roger Bourrat, vicaire général de Saint-Etienne, a été nommé par le pape évêque de Rodez. Il succède à Mgr Jean Ménard, décédé en juin 1973.

[Né à Saint-Martin-en-Haut (Rhône) en 1925, l'abbé Bourrat se prépara au sacerdoce au grand séminaire de Lyon. Ordonné prêtre le 29 juin 1950, il fut successivement vicaire à Saint-Sauveur-en-Rue (Loire) (1950-1953), puis à Saint-Laurent-de-Veauche (Loire) (1953-1955). En 1955, il devient aumônier du pensionnat de Notre-Dame de Val-Benoîte, tenu par les frères maristes, à Saint-Etienne, et, en 1960, aumônier de l'Action catholique ouvrière et membre du comité épiscopal. En 1961, il est nommé directeur des œuvres et délégué de l'apostolat des laïcs, à Saint-Etienne, puis, en 1968, vicaire épiscopal et secrétaire du conseil presbytéral de Lyon. Depuis 1971, il était vicaire général du nouveau diocèse de Saint-Etienne et, depuis 1973, responsable pastoral de la ville de Saint-Etienne.]

● *Economie et Humanisme* organise une session de recherche dans un climat de détente sur le thème « Les chrétiens face aux aliénations ». Elle se déroulera du 26 au 30 août 1974 à Broons (Côtes-du-Nord), à proximité de Dinan (les familles sont acceptées).

(Renseignements et inscriptions sur demande à Economie et Humanisme, 99, quai Clemenceau, 69300 Caluire.)

PRESSE

Quinze ans après sa création

« PILOTE » DEVIENT MENSUEL

« *Quand nous avons décidé de créer* Pilote, *quelqu'un nous a dit :* « Pourquoi ne feriez-vous pas plutôt un mensuel ? » *A* Pilote *nous réagissons vite. Etant vifs et prompts, quinze ans après, nous avons suivi ce conseil avisé.* » C'est par cette boutade que René Goscinny introduit le premier numéro mensuel de *Pilote*, qui cesse ainsi de devenir hebdomadaire après sept cent soixante semaines (1).

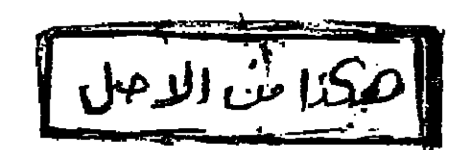
De journal de bandes dessinées, conçu uniquement pour les jeunes, *Pilote*, qui a lancé notamment le personnage d'*Astérix*, avait tenté à partir de 1969 de résister, en s'adaptant, au déclin de la presse pour les jeunes. Héritier — à sa manière — d'une partie du mouvement contestataire de 1968, il s'était tout à coup voulu plus politique et plus près de l'actualité. Ce changement ne fut pas récompensé dans la mesure où, sur ce terrain, l'hebdo *Hara-Kiri* — devenu *Charlie-Hebdo* — allait se révéler plus virulent (*le Monde* du 8 septembre 1971).

Le nouveau changement de formule de *Pilote* montre que le journal a le souci d'être surtout un support essentiel de la bande dessinée française de qualité. Hebdomadaire, il avait du mal à « coller » à l'actualité. Mensuel, il pourra s'en dégager sans remords. Le public visé n'est pas pour autant celui des enfants, car les adeptes de la bande dessinée ne se distinguent plus, comme il y a quinze ans, par leur âge.

En permettant chaque mois la publication de plusieurs histoires complètes, le nouveau *Pilote* répondra sans doute mieux à leur désir. C'est ainsi que le premier numéro — qui a été tiré à 187 000 exemplaires (2) — contient une aventure de « Jules-Emile » par Fred, un épisode de « Lone Sloane » par le désormais célèbre Philippe Druillet, les « malheurs de Sophie » par Gotlib et Alexis, etc. — Br. F.

(1) Pilote mensuel, 100 pages, 5 F.
(2) L'hebdomadaire avait un tirage de 145 000 exemplaires.

● « *La Stampa* », *quotidien de Turin*, a publié le samedi 8 juin, pour la première fois dans la presse italienne, son bilan d'exploitation. Deuxième journal italien — après le *Corriere della Sera*, édité à Milan — avec un tirage de 550 000 exemplaires, *la Stampa* (qui appartient à la firme Fiat) a enregistré en 1973 un déficit de 1 260 millions de lires (9 120 000 F).



Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Faire du chaud avec du froid

LA POMPE A CHALEUR

A quelque chose malheur est bon. La crise de l'énergie aura permis à toutes sortes de techniques nouvelles, bien connues des spécialistes mais considérées comme peu rentables, de sortir des cartons où les avait maintenues la longue stagnation des prix pétroliers. L'une de ces techniques va sans doute modifier profondément les installations de chauffage ménager. C'est la pompe à chaleur qui, comme son nom l'indique, extrait la chaleur d'une source froide, l'air extérieur dans la plupart des cas, et la restitue à température plus élevée à l'intérieur du local à chauffer.

Depuis qu'existe la thermodynamique, on sait que la chaleur est une forme d'énergie, comme le travail mécanique, l'énergie électrique ou l'énergie chimique, mais une forme dégradée. Alors qu'on peut transformer complètement de l'énergie électrique ou de l'énergie chimique en chaleur, ce que font respectivement un radiateur électrique ou une installation de chauffage au fuel, la transformation inverse n'est possible que de manière incomplète. Le principe de Carnot établit qu'il faut, pour produire du travail, disposer d'une générateur de chaleur, la source chaude, mais aussi d'un absorbeur de chaleur, la source froide, ainsi nommée parce qu'elle doit être à une température plus basse que la source chaude. Pour partie seulement, la source chaude sera transformée en énergie « noble », travail mécanique ou électricité. Le reste sera transmis à la source froide, et donc perdu en pratique. C'est pourquoi les centrales thermiques, nucléaires sont en général installées au bord de cours d'eau qu'elles réchauffent de façon inutile, et même nuisible d'après la grande majorité des écologistes.

Mais on peut procéder en sens inverse et en fournissant de l'électricité, extraire des calories de la source froide pour les restituer à la source chaude. C'est ainsi que fonctionnent les réfrigérateurs. Ils utilisent la propriété d'un fluide comme le fréon de s'échauffer quand on le comprime et de se refroidir quand on le détend. On comprime du fréon gazeux, ce qui l'échauffe, et on le fait passer dans un radiateur généralement situé derrière l'appareil. Il se refroidit au contact de l'air ambiant, qui est ici la source chaude, et se liquéfie. Une détente abaisse alors la température bien au-dessous de zéro degré : le liquide circule ensuite à l'intérieur de l'appareil qu'il refroidit en s'évaporant. Le gaz formé retourne au compresseur, et le cycle recommence.

Des calories gratuites

Les calories prises à l'intérieur du réfrigérateur, augmentées de celles consommées sous forme d'électricité par le compresseur, sont fournies à l'air ambiant par le radiateur placé au dos de l'appareil. Du point de vue de l'habitant de la pièce où est situé le réfrigérateur, celui-ci est donc un appareil de chauffage, même si ce n'est pas dans cette intention qu'il a été acheté. Et c'est un appareil très efficace puisqu'une part notable des calories qu'il fournit ont été prises « gratuitement » aux aliments placés à l'intérieur du réfrigérateur. Pour une même consommation d'électricité, un réfrigérateur, comme son nom ne l'indique pas, chauffe beaucoup plus qu'un radiateur électrique banal. En théorie, il pourrait fournir sept fois plus de chaleur, mais le chiffre réel est bien plus faible.

Que faut-il changer pour transformer un réfrigérateur en pompe à chaleur. En principe, rien. Il suffit d'utiliser comme source froide, non pas l'intérieur d'un meuble, mais l'extérieur du local que l'on veut chauffer. En pratique, il n'en va pas si simplement. D'abord, un réfrigérateur est réglé pour fonctionner à une température de source froide voisine de — 20 degrés. Il est rare sous nos climats qu'il fasse si froid. Un appareil destiné à produire du froid doit avoir une efficacité qui diminue quand la température s'abaisse. C'est bien sûr le contraire qu'on demande à un appareil de chauffage. Le problème du givrage se pose aussi de façon différente. A l'intérieur d'un meuble, la quantité de vapeur d'eau qui peut former du givre est très limitée. A l'extérieur d'un immeuble, elle est potentiellement infinie, et en particulier par temps de brouillard, l'appareil serait presque immédiatement bloqué par le givre si des mesures appropriées n'étaient pas prises.

Enfin, il ne fait pas toujours froid dehors. La pompe à chaleur peut très bien fonctionner en sens inverse, refroidissant l'intérieur et réchauffant l'extérieur ; il suffit de modifier le circuit du fluide en envoyant le gaz chaud se liquéfier à l'extérieur et en faisant s'évaporer le liquide froid à l'intérieur. Mais cela entraîne un circuit notablement plus compliqué que celui d'un réfrigérateur.

Chauffer, refroidir, ventiler

Pour toutes ces raisons, la pompe à chaleur est restée un projet tant que le chauffage par radiateurs ne coûtait pas cher. Il n'en est plus de même aujourd'hui, et tous les industriels du chauffage domestique proposent, ou vont proposer bientôt, des pompes à chaleur.

La plus sophistiquée est actuellement l'appareil que *Thermique et Climatisation* expose à *Interclima*, à la porte de Versailles. C'est, en fait, un ensemble complet destiné à être installé au moment de la construction d'un pavillon, et qui pourvoira à tous les problèmes de chauffage, de climatisation, et de conditionnement d'air. Il suppose deux conduits de ventilation, l'un assurant une entrée d'air frais, l'autre évacuant l'air vicié ; ce sont ces deux conduits qui jouent le rôle de source froide et de source chaude. Utiliser comme source froide l'air qu'on rejette et non pas l'air extérieur réduit énormément la formation de givre. Si celui-ci apparaît quand même, des résistances chauffantes sont automatiquement alimentées pour l'éliminer, mais la conception de l'appareil permet dans ce cas de chauffer, non pas à la sortie, là où le givre se forme, mais à l'entrée d'air. La chaleur dépensée pour éviter la formation de givre n'est donc pas perdue pour le chauffage. D'après le constructeur, compte tenu des récentes augmentations du fuel domestique et des nouvelles normes d'isolation en matière de construction, l'ensemble de l'installation est équivalent, en investissement comme en coût de fonctionnement, à un système de chauffage au fuel classique, tout en apportant des possibilités plus étendues puisqu'il peut assurer chauffage en hiver, refroidissement en été, ou seulement une simple ventilation.

MAURICE ARVONNY.

ARCHITECTURE ET ACOUSTIQUE

Que valent les grandes salles de concert ?

L'inauguration d'une nouvelle salle de concert suscite toujours des clameurs. Ses partisans en vantent les mérites, ses détracteurs insistent sur les défauts. Le grand auditorium du Palais des congrès à la porte Maillot, récemment inauguré, n'a pas échappé à la règle. Il est encore trop tôt pour juger cette salle définitivement. Il faut, d'une part, que l'on s'y habitue — chaque salle à sa personnalité, — et d'autre part, que les dernières améliorations soient faites. Une salle, en effet, subit toujours quelques transformations pendant les premiers mois de son existence.

Quoi qu'il en soit, un tel auditorium de grande taille (plus de 4 000 places) appelle une question : est-il raisonnable, sur le plan de l'acoustique, de construire des salles aussi gigantesques ? On comprend facilement l'intérêt financier de l'opération : vendre 4 000 billets rapporte quatre fois plus que mille. Mais n'est-ce pas au détriment de la qualité ? En règle générale, on peut, en effet, affirmer qu'une grande salle est de moins bonne qualité qu'une plus petite. Divers artifices permettent de pallier certains défauts. Mais on n'arrivera jamais à l'optimum.

QUICONQUE a entendu un concert en plein air n'a pas manqué d'être étonné par la ténuité du son. Seuls les orchestres très puissants, comme les fanfares, offrent dans de telles conditions un niveau sonore convenable. Il y a à cela deux raisons. La première est que l'on n'entend que le son envoyé directement par les instruments, sans renforcement par des réflexions sur les parois d'une salle. La seconde est liée aux bruits ambiants (vent, mouvements des arbres, passage d'avions, d'automobiles). Ces derniers masquent les sons les plus faibles : les pianissimos doivent donc avoir une certaine intensité, ce qui décale vers le haut toute l'échelle d'intensités sonores.

La difficulté d'écoute en plein air met en évidence la double fonction d'une salle de concert, ou plus généralement de spectacle : augmenter l'intensité sonore par des réflexions sur les parois et isoler des bruits extérieurs. Dans une salle bien conçue, l'isolement acoustique ainsi que les bruits propres à la salle (climatisation par exemple) doivent être inférieurs au bruit ambiant que l'on ne peut éviter, celui provoqué par la présence des spectateurs. Ces derniers bougent, toussent, respirent, provoquant un niveau minimum de bruit de l'ordre de 40 décibels (1).

Son direct et son réfléchi

Si, techniquement, la suppression du bruit de fond est relativement aisée, il n'en est pas de même du contrôle de la réflexion du son sur les parois. Dans les salles modernes, c'est lui qui fait la qualité ; l'isolement acoustique étant toujours suffisant. En raison de la réflexion sur les parois, un auditeur n'entend pas seulement le son direct émis par les instruments, mais aussi le son réfléchi, une ou plusieurs fois, sur les parois de la salle. Il y a donc à la fois renforcement sonore (puisqu'on ajoute au son direct le son réfléchi) et aussi modification du son, car le son réfléchi, qui a subi un trajet plus long que le son direct, arrive après lui à l'oreille de l'auditeur. Cette modification de la qualité sonore est essentielle pour comprendre les appréciations divergentes que l'on peut porter sur une salle.

L'écho est un des premiers défauts à éviter. Si le premier son réfléchi est perçu plus de quelques dixièmes de seconde plus tard que le son direct, l'auditeur aura l'impression d'entendre deux fois, ce qui est particulièrement désagréable. Le constructeur de la salle doit éviter ce phénomène. Mais c'est d'autant plus difficile que la salle est grande. Le délai entre l'arrivée du son direct et l'arrivée du premier son réfléchi est, en effet, proportionnel à la différence de chemin parcouru par le son direct et par le son indirect. Cette différence risque d'être d'autant plus importante que la salle a de grandes dimensions. La probabilité d'apparition d'échos est donc plus grande dans les auditoriums de grande taille que dans les petits. Il n'est pas toujours possible de le supprimer complètement à toutes les places. Fréquemment, les grandes salles contiennent une proportion non négligeable de sièges où l'écoute est de mauvaise qualité pour cette raison. Même lorsqu'il est ramené à une valeur inférieure au seuil de perception, le délai entre le temps d'arrivée du son direct et du premier son réfléchi n'est pas indifférent. Il modifie la qualité du son, même si l'on n'a pas conscience d'un effet d'écho. Une analyse statistique a montré qu'une salle ne pouvait pas être considérée comme très bonne si ce délai dépasse 25 millisecondes (2).

Il est nécessaire de ne pas se contenter de ce délai entre l'arrivée du son direct et celui du premier son réfléchi pour juger de la qualité d'une salle. Il faut tenir compte aussi des autres sons réfléchis, soit sur d'autres parois que celle qui a fourni le premier son en direct, soit résultant de réflexions multiples. Toutes ces réflexions arrivant après le premier son réfléchi provoquent un prolongement du son qui peut être mesuré en première approximation par un paramètre unique : le *temps de réverbération*. Ce paramètre est égal au temps mis par le son pour voir son intensité diminuer dans un rapport un million. Il est en général compris entre une et deux secondes. Plus ce temps est faible, plus la salle paraît « sèche » et les sons nets. Plus il est grand, plus les sons sont brouillés.

Le temps de réverbération est lié principalement au volume de la salle, ainsi qu'à l'absorption des parois. Plus les murs réfléchissent bien le son, plus le temps de réverbération est long. C'est ce qui arrive, par exemple, dans les églises. En ce qui concerne les salles de spectacle, il est nécessaire de tenir compte de la présence des spectateurs. Ils absorbent, en effet, une partie du son et modifient le temps de réverbération par leur simple présence. Le temps de réverbération, pour être parfaitement exact, dépend de la fréquence des sons, car les matériaux absorbent différemment les ondes sonores suivant leur hauteur (3). D'une manière générale, les sons sont plus absorbés dans les fréquences aiguës que dans les fréquences graves, ce qui favorise ces dernières. Il en résulte une coloration de la salle qui définit sa personnalité. Plus une salle réfléchit bien les fréquences graves (donc possèdent un temps de réverbération important pour les faibles hauteurs), plus elle semble « chaude », mais il ne faut pas exagérer car elle peut finir par « sonner creux ». Les grandes salles présentent à ce point de vue un défaut supplémentaire. L'humidité de l'air absorbe, en effet, un peu les aigus. Cette absorption est, évidemment plus importante dans les grandes salles que dans les petites, car le trajet fait par le son dans l'air y est plus long. La salle paraît peu « brillante », la brillance provenant pour l'essentiel des fréquences élevées.

Quel genre de musique ?

Quand on interroge les musiciens sur la valeur optimum des temps de réverbération, on obtient des réponses cohérentes à condition de bien spécifier à quel type de musique on s'intéresse. C'est ainsi que la musique sacrée (orgue, chant choral) demande des temps de réverbération importants, de l'ordre de deux secondes, que l'on trouve fréquemment dans les églises. La musique symphonique préfère des temps de réverbération plus faible, 1,6 seconde. Le jazz et la musique de chambre s'accommodent de salles encore plus « sèches » (temps de réverbération de l'ordre de 1,2 seconde). Quant au théâtre, il préfère des salles très sèches (temps de réverbération de une seconde). Ces quelques chiffres montrent qu'aucune salle ne peut convenir parfaitement à tous les types de spectacle ou de concert. Les grandes salles sont en général optimisées pour les concerts de musique symphonique, et conviennent mal à la musique de chambre, par exemple.

Le temps de réverbération n'est pas la seule cause de la spécialisation des salles de concert. Il faut, en effet, faire aussi intervenir la puissance sonore. La théorie montre que, pour un temps de réverbération donné, l'intensité sonore est inversement proportionnelle au volume de la salle. Plus la salle est grande, moins on entend fort. Une petite formation aura du mal à « remplir » un vaste auditorium. Les instrumentistes ne pourront pas jouer piano car les sons qu'ils émettraient risqueraient d'être masqués par les bruits ambiants de la salle. La dynamique (écart entre les sons les plus forts et les plus faibles émis par les instruments) sera donc réduite d'autant. Mais ce n'est pas là le plus grave. A l'effet physique de perte d'intensité, viennent s'ajouter des réactions psychologiques des instrumentistes ou des chanteurs.

Tout artiste règle, en effet, sa sonorité en fonction du son qu'il perçoit. Dans une grande salle, recevant une moins grande quantité de sons réfléchis, il jouera autrement que dans une salle plus petite. Diverses expériences ont montré que, dans une grande salle, un instrumentiste ou un chanteur joue plus vite, plus haut, et plus fort que dans une petite salle. Il en résulte, de plus, une détérioration appréciable de la qualité des sons émis.

Cette réaction psychologique est finalement plus importante que le simple effet physique. Et les constructeurs des salles doivent finalement s'intéresser au moins autant au confort auditif des instrumentistes qu'à celui des auditeurs. Nombre de salles aux caractéristiques apparemment adéquates ne permettent pas des concerts satisfaisants pour cette raison : les instrumentistes y jouent mal parce qu'ils s'y entendent mal.

Si les grandes salles ne sont pas à condamner systématiquement, elles souffrent, cependant, de défauts assez importants pour qu'on se demande s'il est légitime de les multiplier. Seules des considérations financières les justifient. Dans le domaine de l'art, il ne faudrait cependant pas que les « gros sous » imposent leur loi.

J.-L. LAVALLARD.

(1) L'intensité des sons est mesurée en décibels. L'échelle des intensités est logarithmique car elle tient compte des qualités physiologiques de l'oreille qui perçoit comme une différence un rapport d'intensité. En toute rigueur, l'échelle des décibels est une échelle relative. En pratique, elle est utilisée d'une manière absolue par les acousticiens d'une manière conventionnelle.

(2) Des valeurs légèrement supérieures sont encore acceptables. Mais la qualité baisse. On connaît des salles où ce facteur atteint 50 ms.

(3) La hauteur d'un son est fonction de sa fréquence. L'oreille entend des sons dans une gamme qui va approximativement de 20 à 20 000 périodes par seconde.

Le cas des enregistrements

Les chiffres donnés ici concernent l'audition directe. Pour l'enregistrement, les ingénieurs du son préfèrent des valeurs de temps de réverbération nettement inférieures, la différence étant de l'ordre de 0,2 s. Cela s'explique simplement : les enregistrements sont destinés à être écoutés ensuite dans un appartement. Les réflexions sur les parois de l'appartement vont s'ajouter à celles de la salle d'enregistrement. Tout se passe donc comme si le temps de réverbération était augmenté. On part donc d'un temps de réverbération inférieur, pour atteindre, dans l'appartement, l'optimum.

La musique contemporaine pose des problèmes particuliers. Les temps de réverbération optimum varient avec chaque œuvre...



Technique et psychologie

L'HUMANISATION DU TRAVAIL EN ALLEMAGNE

L'amélioration des conditions de travail est une des revendications principales des ouvriers des pays développés. Cette exigence générale est ressentie de diverses manières. En Allemagne de l'Ouest, c'est dans l'ordre qu'elle se manifeste. Les relations sociales entre syndicats et patronat n'y prennent pas des aspects d'affrontement comme ailleurs : les grèves sont rares. Les deux parties sont, par exemple, arrivées à un accord de principe sur les conditions de travail. En ce domaine, cependant, les bonnes intentions ne suffisent pas. Tant sur le plan théorique que pratique, de nombreux problèmes restent à résoudre. C'est pourquoi le ministère allemand du travail et des affaires sociales vient de lancer, conjointement avec le ministère de la recherche et de la technologie, un vaste programme de recherche sur l'humanisation du travail. Plus directement, les firmes qui construisent le nouvelles usines tiennent compte de ces impératifs. C'est le cas, par exemple, de l'usine I.B.M. de Berlin qui vient d'être construite selon des normes ultra-modernes.

LA production de l'usine I.B.M. de Berlin concerne un secteur moins connu que l'informatique : ce que dans son jargon anglo-saxon I.B.M. appelle « Word Processing » (le traitement des mots), par analogie avec le «Data Processing» (le traitement des données ou informatique). Concrètement, il s'agit de machines à écrire, à dicter ou à photocopier ; donc une production de masse, qui dans la conception ancienne relève du travail à la chaîne.

Ici, la chaîne classique est remplacée par six mini-chaînes séparées, où le montage complet des quelque trois mille cinq cents pièces qui composent une machine à écrire est fait par vingt-cinq ouvriers seulement. Chacun, certes, est spécialisé. Mais sa tâche n'est pas réduite à une simple répétition monotone. Elle comporte une certaine variété. Elle dure également assez longtemps, puisqu'aucune tâche n'a une durée inférieure à douze minutes (contre six dans la conception classique de la chaîne). Mais cet aspect strictement matériel de la nouvelle décomposition du travail n'est peut-être pas l'essentiel. La mini-chaîne a, semble-t-il, surtout l'avantage de permettre la construction d'une machine complète par un nombre réduit de personnes, ici vingt-cinq, qui se connaissent personnellement. Il apparaît alors une conscience de groupe. Ce sentiment ne peut être que renforcé par la responsabilité du groupe, laquelle est totale, puisqu'elle va jusqu'à la vérification finale de la qualité du produit.

Le succès ou l'échec d'une telle entreprise est assez difficile à mesurer. Les responsables de l'usine se gardent d'affirmations trop hâtives : la nouvelle organisation du travail n'est mise en place que depuis neuf mois, et il est, par exemple, impossible de tirer des conclusions définitives sur le taux d'absentéisme, il faut que s'écoule au moins une année pour tenir compte des vagues saisonnières de grippes et de rhumes. Il est difficile également de déterminer ce qui revient à la nouvelle organisation du travail ou aux conditions plus générales d'ambiance. L'usine est, en effet, alimentée en air conditionné, les murs et les parois sont recouverts de couleurs scientifiquement choisies pour faire oublier l'absence de fenêtres.

Il faut distinguer plusieurs facteurs dans l'amélioration des conditions de travail. Le mieux connu concerne l'ambiance générale. On connaît l'influence de la couleur, de l'éclairage, de la température, de l'humidité, des vastes perspectives, etc., sur l'impression de confort. Les autres, qui concernent l'organisation proprement dite du travail, reposent sur des bases moins sûres. Il n'y a, en effet, que des cas d'espèce : chaque fabrication a ses propres contraintes, et les travailleurs ont des comportements différents suivant les pays. Telle organisation qui convient aux Allemands rebutera le travailleur italien. On est donc conduit à employer des méthodes empiriques s'inspirant d'exemples dans des secteurs voisins. Il est donc probable que l'on va voir naître une nouvelle espèce de conseiller, spécialisé dans l'organisation des usines, qui aurait pour rôle de mettre son expérience à la disposition de ceux qui le demanderont.

Si la tendance vers l'amélioration des conditions de travail est irréversible, la rapidité de son expansion dépendra dans une grande part de son coût. Si le rendement final n'est pas affecté, le patronat n'aura aucune raison de le freiner. S'il augmente au contraire, de manière importante, les prix de revient, la concurrence jouera pour l'en empêcher. Or rien n'est plus difficile que d'estimer les gains ou les pertes qui en résultent. Ce n'est, en effet, qu'après plusieurs années que l'on peut faire un bilan, en tenant compte non seulement de l'investissement initial (qui est en général plus important que dans une usine classique), mais aussi de tous les facteurs comme la diminution de l'absentéisme, l'amélioration de la qualité du travail (qui se traduit par une diminution des pièces à mettre au rebut ou à réparer), la plus grande stabilité d'une main-d'œuvre qui, restant plus longtemps dans l'entreprise, permet de réduire le coût de l'apprentissage...

J.-L. L.

LIVRES

■ **LA REVOLUTION DU CERVEAU**, par Marylin Ferguson, traduit par J. Seudy, chez Calmann-Lévy ; 372 pages, 39 F.

Un salmigondis. Untel a fait telle expérience et a trouvé que... Tel autre a fait autre chose, sans rapport avec ce qui précède ni dans la méthode ni dans les résultats. Il en est ainsi, pendant trois cents bonnes pages, à trois informations par page. Tout est mis sur le même plan, les travaux sérieux et les... autres. C'est dommage. Le travail de compilation entrepris par Marylin Ferguson lui fournissait les éléments d'un livre passionnant. Mais il aurait fallu choisir, critiquer, commenter, et non tout présenter en vrac.

POUR LES ENFANTS

■ **LA METEOROLOGIE**, par Heinz Wachter, traduit par F. Aurivand, chez Flammarion ; 127 pages, 27,50 F. (Coll. « International Library ».)

Un beau sujet : des techniques en pleine évolution, des conséquences immédiatement perceptibles, la météorologie est une science très « grand public ». Un livre bien écrit, bien illustré, et qui plaira.

■ **LES ORIGINES DE L'UNIVERS**, par Albert Hinkelbein, traduit par M. Moyse, chez Flammarion ; 128 pages, 27,50 F. (Coll. « International Library ».)

Un titre un peu ambitieux pour ce livre d'astrophysique qui essaie honnêtement de décrire l'indescriptible, et n'y arrive pas toujours.

■ **COPERNIC ET LA CONQUETE DU COSMOS**, par Michel Rouzé, aux éditions La Farandole ; 106 pages, 28 F.

Quel homme était le chanoine de Frauenbourg, et comment fut-il conduit à l'héliocentrisme, tout en étant médecin, pharmacien, administrateur de biens et auteur d'une proposition de réforme monétaire. On l'apprendra en lisant ce livre. A signaler, un très bon choix des illustrations.

EN TOUTE LOGIQUE

PROBLEME N° 19

Géométrie

PLUSIEURS points sont situés dans un plan. Les distances entre points étant toutes différentes, chaque point est joint au point le plus proche.

La figure obtenue peut-elle contenir un polygone fermé ? (Remarquons qu'un point X peut être lié à deux points P et Q : à P parce que P est le plus proche de X et à Q parce que X est le plus proche de Q.)

(Solution ci-dessous à l'envers.)

* * *

Supposons que la figure contienne un polygone fermé ABCD... MN et que N soit le point le plus proche de A.

On a donc :

NA < AB

Puisque A et B sont liés :

AB < BC

De même :

BC < CD < DE <... MN < NA

AB < NA

La figure ne peut contenir un polygone fermé.

* * *

Deux ensembles de parallèles équidistantes, sur deux directions perpendiculaires, découpent le plan en carrés égaux. Chaque nœud de ce réseau, sommet de quatre carrés, est désigné par A, B, C ou D.

Peut-on distribuer les quatre lettres de telle sorte que chaque carré élémentaire, de même que chaque ligne et chaque colonne du réseau les contiennent toutes ?

(Solution dans le prochain Monde des sciences et des techniques.)

[Ces deux problèmes proviennent du chapitre « Points, Polygones, Cercles, Ellipses », d'un recueil injustement méconnu : *Cent Problèmes élémentaires de mathématiques résolus, suivis de douze autres laissés sans solution*, de Hugo Steinhaus, traduit par René Spector chez Gauthier-Villars en 1965.]

SOLUTION DU PROBLEME N° 18

Peignons les bâtons avant de les coller.

Choisissons une des douze couleurs. Elle peut se marier avec chacune des onze autres.

L'un de ces onze bâtons possibles étant réalisé, choisissons une des dix autres couleurs. Elle peut se marier avec chacune des neuf autres, etc.

Le nombre des ensembles possibles de six bâtons est :

$11 \times 9 \times 7 \times 5 \times 3 = 10\,395$.

Pour réaliser le tétraèdre, choisissons un bâton. Il y a cinq façons de choisir le bâton opposé qui ne le touche pas et deux façons de l'orienter, soit dix possibilités. Il reste quatre emplacements à pourvoir, soit :

$4 \times 2 = 8$ possibilités pour le premier ;

$3 \times 2 = 6$ possibilités pour le deuxième ;

$2 \times 2 = 4$ possibilités pour le troisième ;

2 possibilités pour le quatrième.

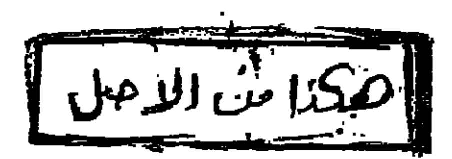
Au total, les possibilités de collages sont au nombre de :

$10 \times 8 \times 6 \times 4 \times 2 = 3\,840$.

On obtient en définitive 39 916 800 tétraèdres.

On remarque que le produit des deux expressions est factorielle : 11. En effet, il revient au même de coller d'abord les bâtons, puis de peindre les demi-segments les uns après les autres, dans un ordre quelconque, en choisissant chaque fois une nouvelle couleur.

PIERRE BERLOQUIN.



DOSSIER *Les matières premières*

CRISE PHYSIQUE OU POLITIQUE ?

Si les matières énergétiques ou les minéraux utiles (fer, aluminium, cuivre, zinc, plomb, argent, etc.) venaient à manquer, l'économie de tous les pays industrialisés s'effondrerait et la misère des nations sous-développées s'aggraverait encore. Or, d'une part, la terre n'est pas un monde infini et, d'autre part, la population et la consommation des ressources minérales croissent selon un rythme accéléré. Après le cri d'alarme lancé en 1972 par le rapport du club de Rome et la récente crise du pétrole, nombre de personnes s'interrogent avec inquiétude : ne risquons-nous pas de manquer, à plus ou moins brève échéance, de ces précieuses matières premières ?

YVONNE REBEYROL.

Des monstruosités géochimiques

PRESQUE tous les corps simples connus sont présents dans l'écorce terrestre. Mais les « clarkes » (ou teneurs moyennes dans toute l'écorce terrestre) varient évidemment selon chacun de ces corps simples. La valeur des clarkes est sujette à des révisions constantes. Cependant, selon les chiffres couramment admis, 98,59 % de l'écorce terrestre sont faits d'oxygène (46,6 %), de silicium (27,72 %), d'aluminium (8,13 %), de fer (5 %), de calcium (3,63 %), de sodium (2,83 %), de potassium (2,59 %), et de magnésium (2,09 %). Les autres corps simples — même les éléments pourtant couramment employés — se partagent le 1,41 % restant : leur part individuelle est donc minime : par exemple 0,44 % de titane, 0,118 % de phosphore, 0,1 % de manganèse, 0,02 % de chrome, 0,008 % de nickel, 0,007 % de cuivre, 0,0016 % de plomb, 0,00005 % de mercure, 0,00001 % d'argent, 0,0000005 % d'or et platine.

Mais les pessimistes ne doivent pas se laisser trop impressionner par la faiblesse de ces « clarkes ». A lui seul un kilomètre cube de la croûte terrestre superficielle représente un tonnage d'environ 2,5 milliards de tonnes, si bien que de très faibles « clarkes » suffisent pour fournir des quantités très importantes d'éléments intéressants.

Toutefois, il ne faut pas confondre ces quantités théoriques avec les tonnages réellement exploitables qui sont fonction, certes, des teneurs locales, mais aussi de l'état de la technique et des facteurs économiques. Si on les considère isolément, les valeurs des « clarkes » relèvent plutôt, en effet, de la géochimie amusante. Mais elles permettent tout de même de comprendre que les gîtes minéraux sont des monstruosités géochimiques puisqu'ils sont caractérisés par une concentration anormale d'un ou plusieurs éléments chimiques. Les « clarkes » permettent aussi de comprendre que les plus basses teneurs de minerais actuellement exploités (0,6 % pour le cuivre et pour le plomb en 1971 par exemple) représentent tout de même des concentrations anormales qui se sont constituées à partir des poches de la croûte terrestre grâce à des processus géochimiques divers souvent favorisés par la tectonique.

Les mécanismes de concentration

Les spécialistes de la métallogénie sont encore très loin d'avoir élucidé la genèse des différents types de gîtes minéraux. Néanmoins, ils sont certains que les phénomènes magmatiques, nécessairement liés à l'évolution tectonique de la Terre, jouent un rôle important dans la formation de ces gîtes.

Les phénomènes magmatiques ne sont pas les seuls à provoquer l'accumulation de certains éléments en gîtes minéraux intéressants. Des processus biologiques peuvent, eux aussi, intervenir — et pas seulement dans la formation des gisements de combustibles fossiles — dans certaines conditions paléographiques très particulières (climat, profondeur, composition chimique et circulation des eaux marines, lagunaires ou douces, richesse biologique des eaux ou des terres avoisinantes...).

La circulation d'eau météorique infiltrée dans les couches supérieures de l'écorce terrestre ou d'eau juvénile incorporée dans le magma initial, peut, elle aussi, amener la formation de gîtes minéraux, que cette circulation ait lieu dans les fractures des roches sédimentaires ou magmatiques ou qu'elle se fasse dans les gîtes filonniens polymétalliques déjà constitués. Sous climat chaud, la percolation de l'eau vers la surface, où elle s'évapore engendre des latérites, véritables cuirasses superficielles riches en fer, en bauxite, en kaolin, en nickel (comme en Nouvelle-Calédonie) et en nombreux autres éléments métalliques.

Enfin, l'écoulement des eaux de surface ou l'action des vagues et des marées travaillant sur des gîtes minéraux existants détruisent certes ceux-ci par érosion mais peuvent en accumuler les débris en intéressants placers continentaux ou marins en formant parfois de véritables gîtes sédimentaires.

La gîtologie moderne

Dans le passé — et même encore maintenant, — nombre de gisements ont été trouvés plus par le hasard que par une recherche logique basée sur la gîtologie, science assez récente qui classe chaque type de gîtes minéraux connus selon son environnement géologique spécifique. Actuellement la situation est différente : d'une part, les glissements superficiels ont été, pour la plupart, « écrémés » ; d'autre part, les besoins en matières premières minérales s'accroissent très vite de 5 % par an selon une estimation globale. Mais pour faire face à ces problèmes nouveaux, on dispose de techniques de prospection sans cesse perfectionnés : par exemple la toute récente télédétection par satellite qui révèle la continuité des accidents tectoniques invisibles depuis le sol ou depuis un avion, et les méthodes de prospection géophysiques indirectes.

La gîtologie permet de définir les « métallotectes » — des dizaines ou des vingtaines pour chaque type de gîte — ou éléments géologiques constants que l'on retrouve dans tous les gisements de même type et qui serviront de guide au prospecteur après choix du type de gîte à rechercher.

La prospection a donc besoin maintenant de documents de base — cartes géologiques et gîtologiques aussi bien que banques de données géophysiques, géochimiques et économiques — que seuls peuvent établir des services publics libres du souci de rentabilité à court terme. A ce propos on ne peut que déplorer les crédits dérisoires que l'État accorde en France à ce domaine pourtant essentiel : une trentaine de personnes en tout travaillent sur la gîtologie (prise dans son sens large) au Bureau de recherches géologiques et minières (y compris le Service géologique national), au Bureau de documentation minière de la direction des mines et à l'École des mines. Aux Etats-Unis, l'U.S. Geological Survey compte trois cent cinquante gîtologistes et le Bureau of Mines trois cents spécialistes de l'économie des matières premières. Quant à l'U.R.S.S., elle fait travailler vingt mille géologues miniers...

De la réalité à l'utopie

L'EXPLOITATION des ressources minières a, évidemment, commencé par celle des gisements les plus superficiels, c'est-à-dire les plus facilement décelables et utilisables. Ensuite, on a exploité les minerais où les teneurs étaient les plus fortes et les minéraux d'où il était le plus aisé d'extraire les éléments utiles. Les minérais les plus riches et les plus faciles d'accès et de traitement ont donc disparu les premiers. La baisse des teneurs des minerais exploités illustre cette évolution : de 1905 à 1971, la teneur pour l'étain est passée de 1,2 % à 0,015 % ; de 1925 à 1971, pour le zinc, de 4,7 % à 2 %; de 1925 à 1971, pour le cuivre, de 2,1 % à 0,6 %, etc. Et surtout la recherche minière s'est singulièrement compliquée : la plupart des gîtes minéraux doivent être maintenant trouvés par des méthodes indirectes puisque, désormais, ils affleurent rarement. En outre, les gîtes recherchés sont de types de plus en plus variés.

Le coût de la prospection minière croît, évidemment, avec l'augmentation de la difficulté. Selon une étude canadienne, le prix moyen de la découverte et de l'évaluation d'un gîte exploitable atteignait 43 millions de francs entre 1951 et 1966. En limitant le même calcul à la période 1957-1966, on arrive à 100 ou 125 millions de francs. Et actuellement on doit atteindre 200 millions de francs. Or ces sommes énormes ne peuvent être récupérées qu'au bout de vingt ou trente ans : de la trouvaille à la mise en exploitation, il faut, en effet, une bonne dizaine d'années, et il faut ensuite exploiter la mine pendant dix ou vingt ans pour rembourser les investissements, sans compter les années nécessaires pour amortir les équipements de l'exploitation proprement dite.

D'abord chercher

Cette longue immobilisation de capitaux énormes explique le peu d'années de consommation que représentent les réserves *connues* de nombreuses matières premières : dix-sept ans pour le plomb, vingt ans pour le zinc, par exemple, en prenant comme base de calcul la consommation mondiale de 1972. De tels chiffres peuvent apparaître comme inquiétants, mais on peut partiellement se rassurer lorsqu'on les compare avec ceux des réserves connues en 1947 : cette année-là, on estimait que, par rapport aux besoins annuels de l'époque, on avait du plomb pour vingt-trois ans et du zinc pour trente-six ans. Or, en vingt-cinq ans, non seulement la consommation de ces deux minéraux a environ triplé, mais encore il y a toujours des réserves.

Ce fait, surprenant au premier abord, s'explique facilement. Tout d'abord, pour trouver des réserves de matières premières, il faut... les chercher. Or les compagnies minières de type capitaliste, pour ne pas immobiliser des capitaux importants pendant des décennies, se contentent souvent de connaître des réserves pour dix ou quinze ans. En deuxième lieu, les renchérissements des cours des matières premières abaissent le seuil des teneurs rentables, et les progrès techniques réalisés dans l'extraction, le transport ou le traitement du mineral ont le même effet. Or, plus les teneurs rentables baissent, plus les réserves augmentent.

Pour de nombreux types de gîtes stratiformes, souvent d'origine sédimentaire, les réserves en minerais augmentent géométriquement quand les teneurs décroissent arithmétiquement. En outre, les gîtes minéraux étant des anomalies géochimiques, on a plus de chances de trouver des anomalies à faibles teneurs que des anomalies à fortes teneurs. Toutefois, il faut modérer les chiffres des réserves en fonction de l'instabilité politique potentielle des pays producteurs, des minerais à faibles teneurs n'étant rentables que par des investissements à long terme consentis seulement dans des nations dont le régime semble offrir des garanties de stabilité.

Certaines substances minérales, tels le fer et l'aluminium, sont abondantes par elles-mêmes, et on en connaît déjà de nombreux gisements qui assurent des réserves suffisantes pour alimenter la consommation pendant des décennies ou même des siècles (cinq cents ans pour le fer). Sans compter les ressources qui ne sont pas actuellement des minerais exploitables, mais qui constitueront, dans un avenir plus ou moins lointain, des réserves pratiquement illimitées à l'échelle de l'espèce humaine.

Pour d'autres produits (cuivre, zinc, plomb, par exemple), on peut espérer raisonnablement trouver de nombreux gîtes minéraux puisque les processus géochimiques et les épisodes tectoniques qui ont amené la formation de ces gîtes ont été relativement fréquents au cours des temps géologiques.

On peut aussi penser que des techniques nécessaires pour tirer parti de nouveaux types de gîtes minéraux seront mises au point dans un délai plus ou moins long, comme cela a été le cas pour le niobium (appelé aussi columbium), utilisé dans la fabrication des aciers spéciaux, et dont les réserves se sont démesurément accrues lorsqu'on a extrait ce métal de la carbonatite, et non plus seulement d... alluvions stannifères du Nigéria, et comme cela est en cours de mise au point pour l'aluminium, qu'on serait bientôt en mesure d'obtenir de simples argiles ou schistes, et non plus exclusivement de la bauxite (*le Monde* du 18 février 1974).

Toutefois, le tableau des perspectives des ressources minérales n'est pas uniformément rose. Trois facteurs d'ordres différents peuvent occasionner, pour quelques produits, des pénuries temporaires ou générales.

● PENURIES LIEES A LA SITUATION POLITIQUE. — Quelques pays peuvent avoir le monopole de la production d'une substance minérale, ou tout au moins des exportations de celle-ci, et se trouver dans la même situation de force que les producteurs de pétrole du Moyen-Orient. La Malaisie produit à elle seule près du tiers de l'étain mondial ; et avec la Bolivie, la Thaïlande et l'Indonésie plus de 60 %. Les trois pays du Sud-Est asiatique sont les gros exportateurs de ce minerai jusqu'ils approvisionnent à près de 80 % le marché mondial de l'étain. Que ces gros producteurs s'entendent pour arrêter leurs exportations ou augmenter démesurément leurs prix (bien que le Conseil international de l'étain régularise le marché depuis près de vingt ans) ou qu'ils changent de régime politique, et nombre de ces pays pourraient manquer d'étain pendant plus ou moins longtemps. De même pour le cuivre, quatre pays — Zambie, Chili, Zaïre, Pérou — produisent 38 % du minerai. De même, pour les phosphates, le Maroc, le Togo, la Tunisie et l'Algérie extraient de leur sous-sol 70 % de cette matière première exportée sur le marché mondial.

Le Maroc a d'ailleurs profité de sa situation de premier exportateur de cet engrais pour en faire passer le prix de 17 à 42 dollars la tonne en novembre 1973 et a été suivi, bien entendu, par les trois autres gros exportateurs. Et maintenant, le Maroc envisage de porter ce prix à 63 dollars à partir du 1er juillet prochain.

● PENURIES LIEES A LA GEOLOGIE. — En dépit des espoirs raisonnables que l'on peut avoir de trouver de nouvelles sources pour la plupart des matières premières minérales, on ne peut écarter toute inquiétude pour le platine, l'argent, l'hélium, et peut-être le mercure. Les gîtes de platine sont liés à certaines roches ultrabasiques originaires du manteau supérieur, donc assez rares à la surface de la terre, et on connaît effectivement très peu de gisements exploitables de ce métal. Le plus souvent, la platine est un sous-produit de certains minerais de nickel, de chromite et de cuivre. Or le platine est de plus en plus demandé pour équiper les filtres catalytiques contre la pollution automobile. L'argent, pour lequel l'industrie photographique n'a encore trouvé aucun produit de remplacement, se présente rarement isolé. Lui aussi est un sous-produit de l'extraction du plomb principalement et parfois de celle du cuivre ou du zinc. Or la production de plomb vierge n'augmente pas beaucoup, car on utilise de plus en plus du plomb recyclé. L'hélium, base de toute la cryogénie, est extrait des gaz pétroliers... Quant au mercure, ses gisements sont isolés et rares.

● PENURIES LIEES A L'ENERGIE. — L'utilisation de minerais à teneurs de plus en plus faibles accroît, certes, les réserves de matières premières. Mais plus la teneur est faible, plus il faut d'énergie pour extraire le ou les éléments utiles des minerais. On a déjà calculé qu'il faudra trois fois plus d'énergie pour extraire une tonne d'alumine des argiles ou des schistes contenant de 20 à 35 % d'alumine que pour obtenir la même quantité d'alumine à partir de la bauxite dont les teneurs varient de 35 à 55 % (toujours en alumine).

Le renchérissement du coût de l'énergie et l'augmentation de la quantité d'énergie nécessaire au traitement des minerais risquent ainsi de se répercuter largement sur le prix des métaux.

Dans un kilomètre cube de granite...

Que peut-on faire pour pallier ces pénuries politico-économiques ou physiques ? Il faut d'abord — quand cela est possible — que chaque pays essaye de diversifier ses sources étrangères d'approvisionnements en matières premières et prospecte activement son propre sous-sol. Notons ici que plusieurs découvertes non négligeables ont été faites en France depuis dix ans par le B.R.G.M. : à Saint-Salvy (Tarn) un gisement de zinc-argent capable de produire 30 000 tonnes de zinc par an (soit un peu plus du dixième de notre consommation en 1972) et donc d'économiser — en devises — 55 millions de francs chaque année (au cours du zinc de février 74) ; à Ussel (Corrèze), un gisement de plomb-argent-barytine d'où l'on peut extraire 10 000 tonnes de plomb argentifère et 30 000 tonnes de barytine ; à Salau (Ariège), un gisement de tungstène qui suffira à la moitié de nos besoins (2 300 tonnes de concentré de ce métal) ; en Bretagne, des gisements d'étain, de plomb-zinc, de monazite à europium (l'europium est un élément indispensable des tubes de la télévision en couleurs), etc.

Ensuite vient le recyclage des déchets solides. A l'exception des matières énergétiques, en effet, les substances minérales ne disparaissent pas après utilisation. Elles s'usent certes un peu, mais déjà la France trouve dans le métal de récupération le cinquième (50 000 tonnes) de ses besoins en plomb. Déjà les Etats-Unis récupèrent 25 000 tonnes d'étain, soit presque l'équivalent de la production bolivienne. Le recyclage des déchets solides comporte plusieurs avantages : économie de devises, économie de matières premières vierges, création d'un nouveau secteur industriel, réduction très importante du volume des ordures domestiques et industrielles. Mais il inquiète les pays du tiers-monde dont la seule richesse est constituée par des gisements de matières exportables.

On peut aussi remplacer certains produits rares ou chers par d'autres substances plus communes. Ainsi l'aluminium, depuis la dernière guerre, tend à remplacer le cuivre dans la composition du matériel électrique. On peut enfin espérer des ressources supplémentaires de matières premières dans les nodules polymétalliques des fonds marins.

Tout n'est donc pas perdu dans le monde des matières premières minérales. Mais, pour que l'humanité soit définitivement à l'abri de tout risque de pénurie, il faudrait qu'elle dispose de ressources illimitées d'énergie que seule la fusion nucléaire pourra lui fournir. Seule celle-ci — si elle est un jour contrôlée — permettrait d'envisager l'extraction des matières premières minérales de l'écorce terrestre commune. Après tout un kilomètre cube de granite ordinaire contient, entre autres, 200 000 tonnes de nickel, 170 000 tonnes de cuivre, 600 tonnes d'argent, etc.

Production et consommation galopantes

La production des matières premières minérales augmente de plus en plus vite. Le tableau ci-dessous (1) en donne quelques exemples (en milliers de tonnes).

	1950	1963	1968	1971	Indice de la production 1968 (base 100 = 1950)	1971
Fer	121 900	274 100	374 600	430 600	307	353
Bauxite	8 300	30 600	48 800	66 100	588	796
Cuivre	2 530	4 755	5 400	7 300	213	288
Zinc	2 227	3 670	5 020	5 000	225	225
Etain	181	192,4	228,9	233	126	129
Nickel	140,9	364,3	549,1	586	390	415
Plomb	1 705,9	2 550	3 010	3 900	176	229
Argent	5,66	7,78	8,58	9,3	152	164
Or	0,87	1,36	1,43	1,7	164	195
Platine	0,018	0,048	0,10	0,12	569	666
Mercure	4,67	8,26	8,95	10,5	192	225
Phosphates	16 000	38 900	59 500	85 000	372	531
Potasse	4 600	10 800	15 500	19 000	337	413

Mais la consommation par habitant n'est pas également répartie, puisqu'elle dépend essentiellement du développement de chaque pays. Le seul exemple de l'évolution de la consommation du cuivre est très démonstratif.

	1952		1971	
	Consommation de cuivre en kg par habitant	Consommation nationale par rapport à la consommation mondiale	Consommation en kg par habitant	Consommation nationale par rapport à la consommation mondiale
Etats-Unis	9	44 %	8,3	24 %
Europe occidentale	3,7	32 %	7,8	36 %
Japon	1	3 %	8,7	12,5 %
U.R.S.S. et démocraties populaires	1	10 %	3,9	20 %
Reste du monde	0,2	11 %	0,2	7,5 %
Ensemble du monde	1,3	3,15 millions de tonnes	2	7,25 millions de tonnes

Si l'on compare les populations et les consommations de l'ensemble des matières minérales, on arrive à la même disproportion : en 1968, les pays industrialisés (Amérique du Nord, Europe, U.R.S.S. et Japon) avec 30 % de la population mondiale consommaient 86 % de la production minière, alors que les pays du tiers-monde (Afrique, Amérique latine et Asie), qui comptaient 70 % de la population mondiale, ne consommaient que 14 % de la production minière (2).

On a aussi évalué la production globale de produits minéraux qui serait nécessaire pour assurer à toute l'humanité une consommation de ces produits seulement égale au 1/5 de la consommation américaine de 1968 : il faudrait tripler la production mondiale de 1968.

(1) Ces chiffres sont extraits du numéro de janvier 1971 des *Annales des mines* et de sources B.R.G.M.

(2) Cité dans le numéro spécial de mars 1974 de la *Revue du Palais de la découverte* consacré aux ressources minérales et énergétiques.

La réglementation sur les cosmétiques

Une première étape dans la défense des consommateurs

UNE première étape vient d'être franchie dans la réglementation de la fabrication d'une catégorie de produits cosmétiques : les préparations de dermopharmacie. Certaines d'entre elles sont, en effet, désormais inscrites et définies à la pharmacopée. Cette mesure, bien que limitée, prend tout son intérêt si l'on sait qu'aucune loi ne réglemente, à ce jour, en France, la fabrication, l'importation et la distribution des produits cosmétiques. De même, le droit français n'en donne aucune définition spécifique : les produits cosmétiques ne se définissent qu'a *contrario* parce qu'ils ne sont pas des médicaments. Six mille à huit mille sortes de cosmétiques sont proposées actuellement sur le marché français (6 à 7 % de ces produits sont représentés par la dermopharmacie), et des milliers de consommateurs les emploient quotidiennement sans en connaître la composition exacte ou même l'innocuité. Ils sont pourtant à l'origine de près du quart des manifestations allergiques cutanées et peuvent causer des accidents mortels.

Un arrêté vient de compléter (*Journal officiel* du 2 juin) par deux chapitres (1) la neuvième édition de la pharmacologie française. Il présente d'abord l'avantage de définir ce qu'est la dermopharmacie : « *Elle concerne les articles et plus particulièrement les préparations galéniques relevant de formes pharmaceutiques décrites à la pharmacopée qui sont destinées aux soins des téguments et de leurs annexes en vue de maintenir ou de restaurer leur équilibre physiologique, d'assurer leur hygiène, leur protection, la correction de leurs imperfections et leur amélioration esthétique.* »

Chaque préparation dermopharmaceutique (2) doit faire l'objet d'un dossier qui est tenu à la disposition d'un comité d'experts. Ce dossier comprend en particulier : la formule intégrale de fabrication, une fiche analytique de chaque matière première et éventuellement la description de la méthode utilisée pour les contrôles d'identification et de pureté, la méthode de contrôle du produit fini et enfin un exemplaire de l'étiquette apposée sur l'emballage. Cette étiquette doit notamment indiquer la date limite d'utilisation de la préparation s'il y a lieu, la composition qualitative et quantitative en principes spécifiques, les modalités particulières d'emploi ainsi que l'indication des dangers et des risques que peut présenter le produit.

De l'obligation morale à l'obligation réglementaire

Le contenu de cet arrêté signifie donc qu'un certain nombre de préparations dermopharmaceutiques pourront désormais bénéficier d'un label officiel de qualité et de sécurité. Jusqu'à présent, plusieurs marques de cosmétiques portaient le label de dermopharmacie et étaient en vente exclusive dans les pharmacies. Ces produits étaient sensés offrir des garanties à la clientèle qui les acquérait. En fait, mais non en droit, cela est vrai, expliquent les responsables du syndicat de dermopharmacie. En effet, précisent-ils, depuis six ans, quatorze fabricants se sont imposés une autodiscipline très stricte en ce domaine. Cependant, malgré un vœu souvent exprimé, les responsables du syndicat n'étaient pas parvenus, par exemple, à imposer un étiquetage précis et informant réellement sur la composition des produits de dermopharmacie proposés sur le marché. Ainsi, bien que s'étant eux-mêmes fixé des règles sévères de fabrication et de contrôle, ils estiment qu'on ne répondait pas « *clairement et honnêtement* » à la demande de la clientèle de pharmacie puisque « *n'importe quel fabricant de cosmétiques pouvait décider de vendre uniquement dans les officines sans être obligé de s'entourer de garanties suffisantes* ». Il était donc nécessaire, selon eux, que l'on passe de « *l'obligation moriale à l'obligation réglementaire* ».

Cela signifie-t-il pour autant que les pharmacies auront le monopole de la vente de ces produits ? L'arrêté en question ne le mentionne pas. Le syndicat de la dermopharmacie indique à ce propos qu'il n'est pas exclu qu'un même produit puisse être vendu soit exclusivement en pharmacie s'il porte l'étiquette de conformité à la pharmacopée, soit n'importe où ailleurs s'il ne porte pas cette étiquette. Les garanties de qualité seraient-elles, dans ce cas, les mêmes pour l'une ou l'autre des préparations ? Les responsables du syndicat affirment qu'envisager autre chose « *serait un non-sens commercial* ». Reste enfin à savoir quelle sera maintenant l'attitude des pharmaciens d'officine. Depuis plusieurs années, ils s'attachent, à juste titre, à prouver au public le rôle qu'ils jouent dans la protection de la santé. L'inscription de produits cosmétiques à la pharmacopée devrait, en toute logique, les inciter à ne plus vendre dans leurs officines que des préparations contrôlées.

Mais il est certain que seule une loi réglementant toute la cosmétologie pourra, à l'avenir, assurer aux consommateurs des garanties de qualité et de sécurité qu'ils sont en droit d'attendre. Les pouvoirs publics semblent décidés à mettre fin à une situation souvent incohérente et à rénover les quelques règles existantes puisqu'un avant-projet de loi concernant la cosmétologie est déjà prêt (*le Monde* du 27 mars) et pourrait, semble-t-il, être déposé, sous forme de projet de loi, sur le bureau de l'Assemblée avant la fin de l'année.

ANITA RIND.

(1) A côté du chapitre de la dermopharmacie, le deuxième chapitre concerne la stérilisation par les rayonnements ionisants.

(2) Parmi les préparations désormais inscrites et définies à la pharmacopée figurent, les crayons et bâtons dermopharmaceutiques, les crèmes, laits, émulsions liquides, gels, poudres, savons, pains de nettoyage, solutés et suspensions dermopharmaceutiques.

UNE INITIATIVE DE LA C.S.M.F.

Organiser l'équipement médical des villes nouvelles

CHAQUE fois que doit se créer une ville nouvelle, architectes et urbanistes établissent un schéma directeur, tirent des plans, plusieurs années à l'avance. Et pourtant il est rare de les voir se préoccuper de l'équipement médical dans ces villes, alors que l'un des premiers soucis des futurs habitants est de savoir quelles installations pourront répondre à leurs besoins en matière de santé. Les praticiens eux-mêmes, qui souhaiteraient s'installer dans ces nouvelles agglomérations, ignorent le plus souvent tout de leur existence jusqu'à ce qu'elles soient définitivement construites. Ce qui aboutit à une situation anarchique.

Face à ces carences et à l'évolution de l'aménagement du territoire, la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) a créé, il y a une dizaine d'années, la COOPEREM (Coopérative d'études et de réalisations d'équipements médicaux) (1). Cet organisme à but non lucratif, ouvert à tous les médecins, adhérents ou non à la C.S.M.F., s'est fixé pour objectif « *de prévoir l'équipement médical des grands ensembles, de réserver les terrains nécessaires à l'implantation de cabinets médicaux et de conseiller les médecins et les étudiants en médecine désireux de s'établir dans les villes nouvelles, aussi bien sur le plan architectural que sur le plan financier et juridique* ».

Le docteur Jacques Monier, président de la C.S.M.F. et de la COOPEREM, a présenté récemment la première réalisation de cette coopéraitve dans la ville nouvelle d'Evry (Essonne). Après avoir fait une étude d'ensemble des besoins médicaux, la COOPEREM a réservé, en 1969, auprès de l'établissement public d'études et d'aménagement d'Evry, d'une part, un terrain à Courcouronnes pour la construction d'une maison médicale, d'autre part, dans un autre quartier, au Champtier-du-Coq, deux niveaux dans un immeuble pour l'installation d'une équipe médicale. Dans le premier cas, les médecins sont propriétaires de leur immeuble, comme ils le souhaitaient, dans le second, ils sont provisoirement locataires de la COOPEREM, en attendant de pouvoir devenir acquéreurs.

Cette coopérative projette aussi d'établir des « *réseaux de santé* » dans les villes nouvelles. Ces réseaux auraient pour base, dans un quartier, des équipes médicales de trois à six généralistes avec lesquels collaboreraient des dentistes, des kinésithérapeutes et des infirmières. Les équipes de plusieurs quartiers auraient recours à un groupe de spécialistes (gynécologue, O.R.L., pédiatre, etc.). Enfin, au niveau de la ville, des spécialistes se trouveraient réunis autour d'un équipement technique utilisé en commun. A Evry, la COOPEREM a pris contact avec le médecin responsable de l'hôpital public afin d'envisager avec lui l'installation, au sein de cet établissement, d'un hôpital local où tous les praticiens de la ville pourront suivre leurs malades hospitalisés.

L'ensemble de ces projets, a souligné M. Monier, nécessitent la collaboration des équipes médicales mais aussi celle de tous ceux qui ont la responsabilité de la réalisation des villes nouvelles.

Enfin, la COOPEREM, estimant qu'il est de plus en plus nécessaire d'informer les médecins et les étudiants en médecine, a décidé de constituer un fichier qui comprendra un inventaire de tous les équipements des communes de France. Ce fichier contiendra notamment des informations sur la démographie médicale, sur les équipements hospitaliers publics ou privés environnants, mais aussi des informations plus générales concernant les besoins des familles de l'équipe médicale (lycées, écoles, loisirs, etc.).

A. Rd.

(1) COOPEREM, 60, boulevard de Latour-Maubourg, 75340 Paris Cedex 07. Tél. : 705-38-79.

● *M. Alain Riffaudot*, sur qui le professeur Daniel Guilmet avait transplanté un cœur le 11 mai 1973, est mort à l'hôpital Foch à Suresnes (Hauts-de-Seine), où l'intervention avait eu lieu. M. Alain Riffaudot, qui avait pu reprendre pendant quelque temps un emploi à la R.A.T.P., était âgé de vingt-sept ans. Le professeur Guilmet a pratiqué au total sept greffes du cœur et cinq opérés sont morts à ce jour.

[Sur une vingtaine de personnes ayant subi une transplantation cardiaque en France, quatre seulement sont encore en vie : M. Emmanuel Vitria, opéré à la clinique Cantini à Marseille (professeur Henry), le 27 novembre 1968 ; deux opérés du professeur Guilmet, dont l'un fête cette semaine le premier anniversaire de sa greffe, et un patient opéré par le professeur Cabrol, en secret, voici quelques mois et sorti de l'hôpital de la Pitié, à Paris, la semaine passé.]

AU CONGRÈS D'ANESTHÉSIE DE NICE

VERS UN SUBSTITUT DU SANG

SUR le thème « *Fonctions respiratoires en anesthésie-réanimation* », le vingt-quatrième congrès français d'anesthésie-réanimation a réuni récemment, à Nice, plus de huit cents participants français et étrangers. Parmi les nombreux sujets relatifs aux thérapeutiques et appareillages apportés aux malades en difficulté respiratoire, un point d'actualité a plus particulièrement retenu l'attention : les « *fluorocarbones transporteurs de gaz dissous, comme substituts du sang* » qui préfigurent, peut-être, le « *sang artificiel* ».

Le sang aura-t-il bientôt véritablement un substitut ? L'objectif actuel se limite à élaborer un milieu synthétique capable de remplir l'une des fonctions principales des globules rouges, celle du transport des gaz dissous (oxygène et excès d'anhydride carbonique), mais bien des progrès restent à réaliser pour aboutir à des résultats pratiques.

L'expression « *sang artificiel* » est impropre, puisqu'il ne s'agirait que d'une imitation partielle du liquide naturel dont il serait usé de façon transitoire. Mais on imagine cependant ce qu'un tel succès pourrait signifier dans le domaine de la transfusion sanguine. Le sang naturel est rare ; sa collecte aléatoire ; sa durée de conservation limitée ; son prélèvement comme son stockage et sa distribution onéreux. Il pose les problèmes d'incompatibilité que l'on sait et il peut être le véhicule involontaire de nombreux agents pathogènes, tout en ayant sa propre pathologie.

Des transporteurs d'oxygène

Tous ces inconvénients pourraient être supprimés s'il existait un produit totalement artificiel, universel, et fabriqué industriellement de façon stricte et adéquate.

Avec les fluorocarbones, les chercheurs croient l'avoir découvert. Il s'agit de composés organiques dont les atomes d'hydrogène sont remplacés par des atomes de fluor, selon des procédés électrochimiques ou purement chimiques. L'industrie s'est déjà intéressée à leurs propriétés exceptionnelles d'inertie chimique et thermique, de dissolution des gaz, de tension superficielle, d'indice de réfraction, etc. La première génération est celle des fréons ; la seconde comprend des téflons et des soréflons, déjà reconnus tensio-actifs, imperméabilisants, anti-adhésifs, à quelques parties pour million. Ce sont des dérivés de ces troisièmes molécules qui intéressent tout particulièrement les expérimentations médicales.

Les premières tentatives d'utilisation des fluorocarbones comme transporteurs d'oxygène datent de 1966 et sont dues à l'équipe de Gollan et Clark au Children's Hospital Research Foundation de Cincinnati (Ohio). Depuis, les expériences *in vitro* se sont multipliées aux Etats-Unis (équipe Sloviter à Philadelphie et Geyer à Boston) et au Japon (Fujita) avec des résultats incontestables. Ainsi, des chiens qui ont eu 80 à 90 % de leur sang remplacé par des émulsions de fluorocarbones — elles ne peuvent être employées que sous cette forme, dans du plasma — vivent encore après trois ans et des rats dont tout le sang a été momentanément changé continuent de se développer normalement. Si l'on en croit la note publiée récemment dans une revue scientifique, le stade de l'expérimentation humaine serait arrivé avec le « *Total body wash out* » pratiqué par une équipe de médecins dans un hôpital de l'armée de l'air américaine.

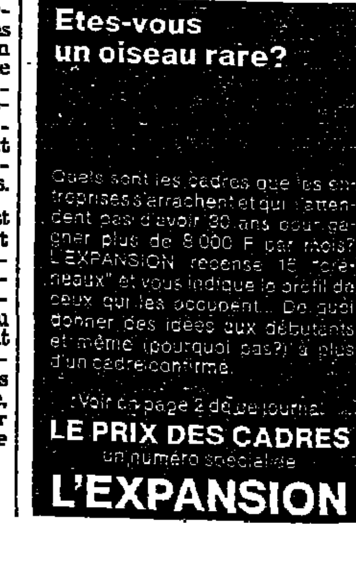
Des patients souffrant d'hépatite aiguë et considérés comme perdus ont subi, pendant une demi-heure, un « lavage » de leur système circulatoire par des émulsions de composés perfluorés : leur sang a été au préalable drainé entièrement, une perfusion de sang frais intervenant aussitôt après. Neuf d'entre eux sur vingt-cinq, en deux ans, auraient survécu.

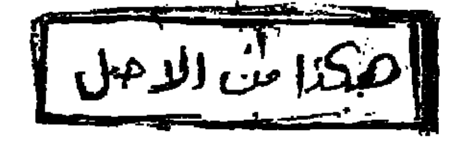
« *Le scepticisme du début a fait place, aujourd'hui, à la conviction qu'un substitut du sang était réalisable* », a assuré le professeur Jean Riess, directeur du laboratoire de chimie minérale moléculaire de l'institut de mathématiques et sciences physiques de Nice. Bien des obstacles restent cependant à surmonter et, tout d'abord, en ce qui concerne le produit lui-même, dont les normes structurales et physico-chimiques doivent être encore mieux définies. Les réactions de défense de l'organisme vis-à-vis des corps aussi étrangers sont mal connues, sinon que l'injection initiale d'émulsion provoque une baisse momentanée de la tension artérielle. D'autre part, en raison de leur volatilité très grande, les produits actuels risquent également d'entraîner des syndromes pulmonaires. Les expériences montrent que, le plus souvent, ils s'accumulent dans le foie, la rate et les graisses.

La tâche du laboratoire de chimie minérale moléculaire de l'institut de mathématiques et sciences physiques de Nice est de perfectionner encore le protocole de synthèse de façon à disposer de séries de composés plus purs et parfaitement standardisés. Il est possible que, d'ici à la fin de l'année, des équipes médicales de Nancy et de Strasbourg entreprennent de coopérer avec les chercheurs niçois. Il existe, en fait, d'autres voies de recherche possibles, telle la micro-capsulisation de l'hémoglobine ou la modification chimique des membranes des hématies, qui permettent de neutraliser certaines incompatibilités entre groupes sanguins.

Le « *sang artificiel* », s'il est réellement mis au point, pourrait être réservé aux cas d'hémorragie sévère, d'intervention chirurgicale à basse température, d'empoisonnement ou de maladies du sang de longue durée. Il pourrait aussi contribuer à irriguer les organes isolés (dans les banques d'organes) et serait, à l'évidence, d'un grand intérêt de premier secours en cas de catastrophe humaine.

GUY PORTE.





LETTRES

Lip exalté par Maurice Clavel

(*Suite de la première page.*)

— Mais ce style prophétique, inspiré ?

— *C'est aussi du compte rendu. Piaget m'a dit lui-même après lecture qu'on était de plain-pied, que ça allait de soi.*

— Malgré l'absence de fil narratif ?

— *De fait, on devait par la suite ajouter un rappel des faits en tête du livre. Mais je n'ai pas voulu écrire une « histoire ouvrière » telle que les ouvriers n'en veulent plus. J'ai voulu donner l'intériorité, les grandes tensions internes, et d'abord le rapport entre Piaget et le dominicain Raguenès, sans lesquels rien n'aurait eu lieu. Au reste, la masse est aussi présente. Comme dit Geismar : « La communauté en fusion qui retourne à Dijon libérer ses propres délégués qui faiblissaient. » La masse a le dernier mot.*

— Vous lui préférez pourtant les héros, une personnalisation.

— *Sans doute, mais moins par gaullisme que par maoïsme, en vertu de la phrase de Mao, qui « collectivise Socrate » : « La politique, c'est l'art d'enseigner clairement aux masses ce qu'elles-mêmes nous enseignent confusément. » C'est la maïeutique existentielle collective. C'est l'art spontané de Piaget de proposer à la masse ce qu'il a reçu d'elle...*

— C'est sa « grâce » ?

— *Oui, je crois qu'à certains moments l'Esprit a soufflé, ne serait-ce que sous forme de moments de bonheur. Car la « grâce » est enracinée aux viscères, et la surnature n'est peut-être que la nature, notre nature...*

— Est-ce à dire que, sans quelques « âmes » comme celles de Raguenès et de Piaget, le « miracle » ne se serait pas produit ?

— *Je ne dis pas qu'il y a eu irruption du spirituel dans le politique. Je dis que ça n'a pas ressemblé aux combats classiques, et sans doute par la dimension spirituelle des personnages. A cause des entraves patronales et des hiérarchies syndicales, ça n'a pas été au bout, mais ils ont prouvé que l'autogestion était possible tout de suite, du fait de l'« âme singulière » des Lip.*

— Comment expliquez-vous qu'en dépit de votre « effacement » on vous retrouve, vous Clavel, à chaque ligne de ces pages toutes en éloquence haletante ?

— *Il y a forcément une dramaturgie personnelle, mais la preuve que la tension continuelle existait objectivement, c'est qu'après les Lip ont été épuisés physiquement, ils ont failli y laisser leur peau. Piaget, qui avait longuement envisagé devant moi, fin août, d'aller jusqu'à l'autogestion totale, m'avait dit d'un air déjà exténué : « En ce cas nous dormirons » dans trois ans. »*

Propos recueillis par

BERTRAND POIROT-DELPECH.

Coup de foudre

« Vous avez donc la Foi ?

— Non : la Foi m'a.

— Vous croyez que Dieu existe ?

— Je ne crois pas « que », je crois « en ».

— Comment savez-vous que c'est Lui ?

— Il y a des coups de foudre avec carte de visite. A croire que le bristol est ignifugé ! »

Attribution de trois prix

LE GRAND PRIX DES « NOUVELLES LITTÉRAIRES » A G.-O. CHATEAUREYNAUD

Le grand prix du roman des *Nouvelles littéraires* (50 000 F) a été décerné à Georges-Olivier Chateaureynaud pour son roman *le Messager* (Grasset).

Le jury était composé de Jean d'Ormesson, de l'Académie française, du cinéaste belge André Delvaux, de Suzanne Prou, Jacques Chessex, Max-Pol Fouchet, Jean-Louis Barrault et Jean Duvignaud.

Né en 1947, Georges-Olivier Chateaureynaud avait publié, l'an passé, un premier livre intitulé *Fou dans la chaloupe*. A propos des *Messagers*, Yves Florenne écrivait : « *Du jeu et de l'eau de ce beau récit étrange surgissent, bien entendu, les noms de Nerval, de Poe, de Sade, d'Hoffmann. Son accent n'en est pas moins très personnel et très moderne... Il garde en outre une fraîcheur, parfois presque une gaucherie, volontaire ou non, de « naïf* ». (« Le Monde des livres » du 17 mai.)

LE PRIX DE LA CRITIQUE A NOËL DEVAULT

Le vingt-neuvième prix de la Critique, fondé et doté de 5 000 F par Mme Florence Gould, a été attribué, lundi après-midi, à Noël Devault pour son roman *Avec vue sur la zone* (José Corti, éditeur) et pour l'ensemble de son œuvre (Corti et Gallimard), suite de récits fantastiques et poétiques.

Le jury était composé de Mme Dominique Aury, de MM. Marcel Arland, Roger Caillois et Jean Delay, de l'Académie française, Jean Blanzat, Georges Blin, Robert Kanters, Maurice Nadeau, Henri Petit, Gaëtan Picon, Jean Starobinsky et Jean Denoël, secrétaire général du prix.

● *Le Prix du roman d'aventures 1974* de la collection « Le Masque » a été décerné à Mme Claude Marais, pour son roman *Trois cœurs contrés*. Le jury était composé notamment de MM. Claude Bellanger, Pierre Boileau, Georges de Caunes, Charles Exbrayat, Edouard Molinaro et Jacques Paoli.

Claude Marais, qui est médecin, a déjà publié deux romans dans la collection du Masque.

● *Le romancier soviétique Boris Balter* est mort. Il était âgé de cinquante-quatre ans. Il avait dépeint notamment la jeunesse de son pays, à la fin des années trente dans un roman intitulé *Adieu les gosses*. Ce livre a été publié en traduction française par Gallimard, en 1971.

● *M. Victor Del Litto* a donné sa démission de président du comité Stendhal, fonction qu'il assumait depuis 1970, pour protester contre « *l'ultime outrage que Grenoble s'apprête à faire à Stendhal en transformant l'appartement Gagnon en halte-garderie d'enfants* ». C'est là que Stendhal a passé son enfance, c'est là que M. Del Litto et ses amis souhaitaient non un musée, mais un « lieu culturel ». Le comité Stendhal avait d'ailleurs participé à l'achat par la ville de l'appartement du docteur Gagnon, grand-père d'Henri Beyle.

O.R.T.F.

TANDIS QUE M. CHIRAC REÇOIT M. LONG

Les « hors statut » ajournent leur grève mais la télévision diffuse mardi un « programme minimum »

Une nouvelle assemblée générale du personnel technique et du personnel administratif de l'O.R.T.F. se tenait mardi matin 11 juin pour faire le point sur le mouvement de grève engagé par les T 2 depuis le 30 mai et qui entraîne des perturbations dans les programmes. Au même moment, M. Marceau Long était reçu par M. Jacques Chirac.

Le P.D.G. de l'Office devait s'entretenir l'après-midi de ce même mardi avec l'ensemble des représentants syndicaux des personnels statutaires afin d'ouvrir les conversations — comme il l'avait annoncé vendredi dernier à la télévision — sur l'accord de salaires 1974, avec l'espoir de trouver dans cette négociation globale une solution au conflit catégoriel qui est à l'origine de la grève en cours.

Tandis que le programme unique continue d'être diffusé sur l'ensemble du réseau radiophonique national, la reprise du mouvement de solidarité — qui s'était déjà exprimé deux jours la semaine dernière — entraîne de nouveau à la télévision la diffusion du « programme minimum », ce mardi 11 juin, et même probablement mercredi.

Cependant, M. Marceau Long a reçu lundi après-midi les représentants de dix syndicats de personnels hors statut, rémunérés au contrat ou au cachet (auteurs, compositeurs, producteurs-délégués, artistes interprètes, musiciens, réalisateurs, etc.).

Dans un communiqué publié à l'issue de cet entretien, la présidence de l'O.R.T.F. rappelle que les revendications communes portaient sur la revalorisation des rémunérations et sur l'établissement d'une convention de garantie limitant à 7 % la part annuelle de la production externe à l'Office. Elle annonce l'ouverture immédiate de négociations par catégories concernées « *afin de déterminer l'amplitude des écarts constatés depuis le 1er octobre 1968 entre l'évolution de l'indice INSEE du coût de la vie et celle des tarifs qui leur sont appliqués* ».

Le communiqué de la présidence de l'O.R.T.F. précise que M. Marceau Long a donné l'assurance que la revalorisation des tarifs qui résultera de cet examen prendra effet au 1er juillet 1974 et ne sera pas inférieure à 8 %.

L'évolution du barème des rémunérations par rapport à celles de l'indice INSEE du coût de la vie sera examinée dans les six mois avec les représentants de chacune des catégories concernées.

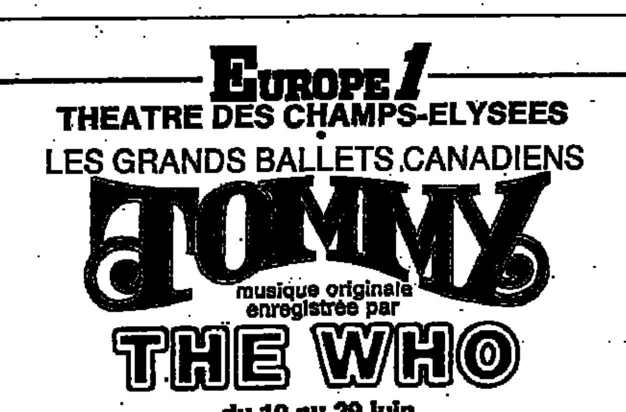
« *M. Marceau Long*, conclut le communiqué de la présidence de l'O.R.T.F., *s'est enfin engagé à accroître le recours à la production interne de l'Office, conformément au vœu de ses interlocuteurs.* »

F.O : les plus vives inquiétudes.

Quelques heures plus tard, les syndicats — ayant « *apprécié positivement les premiers résultats obtenus* » — décidaient de suspendre la grève pour la durée des négociations, prévues du 11 au 14 juin (rappelons que la grève devait débuter ce mardi), mais qu'ils la reprendraient en cas d'échec des discussions.

Pour sa part, le Syndicat général des journalistes Force ouvrière exprime « *ses plus vives inquiétudes* » sur la situation actuelle à l'O.R.T.F., et considère que la grève catégorielle en cours « *n'est qu'un reflet d'une grave et peut-être irréversible désagrégation de l'Office* », dont les deux réformes en deux ans de deux P.D.G. différents « *n'ont abouti qu'à rendre la crise encore plus aiguë* ».





ARTS ET SPECTACLES

Expositions

La leçon des modestes

A bout de souffle, ayant passé en revue, sur 1 ou 2 kilomètres de cimaise, les six cent trente-quatre numéros de l'œuvre graphique de Joan Miro (1), on aspire à trouver une halte, une oasis de repos loin d'un jeu sans défaillance devenant l'enfer du jeu. Certes, une récapitulation exhaustive, très bien, mais exhausting, épuisante, quoi !

Nous ne cherchons pas le contraste, mais une certaine santé par une modestie certaine, cette qualité de vivants qui ne se boursoufle pas de gloire, et dont la grandeur se maintient dans l'extrême pudeur. Alors, nos regards quêtent du côté de venelles obscures, ou dans des quartiers éloignés du forum à tintamarre de la peinture. Nous avons donc vu Laubiès (2) et sa douzaine de peintures, dont le papier marouflé sur toute accueille avec bonheur la sugstance lisse des émaux fugitifs qui nous emmènent en des contrées où le ciel, les nuées et la terre se confondent. Sur elles, cependant, plane quelque chose d'étrange, c'est-à-dire d'étranger à notre mentalité d'Occidental, un dérivé de sourire bouddhique qui, issu narquoisement des plateaux arides de la Lozère, demeure par nature indicible, sans qu'il s'y mêle quoi que ce soit d'allusif au niveau métaphysique ou religieux : simplement un grand repos d'ailes balancé, un chaste rêve allongé.

Puis, nouvelle compensation au jeu bariolé du Catalan en liesse, un sentier nous mène jusqu'aux contreforts de l'Ecole militaire. Mais, ici, rien de galonné et pas de garde-à-vous : nous avons rencontré la peinture de Compard (3), virginale et sereine, palpitante d'un espace sur un fond de damier apparaissant par intermittence, selon l'angle du regard, frémissante d'une lumière perçue au-delaà de la sensation physique. C'est que, là également, si des souvenirs d'Armorique transparaissent en flou parmi des certitudes intemporelles, un climat de spiritualité orientale se dégage, accordant à la fonction picturale un pouvoir peu courant parmi les normes traditionnelles de l'Occident, plastiques ou surréalisantes.

Compard tout jeune était né de Bonnard, et son dessin strict et élégant fut débiteur de Seurat. Fénéon l'avait reconnu dès 1924, le présentant en 1927 et 1930 : « Le peintre est délivré de la fastidieuse mission utilitaire qui incombait à ses vieux confrères : révéler aux hommes le monde extérieur dans sa réalité moyenne. Il ne s'agit plus pour lui de description littérale, le domaine de l'allusion lui est ouvert. » *Il fallut attendre l'après-guerre et la pression de l'isolement pour que Compard échappe à des ombres familières et que s'ouvre à lui un chemin novateur où les bornes de la connaissance rejoignent une sagesse de l'antiquité chinoise. Lao-Tseu devenait-il son maître à peindre ? Assurément, le Sage y règne, mais ne gouverne pas une métaphysique artificieuse. La peinture de Compard demeure entre des biens temporels reconnus et la traduction bien française d'une pensée parvenue d'un lointain antérieur, si lointain que ses auteurs — Lao-Tsu, Confucius — sont répudiés aujourd'hui par leurs descendants comme représentants d'une pensée bourgeoise...*

Art « indescriptible » donc que celui de René Laubiès et celui d'Emile Compard qui, si formellement différenciés qu'ils soient, finissent comme certains de leurs aînés, Bonnard, Vuillard, pour ne pas citer les anciens, les frères-peintres, l'Angelico ou Bartolommeo, par fraterniser dans l'aura de ce qui situe l'art pictural à la cime de l'esprit.

Que les galeries qui ont présenté leurs œuvres soient aussi de dimensions modestes, cela ne gâte rien, et c'est toujours cela de gagné sur la macrosphère de manifestations grandioses, car, comme le dit Lao-Tseu : « La plus grande célébrité est de n'être point célèbre. »

PIERRE GRANVILLE.

(1) Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

(2) Galerie Balanci, 56, rue de Verneuil.

(3) Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville.

Danse

« TOMMY » PAR LES GRANDS BALLETS CANADIENS

« Tommy », c'est l'opéra-rock des Who et plus précisément de Peter Townshend, la grande gueule à la guitare, avec sa grande main déployée fonçant en vol piqué sur des cordes bientôt réduites en nœuds. « Tommy », c'est un spectacle réglé par Fernand Nault pour les Ballets canadiens sur la musique enregistrée des Who.

« Tommy », c'est l'histoire d'un garçon qui a des ennuis, plein d'ennuis. Sa mère avait un amant. Son père a tué l'amant de sa mère. Tommy l'a vu, mais ses parents, réconciliés, lui ont dit qu'il n'avait rien vu, rien entendu. Alors il ne voit plus, il n'entend plus rien. Ni personne. Aveugle et sourd. Une chiffe, une loque, une serpillière. Son oncle, par contre, un vilain barbu, le remarque, lui trouve belle taille, bonne mine et lui fait des avances. Son cousin, un vilain brutal, lui fait des misères. Ses copains croient en lui, et puis n'y croient plus, et puis le fuient.

« Tommy », c'est le symbole d'une génération, « My generation », qui oppose à la violence la non-violence, qui répond à l'agressivité sotte par la passivité subtile, qui se barricade derrière un mur d'indifférence tout en défonçant les portes de la perception. « Tommy », c'est un air à la guimauve, racoleur et, oui, ravissant, il n'y a pas d'autre mot pour « See me, feel me, touch me... », si rock que ce soit, cela se situe au niveau du fameux « Maria » de « West Side Story ».

Dire qu'il y a dix ans les Who, leurs vestons taillés dans les plis de l'union-jack, leurs faux nez et leurs encens faisaient hurler les bien-pensants. Aujourd'hui, cela paraît attendrissant de gentillesse, de naïveté, de bonne volonté. Et si dansant : la troupe, en jeans, s'en donne à cœur joie. Beaux ensembles foisonnants, frissonnants, écume de mains et de bras courant sur une mer de corps étalés, frondaison de jambes et de pieds dominant une forêt de corps dressés ; fouillis fugace, désordre bien ordonné ; bonne scène, vivace, spontanée, à la gloire de la déesse L.S.D. ; du muscle, du rythme, du ressort et, par moments, cet emportement, cette jubilation qui font « tilt ». Ça va, c'est bon, de part et d'autre de la rampe, on le sent, on le sait.

Bien meilleur, en tout cas, que la sinistre « Cérémonie » sur pointes (compassion, miséricorde, offrande, allégresse), programmée en première partie, chapelet de poncifs égrénés par Nault aux accents de Gary Wright et de Pierre Henry, nauséeux mélange de platitudes et de stridences. Les ballets de l'Olympia au Domaine musical. Pas une idée, pas une audace, des adages d'une tristesse toute ecclésiastique, des ensembles croisés au pas de course, mentons levés, coudes écartés, des tics, des clichés à la pelle. Un désastre, surtout comme cela, d'entrée de jeu. De quoi vous enlever toute envie de voir « Tommy ». Pauvre Tommy. Il n'a décidément pas de chance.

CLAUDE SARRAUTE.

★ Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30.

■ La pianiste Chantal Madjouguinsky donnera un récital Chopin le 19 juin au musée départemental de l'Oise, à Beauvais où se tient l'exposition des portraits d'artistes de Nadar.

« L'ŒIL D'OR » DU CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSÉES A GEORGES-HENRI RIVIÈRE

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Sept cents experts et directeurs de musées de toutes disciplines sont réunis à Copenhague pour la 10e Conférence générale du Conseil international des musées (ICOM). A l'issue de la séance inaugurale, ouverte par la reine Margrethe II, l' « Œil d'or » de l'ICOM, distinction destinée à honorer un muséologue dynamique et inventif a été attribué pour la première fois. Il a été remis à M. Georges-Henri Rivière, ancien conservateur en chef du musée des Arts et Traditions populaires de Paris (qui fut directeur de l'ICOM de 1948 à 1966). — C. O.

INSTITUT

Académie des beaux-arts

LES ENRICHISSEMENTS DU CHATEAU DE VERSAILLES

M. Gérald Van der Kemp, conservateur en chef du château de Versailles, a fait un exposé, devant ses confrères de l'Académie des beaux-arts, sur les récents enrichissements du musée national de Versailles et du Trianon.

Grâce à la « Versailles Fondation », créée aux Etats-Unis, il a pu reconstituer la chambre de la reine Marie-Antoinette telle qu'elle était ; cette chambre sera inaugurée en juillet 1975. Son ambition est actuellement de finir de reconstituer le salon des jeux de Louis XVI, sa bibliothèque, et surtout la galerie des Glaces, telle qu'elle était avec ses torchères.

***

L'Académie des beaux-arts vient de décerner deux des trois prix Pierre-David Weill : le second prix (15 000 F) à Jean-René Vincon, le troisième prix (10 000 F) à Michel Lacoste. Pas de premier prix.

Elle a, d'autre part, attribué le prix Dumas Milliez (5 000 F) au peintre Daniel Ravel et le prix Verdaguère (5 000 F) au sculpteur Louis Dideron.





ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« Toute nudité sera châtiée »

Nelson Rodrigues, surnommé à Rio le Tennessee Williams brésilien, avait fourni, il y a dix ans, la matière d'un excellent film du « cinema nôvo », *A Falecida (la Morte)*, de Leon Hirszman. A la même époque, Arnaldo Jabor affirmait déjà sa parfaite maîtrise dans un trop joli court métrage sur le cirque, *O Cerco*. *Toute nudité sera châtiée*, troisième long métrage de Jabor, adapte une autre pièce de Nelson Rodrigues et confirme le métier d'un cinéaste particulièrement habile.

L'idée de la mort, ou plutôt la présence d'une morte, et même de deux mortes, est à nouveau au cœur du sujet, avec les corollaires presque indispensables d'un certain théâtre moderne de Boulevard, le sexisme et la pédérastie. Geni (Darlene Gloria) chante dans un beuglant pour l'amour de l'art, exerce ses activités normales dans un bordel pour l'amour tout court. Elle tombe, à l'occasion, amoureuse de ses clients, notamment d'Herculano (Paulo Porto), veuf inconsolable, que son frère essaie de ramener à la vie. Mais Sergio, le fils puceau, confit dans le souvenir de sa mère, élevé par des tantes castatrices, lui fait jurer de ne jamais plus commettre le péché de chair. Herculano fait le bonheur sexuel de Geni, qui veut tout quitter pour lui et l'épouser. Il refuse à cause de Sergio, qui, un jour, se déniaise avec Geni, encourage le mariage de son père avec la prostituée. Le ménage à trois dure l'espace d'un caprice. Sergio quitte tout le monde pour partir avec son amant, le « voleur brésilien » qu'il avait connu en prison.

Théâtre, et cinéma, « psychologique », à base d'incessants rebondissements dramatiques et de passions « éternelles », servi par une utilisation remarquable de la couleur, de très bons comédiens, mais dont les limites sont évidentes. On sort de là la tête vide, séduit, certes, par la chaleur communicative de tout ce qui est brésilien, le paysage, les gens, la langue. Mais on attend autre chose des héritiers de Glauber Rocha, Carlos Diegues, Joaquin Pedro de Andrade : un cinéma plus ambitieux, moins soucieux de conquérir le marché européen à tout prix, plus proche de ses racines culturelles.

LOUIS MARCORELLES.

★ Uursulines, Dragon (v.o.), Gramont, Méry (v.f.).

En bref

Cinéma

« Le Protecteur »

La prostitution. Son organisation, ses mécanismes, ses filières. Un chiffre d'affaires supérieur à celui de nos grandes industries. Un scandale social et moral permanent... A juste titre, Roger Hanin s'indigne et part en guerre. Mais comment être efficace quand on affronte un problème exploité jusqu'à la lie par la mauvaise littérature et le cinéma le plus suspect ? Peut-être en s'appuyant exclusivement sur la rigueur des faits et la sécheresse des statistiques.

Roger Hanin a préféré raconter l'histoire d'un père justicier qui se bat avec le « milieu » pour retrouver sa fille. Une histoire inspirée par des événements réels, mais qu'une mise en scène trop complaisante transforme en « thriller » mélodramatique. Des caïds, des proxénètes, des putes, un vague relent de mafia, un peu de drogue. Et la police complice, incompétente ou paralysée. Rien de nouveau sous ce soleil noir. Mieux que l'imagination, la précision aurait permis à ce réquisitoire de provoquer dans le public le choc salutaire souhaité par l'auteur. — J. B.

★ Mercury, A.B.C., Clichy Palace, Gaumont Sud, Cluny Palace, Bosquet Gaumont, Publicis Défense, Flanades Sarcelles, Artel Nogent, Club Maisons-Alfort, Gamma Argenteuil.

■ Le grand prix 1974 des lectrices du journal « Elle » a été décerné à « Cris et chuchotements », d'Ingmar Bergman.

■ Le cinéaste René Vautier présente un spectacle intitulé « J'ai confiance en la censure de mon pays » ce mardi, à 20 h. 30, à la M.J.C. de Montreuil.

■ Le cinéma Olympic, 10, rue Boyer-Barret, Paris-14e, rouvre au public, mercredi 12 juin, sa grande salle après réparations. Au programme : « Women », comédie américaine de George Cukor, en version originale.

■ Charles Joosen, directeur du Théâtre du Gymnase de Liège, qui avait accueilli avant Paris « La ville dont le prince est un enfant », de Montherlant, et « Grâce encore pour la terre », de Jules Romains, vient de mourir. Il dirigeait le Gymnase de Liège depuis trente ans.



Théâtre

Les marionnettes japonaises du Bunraku

Les marionnettes japonaises du Bunraku sont comme les réductions d'acteurs du théâtre traditionnel. Elles ont les mêmes visages peints, monochromes. Les sourcils, les yeux, la bouche y dessinent une expression immuable qui définit la fonction et le caractère du personnage. Elles évoluent dans des décors de toile peinte à leur mesure, reliées à de sombres inquisiteurs voilés, anonymes : les manipulateurs. Sur le côté de la scène sont assis le musicien et le narrateur. Tenant devant lui un livre dont il tourne les pages, il raconte, vocifère, glisse du chant au chant parlé, passe du commentaire au récit direct, « prend » les voix des différents personnages, ; aiguës, rauques, douces, menaçantes, plaintives. Il déclame les rires et les pleurs sans laisser filtrer la moindre émotion. Ses tonalités, ses intonations sont tout aussi artificielles, codifiées, expressives que les mouvements décomposés en saccades légères des poupées. « Ce n'est pas un acteur qui parle, c'est une parole qui agit », écrivait Claudel. Les hommes dépersonnalisés sont devenus les mécanismes qui insufflent un simulacre de vie désincarnée à ces reproductions parfaites des hommes.

C'est une étrange sorcellerie, un rêve super-brechtien de distance et de dissociation. Tous les éléments du spectacle sont donnés séparément et simultanément. L'œil les voit ainsi et pourtant les regroupe. Lorsqu'un « personnage » prend un rouleau de papier, une main noire se superpose aux articulations délicates des doigts miniatures. A qui appartient-elle ? L'homme et la poupée se confondent dans une même action. Lorsque se déroule une scène de bataille, c'est une mêlée de fantômes noirs et de marionnettes d'où semblent partir les cris et les rugissements.

Le premier programme que présente le Théâtre national du Bunraku à la Gaîté-Lyrique est composé de deux pièces classiques, avec des intrigues très compliquées représentées par des gestes élégants, d'une extrême précision, d'une simplification raffinée.

La première est l'histoire de trois exilés politiques sur une île. Deux messagers, l'un bon, l'autre méchant, viennent leur apporter un avis d'amnistie. Mais ils ne veulent pas emmener l'épouse que l'un des exilés a prise. Le héros tue le méchant et lui scie longuement la tête. Il reste sur l'île. Le bateau s'en va, réapparaît dans le fond, tout petit comme par l'effet de l'éloignement. Un rocher s'avance. Le héros y grimpe avec difficulté. Le rocher tourne. Face au public, le héros agite la main en signe d'adieu. Etrange sorcellerie d'un conte joué par des jouets naïfs et sophistiqués.

La deuxième pièce raconte le roman mélodramatique de deux amants que des méchants empêchent de s'épouser. Alors, ils décident de partir dans la forêt et de se suicider ensemble. En chemin, ils rencontrent des feux follets, petits lampions au bout de perches : ce sont leurs âmes qui les ont précédés. Dans un rayon de lune, ils meurent enlacés. Etrange sorcellerie de la poésie, de la beauté pure, si claire, si prenante, au-delà de l'exotisme et de l'artificiel.

COLETTE GODARD.

★ Gaîté-Lyrique, 20 h. 30.

MORT DU FANTAISISTE FÉLIX PAQUET

L'ancien fantaisiste Félix Paquet vient de se donner la mort. Il était âgé de soixante-neuf ans.

Né le 23 avril 1905 à Lille d'un père médecin, Félix Paquet, qui fut un de nos fantaisistes les plus populaires, avait débuté dans une banque après de solides études. En 1927, il abandonne le travail « sérieux » et devient danseur de jazz. C'est à la fin de 1930 que sa vraie vocation se précise : au crochet de « la Fourmi », place Pigalle. Il lève le rideau dans différents music-halls : Petit Casino, Européen, Bobino, franchit un à un les échelons de la hiérarchie des programmes, est enfin la première vedette, à plusieurs reprises, à Bobino, à l'Européen, à l'Alhamba, et deuxième vedette à l'A.B.C. En 1935, il fait un tour de chant aux Folies-Bergère aux côtés de Mistinguett. On l'applaudit ensuite dans les premiers rôles à Mogador, au Théâtre des Optimistes, au Théâtre de l'Etoile, aux Variétés.

Il faisait revivre le genre naïf et malicieux qu'avait créé Dranem, dans une mise vestimentaire impeccable. Ses chansons ne sont pas toutes oubliées :

Joseph est au Brésil, Là où il y a des frites, Elle vendait des glaces, Ah ! viens ma Nénette faire un tour sur les chevaux de bois, Barnum Circus, En cueillant la noisette...

Depuis une quinzaine d'années, il s'était dévoué à Maurice Chevalier, dont il était le secrétaire, l'homme de confiance, et, avec sa femme et François Vals, l'impresario.

■ Katherine Cornell, qui fut une grande comédienne du théâtre américain et tint la vedette vingt-cinq ans à Broadway, vient de mourir dans le Massachusetts. Elle était âgée de soixante-seize ans.

Musique

« Raga » au Récamier

Les concerts que présente actuellement au Théâtre Récamier la jeune association « Raga », créée en octobre dernier par Mireille Ballero avec le concours notamment de Jean-Claude Eloy, permettent d'entendre des artistes indiens presque tous inconnus à Paris. Passé l'éblouissement de la découverte, il est difficile de parler d'un art aussi subtil, dont on est sûr de ne saisir qu'une faible partie et parfois la plus extérieure.

Pourtant, lors de la représentation donnée par la troupe du quatrième festival des arts de l'Inde, on ne pouvait être insensible à la pure guirlande de musique et de danse que tressaient tour à tour, dans l'*Invocation* initiale, la chanteuse Mira Khirwarkar, dont la voix montait doucement des profondeurs dans l'arc-en-ciel de son tanpura, le sitar éolien et discret de Kartik Kumar, Ahmed Raza et la prière solitaire de son sarangi, la voix murmurante de Mushtaq Hussain accompagnant la danseuse kathak Hazari Lal, vigoureuse et d'une grâce aérienne cependant, enfin le pas de deux de Raja et Radha Reddy, boulant des yeux pétillants, aux mouvements parallèles, aux gestes religieux — tout cela d'une poésie merveilleuse de fleurs fraîchement écloses. Tous revenaient ensuite en soli séparés, trop brefs parfois au cours d'une soirée cependant longue.

Lundi soir, Munir Khan improvisait tout à son aise au sarangi, cet instrument massif comme un tronc d'arbre, fleuri de multiples chevilles, dont l'archet en arc frotte les trois ou quatre cordes avec une sonorité mate et grelottante qui éveille les résonances « aux cent couleurs » des cordes sympathiques. Instrument d'accompagnement du chant, qu'il imite à merveille note à note, le sarangi n'offre sans doute pas en solo les vastes déploiements lyriques du sitar ou du sarode, mais on était captivé par ce jeu tressaillant et profond avec sa longue traîne de rêves lointains, façonnant inlassablement le « portrait » du raga mélancolique.

Zamir Ahmad Khan, les mains frémissantes sur son tabla comme un vol de libellules, mêlait au chant de son père Munir Khan de très subtiles et souples interventions. Il devait faire ensuite une éblouissante démonstration de virtuosité, en une « étude d'exécution transcendante » de quelque vingt-cinq minutes. — J. L.

★ Derniers concerts au Théâtre Récamier : Amjad Ali Khan, sarode, ce mardi 11 juin ; Imrat Khan, sitar et surbahar, mercredi 12 juin (20 h. 30).





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Don Quichotte.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Ondine.
Odéon, 20 h. : Par-dessus bord.
Petit-Odéon, 21 h. 30 : Pierre Byland et Philippe Gaulier, deux clowns.
Théâtre de Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : Phèdre ; Grand Théâtre, 20 h. 30 : Troïlus et Cressida. — A la Gaîté-Lyrique, 20 h. 45 : les Marionnettes de Bunraku.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Concert.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : Cinéma (Quinzaine des réalisateurs).

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Mari, la Femme et la Mort.
Athénée, 21 h. : le Sexe faible.
Biothéâtre, 20 h. 15 : le Piéton ; la Savane ; 22 h. 30 : Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère
Carré Thorigny, 20 h. : Mon œil.
Cartoucherie de Vincennes, Atelier de l'Epée de Bois, 20 h. 45 : Locos.
Centre culturel suédois, 21 h. : les Affaires mirobolantes du roi des allumettes.
Européen, 21 h. : Le Grand-Guignol revient.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Loretta Strong.
Hébertot, 21 h. : Portrait de Péguy.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Inter-Club, 21 h. : Cyglamour et le pape.
La Bruyère, 20 h. 30 : Cet animal étrange.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. : les Horsains ; 24 h. : Prison-corps.
Madeleine, 20 h. 30 : le Tournant.
Michodière, 20 h. 30 : l'Arnacœur.
Montparnasse, 21 h. : Qu'est-ce qui frappe ici si tôt ?
Mouffetard, 22 h. : Luis Rego.
Nouveautés, 20 h. 45 : Pauvre France.
Le Palace, 19 h. 30 : Groupe Arcana ; 20 h. 30 : Vincent et l'amie des personnalités ; 22 h. 30 : Areski et Brigitte Fontaine.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 15 : En attendant Godot.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : le Tartuffe.
Saint-Georges, 20 h. 30 : l'Arc de triomphe.
Saint-Germain-des-Prés (église), 21 h. : le Théâtre du monde.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Délirante Sarah.
Théâtre de la Cité internationale, — La Resserre, 21 h. : Cycle Samuel Beckett. — Grand Théâtre, 21 h. : Antigone. — La Galerie, 21 h. : le Nuage amoureux.
Théâtre de la Cour des Miracles, 20 h. 30 : J'ai confiance en la justice de mon pays.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 15 : La B.I.D.
Théâtre Mécanique, 20 h. 30 : le Jour de la dominante.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : le Grand Magic Circus.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Do you speak martien ? ; 22 h. 15 : Sa négresse Jésus.
Troglodyte, 20 h. 30 : Xâhât ; 22 h. 30 : Un jardin sur la Lune.

Les théâtres de banlieue

Montreuil, salle Marcelin-Berthelot, 20 h. 30 : Histoire de bonnes femmes.
Nanterre, M. J. Daniel-Féry, 20 h. 30 : Jeux et massacres.
Sucy-en-Brie, Centre culturel, 21 h. : Ballet national du Sénégal.
Valenton, Café-Théâtre, 21 h. : J'ai d'la chance.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. 30 : Feydeau ; 22 h. 30 : P. Font et Ph. Val ; 24 h. : le Zizi des anges.
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 30 : Grand Combat ; 22 h. : Festival de mimes.
Café d'Edgar, 20 h. 30 : Festival de mime ; 22 h. : les Petites Filles modules.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Coluche ; 22 h. 30 : Justaquickoweet dream.
Café-Théâtre de l'Odéon, 21 h. : Huis clos ; 22 h. 30 : Hamlet 74 ; 23 h. 45 : Quand j'serai grande, j'serai paranoïaque.
Le Fanal, 20 h. 30 : Histoire du fabuleux Cagliostro.
Le Jour de Fête, 21 h. : la Manivelle ; 22 h. : Mr Gnaka ; 23 h. : C'est en se mouchant qu'on devient moucheron ; 24 h. : les Dessins de Laville.
Petit Casino, 21 h. 30 : La rentrée de Greta Garbo ; 22 h. 45 : Douby or not Douby.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h. 30 : Poussez les murs.

Mardi 11 juin

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Le Sélénite, salle I, 20 h. 45 : la Folie ; 22 h. : Frigo en chaleur. — Salle II, 21 h. : Dieux nus ; 22 h. 30 : le Dernier Tango dans la jungle.
Le Tripot, 20 h. 30 : Prévert noster.
La Vieille Grille, 22 h. 30 : Qu'avons-nous fait de Jack Harrisson ?

Le cirque

Carré Thorigny (Hôtel Salé), 20 h. : le Cirque Gruss.

Les opérettes

Bobino, 20 h. 30 : Il était une fois l'opérette.
Châtelet, 20 h. 30 : les Trois Mousquetaires.

La danse

Henri-Varna-Mogador, 20 h. 45 : Douchka.
Récamier, 20 h. 30 : Musique et danses de l'Inde.
Espace-Cardin, 20 h. 30 : Peter Goss et sa compagnie.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Les grands ballets canadiens.
Palais des Sports, 21 h. : Rudolf Noureev.

Fête équestre

Place Vendôme, 21 h. 30 : le Cadre Noir de Saumur.

Les concerts

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Elisabeth Schwarzkopf (Bach, Gluck, Mozart, Schubert, Schumann, Brahms, Strauss).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Orchestre des P.T.T.
Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 21 h. : International Chamber Orchestra, dir. M. Magin (Vivaldi, Mozart, Dittersdorf, Magin).

Le jazz

Carré Thorigny, 21 h. 30 : Jho Archer.

SPECTACLES POUR ENFANTS

Semaine du 12 au 18 juin

Les films

(Matinée du 12)

FESTIVAL POPEYE ET MATHURIN : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82), à 13 h. 30, 15 h., 16 h. 30 et 18 h.
MELODIE DU SUD : La Royale, 8e (265-82-66), à 14 h. 10, 16 h. et 18 h.
SPECIAL TOM ET JERRY : Studio Marigny, 8e (225-20-74), à 14 h., 15 h. 45 et 17 h. 30.
FESTIVAL POPEYE : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82), à 13 h. 30, 15 h., 16 h. 30, 18 h.
MELODIE DU SUD : La Royale, 8e (265-82-66), à 14 h., 16 h., 18 h.
RANCHO BRAVO : Royal-Villiers, 7e (924-78-31), à 15 h.
LA REVANCHE DE D'ARTAGNAN : Demours, 17e (380-22-44), à 15 h.

Les théâtres

Théâtre de Chaillot, à la Gaîté-Lyrique (277-88-40), les 11, 12, 14, 17, 18, 19 à 14 h. 15 : les Marionnettes du Bunrakum (Shamisen).
A.C.T.-Alliance-Française (548-87-93), le 12 à 10 h. et 14 h. 30 : Farces et fabliaux du Moyen Age.
Atelier (606-49-24), le 12 à 14 h. 15 : les Voyages de Gulliver ; à 15 h. 45 : les Aventures du baron de Munchhausen ; le 13 à 14 h. 15 : Ali Baba et les quarante voleurs ; à 15 h. 45 : la Chanson de Roland ; le 15 à 14 h. 15 : les Voyages de Gulliver.
Biothéâtre (508-17-80), le 15 à 15 h. : la Savane de Bradburry.
Café d'Edgar (326-13-68), les 5 et 9 à 14 h. et 16 h. : le Baobab et la Tête par terre.
Charles-de-Rochefort (754-81-10), le 12 à 14 h. 30 : les Femmes savantes.
Théâtre Présent (203-02-55) : le 12 à 14 h. 30 : Animation-Théâtre.

Les marionnettes

Luxembourg (326-46-47), les 12, 15 et 16 à 15 h. 15 et 16 h. 30 : le Maharadjah.

Les centres attractifs

Ermenonville (454-00-96), tous les jours sauf vendredi de 11 h. à 18 h. 30, les dimanches et jours fériés à partir de 10 h.
Vallée des Peaux-Rouges (454-11-00), tous les jours sauf mardi de 11 h. à 19 h.

Le cirque

Carré Thorigny (hôtel Salé) (277-36-39), tous les jours, à 20 h. (D.), mat. D., à 15 h. 30.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Anna Christie, de Cl. Brown ; 18 h. 30 : Ophelia, de Cl. Chabrol ; 20 h. 30 : Romeo and Juliet, de F. Zeffirelli ; 22 h 30 : The Group, de S. Lumet.

Les exclusivités

AFRICA EROTICA (Fr.-It.) (**) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-26)
AMARCORD (It., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Studio République, 11e (805-51-97).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-38) ; v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Omnia, 2e (231-39-36), Helder, 9e (770-11-24), Gaîté-Clichy, 18e (387-62-99), Bretagne, 6e (222-57-97), Liberté, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75), Tourelles, 20e (636-51-98).
LA BONZESSE (Fr.) (**) : Marivaux, 2e (742-83-90), George-V, (225-41-46), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Passy, 16e (288-62-34)).
LE COURAGE DU PEUPLE (Bol., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LA DERNIERE CORVEE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), France-Elysées, 8e (225-19-73).
LES DURS (It.-Fr., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Telstar, 13e (331-06-19), Rotonde, 6e (633-08-22), Murat, 16e (288-99-75), Univers, 14e (331-74-13).
DYNAMITE JONES (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Hollywood-Boulevard, 9e (824-62-53), La Clef, 5e (337-90-90).
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
GENERAL LO AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE HASARD ET LA VIOLENCE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Lumière 9e (770-84-64), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Caravelle, 18e (387-50-72), Montparnasse 14e (326-65-13), Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All. v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
1789 (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13). Quintette, 5e (033-35-40), Jean-Renoir, 9e (874-40-75)
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.f.) : Sèvres, 7e (734-63-88), Royal-Passy, 16e (527-41-15)
NOUS SOMMES TOUS DES VOLEURS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
ON S'EST TROMPE D'HISTOIRE D'AMOUR (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
PATAQUESSE (Angl., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
LE PIEGE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
PORTIER DE NUIT (It., v. angl.) (**) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
QUI A TUE TANTE ROO ? (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA RACE DES SEIGNEURS (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Athéna, 12e (343-07-48).
LE RETOUR DE L'ABOMINABLE DOCTEUR PHIBES (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA REPUBLIQUE EST MORTE A DIEN-BIEN-PHU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SAUVEZ LE TIGRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
SEXE FOU (It., v.o.) (**) : Quintette, (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f : Gramont, 2e (742-95-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-10), Clichy-Pathé, 17e (522-37-41), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Cambronne, 15e (734-42-96).
SERPICO (A., v.o.) : Danton, 6e (326-08-18), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Images, 18e (522-47-94), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
UN SILENCIEUX AU BOUT DU CANON (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Maine-Rive Gauche, 14e (567-06-96), Lux-Bastille, 11e (343-79-17), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
STAVISKY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Wepler, 18e (387-50-70), Montparnasse, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02), Fauvette, 13e (331-60-74), Quartier Latin, 5e (326-84-65).
TOUTE UNE VIE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (770-20-89), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Mistral, 14e (734-20-70), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Maxeville, 9e (770-72-87).
LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) (jeu.) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Madeleine, 8e (073-56-03), Max-Linder, 9e (770-40-04), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Magic-Convention, 15e (828-20-32).
UN HOMME QUI DORT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46)
UN NUAGE ENTRE LES DENTS (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Elysées-2 SF, 8e (225-67-29), Diderot, 12e (343-19-29), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
UNE RAISON POUR VIVRE, UNE RAISON POUR MOURIR (Fr.-It., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02), Cambronne, 15e (734-42-96)
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Plaza, 8e (073-74-55), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), PLM-Saint-Jacques, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24).
LA VIE SUPERBE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio-Alpha, 5e (033-39-47), Studio-Raspail, 14e (326-38-98), Omnia, 2e (231-39-36), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LES VIOLONS DU BAL (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Maxeville, 9e (770-72-87), Vezelay, 13e (589-28-57), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75), Montréal-Club, 20e (607-16-81).

Les films nouveaux

CONVERSATION SECRETE, film américain de F. Ford Coppola, avec G. Hackman. — v.o. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Madeleine, 8e (073-56-03), Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).
JIMI HENDRIX, film américain de J. Boyd. — v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78), Action-République, 11e
LE PROTECTEUR, film français de Roger Hanin, avec B. Cremer, J. Berto, R. Hossein. — Mercury, 8e (225-75-90), A.B.C. 2e (236-55-54), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11).
TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI, film allemand de R. Werner-Fassbinder. — v.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e
TOUTE NUDITE SERA CHATIEE, film brésilien d'A. Jabor. — v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Ursulines, 5e (033-39-19), Dragon, 6e (548-54-74) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82), Méry, 17e.
WOODY ET LES ROBOTS, film américain de et avec Woody Allen. — v.o. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-17), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 17e (522-37-41), Mayfair, 16e (525-27-06), Maxéville, 9e (770-72-87), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96).
IL ETAIT UNE FOIS ZAPATA, film mexicain de Felipe Cazals. — v.o. : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; v.f. : Hollywood-Boulevard.
FRANCE S.A., film français d'Alain Corneau, avec M. Bouquet. — Vendôme, 2e (073-97-52), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenüe-Montparnasse 15e (544-25-02), Arlequin, 6e (548-62-25).

Les séances spéciales

LE SOURIRE VERTICAL : La Clef, 5e (337-90-90), 10 h., 12 h., 24 h.
PUNISHMENT PARK (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 10 h., 12 h., 24 h.
TEX AVERY FOLIES (v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82), 12 h., 24 h.
TO BE OR NOT TO BE (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
QUI A TUE TANTE ROO ? (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
POUR L'EXEMPLE (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
VOYAGE EN GRANDE TARTARIE : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.
SERVICE DE LA RECHERCHE DE L'O.R.T.F. — Pagode, 7e (551-12-15) : 20 h. et 22 . : les Années lumière ; 22 h. et 24 h. : Films d'animation.

Les festivals

CINE BALLADE POUR CENT CHEFS-D'ŒUVRE. — Dominique, 7e (551-04-55) : les Chiens de paille.
HOMMAGE A JACK NICHOLSON (v.o.). — Action Lafayette, 9e (878-80-50) : les Gens de la pluie.
FESTIVAL GRETA GARBO (v.o.). — Action La Fayette, 9e (878-80-50). Marie Walewska.
CINE BALLADE POUR CENT CHEFS-D'ŒUVRE. — New-Yorker, 9e (770-63-40) : la Dernière séance.
FESTIVAL DE FILMS SUR LA MOTO, composé de courts et de longs métrages, à des horaires différents — Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15).
AMERIQUE LATINE (v.o.). — André-Bazin, 13e (337-74-39) : le Sel de la terre (v.o.).



INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MARDI 11 JUIN

En raison de la grève des agents techniques et administratifs, la direction de l'O.R.T.F. a décidé de diffuser un programme unique de musique ininterrompue sur toutes les stations de la radiodiffusion nationale et un programme commun aux trois chaînes de télévision.

● CHAINES I, II et III

20 h. Vingt-quatre heures sur la une, et Inf. 2.
20 h. 30 Film : « la Symphonie des héros », de R. Nelson (1967), avec Ch. Heston et M. Schell.
En 1944, sur le front des Ardennes, un orchestre américain en tournée est surpris par l'avance allemande et capturé par un général. Celui-ci veut forcer les musiciens à jouer pour lui.
22 h. 15 Hommage à Miguel Angel Asturias.

● FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE, FRANCE-INTER, INTER-VARIÉTÉS :

Musique ininterrompue et bulletin d'information à 19 heures.

TRIBUNES ET DEBATS

EUROPE 1 : 19 h. 20, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber.

MERCREDI 12 JUIN

● CHAINE I

20 h. 15 Feuilleton : Nans le berger.
20 h. 35 Le grand échiquier, par J. Chancel.
Avec Alexis Weissenberg, pianiste ; l'orchestre national de l'O.R.T.F. ; Rémy Guetta ; François Béranger ; le quintette Hans Che Weiss ; Mikis Théodorakis ; Aaron Skitri ; Joan Baez ; Claude-Michel Schönberg.

● CHAINE II (couleur)

15 h. 15 Tennis. Internationaux de France.
19 h. 45 Feuilleton : Animaux couleurs. « Les animaux du froid ».
20 h. 35 Western : « Rio Conchos », de G. Douglas (1964), avec R. Boone, St. Whitman et T. Franciosa.
La poursuite de trafiquants d'armes au Texas, en 1867, par un capitaine de cavalerie et un ancien officier sudiste qui déteste les Indiens.
22 h. 15 Match sur la 2.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Nouvelles : « Une histoire banale », de S. Maugham. Réal. W. Hussein. Avec N. Bird.
Le commissaire Arthur Low enquête en Malaisie après un assassinat.
20 h. 40 André Malraux : les métamorphoses du regard. « Les maîtres de l'irréel ». Réal. Cl. Prévost.
Avec Pierre Dumayet et Walter Langlois.
21 h. 30 Reportage : Lieux communs. « Rien, un poste frontière ». Réal. A. S. Labarthe.

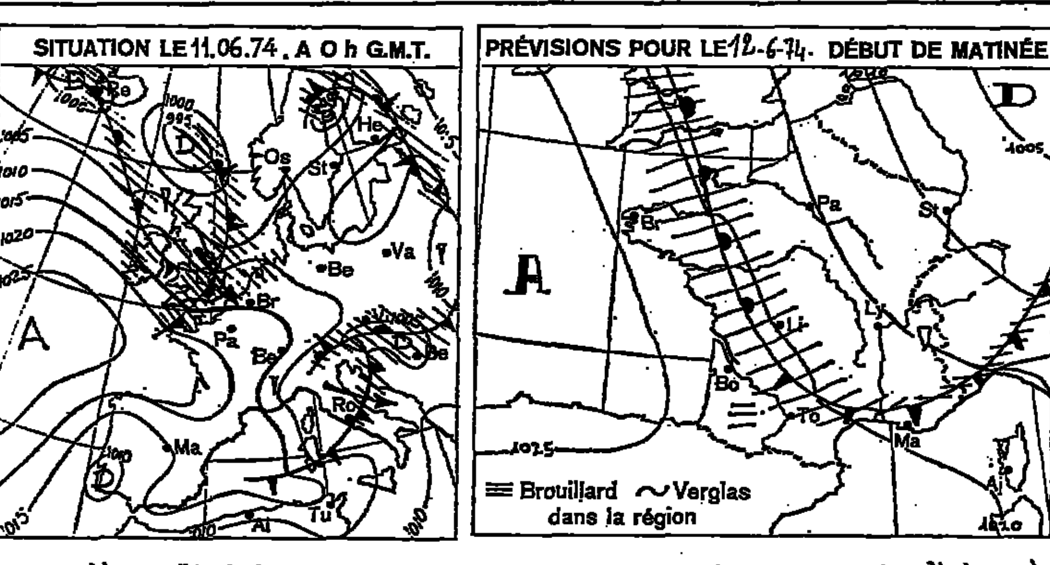
● FRANCE-CULTURE

20 h., Musique de chambre : « Valses nobles et sentimentales » (Ravel), G. Doyen, piano ; « Six sonnets de J. Casson » (D. Milhaud), « le Masque de la mort rouge » (A. Caplet), avec F. Pierre, harpe, et le quatuor Parrenin ; 21 h., Dits et écrits sur la musique ; 21 h. 20, La science en marche ; 21 h. 50, Musiques de notre temps ; 23 h., Et puis voici des livres ; 23 h. 15, Émission concours pour la jeunesse : Voyage en Hongrie.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct de la salle Pleyel. Orchestre national O.R.T.F., direct. M. Atzmon, avec Ph. Entremont, pianiste : « Musique pour cordres et cuivres » (Hindemith) ; « Concerto n° 2 pour piano et orchestre en ut mineur » (Rachmaninov) ; « Symphonie n° 7 en ré mineur » (Dvorak) ; 23 h. (S.), Hors gravures : Jean Huré ; 24 h., Musique et poésie : Georges Limbour ; 1 h. 30, Nocturnales.

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud ▲▲ Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 11 juin à 0 heure et le mercredi 12 juin à 24 heures :

Les hautes pressions qui s'étendent des Açores aux îles Britanniques et au golfe de Gascogne se renforceront lentement sur leur face orientale. Par suite, l'air froid en provenance de la mer du Nord s'écoulera surtout vers l'Allemagne, tandis que des masses d'air océanique humide et plus doux tendront à pénétrer de nouveau sur nos régions de l'Ouest.

Mercredi, les nuages seront souvent abondants le matin de la Bretagne et de la Basse-Normandie au Limousin et aux Pyrénées ; des chutes de bruine se produiront sur ces régions, particulièrement dans le Sud-Ouest. Au cours de la journée, les passages nuageux s'étendront vers la Picardie et le Massif Central, mais on notera quelques éclaircies passagères, plus belles dans les régions de l'ouest. Plus à l'est, le ciel sera variable, les éclaircies prédomineront le matin, sauf de la Corse aux Alpes, où quelques ondées sont probables.

Les vents souffleront du secteur nord-ouest ; faibles ou modérés dans l'intérieur. Ils seront parfois assez forts près de la Manche et de la Méditerranée.

Les températures maximales amorceront une hausse.

Mardi 11 juin, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 017,5 millibars, soit 763,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 juin ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Biarritz, 17 et 10 degrés ; Bordeaux, 18 et 6 ; Brest, 15 et 9 ; Caen, 15 et 10 ; Cherbourg, 14 et 10 ; Clermont-Ferrand, 15 et 6 ; Dijon, 16 et 5 ; Grenoble, 13 et 4 ; Lille, 14 et 8 ; Lyon, 16 et 6 ; Marseille, 21 et 13 ; Nancy, 14 et 6 ; Nantes, 17 et 7 ; Nice, 24 et 12 ; Paris - Le Bourget, 15 et 8 ; Pau, 17 et 8 ; Perpignan, 20 et 14 ; Rennes, 17 et 8 ; Strasbourg, 15 et 8 ; Tours, 17 et 9 ; Toulouse, 18 et 8 ; Ajaccio, 21 et 12.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 15 et 7 degrés ; Athènes, 27 et 20 ; Bonn, 15 et 5 ; Bruxelles, 14 et 6 ; Le Caire, 34 et 25 ; Iles Canaries, 25 et 18 ; Copenhague, 15 et 10 ; Genève, 14 et 6 ; Lisbonne, 28 et 16 ; Londres, 16 et 9 ; Madrid, 26 et 9 ; Moscou, 21 et 10 ; Palma-de-Majorque, 26 et 15 ; Rome, 23 et 14 ; Stockholm, 14 et 5.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :	
Quinze jours	14 F
Trois semaines	20 F
Un mois	25 F
ETRANGER (voie ordinaire) :	
Quinze jours	20 F
Trois semaines	29 F
Un mois	38 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	31 F
Trois semaines	45 F
Un mois	60 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre, accompagnés du règlement correspondant, une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

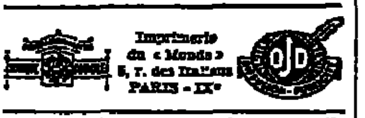
Éducation

● *Création d'une école de conchyliculture.* — Une école de conchyliculture (culture de coquillages) ouvrira à la rentrée 1974 à Ronce-les-Bains (Charente-Maritime), dans les locaux d'une ancienne colonie de vacances. Créée par des professionnels, elle sera placée sous la tutelle de l'administration de la marine marchande : l'enseignement doit être assuré par des techniciens de la marine et des enseignants de l'éducation nationale. Elle accueillera de soixante-dix à quatre-vingts élèves. — *(Corresp.)*

● *Les épreuves du concours d'entrée à l'école supérieure de journalisme de Lille* auront lieu du lundi 15 au vendredi 19 juillet. Les inscriptions sont prises jusqu'au 1er juillet et réservées aux titulaires d'un diplôme délivré au terme du premier cycle de l'enseignement supérieur (D.U.E.L., D.U.E.S., D.E.J.G., D.E.E.G., certains D.U.T.). La durée des études est de deux années.

★ E.S.J., 67, boulevard Vauban, 59046 Lille-Cédex.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER par messageries				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG	77 F	138 F	199 F	260 F
II. — PAYS-BAS (moins rap. que par voie norm.)	77 F	138 F	199 F	260 F
III. — SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE	99 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

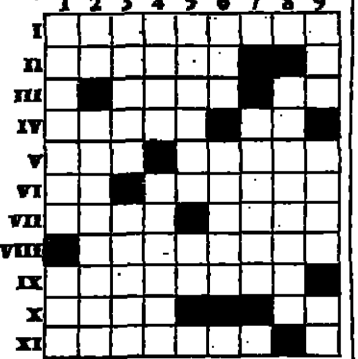
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 865



HORIZONTALEMENT

I. — Très sensibles aux charmes de l'inconnu. — II. Auxiliaires de la voirie sud-américaine. — III. Se déplace beaucoup en hiver. A une droite extensible à l'infini. — IV. Pénible affection. Vit se dessécher plus d'une momie. — V. Atome. Variété de sapin. — VI. Avec rien, est intégral. Peu cérébral quoique travaillant beaucoup de la tête. — VII. Entama une procédure. Coule en Autriche. — VIII. Passe pour dégager une odeur particulière mais discrète. — IX. Action très mal cotée. — X. Fatale à d'imprudents estivants. Terme musical. — XI. A donc du temps devant lui.

VERTICALEMENT

1. Pièce à feu. Se penche à l'heure de la maturité. — 2. Lieu de fouilles. Ne parvenait pas à cacher son irritation. — 3. La plus large des faveurs. Désigne à la fois le contenant et le contenu. — 4. Sa présence eût pu sauver Cléopâtre. L'espéranto des amoureux. — 5. Prénom masculin. Négatif. — 6. Bien diminué. N'ont que de mouvantes limites. — 7. Insectes, titres ou figures. — 8. Peuvent être fort éloignées tout en étant proches. — 9. Pronom. Langue. Changea bêtement.

Solution du problème n° 864

HORIZONTALEMENT

I. Naissance. — II. Etrangers. — III. Eson. Eu. — IV. Vin. Bêtas. — V. Orée. Sen. — VI. Sien. C.D. — VII. Is. Ter. Io. — VIII. Tirelires. — IX. E.O. Satire. — X. No. Ne. — XI. Assassins.

VERTICALEMENT

1. Nervosité. — 2. A.T. Irisions. — 3. Irénée. Os. — 4. Sas. Entes. — 5. Snob. Elans. — 6. Agnès. Rites. — 7. Né. Té. Ri. — 8. Créancier. — 9. Esus. Dosées.

GUY BROUTY.

Visites, conférences

MERCREDI 12 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 14 h. 30, Galeries nationales du Grand Palais, Mlle Pajot : « Exposition : Le musée du Luxembourg en 1874 ». — 15 h., rue Saint-Antoine, 62, Mme Bouquet des Chaux : « Hôtel de Sully ». — 15 h., rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 36, Mme Chapuis : « Stendhal et Mérimée dans le salon de Cuvier ». — 15 h., cour Carrée, pavillon de l'Horloge, Mlle Lemarchand : « Les appartements royaux du Louvre ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc (par train, gare Saint-Lazare), Mme Langlois : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 21 h. 15, devant l'église Saint-Paul-Saint-Louis : « Le Marais illuminé ».

11 h., Orangerie des Tuileries, à la caisse : « Exposition Juan Gris » (Mme Anzot). — 14 h. 30, avenue Winston-Churchill : « Découverte de l'art thrace » (Petit Palais). — 14 h. 30, rue du Docteur-Roux, 25 : « L'Institut Pasteur » (Paris et son histoire). — 14 h. 45, quai de l'Horloge, 1 : « La Conciergerie » (Tourisme culturel). — 15 h., avenue Velasquez, 7 : « Initiation à la peinture chinoise » (Musée Cernuschi). — 15 h., musée du Louvre, pavillon Mollien : « Quelques mythes grecs décorant les céramiques du Louvre » (Agora). — 15 h., métro Monceau : « Le parc Monceau et les hôtels Menier et Camondo » (Mlle Hager). — 15 h., arc de triomphe du Carrousel : « Les appartements royaux du Louvre et leurs secrets » (M. de La Roche). — 16 h., rue Malher, 9 : « Les synagogues de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

CONFERENCES. — 20 h., rue de Londres, 58 : « Scientologie. — Philosophie religieuse appliquée. — Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de Scientologie de France). — 20 h. 15, rue Olivier-de-Serres, 78, auditorium, M. Dienal : « Cycle théorique de psychiatrie-psychanalytique : la schizophrénie ». — 20 h. 30, rue Bergère, 26, M. Linssen : « De l'angoisse à la plénitude » (L'homme et la connaissance). — 20 h. 30, salle du Musée de l'homme, palais de Chaillot, M. Baudez : « Quelques aspects de la sculpture Maya » (La Société des américanistes et la société des amis du Musée de l'homme). — 20 h. 30, rue de la Roquette, 84, M. Tari : « Perspectives nouvelles pour Israël » (Union sioniste de France).

Transports

● *Une liaison aérienne Nancy-Londres.* — La compagnie régionale Air Alsace exploitera, à partir du lundi 17 juin, une liaison aérienne quotidienne — sauf samedi et dimanche — Nancy-Londres. La ville de Nancy et la chambre de commerce de Meurthe-et-Moselle apportent leur soutien financier à cette première liaison internationale au départ de Nancy.

VENTES

A l'hôtel George-V

1 508 000 F pour une bibliothèque

Cent quatre-vingts beaux ouvrages composant la bibliothèque d'un amateur, présentés par l'étude Ader et M. Guérin, à l'hôtel George-V, ont totalisé 1 508 000 francs.

La principale adjudication a été prononcée pour la suite d'estampes du Monument du costume, *trente-six planches dessinées par Freudeberg et Moreau, datées 1775, 1776, 1777, publiées à Paris en 1783 ; enrichi de l'épreuve unique du* Tentateur *de Freudeberg, cet ensemble est monté à 140 000 francs sur offre à 80 000 francs ; Jean de La Fontaine a enlevé l'enchère de 135 000 francs avec* Contes et Nouvelles en vers, *deux volumes 1762, dans une superbe robe par Derome le Jeune dessinée par Gravelot. Un choix de* Chansons mises en musique, *quatre volumes 1773, reliés en maroquin à décor d'une grande finesse dû à Bradel l'Aîné, a obtenu 115 000 francs.*

La Bibliothèque nationale a usé de son droit de préemption pour les œuvres de François Villon (6 100 F), réimpression de 1542 de l'édition de 1533 donnée par Marot. Cette édition rarissime ne figure que dans la bibliothèque du British Museum ; la Nationale possédera donc le second exemplaire connu.

Parmi les ouvrages modernes, Cours de danse fin de siècle, *illustré par Louis Legrand, 1892, un des quarante-neuf sur japon, contenant des eaux-fortes en quatre états, une suite d'épreuves en sanguine et une suite coloriée « à la poupée », relié par Marius Michel, 14 000 F ;* le Livre de la jungle, *de Rudyard Kipling, 1919, avec vingt-sept illustrations de Paul Jouve, exemplaire numéro 1 avec deux dessins originaux aquarellés de l'artiste, 8 900 F ; et 3 800 F* le Jardin de Bérénice *de Maurice Barrès, 1922, avec trente-deux pointes sèches de Malo-Renault, dans une reliure mosaïquée.*

3 370 000 F POUR ISRAËL

Après avoir écouté les remerciements de M. Asher Ben-Nathan, ambassadeur d'Israël en France, les amateurs qui se pressaient à l'hôtel George-V ont donné suffisamment d'enchères pour obtenir une recette au profit d'Israël dépassant 3 370 000 francs. Cette somme sera intégralement versée au bénéficiaire de cette dispersion faite sans aucuns frais, ni légaux, ni de catalogue, ni d'organisation, chacun ayant tenu à apporter sa contribution bénévole.

Un exemplaire de la proclamation de l'indépendance d'Israël portant la signature autographe de Ben Gourion, tirage à deux cents sur parchemin du document original conservé à Jérusalem dans les archives, a été adjugé 25 000 francs ; par Agam, 240 000 francs un chandelier à sept branches en or massif, à mouvement continu, et 170 000 francs une peinture sur support aluminium, Etoile d'amour, *60 × 60.*

Des anciennes collections Durand-Ruel et Bernheim, Chevreuils en hiver, *vers 1866, toile de 65 × 81 par Courbet, a été payée 250 000 francs sur offre à 120 000 francs ; de Chagall, une suite de cent eaux-fortes originales illustrant les fables de La Fontaine, a obtenu 185 000 francs ; 135 000 francs une composition de 1968 par Vieira da Silva et 100 000 francs* Eve à la pomme, *sculpture en bronze de Maillol.*

Au palais Galliera

480 000 F UN SUCRIER DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

Les sculptures en marbre même dues au ciseau de grands artistes sont généralement boudées par le public dans les ventes aux enchères ; redeviendraient-elles à la mode ? L'étude Ader vient d'adjuger 130 000 F un buste de Mme de Verninac, marbre de Joseph Chinard (ancienne collection Eugène Delacroix), et 155 000 F celui de Mme Coleman, par Carpeaux, daté 1872.

Des objets d'art ayant fait partie de la collection D. David-Weill dispersée en 1971 ont bénéficié, comme à l'accoutumée, du prestige d'un ensemble connu de tous les amateurs. Un sucrier et son couvercle en or, de forme balustre, finement ciselé de guirlandes, de bouquets et de rubans, attribué à Louis Picasse, Paris 1750, offert à 200 000 F, a été noté 480 000 F ; une paire de flambeaux en argent hauts de 24 centimètres, travail de Nicolas Besnier, Paris 1732-33, 91 000 F.

Les beaux meubles Louis XIV atteignent eux aussi des sommets. Une commode en placage d'amarante à filets de cuivre dans des entourages d'ébène, à trois tiroirs, richement décorés de bronze ciselé et vernis, de 40 000 F a atteint 102 000 F.

G. V.

ÉCHECS

Aux Jeux de Nice

BON COMPORTEMENT DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Bon comportement de l'équipe de France aux Jeux olympiques des échecs. Les connaisseurs ont sursauté lundi soir à la fin de la ronde des Jeux olympiques quand le capitaine de l'équipe de France a refusé au capitaine bulgare la partie nulle dans les deux parties non terminées. C'était donc l'égalité pour l'ensemble du match. Comment ? La France, qui s'est classée souvent aux alentours de la quarantième place dans ce tournoi des nations, refuse un match nul inespéré contre la Bulgarie, qui a remporté en 1970 les médailles de bronze à la troisième place ! Cette matinée nous apprendra sans doute que ce n'est pas de la présomption, car après la belle victoire de J. Maclès contre le grand maître Radoulov, le « centralien » Jean-Luc Seret doit l'emporter aussi contre son adversaire, le Bulgare Popov. Ce résultat très flatteur devrait constituer, avec la victoire du Pays de Galles contre la Pologne, les deux surprises de la quatrième ronde. Dans l'ensemble, les favoris continuent leur bonhomme de chemin vers la finale. Car l'expérience de la classe finit par parler.

Les « petites » équipes résistent bien quatre heures, mais la cinquième heure et dernière leur est souvent fatale.

CLASSEMENT PROVISOIRE :
GROUPE I : U.R.S.S., 15,5 sur 16 ; Pays de Galles, 14 sur 16.
GROUPE II : Etats-Unis, 13 sur 15 ; Grande-Bretagne, 10,5 sur 12.
GROUPE III : Yougoslavie, 15 s. 16 ; Cuba, 13 sur 14.
GROUPE IV : Hongrie, 15 sur 16 ; Espagne, 8,5 sur 10.
GROUPE V : Allemagne, 13 sur 16 ; Afrique du Sud, 11 sur 14.
GROUPE VI : Tchécoslovaquie, 15 sur 16 ; Norvège, 11,5 sur 14.
GROUPE VII : Bulgarie, 12 sur 15 ; France, Turquie, Philippines, 10,5.
GROUPE VIII : Argentine, 15 s. 16 ; Autriche, 12 sur 16.

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

VENTES

S. 6. — Dessins et tableaux anc., aquarelles, gouaches, pastels du 16e au 19e siècle. M. Antonini, Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 7. — Extr.-Orient. M. Moreau-Gobard. Mme Schulmann, Mes René et Claude Boisgirard.
S. 10-11. — Meubles, objets d'art et faïences du 18e siècle. Porcelaine, tapis, tapisser. MM. Dillée, Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 13. — Atel. Georges Descours et div., bronzes, meubl. Me Deurbergue.
S. 14. — Ameubl. Mes Boisgirard.
S. 15. — Meubles. Mes Jacques Ribault-Menetière, Marlio.

La fête des pères

En souvenir du Royal-Croate

CADEAU peu original, certes, mais toujours apprécié, la cravate reste pour l'homme un des rares accessoires qui lui permettent, tout en demeurant classique, de céder un peu à la fantaisie.

L'évolution de la mode masculine dans les dix dernières années et l'introduction, relativement récente, du style décontracté, des couleurs et des motifs, auraient pu laisser prévoir une disparition progressive de cet accessoire, jugé indispensable aux yeux de bien des générations. Au contraire, parallèlement à l'invasion du tee-shirt, du polo et du jean pour les tenues de sport, on note une recrudescence d'ingéniosité en matière de cravates. Des nuances les plus discrètes aux tons les plus voyants, on assiste à une débauche de couleurs et de fibres qui permettent, souvent, de se faire une opinion sur les goûts, voire le caractère, de l'homme que l'on croise dans la rue, au bureau ou dans un salon.

A condition qu'ils soient de bon goût, on peut désormais placer des carreaux, des losanges, des rayures, des fleurs et des pois autour des cous les plus respectés. Si le nylon et le coton sont souvent synonymes de bon marché en ce domaine, le jersey, plus ou moins épais, la soie, naturelle ou synthétique, l'étamine de laine, le tricot, à mailles plus ou moins serrées sont symboles de qualité.

Peu d'hommes savent sans doute que, si les soldats des légions romaines furent vraisemblablement les premiers à porter un linge noué autour du cou et qui, l'hiver protégeait du froid, l'été absorbait la sueur, la mode de la cravate fut lancée au dix-septième siècle.

Le mot tire son origine du slave « krvat » — qui signifie « croate » — en mémoire des bandes de linge que les soldats du régiment du Royal-Croate portaient autour du cou. C'est vers 1675 que la « croate » remplace le monumental rabat empesé qui entourait jusque-là le cou, que l'on rabattait sous le menton pour former plastron et qui s'élargissait souvent jusqu'aux épaules. Le mot « croate » fut peu à peu déformé, jusqu'à prendre sa forme actuelle de « cravate ».

Chaque jour, le cravatier du roi Louis XIV — ce fut longtemps M. de Miramond — présente au monarque une corbeille, d'argent ou de vermeil, pleine de cravates de mousseline, de linon, de dentelle. Le souverain en choisit une, qu'il noue lui-même, « avec adresse et grâce » précise Saint-Simon. Tant pour imiter le roi, que pour se distinguer des manants, la cour adopte vite la « croate », qui devient un colifichet indispensable. Quelquefois, avec l'habit de cérémonie, on ajoute, dans le nœud, un flot de rubans de couleur rouge vif. Le souverain décide bientôt de faire porter cravate au drapeau. La tradition subsiste encore.

Voltaire explique dans son *Règne de Louis XIV* comment les princes, surpris par une attaque, en 1692, pendant la campagne des Pays-Bas, ne prennent pas le temps de mettre leur cravate parfaitement en place et la noue négligemment. La mode dite « à la Steinkerque », du nom de la bataille, est lancée.

Au dix-huitième siècle, on porte une sorte de foulard blanc. La cravate forme un jabot ou un nœud lâche, puis un nœud court, appelé solitaire. Les révolutionnaires choisiront d'exhiber une cravate noire tandis que, sous Louis-Philippe, les républicains en arboreront une rouge. Sous le Directoire, la large cravate des Incroyables couvre le menton et une partie de la bouche.

Sous l'influence de George Bryan Brummel, le roi des dandys, que ses amis appellent Beau Brummel, la sobriété devient le principe essentiel du costume masculin et la cravate reste un de ses derniers vestiges décoratifs. La nouer est un art si difficile que des manuels spécialisés sont édités. Balzac lui-même publie un de ces traités. Vers 1830, on noue sa cravate « à la Byron », « à l'irlandaise » ou « à l'orientale » et l'on porte l'habit avec une cravate noire, une cravate blanche ou une cravate-plastron. La redingote est accompagnée d'une cravate à pointes courtes enroulée deux fois autour du cou. Manet peint, à la fin du siècle, des personnages vêtus de vestes à double boutonnage et de cravates aux extrémités souples, annonciatrices des modèles actuels.

Les nœuds, souvent utilisés en Allemagne avec les vêtements de sport, à la façon de Thomas Lipton, magnat britannique du thé, ont une saveur un peu désuète. Le terme « papillon » fait allusion aux ailes de l'insecte lépidoptère. Les lavallières, qui doivent leur nom à Mlle de La Vallière, sont des cravates plutôt utilisées par les femmes, larges et souples, qui se nouent en formant deux coques bouffantes. La régate est une sorte de cravate rappelant celle des marins et dont le nœud laisse échapper deux pans verticaux et superposés. Le jabot est l'ornement de dentelle ou de mousseline attaché à la base du col de chemise et qui s'étale plus ou moins sur la poitrine. Il a connu un regain d'intérêt ces dernières années pour les tenues de soirée.

Notre mode, libératrice du corps, a supprimé bien des contraintes. La cravate reste une servitude contre laquelle bien des hommes rechignent. Mais elle est aussi le symbole d'une coquetterie et d'un raffinement auxquels bon nombre d'entre eux refusent de renoncer.

ELVIRE VALOIS.

UN NOUVEL ART DE VIVRE

LES nouveautés offertes au moment de la fête des pères reflètent l'évolution d'un certain art de vivre. C'est, en effet, l'occasion ou le prétexte pour toute la famille d'exercer sa curiosité ou ses dons d'observation dans le choix des couleurs et des dessins de cravates, dans la présentation des produits de toilette, de cigares, d'alcools, mais aussi de jeux, d'outils de bricolage ou d'accessoires pour la voiture.

Les Français sont conservateurs et prennent du temps à accepter un changement d'habitude. Aussi ne s'étonnera-t-on pas qu'ils aient mis cinq ans pour remplacer leur serviette par une mini-sacoche qu'ils balancent à bout de bras. Les premiers essais en cuir luxueux ont été repris en peausseries plus simples et en imitations, de sorte que cet accessoire est désormais très accessible... même aux voleurs « à la tire ». Certains fabricants de maroquinerie proposent donc des ceintures « antivol » : sortes de boyaux assez larges pour contenir des liasses de billets de banque. Seule une fermeture à glissière horizontale, apparente ou cachée, les distingue des modèles courants.

Lutèce et L'Aiglon les ont inclus dans leur collection (environ 60 F dans les grands magasins). Le dernier-né des gadgets dans cet esprit est le « holster » qui, à la manière des « durs » de l'écran se porte sous l'aisselle. Sa forme, adaptée de celle de l'étui à revolver, paraît cependant exiguë comme vide-poche et peu accessible en cas d'urgence (150 F dans les drugstores).

Côté parfum, tandis que Guerlain ressort, en gamme de toilette complète, son « Vétiver », « Monsieur Lanvin » se présente en trousse d'eau de toilette et de lotion après rasage (65 F) et « Messire » de Jean d'Albret est conditionné en aérosol à gaz dans un flacon ovale.

A essayer : trois nouveaux cigares français : le « Havana Fino » classique, de taille moyenne, en étui de dix (3,80 F) ; le petit « Havanito », en coffret de bois, auquel une proportion notable de tabacs de la Havane donne un arôme léger et agréable (11 F le coffret de cinquante) ; enfin « Django » à filtre et embout ambré, composé de tabacs des Philippines, de Java et du Brésil, frais et estival (1,90 F l'étui de cinq).

Pour les loisirs, le Nain Bleu (308, rue Saint-Honoré) a rassemblé une série merveilleuse de jeux de société : « Diplomacy », qui, à l'aide d'une carte, consiste à refaire l'Europe d'avant 1914, le « Marketing » de Fernand Nathan qui familiarise avec le jargon super-commercial ; ou encore « Que sais-je de l'électronique ? » de Braun, testé par les ingénieurs d'IBM (de 75 à 150 F environ).

Les maquettes à monter des Trois Suisses comprennent des motos, des voitures et des voiliers (de 58 F à 210 F) ainsi que des coffrets d'outils et une perceuse miniature (65 F et 79 F. - 59076 Roubaix Cédex 2).

Refoulés avec les habitants du centre de Paris vers la banlieue, les quincailliers y sont difficiles à trouver. La Commerciale de Quincaillerie (5, rue Hoche, à Pantin) réunit un étonnant assortiment de nouveautés de bricolage, dont les chalumeaux Jet-Gaz (de 41 à 98 F) et une précieuse clé réglable sans molette (51,40 F).

NATHALIE MONT SERVAN.

OBJETS ANCIENS

LE bibelot ancien, le cadeau original et raffiné, évocateur du passé, n'est pas strictement réservé aux femmes. Bien des hommes qui en apprécient le caractère un peu désuet seront, en plus, touchés du soin apporté à un choix minutieux qui implique de longues heures de « chine ».

Les boutons de manchettes constitués de boutons anciens (1) sont toujours bien accueillis. Pour ceux qui sont résolument contre la montre de poignet, on trouve des montres de gousset (2) à tous les prix en argent, en métal argenté ou en or. Les vrais amateurs apprécieront aussi la châtelaine, qui se doit d'accompagner la montre ancienne, et le porte-montre. Les coffrets de toutes dimensions et de toutes formes, en bois, avec incrustations de marqueterie, de nacre ou de cuivre, serviront de vide-poches ou de boîtes à cigarettes. Les fumeurs de pipe seront heureux de recevoir des pots à tabac. Les manches de parapluie (3) en ivoire, en os, en bois sculpté, montés sur une loupe, constituent un objet de bureau décoratif et fort utile. Même si monsieur est un fidèle du rasoir électrique, le porte-blaireau, généralement en faïence anglaise, apporte une note « rétro » à la salle de bains « design ».

Enfin, les collectionneurs accueilleront toujours avec plaisir une nouvelle pièce pour servir leur passion, qu'il s'agisse d'une arme (4), d'une gravure, d'une médaille (5), d'une pièce de monnaie (6), d'une curiosité militaire (7), d'un petit bronze, d'un appareil photo du début du siècle, d'un ivoire (8), d'un objet de fouille, d'un soldat de plomb (9) ou d'une série de cartes postales 1930 (10). Avoir un père collectionneur est très pratique, puisque l'on est toujours certain de lui faire plaisir sans avoir à chercher une idée originale ! — E. V.

1) Marguerite Fondeur, 18, rue d'Anjou, Paris-8e ; Favre, stand 159, marché Vernaison, Puces de Saint-Ouen.

2) Laforet, 59 ter, rue Bonaparte, Paris-6e.

3) Andréa, 12, avenue Théophile-Gautier, Paris-16e.

4) 7) 9) Armes de France, 46, rue de Miromesnil, Paris-8e ; la Couleuvrine, 10, rue du Bourg-l'Abbé, Paris-3e ; Au vieux chic, 16, quai du Louvre, Paris-1er ; Poisson, stand 141, marché Paul-Bert, Puces de Saint-Ouen.

5) 6) La Boîte à sous, stand 232 bis, marché Paul-Bert, Puces de Saint-Ouen ; Cabinet numismatique, 17, rue Drouot, Paris-9e, Comptoir de numismatique, 39, rue Vivienne, Paris-2e.

8) Moatti, 77, rue des Saints-Pères, Paris-6e.

10) ABC, rue Richard-Lenoir, Paris-11e ; Jardin des collectionneurs, 130, boulevard Murat, Paris-16e.

Feu à volonté

UNE partie de la passionnante collection Cartier de briquets anciens et modernes est exposée, jusqu'au 22 juin, au Nouveau Khédive, 14, boulevard Haussmann, avec des pièces de Dupont, Rowenta et Flaminaire. Ainsi peut-on voir l'évolution des formes et des techniques de l'art de maîtriser le feu. Le briquet était toujours conçu selon le même principe : un corps dur frappe un minéral, projetant de petites parcelles qui, sous l'effet du choc, forment une étincelle susceptible d'enflammer toute matière combustible. Les formes ont petit à petit évolué et se sont raffinées jusqu'à devenir de véritables œuvres d'art au dix-huitième siècle, où les briquets avaient souvent la forme d'un pistolet ou d'un bibelot. Vinrent ensuite les briquets en bois, puis les rotatifs à la fin du dix-neuvième siècle, dont on peut admirer quelques beaux exemplaires de Dunhill à essence. Les combustibles modernes apparaissent à la fin des années 50 avec Flaminaire, puis, en 1968, Cartier allie les formes harmonieuses de la haute joaillerie et de la mécanique de précision.

A côté de l'exposition, le Nouveau Khédive rassemble un grand choix de briquets, dont un modèle de Dupont en laque de Chine et or plaqué reprenant les formes « Art déco » d'une création de l'époque, mais fonctionnant au gaz (740 F). Le briquet « cadeau » se porte bien, malgré la concurrence des Crickets, Sticks, Feudor et autres Bic (à partir de 4,50 F). En effet, la grande vente se situe entre 200 F et 450 F, notamment chez Dupont, Flaminaire et Vinci, ces derniers offrant les premiers prix autour de 100 F. Avec ses Mach 2 à l'image électronique, Braun joue le fonctionnel total, mais la forme trapue et le mélange de noir mat et d'aluminium le rendent bien sévère (90 F). Toujours à la recherche de la facilité d'allumage et de sa durée, le Solartronic de Rowenta marche à l'énergie solaire avec photopile rechargeable par la lumière du jour (1 300 F).

A quand la marémotrice ? — N. M.-S.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRÉSENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



CROUZET VALENCE

recherche

● Pour son service contrôle qualité fiabilité de sa division aéronautique :

ingénieur électronicien
confirmé

2 à 3 ans d'expérience dans domaine composants électroniques.

Formation :
connaissances en logique, électromécanique physique du solide. Anglais.

Fonction :
participer dans une équipe responsable de la «Politique Composants »
- aux évaluations des technologies nouvelles.
- aux études d'équipements.

assurer relations avec production et contrôle qualité pour traiter : standardisation, interchangeabilité, équivalence.

(réf.à rappeler 405)

ingénieur électronicien
(méthodes contrôle)

Formation :
connaissances équipements électroniques et méthodes de mesure et de test. Anglais.

Fonctions :
élaboration plan qualité pour réalisation matériels aéronautiques et civils.
Définition des méthodes générales de mesure en relation avec inspection et production.

(réf.à rappeler 406)

agent technique électronicien

Titulaire BTS ou IUT débutant pour contrôle qualité composants technologiques.
Dégagé des Obligations Militaires.

(réf.à rappeler 407)

● Pour son département spatial et département Marine-Océanologie.

ingénieurs électroniciens
(bureaux d'études)

avec quelques années d'expérience, connaissance Anglais appréciée, débutants acceptés si dégagés des O.M.

(réf.à rappeler 408)

AT2-électroniciens
(laboratoires d'études)

Titulaires BTS ou DUT
expérience 1 - 2 ans.
Débutants acceptés si dégagés O.M.

(réf.à rappeler 409)

AT3-électroniciens
(laboratoires d'études)

Titulaires BTS ou DUT,
Plusieurs années d'expérience exigées.

(réf.à rappeler 410)

POUR TOUS CES POSTES
Avantages sociaux importants,
Possibilité de logement.

Adresser C.V. photo et prétentions en mentionnant bien la référence du poste choisi au SERVICE du PERSONNEL
B.P. 138 - 26010 VALENCE.

Pierre Lichau s.a.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ GROUPE

PECHINEY UGINE KUHLMANN

recherche pour USINES PROVINCE spécialisées LAMINAGE - TRANSFORMATION IMPRESSION SUR ALUMINIUM

(régions EURE et COTE-D'OR)

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

ou ayant quelques années d'expérience

FORMATION : CENTRALE - A.M. ou E.N.S.I.

Ecrire avec C.V. et prétentions, n° 4532, LEVI TOURNAY, 5, cite Pigalle, Paris (9e), q. tr.

Usine, 800 pers., proximité Annecy (Hte-Savoie) recherche

INGÉNIEUR DE SÉCURITÉ

dans son sens le plus large :
sécurité des personnes, des installations, bâtiments, documents, informations et tous autres biens de la Société,

Poste devant convenir à cadre, âge min. 30 ans, ayant formation ingénieur spécialisé et expérimenté en ces matières.
Connaissance anglais nécessaire.

Candidat. à adress. HAVAS ANNECY, n° 459, q. tr.

Leader mondial dans le domaine des interventions sous-marines profondes
Le Groupe





1.200 personnes - 160 millions de F.F. de chiffre d'affaires - 14 implantations dans le monde

Propose à **MARSEILLE** les postes de :

— RESPONSABLE RECRUTEMENT et FORMATION

Diplôme Enseignement Supérieur - 5 ans expérience Entreprise - Sens aigü du dialogue à tous les niveaux.
Réf. R.

— ASSISTANT SERVICE JURIDIQUE

Jeune juriste formation Droit Privé (complément I.A.E. ou Droit des Affaires apprécié) - 2 ou 3 ans expérience Entreprise internationale ou Cabinet juridique.
Réf J.

Excellente connaissance de l'Anglais indispensable pour ces deux postes.

Adresser C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée à l'attention de la Direction du Personnel

COMEX
13275 Marseille Cedex 02
En indiquant référence du poste.

Nous répondrons à tous les candidatures avant le 30 juin.

Société dépendant très important groupe industriel

Activité : Electro-chimie

RECHERCHE

pour ses usines situées dans région Rhône-Alpes

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

DEBUTANTS

susceptibles, après période de formation complémentaire dispensée par la Société, de faire carrière dans la Société ou le Groupe,

dans
Fabrication, Entretien, Recherche ou Bureau d'Études.

Avantages sociaux

Adresser C.V. manuscrit avec photo à N° 53.748 : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

FRANCE-EST à 3 heures de PARIS.
Filiale industrielle d'un groupe international.
400 personnes.

directeur de département

Position : Dépend du Directeur Général.

Missions : • Approche marketing du développement à moyen terme. • Programmation annuelle des actions. • Animation de la force de vente et du service aux clients. • Coordination de toutes fonctions rattachées.

Aptitudes : • Organisateur, méthodique et réalisateur. • Maîtrise des contacts avec les clientèles. • Coordinateur d'une équipe et meneur d'hommes. • Tendu vers le développement des marchés.

Exigences : • Formation commerciale supérieure appréciée. • Expérience de plusieurs années d'un poste commercial. • Connaissance de l'industrie des plastiques. • Déplacements nombreux. • Anglais lu et, si possible, parlé.

Adresser votre candidature manuscrite s/réf. M /801 P avec C.V., photo (retour si sans suite) et appointements désirés à R.G.B., 79, rue du Fg Poissonnière 75009 Paris.

RGB

USINE SIDÉRURGIQUE
RÉGION THIONVILLE (57)

recherche :

INFORMATICIEN GESTION

Formation supérieure

Pour être adjoint au chef du service et tout spécialement participer à l'étude et à la mise en place des applications nouvelles.
Logement assuré.

Envoyer C.V. et prétentions sous n° 1.187, à : Agence HAVAS - 57017 METZ - CEDEX. qui transmettra.

L'Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes se doit de poursuivre l'effort entrepris depuis plusieurs années pour la formation ou le perfectionnement de "Techniciens de l'électricité".
Dans ce but, elle propose à un

ingénieur électronicien
(électronique linéaire et digitale)

des fonctions d'**animateur de formation** dans son centre d'ANGERS (49).

Ce poste nécessite une bonne connaissance de l'industrie. Il est donc demandé une expérience professionnelle de 5 années minimum dans le domaine des applications de l'électronique aux automatismes.

La formation pédagogique nécessaire à cette nouvelle orientation de carrière sera assurée.

Les candidatures accompagnées d'un c.v. très détaillé sont à transmettre à M. Despois A.F.P.A. 13 pl. de Villiers 93108 Montreuil.

afpa

HAVAS CONTACT

LA PRÉFECTURE
de la CHARENTE-MARITIME

RECRUTE

— UN ANALYSTE - PROGRAMMEUR CONFIRMÉ
(bonne expérience de l'Administration souhaitée)

— UN ANALYSTE - PROGRAMMEUR CONFIRMÉ
(chargé de travaux d'analyse)

— UN ANALYSTE - PROGRAMMEUR
(Chef de Centre d'Exploitation)

S'adresser Préfecture de la Charente-Maritime, Service du Personnel (tél. 28-34-64, poste 441), où les candidatures seront reçues jusqu'au 30 juin 1974

IMPORTANTE SOCIETE DU SUD-EST recherche

UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ

pour développer sur le marché français la vente de ses techniques dans les industries de « L'INFORMATIQUE et MACHINES DE BUREAU »

Le candidat devra avoir de solides connaissances en électromécanique et en électronique ainsi que de sérieuses qualités commerciales.

Les fonctions de ce poste supposent des déplacements sur la France entière et ceci de façon permanente.

Avantages sociaux importants.
Possibilités de logement.

Transmettre curr. vit., photo et prétentions sous référence 6.606, P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063-PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Grand quotidien régional recherche



directeur technique

• responsable de l'ensemble des problèmes techniques et notamment de la fabrication des études et méthodes, de la gestion du personnel et des achats de matériel.
• formation Grandes Ecoles (X, Centrale, A.M., E.N.S.I.) avec si possible l'expérience technique de la presse ou de l'imprimerie de labeur.
• rémunération de l'ordre de 100.000 F plus de nombreux avantages.
• lieu de résidence situé dans le Sud de la France.

Pour inf. compl. écr. s/réf. 8306 A m
ORES 23, r. des Mathurins 75008 Paris

IMPORTANTE ENTREPRISE DE BONNETERIE

TROYES

recherche

CORRESPONDANT INFORMATIQUE

Le candidat doit être rigoureux.
Avoir des connaissances suffisantes en organisation et en informatique (analyse).
Savoir rédiger des notes de procédure.
Il aura des contacts avec l'ensemble des services de la société.

Avantages sociaux. Prime annuelle.
Restaurant d'entreprise. Possibilité de logement.

Adresser curriculum vitae, lettre manuscrite, photo et prétentions à.
HAVAS N° 9.967, 10000 - TROYES, qui transmettra.

Le Groupe

promodès

• est un des leaders de la distribution en France.
• Il compte actuellement 8 500 personnes.
• Son expansion est exceptionnelle, mais elle peut être encore plus rapide dans les années à venir, si des cadres performants viennent nous rejoindre.

Nous recherchons pour :

LE SERVICE RECHERCHES, ETUDES ET DEVELOPPEMENT

situé à **CAEN**,
au siège social du Groupe

2 CHARGES D'ETUDES COMMERCIALES

• Nous confierons à ces cadres des études de marchés d'emplacements pour des magasins Supermarchés, Hypermarchés, Cash and Carry, centres commerciaux, etc. ; ils auront à conduire des enquêtes clientèle et à réaliser des Etudes de diversification.
• Les candidats retenus auront reçu une formation supérieure commerciale du niveau ESCAE.
• Ils devront faire preuve d'un jugement pondéré, d'un solide bon sens, s'avérer fermes dans leurs opinions et avoir un réel désir de perfectionner leurs méthodes d'investigation.
• Ils seront amenés à se déplacer assez fréquemment.
• Ils pourront, en fonction de leur valeur personnelle et des résultats qu'ils obtiendront, accéder rapidement au sein du Groupe PROMODES à des postes opérationnels ou fonctionnels importants.

SOFAC

Si vous êtes intéressé, vous devrez adresser votre curriculum vitae, photo et prétentions sous réf. 206, à M. Jean PINGEON, Directeur de l'Expansion.

PROMODES - Boite Postale 17
14120 MONDEVILLE

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ DU GROUPE PECHINEY UGINE KUHLMANN

recherche pour ses usines de PROVINCE

INGÉNIEURS DÉBUTANTS
de FORMATION GRANDE ÉCOLE

Libérés ou proch. libérables du service militaire. Ces ingénieurs sont destinés, après un stage de formation de 6 mois, à occuper initialement des postes dans les services de production.

NOUS OFFRONS :
— Des carrières avec possibilité de promotion dans la Société ou dans le Groupe.
— Un climat de travail moderne.
— Des situations matérielles intéressantes.

Adresser demande manuscrite avec C.V. et photo d'identité à n° 53.071, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Ce recrutement sera conduit avec une totale discrétion.

BANQUE PRIVEE EN EXPANSION

AFFILIEE à un GROUPE FRANCAIS PUISSANT recrute

1°) Pour AGENCE ETANG DE BERRE (13)

CHEF D'AGENCE

RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT et de la GESTION de cette Agence importante (2 guichets 20 pers. dont 2 Attachés commerciaux - 50 % P.M.E. et 50 % particuliers)

• Formation supér. générale et / ou bancaire
• EXPERIENCE BANCAIRE D'HOMME d'AGENCE avec polyvalence PME / Particuliers.
• TRES COMMERCIAL. BON ANIMATEUR. Excellent CONTACT. CLASSE VI / VII

2°) Pour Agence MARIGNANE (13)

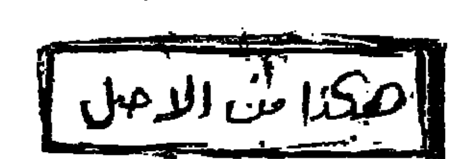
ATTACHE COMMERCIAL

Second d'Agence ou apte le devenir rapidement. Axé sur recherche dépôts et réemplois près CLIENTELE P.M.E. et Particuliers. CLASSE III / IV

——— DISCRETION ABSOLUE ———

Lettre manuscrite décrivant fonctions actuelles, C.V., salaire, photo ss réf. 2035 (préciser poste) à

SC sélection conseil
6, PLACE PEREIRE - PARIS 17



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

OAP

BURROUGHS cherche pour son Centre d'études d'équipem. périphériques

PROGRAMMEUR MANAGER

Ingénieur Senior Mécanique ou Electromécanique.

INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT

Mécanicien, Electromécanicien ou Physicien

Ayant expérience de l'électromécanique rapide à haute performance et connaiss. de l'anglais.

Envoyer curriculum vitae et photo sous réf. 243,

OAP 29 bd Saint-Martin 75003 PARIS *chargé de la sélection*

GROUPE INTERNATIONAL cherche d'urgence

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

ayant obligatoirement formation et expérience en informatique.
Il sera chargé au départ de la mise en place d'un système de saisie de données et intégration sur ensemble IBM 3.

POSTE REEL AVENIR pour candidat dynamique ayant sens initiation et goût pour contacts humains.

Age minimum 28 ans. Déplacements fréquents. Anglais souhaité.

Envoyer C.V., photo et lettre manuscrite sous référence 3178 à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE MATÉRIEL DE PRÉCISION

proche banlieue parisienne

recherche :

INGÉNIEUR - MÉCANICIEN

Centrale, Sup. Aéro, A.M., E.N.S.I.

35 ans minimum.
Expérience d'études mécaniques pour poste ÉTUDES MÉCANIQUE DE PRÉCISION
Diplôme exigé.

INGÉNIEUR

Formation mécanique

Quelques années d'expérience pour poste au sein d'une direction qualité.

Ecr. avec curr. vit., photo, prétentions, Nº 53.046, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui tr.

RESPONSABLE COMMERCIAL

ESC ou ÉQUIVALENT
NATIONAL MATSUSHITA
Société Multinationale offre à un jeune cadre, ayant une formation Ecole de Commerce et possédant 2 ans d'expérience de la vente, la possibilité de prendre en main une gamme de produits (biens de consommation : Ra-TV-Ménager) et de devenir responsable d'un département dans l'avenir. Le salaire de départ ne sera pas inférieur à 34.000 francs. Anglais souhaité — voiture nécessaire — Déplacements fréquents sur la France. Résidence : Paris. Env. C.V., photo réc. et rém. act. ss réf. 1918/M à :
BERNARD KRIEF SELECTION
1 Rue Danton, Paris 6e *(membre de l'ANCERP)*

ETPM

PARIS ou ETRANGER - 50 à 70 000 F/An

jeunes ingénieurs "off shore"

CENTRALE - P et C - A et M ANGLAIS.

Ces postes conviendraient à des hommes de forte personnalité ayant si possible une expérience de la construction metallique et voulant faire une brillante carrière dans le monde de l'exploitation de forage pétrolier.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information Carrière SVP 11.11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence 347

37, Rue du Général Foy 75008 Paris.

GROUPE FINANCIER D'IMPORTANCE MONDIALE recherche pour PARIS

CHEF COMPTABLE

70.000 +

Diplômes requis :
— Expertise ou D.E.C.S. récent.
Expérience souhaitée :
— Informatique, assurance, banque.

Intégration à un haut niveau dans la hiérarchie cadres.

Ecrire avec curriculum vitae à nº 8.433, PUBLICITES REUNIES, 112, boulevard Voltaire - 75011 Paris, qui transm.

Sté distribution produits industriels, Banlieue Nord-Ouest
Filiale groupe américain
recherche

RESPONSABLE CONTROLE DE GESTION

Solide formation comptabilité
Plusieurs années d'expérience
Pratique de l'anglais

Envoyer C.V. et prétentions à Nº 53.041 : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE, PARIS-13e en pleine expansion recherche

1°) UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

E.S.E., ENSCEHT, IDN, débutant ou ayant 2 ans d'expérience dans circuits logiques et analogiques appliqués au process control et à l'électron. Indust. Connaissances en programmation appréciées.

2°) UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

débutant ou ayant qq. années d'exp. dans domaine des automatismes et télétransmissions industriels. Pour : étude des pbs posés par les clients, rédaction des offres et suivi des affaires.

3°) UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

formation électrotechnique UIT-BTS pour promouvoir vente de matériel électrotechnique et électronique auprès des clients REGION OUEST. Déplacements en province 60 % du temps. Nécessité d'être libéré des obligations militaires

Adresser C.V. avec photo et prétentions à A.O.I.P.-INDUSTRIES, B.P. 301, 75634 PARIS CEDEX 13.



emplois régionaux

chef des ventes

BASE REIMS

LE GROUPE BOEHRINGER recherche pour créer un réseau de ventes dans l'une de ses filiales spécialisée dans les produits phyto-sanitaires, un CHEF DES VENTES apportant avec une formation agricole : • une expérience de la vente avec direction et animation d'une équipe, • si possible, une bonne connaissance du marché des phyto-sanitaires.

Il sera responsable du développement des ventes à l'échelon national, de la direction du réseau de ventes, et participera directement avec la Direction Générale à l'élaboration de la politique commerciale.

Poste évolutif. Possibilité logement.

Adresser lettre manuscrite indiquant prétentions, C.V. sous référence 682/M (réponse et discrétion assurées), au :

Groupe Opéra Sélection 8, RUE DE LA MICHODIÈRE - PARIS 2e

IMPORTANTE ENTREPRISE DE LA TRANSFORMATION DES METAUX

recherche pour région Saint-Dizier (52)

Directeur de production

Il aura l'entière responsabilité de l'approvisionnement et de la fabrication qu'il sera chargé d'organiser pour en obtenir le meilleur rendement.

Ce poste convient à un ingénieur diplômé ayant acquis une sérieuse expérience dans des fonctions analogues, dynam. et capable d'animer une équipe.

ECR. SOUS REFERENCE 342, avec C.V. et photo, à BP 712 - 57011 METZ, CEDEX. OREST

LABORATOIRES DE COSMÉTOLOGIE

YVES ROCHER

au capital de 33.686.136 francs recherchent pour son usine de LA GACILLY

un AGENT DE BUREAU D'ÉTUDES

Formation Bac. Technique et Dessin Industriel. Sera chargé établissement de plans d'articles existants - adaptation projets marketing et cahiers des charges.
Ecrire avec références et prétentions aux Laboratoires de Cosmétologie YVES ROCHER - 56201 LA GACILLY.

SOCIETE INDUSTRIELLE REGION SAINT NAZAIRE *(400 personnes)*
+ 100.000.000 de C.A.
crée dans son Service **INFORMATIQUE**
le poste de

PROGRAMMEUR SYSTEME

- *Il faut avoir 2 à 3 ans d'expérience sur matériel 3ème génération.*
- *Pratique évoluée du langage assembleur IBM.*
- *connaissance appréciée COBOL - ANS - RPG II*
- *expérience ou notion gamme 370.*
- *Anglais lu indispensable.*

Adr. CV dét. + photo s/réf 13.124

s.n.p.m

ORGANISME INTERPROFESSIONNEL DE FORMATION
audience nationale
recherche
pour sa délégation d'AIX-EN-PROVENCE

1) UN ANIMATEUR DE FORMATION

Formation supérieure A. et M. ou C.N.A.M.

2) UN PSYCHOLOGUE

Formation supérieure

Les candidats doivent avoir :
- 30 ans minimum ;
- un VECU INDUSTRIEL ;
- une aptitude à s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire.

ILS SERONT CHARGES D'ASSURER DES STAGES DE FORMATION MAITRISE

Si vous êtes intéressé par ces postes, écrivez à C. A. P. L. C., 18, rue Volney, 75002 PARIS, en envoyant C.V., prétentions et référ. sous nº 74.063.

Très IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour sa filiale
APPROVISIONNEMENTS EN BOIS

CHEF DE SECTEUR

FORMATION SUPÉRIEURE NÉCESSAIRE
pour région
CENTRE DE LA FRANCE

Expérience professionnelle d'au moins 10 ans en exploitation et négoce produits forestiers. La responsabilité de l'intéressé couvre sur 5 départements :
— la totalité des opérations au négoce ;
— la gestion de toutes les exploitations directes du groupe ;
— l'ensemble des relations extérieures ;
— la participation aux études prospectives.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., au nº 51.890,
cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet, PARIS-16e *membre de l'ANCERP*

R. T. C.

LA RADIOTECHNIQUE COMPELEC

EVREUX

recherche pour fonction

Chef de Projet Informatique

INGÉNIEUR (X, CENTRALE, MINES...)

Débutant ou quelques années d'expérience.

Il lui sera confié le développement et la mise en place d'applications en temps réel.

Evolution possible vers des postes à responsabilités au sein de la société.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à J. BOURGES, 41, rue Pierre-Brossolette, 27002 EVREUX.

Réponse et discrétion assurées.

La Mairie d'ANNECY communique
La Ville d'Annecy (60.000 h.)
recrute par voie de recrutement direct

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Les candidats doivent être titulaires des diplômes suivants :
— Licence en Droit ;
— Licence ès Sciences économiques ;
— Diplôme d'un Institut d'Etudes Politiques.
Age minimum 25 ans
Logement de fonction
Salaire de début : environ 3.000 F
Les dossiers de candidature doivent être adressés à M. le Maire d'ANNECY avant le 15 juillet avec une demande manuscrite, une photo récente, un C.V. et photocopie des diplômes.

SOCIETE INDUSTRIELLE REGION EST
recherche
POUR SON BUREAU D'ETUDES

• INGÉNIEUR

ARTS ET METIERS OU SIMILAIRE
5 ans d'expérience environ en fabrication ou bureau d'Etudes.

• JEUNES INGÉNIEURS

Ayant quelques années d'expérience dans les domaines suivants :
— Construction mécanique.
— Automatisme.
— Machines-outils.
FORMATION A.M. ou EQUIVALENT.

• INGÉNIEUR DÉBUTANT

POUR LABORATOIRE OPTIQUE.

— 14 mois dans l'année.
— 5 semaines de congés payés.
— Nombreux avantages sociaux.

Adresser C.V. sous réf. 15.075, à GRAFA Publicité, 82, rue du Fg-St-Honoré - 75008 PARIS, qui transm.

PLAQUETTES INDUSTRIELLES S.A., 300 personnes, en expansion régulière à Marckolsheim (Sud 67) fournissant les grands de l'électroménager, de la radio-télé, de la PLV et de l'automobile recherche

JEUNE DIRECTEUR de MARKETING

H.E.C., E.S.C. ou similaire.
Capable de négocier en allemand,
3 à 5 ans d'expérience.
Mission :
— organisation et animation des ventes export (Allemagne) et des ventes régionales Est ;
— gestion du service administration des ventes, liaisons usine - ventes ;
— conception et réalisation d'études de marketing (nouveaux produits, nouveaux marchés) ;
— interventions personnelles de vente auprès de clients importants (contacts avec services achats, études, esthétique industrielle).
Poste d'avenir à larges responsabilités.
Rémunération de départ non inférieure à 70.000 F annuels.
Logement facilité.

Adresser C.V. détaillé sous référence 541 à :

SELETEC CONSEIL EN RECRUTEMENT 67009 STRASBOURG CEDEX SOUS Nº REF.

ENTREPRISE NATIONALE TRAVAUX ROUTIERS

recherche

JEUNES INGÉNIEURS DÉBUTANTS

— T.P., A.M., I.N.S.A. ou équivalent.
— Formation assurée dans une unité régionale.
— Evolution intéressante au sein de la société ou du groupe.
— Postes à pourvoir : Centre, Ouest ou Sud.

Adresser C.V., photo et prétentions à : ARCHAT, 34, boul. Haussmann. — 75009 PARIS. (S/réf. B. 38), qui transmettra.

Importante Société recherche

TECHNICIENS

ayant des notions expérimentation produits phytosanitaires, BTA ou BTS.
Dégagés O.M. - Région ARRAS.
Libres immédiatement.

Ecrire : LA LITTORALE S.A.

19, quai du Port-Neuf, 34502 BEZIERS.

IMPORTANT CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE pour région Centre, Centre-Ouest collaborateurs niv. HEC, ESC ou format. équiv., ayt si poss. expér. professionn. et diplômes comptables (BTS, DECS). Offre situat. de bon niveau. Format. complémentaire assurée. Stage expertise. Vie active et respons. Ecr. avec C.V. complet, prétent. et photo à HAVAS LIMOGES, nº 85.620 H, qui transmettra.

LE P. D. G. ET LE D. T. D'UNE FONDERIE SOUS PRESSION (PIECES DE 1 GR. A 3 KG) VILLE AGREABLE DU JURA accueillent pour poursuivre son expansion (+ de 80 % en 2 ans)

DIRECTEUR COMMERCIAL

RESPONSABLE DES CONTACTS COMMERCIAUX avec la clientèle et du DEVELOPPEMENT DES VENTES (entretien clientèle et prospection très active).

Formation de base TECHNIQ. OU COMMERC. avec INDISPENSABLEMENT SOLIDE EXPERIENCE T. C. : vente produits industriels avec notion de conseil, de service à la clientèle. Déplacements courts mais fréquents.

Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunér. et photo ss réf. 2.836 à

SC sélection conseil 6, PLACE PEREIRE - PARIS-17e

Nous sommes une Société de

DISTRIBUTION

Implantée dans la région

SUD-OUEST

Si l'ouverture de nouveaux magasins en 1973 nous a permis d'augmenter notre surface totale de vente de 35 %, nous pensons que notre expansion peut se poursuivre également en optimisant les points de vente existants. Dans ce but, nous recrutons un jeune collaborateur de haut niveau.
Formation supérieure souhaitée.
30 ans minimum.
Expérience professionn. 3/5 ans.
Capable de concevoir, élaborer et mettre en place une

POLITIQUE COMMERCIALE

et de prévoir

LES BUDGETS PREVISIONNELS

à moyen terme.
La rémunération se situe dans une fourchette annuelle de 60.000/85.000 F.

Adr. lettre man., C.V., photo à nº 53.399, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

FRUEHAUF FRANCE

IMPORTANT CONSTRUCTEUR DE SEMI-REMORQUES ET CONTAINERS recherche pour sa succursale de SECLIN

UN RESPONSABLE TECHNIQUE CADRE

Formation technicien supérieur. Expérience souhaitée en atelier et magasin, gestion de stocks, contacts clientèle.

Ecr. avec C.V. détail. et prétent. au Service du personnel, 2, av. de l'Aunette, 91130 Ris-Orangis.

R.T.C.

LA RADIOTECHNIQUE COMPELEC

Centre Industriel de

CAEN

recherche pour son département Qualité

INGENIEUR GRANDES ECOLES

pour contrôle procédé de fabrication matériaux et dispositifs semi-conducteurs.
Ce poste demande un bon niveau en physique du solide et, en électronique, des contacts faciles à tout niveau.

Anglais nécessaire.

Ecrire Service du Personnel, Route de la Délivrande, 14000 CAEN.

R.T.C.

LA RADIOTECHNIQUE COMPELEC

recherche pour le Service EQUIPEMENT-MECANISATION de son centre de semi-conducteurs de

CAEN

2 INGENIEURS ELECTROMECANICIENS

A.M. - I.C.A.M. - I.N.S.A.

— Le premier, ayant de préférence 2 à 3 ans d'expérience, se verra confier, sous la responsabilité d'un chef de section, un poste d'ingénieur d'études et de conception de matériel.

— Le second, ayant une expérience minimum de 3 à 5 ans, se verra confier un poste de Chef de section. Il sera chargé de conduire et de coordonner les activités du service équipement pour la mécanisation d'une famille de produits.

Ecrire Service du Personnel, Route de la Délivrande, 14000 CAEN.

LA SOUDURE AUTOGENE FRANÇAISE recherche pour son agence de l'OUEST à NANTES

JEUNE DIPLOME E. S. C.

Capable de prendre en charge diverses tâches administratives et animer équipe féminine.

Adresser C.V. et prétentions à Direction du Personnel de la S. A. F., Boîte postale 24, 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE.

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES DE PROVINCE recherche

CHARGES D'ETUDES D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE DE GESTION

Niveau universitaire.

Connaissances en organisation ou informatique souhaitées. Formation complémentaire assurée par la Société.

Adresser C.V. détaillé et photo, nº 52.044, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

SNS

Recherche :

INGÉNIEURS

Diplômés des Arts et Métiers ou équivalent dans les spécialités suivantes :

- Électromécanique
- Chimie
- Métallurgie
- Soudure

Offre :

— Postes à responsabilités
— Situation stable et d'avenir
— Salaire intéressant
— Nombreux avantages sociaux
— Possibilités de formation.

Exige :

— Solide expérience
— Sens du commandement.

Ecrire à

SOCIETE NATIONALE DE SIDERURGIE

Division Emploi et Formation,
Nouvelles Baraques,
Le Paradou - HYDRA (ALGER).

---

etap *membre de l'ANCERP*

IMPORTANT CABINET D'ARCHITECTURE
ayant un service travaux en engineering
complet tous corps d'état – recherche
pour développer une activité d'« ensemblier » dans le secteur bâtiments industriels

DIRECTEUR COMMERCIAL

Poste intéressant, impliquant initiative et nombreux contacts, pour INGENIEUR ou ARCHITECTE ayant solides qualités de négociateur et expérience professionnelle acquise en engineering, société d'études, de pilotage ou entreprise.

POSTE A PARIS.

Ecrire sous référence PA 609 AM.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
filiale puissant groupe
leader dans sa branche (biens d'équipement)
banlieue NORD-OUEST PARIS – recherche

INGÉNIEUR EXPORTATION

RESPONSABLE DE ZONES

Ce poste peut convenir à JEUNE INGENIEUR DIPLOME, ayant quelques années d'expérience technico-commerciale à l'exportation, capable animer filiales et agents à l'étranger.

Situation intéressante et avenir.
Pratique courante de l'une de ces deux langues (anglais ou allemand) et bonne connaissance de l'autre.

Ecrire sous référence RC 610 CM.

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE
réalisant matériels haute technicité
Ville SUD-OUEST - recherche

INGÉNIEUR CALCUL

DIPLOME GRANDE ECOLE, ayant si possible 2 ans expérience en calcul scientifique ou éventuellement débutant, capable assumer rapidement responsabilités autonomes d'études et de calcul en liaison avec les utilisateurs.

Situation intéressante au sein firme disposant très puissants moyens informatiques.

Ecrire sous référence TE 612 CM.

DRESSER FRANCE - Le Havre

recherche

CHEF SERVICE DEVIS

Ce poste peut convenir à INGENIEUR ayant acquis dans domaine fabrications mécaniques de biens d'équipement, une expérience devis (dans service commercial, fabrication ou méthodes) et ayant si possible des notions de commerce international et de financement des exportations, capable d'animer une équipe qualifiée.
Connaissance de l'anglais indispensable.

Situation active et intéressante dans le contexte d'activités internationales d'une firme renommée pour sa croissance et le dynamisme de sa gestion.

Ecrire sous référence OZ 608 AM.

SOCIÉTÉ FABRICATION ET VENTE
Produits industriels et matériaux pour
le Bâtiment et T.P. – PARIS – recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

Capable assumer responsabilités :
- marketing et recherche nouveaux produits ;
- animation ventes (dépôts et technico-commercial) ;
- gestion commerciale.

Ce poste peut convenir à DIPLOME GRANDE ECOLE, Ingénieur ou Enseignement Supérieur Commercial, 35 ans min., ayant acquis forte expérience commerciale si possible dans domaine ventes matériaux de construction ou produits industriels.
Une bonne connaissance des milieux bâtiment et T.P. serait fortement souhaitée.
Situation intéressante dans firme très solide en large expansion.

L'ordre de grandeur de la rémunération ne sera pas inférieur à 100.000 F.

Ecrire sous référence NY 607 CM.

BRET VERNEUIL — PRESSES ET CISAILLES
Verneuil-sur-Avre (Eure)

recherche

INGÉNIEUR FABRICATION

ADJOINT AU CHEF DE PRODUCTION

pour assurer :
- mise au point machines unitaires complexes impliquant automatismes et équipements particuliers ;
- mise en route et après-vente ;
- développement et méthodes générales.

Ce poste peut convenir à DIPLOME A.M. ou FORMATION EQUIVALENTE, 30 ans minimum, ayant quelques années expérience mécanique et montage d'ensembles mécaniques et qualités marquées de dynamisme.

Situation avenir dans firme plein essor.
Facilité de logement.

Ecrire sous référence SD 611 AM.

IMPORTANTE ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT ET T.P.
(C.A. 115 millions) - Ville 80 km Sud PARIS
recherche

ADJOINT AU CHEF DES SERVICES

COMPTABILITÉ ET INFORMATIQUE

Il s'agit d'un poste important qui peut convenir à un candidat ayant solides connaissances en informatique et en comptabilité (générale et analytique) et témoignant qualités marquées d'organisateur et d'animateur (effectif du service 30 personnes, ordinateur IBM 3).

Situation intéressante et avenir.

Ordre de grandeur de rémunération : 70.000 F.

Ecrire sous référence MX 606 AM.

etap 4, rue Massenet, 75016 Paris
discrétion absolue

SNS



Recrute :

TECHNICIENS

Titulaires du B.T. ou B.T.S. dans les spécialités suivantes :

- Chimie
- Métallurgie
- Électromécanique

Offre :

— Postes à responsabilités
— Situation stable et d'avenir
— Salaire intéressant
— Nombreux avantages sociaux
— Possibilités de formation.

Exige :

— Solide expérience
— Sens du commandement

Ecrire à

SOCIETE NATIONALE DE SIDERURGIE

Division Emploi et Formation,
Service Emploi, Nouvelles Baraques,
Le Paradou - HYDRA (ALGER).

Avez-vous imaginé l'ampleur du marché de l'essuyage (des mains, des machines...) ?

sopalin Collectivités

SPÉCIALISTE DE L'ESSUYAGE UNIQUE

recherche le

DIRECTEUR DE LA DIVISION COLLECTIVITÉS (Marketing et vente)

C'EST UN « ENTREPRENEUR », 35 ANS MINIMUM

— ayant une expérience des Collectivités (industries, hôpitaux, administrations...) ;
— possédant un niveau d'Etudes Supérieures ;
— pratiquant bien l'anglais.

IL AURA :

- *à développer la politique de cette division (forte expansion) et préparer en permanence son avenir ;*
- *à animer une force de vente en direct et un réseau de distributeurs ;*
- *à définir et gérer (évidemment) le budget Marketing et Vente.*

C'est une fonction passionnante

Votre candidature sera prise en considération avec une grande discrétion.

Ecrivez (informations d'usage, C.V., photo, prétent.) à Société SOPALIN - M. F. ROBERT - 602-25-00 4, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD. Réponse de rigueur.

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

VOUS
- êtes diplômé d'études supérieures (écoles de Commerce, Sc. Po., maîtrise de gestion)
- possédez plusieurs années d'expérience dans le domaine de la comptabilité et de la gestion financière
- êtes très dynamique et arrivez à un stade de votre carrière où vous recherchez un élargissement et un épanouissement.

NOUS
- sommes une société de services au sein d'un groupe en plein développement dont l'impact sur le marché français est très impt.
- vous offrons un poste qui peut présenter un intéressant développement de carrière.

Ce poste comporte l'élaboration des budgets, l'analyse des résultats, la participation à la préparation des décisions, l'organisation et la supervision de l'administration des ventes.
- vous proposons rémunération correspondant au niveau des responsabilités.

Lieu de travail:banlieue ouest proche Versailles
Adresser C.V., prétentions sous référ. 2299

SEREP 43, Rue de Lisbonne 75008 - PARIS

Adjoint au directeur général

L'un des plus importants fabricants européens de chaudières implanté en France (Banlieue Nord) depuis presque trois ans doit faire face à une croissance très rapide (effectif : 75 pers. C.A. 20 millions).

Le P.D.G. recherche un homme capable de devenir son principal collaborateur. Il aura pour mission de coordonner au siège l'ensemble des services de la Société tant sur le plan financier et comptable, qu'administratif : préparation des budgets, établissement des tableaux de bord, contrôle des centres de profit...

Le candidat recherché est un gestionnaire. Il possède une formation supérieure de type économique et une expérience de secrétariat général ou de direction administrative et financière. Allemand nécessaire.

Réponse et discrétion assurées à tte lettre man.+CV +photo+rém.adressée ss réf. C/3507 à Mme Butterlin

bernard Julhiet psycom
93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly *membre de l'ANCERP*

Important groupe multinational
activité mécanique
renforce son équipe de direction

région parisienne

ingénieur de conception

développement nouveaux produits
70.000 F/AN +
Ce poste conviendrait à un ingénieur ayant la capacité d'innover mais surtout le goût de conduire les études jusqu'à la réalisation définitive des projets. Référence 331

ingénieur des achats

70.000 F/AN +
28 ans minimum. Anglais ou Allemand indispensable. Pour assister sur le plan de la promotion de techniques nouvelles la direction des achats. Référence 305

Information Carrière SVP.11.11

Toutes informations sur ces offres seront données en toute discrétion au téléphone par Information Carrière SVP 11.11 de 9h à 18h

37, Rue du Général Foy 75008 Paris.

Dans le cadre de son expansion

Le Laboratoire Choay

recherche pour son DEPARTEMENT MEDICAL

DEUX MEDECINS JEUNES

Les candidats retenus résideront à Paris et auront de préférence un titre hospitalier et la connaissance d'une langue étrangère. Il leur sera confié des actions de formation, d'information et d'études, impliquant des relations fréquentes avec le Corps Médical, en particulier hospitalier.

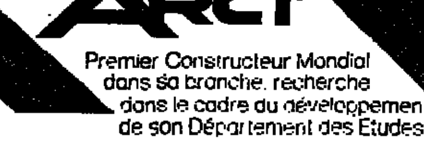
Ces postes comportent des déplacements fréquents en France et éventuellement à l'étranger.

Le salaire élevé sera fonction des titres et aptitudes des candidats.

Les dossiers de candidatures (avec CV et prétentions) seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

membre de l'ANCERP
service M. 867 10 rue de la Paix, 75002 Paris.



Premier Constructeur Mondial dans sa branche, recherche dans le cadre du développement de son Département des Etudes

ingénieur innovation

Il sera responsable des études, des essais et de la mise au point des prototypes relatifs à des problèmes entièrement nouveaux pour le matériel de pointe de la société.

Il aura sa propre équipe. Il disposera des services des prototypes et des essais, et bénéficiera de l'aide des autres départements de l'Entreprise.

Il devra être un Ingénieur mécanicien confirmé.

L'aptitude à imaginer des solutions nouvelles sera déterminante.

Adresser lettre manuscrite avec c.v détaillé et photo à Direction du Personnel ARCT Rue Cuvier 42300 Roanne.

IMPORTANTE SOCIETE COMMERCIALE
de services et d'équipements Industriels légers
recherche

CHEF DES SERVICES COMMERCIAUX

sous les ordres directs du Directeur Général, il participera à l'établissement des objectifs et animera un réseau de chefs de secteurs et de représentants couvrant toute la France.

Ce poste, à haute responsabilité, conviendrait à un homme d'expérience, diplômé d'une école de commerce et ayant des connaissances techniques sur l'organisation des ateliers.

RESIDENCE dans une grande ville de l'EST.

Connaissance parfaite de l'allemand indispensable.

ECR. SOUS REFERENCE 563, avec C.V. et photo, à OREST. BP 712 – 57011 METZ, CEDEX.

OREST

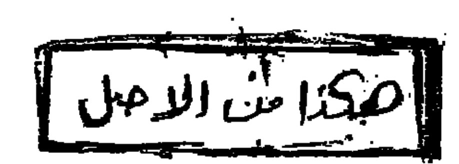
Enrichir le potentiel humain des entreprises, c'est notre vocation. Sélection, adéquation, motivation, promotion. Notre équipe est jeune (moyenne 31 ans) et veut grandir en accueillant un ou une

Psychologue

ayant plusieurs années d'expérience dans la recherche et la sélection de cadres en cabinet et/ou entreprises. Vous serez entièrement responsable de missions d'études de fonctions, de recrutement de cadres et des relations avec vos clients. Nous étudierons avec discrétion tte lettre man.+ CV+ photo+ rém. adressée à



93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly *membre de l'ANCERP*



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

Importante Société Industrielle

équipée d'un 370/145/T.P.
nous confie la recherche d'un

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

MISSION :

— établir avec la Direction le plan informatique de l'entreprise ;
— orienter les études informatiques et assurer la réalisation des projets court et moyen terme ;
— assurer le rôle de conseiller quant aux choix des méthodes et matériels.

MOYENS :

75 collaborateurs répartis dans les sections Etudes-Systèmes-Exploitation-Saisie.

LE CANDIDAT :

C'est un informaticien de 35 ans minimum. Ingénieur Grande Ecole, ayant acquis à ce niveau de fonction non seulement une pratique réelle de la gestion d'un service ordinateur dans une entreprise industrielle, mais encore le sens de l'autorité naturelle et des relations humaines.

Jean PORRACCHIA remercie les personnes qui voudront bien adresser leur candidature sous la référence 2.346 M à :





CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE

Une société française, membre d'un groupe international puissant, recherche pour son Agence de PARIS, un ingénieur Commercial capable de prospecter et vendre auprès d'une clientèle industrielle.

Il travaillera en équipe avec un agent technico-commercial sédentaire et sera responsable de la réalisation des objectifs sur son secteur.

Ce poste convient à un ingénieur ou Technicien Supérieur électro-mécanicien ayant une première expérience de contact avec la clientèle et désireux d'orienter résolument sa carrière vers une activité commerciale.

La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat. Voiture fournie.

Envoyez C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référence 102/M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris (membre de l'ANCERP)



Société de Service parmi les leaders du marché

recherche
pour la vente d'études, traitement et télétraitement par lots sur son ordinateur

CONTROL DATA 7600

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Age : 28 ans minimum

Le profil des candidats recherchés est très ouvert pouvant aller :

- du jeune ingénieur profondément motivé par une carrière commerciale dans un marché difficile mais passionnant et formateur ;
- au vendeur confirmé, de formation scientifique, ayant fait ses preuves avec succès dans la vente de service, ou d'équipement.

La rémunération (fixe + commission) de l'ordre de 70.000 F/an pourra être nettement supérieure pour un élément de valeur.

Adresser curriculum vitae détaillé à : FRANLAB, 4, av. de Bois-Préau. — 92504 RUEIL-MALMAISON.

SOCIETE PARFUMS ET COSMETIQUES
Renommée mondiale à NEUILLY/SEINE
recherche un

inspecteur des marchés étrangers

(Merchandising Controller)

28 ans minimum, de préférence diplômé Ecole Commerciale.
ALLEMAND COURANT PARLE INDISPENSABLE. Bonne connaissance de l'ANGLAIS.
Une expérience commerciale précédente est demandée.
La connaissance du marché Parfums n'est pas indispensable.

Le candidat, basé à PARIS, sera chargé de MISSIONS en EUROPE. Durée : 2/3 semaines chacune pendant 7 mois par an environ.

Adresser CV manuscrit, prétentions et photo (perdue) au Service 4955 M2

plein emploi 118 rue Réaumur paris 2

HOLDING : 8 MILLIARDS

La Direction Financière de la HOLDING Française d'UN GROUPE EUROPEEN PUISSANT confie (au Siège à PARIS) deux MISSIONS nouvelles

- **CONSOLIDATION DES COMPTES ET DONNEES DE GESTION**
- **COMPTABILITES PAR ACTIVITES(•)**

(•) Investigations et réflexions approfondies en vue concevoir, défendre puis mettre en place ces nouveaux outils de décision pour les dirigeants.

A UN EXPERT COMPTABLE
ou niveau, ayant formation générale supérieure

EXPERIENCE

- *INDISPENSABLE DE LA COMPTABILITE ANALYTIQUE en ENTREPRISE*
- *INDUSTRIELLE (de préf. ayant filiales) avec vérification sur place des données*
- *APPRECIEE DE LA CONSOLIDATION.*

DISCRETION ABSOLUE
Lettre manuscr., C.V., détaillé, rémunération et phot. (ret.) ss réf. 2024 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

Poursuivant son expansion, une Banque spécialisée dans le Crédit à la Consommation
recherche

pour début septembre, pour PARIS et IMPORTANTES VILLES de PROVINCE

Plusieurs jeunes HEC, ESSEC, SUP. de CO. ÉCOLES DE COMMERCE

MISSION :
— une fois leur formation technique assurée, ils feront leurs preuves en développant la clientèle de la société, dans la perspective d'accéder ultérieurement à des postes de responsabilité au niveau des Agences et des Régions.

PROFIL :
— tempérament dynamique et accrocheur ;
— goût du contact et de la vente ;
— désir de se créer une situation d'avenir dans un groupe important.

REMUNERATION :
— élevée, en fonction de l'âge et de l'expérience professionnelle ;
— voiture fournie.

Ecrire (avec photo) pour étude immédiate des candidatures à n° 1.599.

SOFAC 17, rue Bachaumont Paris 2e q.tr

ORGANISME PUBLIC NATIONAL

recherche un

ORGANISATEUR CONSEIL

Ingénieur de grande école ou niveau ayant une expérience des possibilités et des difficultés de mise en place d'un système de télégestion ou de téléinformatique.

RÉMUNÉRATION : 65.000 à 75.000 F.
suivant références

Ecrire avec C.V. à P. LICHAU,
10, rue de Louvois, 75002 PARIS, réf. 6.611.

Important Groupe de Presse

Chef de publicité régie

Intégrée au Journal

60.000+

Vous vous joignez à une équipe jeune dans une structure dynamique. Vous apportez une solide expérience dans la profession.

Vous faites vos preuves dans un secteur particulier avant de prendre de plus grandes responsabilités au sein du Groupe.

Vous travaillez principalement sur Paris et sa banlieue, mais parfois aussi en Province.

L'évolution de votre salaire dépend de vous, en effet, il est composé d'un fixe et d'un intéressement.

Réponse et discrétion assurées à tte lettre man. + CV + photo + rém. adressée ss réf. A/4512 à Mme Bernié

bernard Julhiet psycom
93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly membre de l'ANCERP

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
de dimension EUROPÉENNE
recherche

LIBRES RAPIDEMENT

pour son Siège Social

DES SYNDICS D'IMMEUBLE

Les candidats devront avoir exercé des fonctions analogues pendant au moins 5 ans au sein d'une Société Immobilière ou d'un cabinet d'administrateurs de biens.
Une formation universitaire du type I.C.H. ou licence en droit serait vivement appréciée.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à n° 52.295, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Importante Société privée à vocation de service public (190 MF de C.A. - 1500 personnes), débutant l'étude d'un nouveau système global de gestion, recherche

ingénieur informaticien

30 ans minimum
futur Chef du Service Informatique
80/85 000 F

L'intéressé, rattaché au Directeur de l'organisation et de l'informatique, devra notamment :

- s'instruire des solutions actuelles,
- participer à la mise au point du nouveau schéma directeur, au choix des moyens, aux études fonctionnelles,
- choisir ses collaborateurs et organiser leur travail,
- diriger les études techniques (renfort extérieur d'analyse / programmation à prévoir),
- assurer l'exploitation (contrôle d'un sous-traitant ou gestion d'un équipement "maison").

Poste complet, exigeant forte expérience des études informatiques, connaissance des problèmes d'exploitation, qualités de contact et de méthode, capacité d'encadrer et de gérer.

Formation supérieure souhaitée.

Lieu de travail : Quartier St-LAZARE.

Adresser C.V. détaillé en rappelant la référence : LE 462 (Ingénieur Informaticien).

Discrétion absolue strictement garantie.

CGS INFORMATIQUE — CONSEIL EN RECRUTEMENT — 69 RUE LECOURBE 75015 PARIS

FILIALE GROUPE MULTINATIONAL

recherche dans le cadre de la RÉORGANISATION des SERVICES FINANCIERS

UN CHEF COMPTABLE

Le candidat devra répondre aux conditions suivantes :
— Etudes avancées en technique comptable ;
— Parfaite maîtrise Plan comptable et déclarations fiscales ;
— Plusieurs années d'expérience des méthodes comptables anglo-saxonnes ;
— Avoir exercé fonction de Chef-Comptable ou d'Adjoint pendant au moins 5 ans ;
— Pouvoir participer à la prise de la comptabilité en Informatique ;
— Bonnes connaissances en anglais.

POSTE à POURVOIR pour BANLIEUE SUD-OUEST

Env. C.V. détaillé, prétentions et photo à n° 53.337, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Il sera répondu à toutes candidatures.

Recrutement

Nous vous proposons d'utiliser la formation pratique que vous avez acquise (psycho-prat., CNAM) au sein de l'équipe chargée de l'Emploi d'une société de grande dimension.
Dans un premier temps, nous nous consacrerons à votre formation afin de vous permettre de bien connaître notre entreprise (5.000 personnes).
Progressivement vous prendrez en charge la responsabilité du recrutement au niveau Ouvrier et Employé et serez associé à certaines études relatives aux postes de travail, cotation, mouvements de personnel...

La dynamique du poste sera étroitement liée aux réalisations et à la valeur du candidat.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions à No 51999, CONTESSE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra - PARIS 1er, qui transmettra.

C&C 2794

RESPONSABLE EXPORT

PRET-A-PORTER FEMININ — 90.000 F +

Notre position de leader dans la branche, notre taille (60 millions de C.A. - 900 personnes), notre progression rapide sur le marché français, nous incitent à poursuivre notre implantation à l'export. Nous confierons à un homme, parlant anglais et allemand, ayant une expérience de vente export, acquise dans une industrie de la mode, l'animation des agents, l'étude des nouveaux marchés et la mise en place d'une structure adaptée. Résidence : Paris (35 % de déplacements). Env. C.V. et photo réc. et rém. act. ss réf. 1.923 M. Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1 Rue Danton, Paris 6e (membre de l'ANCERP)

IMPORTANT ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
recherche pour son département

INFORMATIQUE DE GESTION

1) Un Cadre

— intéressé par la mise en œuvre de systèmes informatiques de gestion ;
— désireux de formaliser son expérience professionnelle à travers la formation de cadres ou futurs cadres d'entreprise.

Le candidat devra avoir :
— une solide formation de base (scientifique ou école de gestion) ;
— une expérience pratique d'au moins 5 ans avec des responsabilités dans le domaine de l'analyse, la conception et la mise en œuvre de Systèmes Informatiques de Gestion.

2) Un Informaticien

— intéressé par la réalisation de Systèmes Informatiques de Gestion ;
— souhaitant participer activement à la formation dans ce domaine de cadres ou futurs cadres.

Le candidat devra avoir :
— une formation de haut niveau en Informatique (Ph D. MS. DEA. ...) ;
— une excellente connaissance des problèmes relatifs à la conception de Systèmes Informatiques.

Une expérience en entreprise ou un formation complémentaire en gestion serait favorablement considérée.

La rémunération sera fonction des qualifications des intéressés.

Envoyer C.V. + photo, n° 480.996, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.



Moyenne entreprise de construction métallique (60 millions de C.A.) recherche :

chef du service comptable

Placé sous l'autorité du Secrétaire Général de l'entreprise :
- il dirige 7 comptables :
- il assume :
  a) la responsabilité de la comptabilité générale et industrielle.
  b) les liaisons avec le service informatique qui traite les informations comptables.
  c) les prévisions de trésorerie et les relations avec les banques.
- il prépare les budgets, comptes d'exploitation et le bilan.

Le poste convient à un candidat ayant déjà tenu des responsabilités qui prouvent sa compétence et son autorité.
Pour informations complémentaires, écrire sous Réf. 32120 A, à

ORES — "Centre Vauban" 201, rue Colbert 59000 Lille

responsable entretien

Important Groupe Fonderies en pleine expansion, recherche pour une de ses usines en Normandie (400 personnes) un RESPONSABLE ENTRETIEN qui, à la tête d'un service de 50 personnes, aura pour tâche fondamentale : le bon fonctionnement de l'outil de travail et le maintien d'un taux d'utilisation maximal des installations.

Il participera également à l'étude des améliorations, des nouvelles installations et à leurs mises en place.

Le collaborateur recherché possède une formation Ingénieur A.M (ou équivalent) et une expérience en fabrication ou en entretien.

Pour information sur le poste et son évolution, adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 3778/M, à :

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. Victor Hugo - 75116 Paris

Entreprise spécialisée dans l'impression et le façonnage de boîtes pliantes recherche

LE CHEF D'ENTRETIEN

capable de prendre en main son équipe d'entretien machines et bâtiments.

QUALITÉS REQUISES :
- Bonnes connaissances en mécanique, électricité et, si possible, génie civil et électronique ;
- Sens du commandement et sens de la disponibilité ;
- Etre ouvert aux ressources nouvelles de la technique.

PROPOSITIONS :
- Position cadre ;
- La rémunération sera fonction de l'expérience acquise ;
- La préférence sera accordée au candidat, diplômé ou autodidacte, justifiant déjà d'une expérience analogue.

Ecrire avec C. V. sous n° 86.966-B
BLEU PUBLICITE, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

BANQUE PRIVÉE

recherche pour démarrage 370/115 disques et bandes

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Diplômés I.U.T. de préférence.
2 ans d'expérience.
GAP II - COBOL et SAISIE DIRECTE souhaités.

Adr. curriculum vitae et prétent., à M. DUBOIS, 17, rue de Provence, 75009 PARIS.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

PRODUITS PÉTROLIERS
DIRECTEUR COMMERCIAL

La Société a une position privilégiée sur un marché en expansion : huiles blanches, graisses, vaselines. Sa clientèle : raffineurs, négociants, industriels, est très fidèle aux produits, à leur fabricant et à son réseau de vente.

Voilà pour l'acquis. Sur cela il faut bâtir l'avenir : développement de la clientèle, du chiffre, des produits.

Alors nous recherchons un homme. Jeune, car le poste est appelé à beaucoup grandir, mais connaissant bien le marketing des produits pétroliers et si possible des lubrifiants (4 à 5 ans d'antériorité dans la profession). Un ingénieur : X, Centrale, Mines... ou un commercial : H.E.C., E.S.S.E.C... bien préparé à ces techniques. Un homme que tente ce pari : à partir d'une base solide, prendre une place nouvelle et élargie sur les marchés. Partant, se créer une situation de premier plan dans une entreprise moyenne.

Au départ, prévoir deux ans dans le Nord (près de Douai).

Après, Paris (proche banlieue Nord). Rémunération de l'ordre de 100.000 francs correspondant à une expérience probante.

Les personnes qu'intéressent ces perspectives peuvent adresser leur dossier sous référence PP 519/M, à SEFOP, qui les en remercie.

SEFOP 7, RUE LINCOLN - PARIS 8e
Membre de l'ANCERP

SOCIETE TRES PERFORMANTE

1.100 PERSONNES AU TOTAL dont 400 COMMERCIAUX
N° 3 EN FRANCE (FILIALE DU N° 1 MONDIAL)
1.000 PRODUITS (Grande consommation) Personnel féminin à 70 %

renforce ses structures techniques et accueille à son Siège 70 km PARIS (région très résidentielle)

DIRECTEUR DE PRODUCTION

"TOP CLASS MAN" : 120.000 F +

RESPONSABLE
- *des ACHATS (40 MILLIONS - 20 personnes)*
- *de la FABRICATION (250 personnes)*
- *des STOCKS (30 personnes)*

• *INGENIEUR diplômé* • *ANGLAIS COURANT*

• *HOMME DE PRODUCTION, ayant déjà eu la responsabilité complète production, fabrication et gestion.*

Discrétion absolue
LETTRE MANUSCRITE.CV DETAILLE ET REMUNERATION s/s réf. 2028 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

---

ingénieur commercial

Pour promouvoir dans les industries mécaniques et sidérurgiques une gamme de matériels très étudiés et dont le marché est très ouvert.

Pour ce poste une société multinationale recherche un ingénieur (AM, ICAM, IDN, ECP ... option sidérurgie) ayant une expérience de deux ans minimum de service méthodes ou de service installation dans une industrie mécanique ou sidérurgique et une expérience de trois ans minimum de vente active.

Anglais indispensable.

Pour inf. compl. éc. s/réf. 2552 J m

ORES 29, rue Tronchet 75008 Paris

La Coopération Technique participe, en Algérie, à la formation des futurs cadres et techniciens supérieurs. Elle assure en particulier, près des Instituts Spécialisés, une assistance pédagogique pour la mise en œuvre de méthodes actives de formation.

Pour prendre ces fonctions près des Directions de nouvelles Institutions de Formation Agricole, il est recherché des

responsables pédagogiques

qui seront chargés d'animer la structure de l'ensemble de formation, d'y pratiquer et maintenir une réelle motivation pédagogique, d'y établir la cohérence de la gestion, de l'enseignement et de la vie collective.

Ils devront donc mobiliser l'équipe des formateurs et organiser le travail.

Ces hommes devront présenter, outre la compétence ou l'intérêt pour la formation, de fortes qualités de réalisme et de volonté, ainsi que de nettes aptitudes à l'animation et au Conseil. Une expérience professionnelle en milieu rural ou une formation d'Ingénieur Agro serait fortement appréciée.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous référence 57/M à EUREQUIP qui est chargé de l'examen des candidatures.



EUREQUIP
40 Av. du Président Wilson, 75116 Paris

UNIVERSITE PARIS-NORD
recherche
pour fonctions administratives et de coordination pédagogique

1°) UN P.E.G.C. LETTRES
(+ recherche pédagogique)

2°) UN PROFESSEUR Certifié d'Allemand
(+ enseignement d'allemand)

PROFIL :
- Goût et aptitude à l'action et à la réflexion concrète ;
- Aptitudes aux responsabilités et au travail en équipe ;
- Volontaire, vigoureux, efficace.

Les fonctions nécessitent une présence quasi-permanente à l'Université.

ECRIRE :
U.E.R. des Sciences de l'Expression et de la Communication UNIVERSITE PARIS-NORD, avenue J.-B.-Clément, 93430-VILLETANEUSE

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE
Secteurs Electromécanique et Electronique
5 usines - 3 200 personnes environ recherche pour son Département Instrumentation son futur

directeur d'exploitation



Ingénieur Grande Ecole, 30 ans minimum ayant une solide expérience des systèmes de gestion de production et le goût de l'organisation.

Rattaché au Directeur de Division, il assurera l'équilibrage ventes-production. Il établira et contrôlera le plan de charge de l'Usine. Il sera responsable de l'approvisionnement, de la gestion des stocks, de la politique de sous-traitance, du système d'ordonnancement.

Ses compétences devront l'amener rapidement à prendre en charge la responsabilité complète de l'appareil de production.

Pour en savoir davantage, adresser C.V. détaillé sous référence 3369 à **M.A. BORDES CONSEIL ET DEVELOPPEMENT SOCIAL** 6, Place d'Estienne d'Orves 75009 PARIS, qui traitera confidentiellement votre candidature.

LA CABRO D'OR

LA FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL SPÉCIALISÉ DANS LA FABRICATION D'EMBALLAGES UNITAIRES ET LA TRANSFORMATION DES PLASTIQUES
recherche

LE DIRECTEUR DE LA PRODUCTION

C'est un homme de poids, capable de prendre en charge les problèmes de gestion de deux usines, que le Directeur Général auquel il est directement rattaché lui délègue.

Ces deux usines de production (200 pers.) sont situées en proche banlieue (SUD et EST).

Il aura la responsabilité des Services et Ateliers de Thermoformage de fabrication d'emballages unitaires, etc.

IL ETABLIRA LES BUDGETS DE FABRICATION ET CONTROLERA LES COUTS ET LES OBJECTIFS.

FORMATION SOUHAITEE :
- diplôme A.M. ou équivalent ;
- préférence expérience analogue et confirmée dans PME.

REMUNERATION D'UN CADRE DE VALEUR.

Adresser C.V., prétentions et photo, sous référence 121.076
30, rue de Mogador, Paris-9e.

Centre de Psychologie Appliquée

IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE
EN EXPANSION CONSTANTE
ET A VOCATION INTERNATIONALE

recherche pour l'AFRIQUE FRANCOPHONE

UN RESPONSABLE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

30 ans au moins, possédant au minimum le D.E.C.S.
Référence 6.040.

UN CHEF COMPTABLE

25 ans minimum, possédant le niveau B.P. ancien régime ou le B.T.S.
Référence 6.050.

Ils doivent nécessairement posséder le sens des responsabilités, une expérience industrielle et le goût des relations humaines.

Avantages divers liés à l'expatriation.

Envoyer C.V. détaillé, photos, prétentions, sous références précitées à J.G. MANZIONE, 10, rue de l'Evangile - 75018 Paris.
Discrétion assurée.

NASHUA

Groupe américain leader dans le domaine de l'électrocopie, implanté dans 92 pays propose à des

attachés commerciaux

Expérimentés

à PARIS et en PROVINCE "Le changement dans la sécurité" en leur offrant une rémunération supportant allègrement la comparaison avec leur traitement actuel assortie de possibilités de développement matériel et hiérarchique considérables.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11.11 de 9 heures à 18 heures qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence : 328
37, rue du Général Foy 75008 Paris

CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE

recherchent pour leur

DÉPARTEMENT MOTEURS à SAINT-DENIS

- **AGENT TECHNIQUE 2e PROJETEUR**
  B.E.I. ou B.T.S. ELECTRICITE ou NIVEAU pour suivi réalisations de contrats
- **AGENT TECHNIQUE 1er ET 2e ÉCH.**
  POUR ETABLISSEMENT PROJETS ET DEVIS D'INSTALLATION DE MOTEURS DIESEL
  Expérience souhaitée.
- **AGENT TECHNIQUE DE CONTROLE 2e ET 3e ÉCHELON**
  POUR CONTROLE ET RECEPTION PIECES MECANIQUES EN USINE

13e mois - Avantages sociaux - Self-Service
Samedi libre - Proximité gare S.N.C.F. et Autobus

Ecrire avec C.V. ou se présenter : 2, quai de Seine à Saint-Denis (Tél. 820-61-91).

Un puissant groupe européen de grande notoriété fabriquant et distribuant du matériel d'installation ELECTRIQUE recherche

chef d'agence

PARIS Région parisienne

Il assurera les responsabilités
- de gestion administrative (CA : 40 millions environ)
- d'encadrement du personnel (28 personnes)
- de contacts commerciaux (clientèle : installateurs, grossistes en matériel électrique)

Le candidat
- 35 ans minimum
- niveau INGENIEUR (Sudria, Bréguet...)
- ayant une expérience de gestion d'une moyenne Entreprise

Pour inf. compl. écrire s/référence 208 A f

EGOR 25, rue Tronchet 75008 Paris

IMPORTANTE SOCIETE
fabriquant et distribuant
PRODUITS GRANDE CONSOMMATION
C.A. consolidé de 600 millions H.T.
recherche :

1) JEUNE CADRE COMPTABLE
3 à 4 ans d'expérience
E.S.C.- B.P. ou équivalent.

2) PROGRAMMEUR COBOL
1 à 2 ans pratique
EXPERIENCE SIEMENS APPRECIEE
Candidatures débutants I.U.T. examinées.

Envoyer curriculum vitae manuscrit à PUBLIALE, n° 60.278, B.P. 153.02, 75062 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE 8e

recherche
dans le cadre d'un développement rapide

EMPLOYÉS (ÉES) QUALIFIÉS (ÉES)

possédant l'expérience des opérations :
- De caisse et guichet ;
- De portefeuille.

Ecrire avec C.V., prétentions, photo à N° 1.640 : SOFAC, 17, rue Bachaumont, 75002 PARIS, qui tr.

---

ingénieurs commerciaux

Une filiale de la C.G.E., spécialisée dans l'informatique, recherche plusieurs Ingénieurs Commerciaux pour PARIS, LYON, LILLE, ROUEN, NANTES, BORDEAUX ayant déjà obtenu de bons résultats dans la vente de matériels comptables ou de services.

Après formation, ils devront :
- assurer le suivi d'un important portefeuille,
- participer à l'expansion.

Fixe + intéressement + frais.

Si vous avez le goût de la réussite, merci d'envoyer C.V. + photo + rémunération sous référence M 398, à :

PROSSEL
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES
25, rue du Renard - 75004 Paris

---

10 INGÉNIEURS
débutant dans activité
DE RECHERCHE

Vous êtes : Diplômé d'une Grande Ecole.

Nous sommes : Un important laboratoire de réputation internationale spécialisé dans l'étude des matériaux, et implantée en Banlieue Sud de Paris.

Nous vous offrons :
- une structure de recherche dynamique ;
- un équipement expérimental de pointe ;
- un encadrement scientifique de haut niveau ;
- la réelle possibilité de mettre en valeur vos aptitudes scientifiques et la responsabilité de mener des études à caractère appliqué ;
- une formation complémentaire et la possibilité de passer une thèse.

Adresser C.V. avec photo à n° 481.186, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui tr.

PROGRAMMEURS DEBUTANTS

Nous offrons à des titulaires du D.U.T. Informatique, libérés des obligations militaires, des emplois de programmeurs dans notre Service Informatique de Neuilly.

Une formation de 2 mois est assurée dans nos locaux avant l'affectation à l'un des groupes de travail.

Envoyer C.V. à Service Emploi-Formation n° 3 - B.P. 124 - 92209 Neuilly.

SAINT-GOBAIN INDUSTRIES

---

chef de production informatique

Cadre : Filiale Française (6.000 personnes) d'un Groupe Multinational leader dans sa branche, pour sa Division Informatique PARIS
I.B.M. 370/145 - DOS - VM

Poste : • Encadre, anime et gère l'équipe d'exploitation (6 pupitreurs) ; formation, rémunération, affectation. • assure les relations avec les autres services de l'exploitation, les utilisateurs externes et le Groupe Système. • Est responsable de la production (370/145 - DOS - POWER).

Il est demandé : • 5 à 6 ans minimum d'expérience exploitation dont 2 au niveau Chef de Salle, • bonne connaissance de la programmation, • bonne connaissance Système, • bonne capacité d'encadrement et de contacts à tous niveaux, • 30 ans minimum.

Adresser C.V., prétentions (photo) sous référence 24.324/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

GENERAL FOODS FRANCE

Installé à RUEIL (92)
recherche

PROGRAMMEUR COBOL/ANS

NIVEAU I.U.T.

Plus d'un an d'expérience et dégagé O.M.

Adresser curriculum vitae à M. D. BINARD, B.P. 106 - 92504 RUEIL-MALMAISON.

SOCIETE FRANÇAISE

PROMOTION INDUSTRIELLE A L'ÉTRANGER

CHERCHE A ENGAGER

X ou E.M.P. ou E.C.P.

35 ans minim. ; Esprit d'entreprise, imagination, créativité, contact pour affaires importantes à traiter depuis Paris.

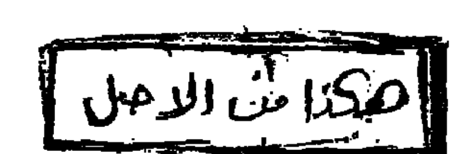
Voyages nombreux et intéressants.

Conviendrait à Cadre supérieur ayant fait ses preuves dans grande entreprise et recherchant activité plus personnalisée.

SITUATION D'AVENIR.

Envoyer lettre de candidature, C.V., références, photo et prétentions, à n° 52.387, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS, qui transm.

Discrétion strictement garantie.



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

LINGE DE MAISON
DIRECTEUR-GÉRANT

Il s'agit de la filiale française d'un très important fabricant européen. Mission essentielle et prioritaire pour le Directeur : le développement commercial de la Société. A ce titre définir, en accord avec le Siège, une politique et la faire appliquer par l'équipe de vente. De plus assumer les tâches de gestion de la S.A.R.L.

Le Directeur dispose dès le début d'une marge d'initiative importante, qui sera élargie à la mesure de ses compétences.

Il faut donc pour ce poste bien connaître le marché du textile (de maison si possible), sa distribution, sa clientèle. Savoir vendre et faire vendre. Il faut un homme de réussite qui ait vérifié sur le terrain ses qualités d'animateur et ses dispositions de gestionnaire.

Sa rémunération sera de l'ordre de 80.000/100.000 F. Voiture de fonction.

Les personnes que ces responsabilités attirent peuvent adresser leur dossier sous référence DG 620 M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP 7, RUE LINCOLN - PARIS 8e
Membre de l'ANCERP

Chef service
entretien méthodes

Responsable d'une équipe (40 pers.) chargé de l'entretien et des méthodes d'une Acierie mécanisée située dans une Province agréable permettant un bon équilibre de vie : sports, loisirs intellectuels...

Ce poste peut convenir à un cadre ayant quelques années d'expérience de la fonction. La spécialisation fonderie n'est pas indispensable, elle peut être acquise par une formation dans l'entreprise.

L'usine dépend d'un important groupe qui jouit d'une bonne image de marque auprès d'une clientèle très diversifiée, et qui a prouvé son dynamisme par l'expansion continuelle qu'elle manifeste.

Réponse et discrétion assurées à tte lettre man.+CV + photo+rém. adressée ss réf. A/2515 à Mme Varane

bernard Julhiet psycom
93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly *membre de l'ANCERP*

VELCRO FRANCE S.A.
crée un poste de :
chef de produit

pour développement
d'une ligne d'articles grand public.

Cette fonction implique la responsabilité d'ensemble de cette ligne d'articles depuis l'étude et et le marketing jusqu'à l'organisation et l'animation de la vente.

Le candidat retenu aura :
- une formation commerciale supérieure (HEC, ESSEC, Sup. de Co).
- une expérience des problèmes de vente au détail.

Ce poste se situera dans un plan de carrière susceptible de développements importants dans le domaine commercial.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
VELCRO FRANCE - service du personnel
(référence 674/M)
75 bis, avenue Marceau - 75116 PARIS.

Pierre Lichau s.a.

Société Multinationale d'Ingénieurs-Conseils
recherche
pour son bureau de Paris
UN INGÉNIEUR DE GÉNIE CIVIL
spécialisé en
ÉTUDES D'OUVRAGES MARITIMES

Le candidat devra :
- avoir une expérience d'au moins 5 ans dans la spécialité ;
- être de formation supérieure ;
- avoir l'expérience d'études ou de travaux Outre-Mer ;
- parler l'Anglais, si possible couramment.

Le poste comporte des missions de courte durée à l'Etranger d'une durée totale d'environ 3 mois par an.

Adr. C.V. man., photo et prétentions, no 7.856 à : COFAP, 40, rue de Chabrol. — 75010 PARIS.

---

marketing produits financiers

Nous sommes un Organisme Financier qui jouissons d'une grande notoriété. Cependant la concurrence est vive, aussi nous faut-il développer notre image de marque auprès de la clientèle et établir de nouvelles modalités de communication.

Vous avez l'expérience du lancement d'un produit ou d'un service : choix des médias, établissement d'un fichier commercial sur ordinateur, formation du réseau de vente... Vous êtes créatif et dynamique.

C'est vous que nous recherchons.

Ecrivez avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 25.926/M, à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

---

offres d'emploi

Une banque privée (Région Nord de Paris) cherche plusieurs

jeunes collaborateurs

Diplômés ou non, ils se verront confier la prospection et le suivi de clientèles de niveaux différents.
Le rythme des ouvertures et la politique de promotion conduisent l'entreprise à confier de réelles responsabilités (direction d'agence ou équivalent) à des cadres de 27 ans minimum.
Notre client souhaite que les candidats viennent d'horizons très divers : entreprises industrielles, de distribution, de services... Les banquiers ne sont ni exclus, ni privilégiés ; les débutants sont invités à répondre.
Les Jeunes Cadres intéressés adressent leur candidature (ss réf. 2695 M) à J.E. LEYMARIE.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE-75008 PARIS
membre de l'ANCERP

CHAUSSON

Etablissement de CREIL (Oise)
3.600 personnes, recherche :

E.S.C.P. - E.S.C.A.E.

OPTION : Finances, comptabilité, P.C.G. ou équivalent
à qui nous conferons le poste
d'ADJOINT AU CHEF DU SERVICE CONTROLE BUDGÉTAIRE

Nous lui demandons 4 à 5 ans minimum d'expérience industrielle lui ayant permis d'acquérir des connaissances variées : contrôle de gestion, comptabilité industrielle, informatique, etc.

Evolution de carrière certaine dans le groupe pour un cadre de valeur.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à : B.P. 72 - 92601 ASNIERES, ou se présenter, sauf samedi, de 8 h. à 11 h. et de 13 h. à 15 h. 30, 157, avenue des Grésillons, GENNEVILLIERS, tél. : 790-61-80, ou à l'Agence Nationale pour l'Emploi des Hauts-de-Seine, 186-192, avenue Joliot-Curie, NANTERRE.

Accroître le potentiel humain des entreprises : notre vocation

Sélection. Adéquation. Motivation. Promotion. Notre équipe (moyenne 30 ans) souhaite s'étoffer et confier le développement commercial de notre département recherche et sélection de cadres à un jeune

Consultant senior

De formation supérieure (ECS, ScPo...) vous avez une expérience de vente de services ou de conseil et un vif intérêt pour la fonction personnel et les problèmes humains dans les entreprises.

Nous vous préférons ambitieux : vos perspectives d'évolution seront à l'échelle du groupe. Vous connaissez notre nom, faites connaissance avec nous en nous adressant votre dossier (lettre manuscrite +CV+photo+rémunération actuelle) à :

bernard Julhiet psycom
93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly *membre de l'ANCERP*

IMPORTANTE BANQUE D'AFFAIRES
en expansion rapide
recherche pour son Siège Social PARIS

CADRE COMPTABLE
Adjoint au Chef Comptable

Le candidat devra posséder un niveau au moins équivalent à celui du Brevet Professionnel de Comptabilité ou du DECS et avoir une bonne expérience de la Comptabilité bancaire.
Le poste comporte de réelles perspectives d'avenir.

Envoyer curriculum vitae sous référ. 6.157 à

OP organisation et publicité
2, RUE MARENGO - 75001 - PARIS QUI TRANSMETTRA

EXPORTATION

Le département Export d'une société de construction de matériels de manutention, de réputation internationale (CA 350 millions), basée à Paris, recherche un Jeune Commercial Export pour lui confier la responsabilité complète de l'un de ses secteurs géographiques.
Mission : prospection, vente directe, animation du réseau d'agents et recherche de nouveaux agents. C'est donc un homme d'action travaillant à 30 % sur le terrain, mais c'est aussi un administratif rigoureux qui suit tous les dossiers (crédits, transitaires, etc). Le poste convient à un homme jeune, passionné par l'exportation et la connaissance des pays étrangers, susceptible de très bien maîtriser l'aspect administratif de la fonction, et possédant parfaitement l'anglais.
Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature sous réf 66 à Organisation et Publicité 2, rue Marengo 75001 Paris qui transmettra.

OP

IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES
Région OUEST DE PARIS (30 kms)
recherche
JURISTE D'ENTREPRISE
LICENCE EN DROIT

D.E.S. ou doctorat souhaité. Ayant 8 à 10 ans d'expérience minimum au sein d'une entreprise de travaux publics ou de bâtiment, d'un bureau d'études ou d'une administration.
Responsable du service juridique. Il devra être parfaitement au fait de la réforme de l'ingénierie, des marchés publics, de la fiscalité immobilière.
Libre rapidement.

Adr. C.V. dét. photo et prét. à no 52.660 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er) q. tr.

---

offres d'emploi

FILIALE FRANÇAISE D'UN IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL
recherche pour seconder son Directeur Financier un
CHEF COMPTABLE

Il est demandé un homme dynamique :
- capable de faire preuve d'initiative ;
- bilingue : Anglais/Français ;
- possédant une bonne connaissance des systèmes comptables américains.

Le poste offre, pour un candidat de valeur la possibilité d'accéder à des fonctions plus importantes et la rémunération offerte tiendra compte de cette potentialité.

Lieu de travail : banlieue OUEST.

Adresser curriculum vitae détaillé et photo, sous référence no 480.997, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — PARIS (2e), qui transm.

DEPARTEMENT MACHINES-OUTILS
TRES IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE
(une des premières)

JEUNE INGÉNIEUR A.M.
ou équivalence

Il sera chargé d'analyser et de suivre en direct les problèmes techniques et commerciaux de clients déjà prospectés, son activité comportera certains déplacements de courte durée. Sa formation pratique durera un an environ. Il est nécessaire de très bien connaître l'ANGLAIS.

Larges perspectives d'avenir si réussite confirmée.

Adresser curriculum vitae détaillé avec photo et prétentions sous référ. 4.543, à LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle, 75009 PARIS, qui transmettra.

CABINET
JEUNES INGÉNIEURS CONSEILS
gestion, études économiques, formation, recherche :

INGÉNIEURS ÉCONOMISTES

- Réalisation d'études de gestion, diagnostics et conseils ;
- Animation de séminaires à différents niveaux et en particulier Dirigeants et Cadres ;
- Bonne expérience souhaitée, formation complémentaire assurée.

Ecrire avec C.V., poto (retournée) et prétentions :

STAGE (Y.C.1)
7, rue Roy. — 75008 PARIS.

Société PARIS-8e
recherche
AGENT TECHNICO-COMMERCIAL
D.U.T. ou équivalent ayant connais. télécommunications, périphériques calculateurs. Anglais apprécié.
Tél. pour R.-Vs : M. ROUSSEL, 225-14-44, poste 33.

JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Importante usine métallurgique installée dans la région de CREIL (60), recherche pour adjoindre à son directeur technique, un jeune ingénieur mécanicien intéressé par les problèmes d'engineering, B.E., bureau méthodes.

Il participera notamment dans les 2 années à venir à l'extension de l'usine et à la création de machines spéciales d'étirage ou de lignes de fabrication.

Ce poste convient parfaitement à un jeune ingénieur diplômé ayant seulement quelques années d'expérience, mais ambitieux et désirant accéder à un poste de responsabilités dans une société dynamique et en expansion.

Pour postuler, envoyer lettre manuscr., C.V. et photo en indiquant prét. s/réf. 397/41 M., au : CABINET ALAIN H. PRENANT 20, avenue Talma, 78600 Maisons-Laffitte.

Une société en pleine expansion (70 personnes) spécialisée dans la fabrication de matériels électroniques de haute technicité, proche banlieue S.O. Paris, cherche un

INGÉNIEUR RESPONSABLE DU BUREAU D'ETUDES

Sous l'autorité du directeur des études, il anime une équipe de dessinateurs, de projeteurs, de maquettistes, de noticiers élaborant des liasses de fabrication série.

C'est un ingénieur de 30 ans minim., A. et M., E.S.M.E., ou équivalent ayant une expérience confirmée du B.E., si possible dans une entreprise en relation avec les armées et les grandes administrations et de solides connaissances des techniques de découpage, de fonderie et de mécano-soudure d'alliages légers.

Les ingénieurs intéressés envoient leur dossier de candidature s/réf. 36/M, à :
ELISABETH FRENCH
137, av. Mozart, 75016 PARIS qui les assure de la plus grande discrétion.

Importateur spécialistes chimiques industriels recherche pour Paris
ASSISTANT TECHNICO-CCIAL
format. chimie même incomplète et bonne expérience Cciale ds domaine industriel. Anglais indispens. seconde langue souh. Ecrire avec C.V. + photo à J.-P. RENOUARD 26, rue La Fayette, 75009 Paris.

Laboratoire de Recherche sur l'environnement cherche
INGENIEUR
SUPELEC ou équiv.
SPECIALITE HYPER FREQUENCES
Pour développement d'un radiomètre millimétrique.
Expérience souhaitée : 2 ans.
Lieu de travail : Palaiseau.
Adresser C.V. et prétentions à No 53.029, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

FREINS GIRLING
(GROUPE LUCAS - FRANCE)
crée un nouveau poste à PARIS - LE BOURGET

JEUNE INGÉNIEUR TECH.-COMMERCIAL PREMIÈRE MONTE

RELATIONS PERMANENTES AV. B.E. et SERV. ACHATS DE CONSTRUCTEURS AUTO.
Liaisons av. sces techniques GIRLING en FRANCE et en Allemagne.

- INGENIEUR E.T.A.C.A. BREGUET ou EQUIVAL.
- EXPERIENCE SIMILAIRE (2-3 ans minimum) dans INDUSTRIE AUTOMOBILE de préfér. ou autre.
- ANGLAIS parlé et écrit. tr. souhaité.
- ALLEMAND apprécié.

Lettre manuscr., C.V. détaillé, salaire, photo ss. réf. 2.042 à

sélection conseil 6, PLACE PEREIRE - PARIS 17e

MATRA
recherche
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

quelques années d'expérience industrielle pour gestion de projets spatiaux (coûts, documentation, planning)
Anglais nécessaire.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à : Direction des Affaires Sociales B.P. No 1 VELIZY 78140.

ROCKWELL-HWT S.A.
recherche
pour diriger son service contrôle qualité
INGENIEUR
Connaiss. parfaite mécanique. Expérience contrôle qualité indispensable. Anglais souhaité. Av. soc. 13e mois, rest. d'entr. Ecrire avec C.V. détaillé man. : 5, route de l'Ouest, 94380 BONNEUIL.

---

offres d'emploi

BUREAU VERITAS
31, rue Henri-Rochefort, 75821 PARIS Cédex 17,
recherche
pour sa section AUTOMATISATION
OFFICIER MECANICIEN
Première CLASSE EVIR.
(pratique vapeur, angl. appréc.)
Libre rapidement.
Ecr. C.V., prét. et ph. s/réf. 104.

LA SOCIETE INDUSTRIELLE
BERTRAND FAURE
3.000 personnes, C.A. 240 M. F. 1er FABRICANT EUROPEEN DE SIEGES AUTOMOBILE (membre d'un groupe de 6.500 personnes et C.A. consolidé de 650 M. F.) offre l'opportunité d'un poste en création sous l'autorité du CHEF DU SERVICE TECHNOLOGIE ET EQUIPEMENT à

INGÉNIEUR MÉTHODES
PR ASSISTANCE TECHN. AUPRES FILIALES ETRANGERES

- INGENIEUR dipl. 30 a. min.
- ALLEMAND très fluide INDISPENSABLE.
- EXPERIENCE « METHODES » acquise ds fabrications mécaniques, grandes ou moyennes séries : EQUIPEMENT, AUTO, ELECTRO-MENAGER, MOBILIER, METALLIQUE...
- Diplomatie et personnalité pr action fonctionnelle efficace chez filiales étrangères ;
- Basé à ETAMPES (résidence sur place ou rég. parisienne) avec 50 % de temps chez filiales en EUROPE (séjours de 1 à 2 semaines maxi.).

DISCRETION ABSOLUE.
Lettre manuscr., C.V. détaillé, rémunérat. et photo (ret.) ss référ. 2.023 à

sélection conseil 6, PLACE PEREIRE - PARIS 17e

GRAND MAGASIN PARISIEN
recherche
pour travailler au sein de sa direction INFORMATIQUE et ETUDES

ADJOINT
au Responsable
ANALYSTE PROGRAMMATION

en vue remplacement sous 1 an.
Il doit pratiquer la méthode WARNIER et si possible connaître matériel HB

Envoyer curriculum vitae No 2.373 Publipress, 31, boulevard Bonne-Nouvelle 75082 Paris Cédex 02.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche pour son BUREAU D'ETUDES
SPECIALISTES FLUIDES ET MACHINES TOURNANTES
a) Définition et conception de réseau.
b) Pompes, compresseurs, turbines.

1 INGÉNIEUR
1 AGENT TECHNIQUE HAUT NIVEAU

Env. C.V., référ. et prétent. : No 53.240 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Société Métallurgique de 450 personnes recherche pour Direction Commerciale PARIS

ATTACHÉ COMMERCIAL
45.000 F +

Mission : relations clientèle, dépositaires, suivi des commandes, c'est-à-dire suivi de l'ensemble de la clientèle.

Profil : homme ayant acquis une bonne expérience dans le contacts avec la clientèle, méthodique, consciencieux, acceptant déplacements, si possible, ayant déjà travaillé dans un milieu industriel semblable.

Pour postuler, env. lettre manuscrite, C.V. et photo en indiq. rémun. act. s/réf. 396/41 M, au Cabinet Alain H. PRENANT, 20, avenue TALMA 78600 MAISONS-LAFFITTE.

RECHERCHONS
Vendeurs
Sténodactylo-standardiste
Comptable
Tél. : 901-25-07.

Société quartier EUROPE en constante expansion rech. pour POSTE D'AVENIR :
JEUNE COMPTABLE
CONFIRME
- Bon niveau technique ;
- Plusieurs années pratique ;
- Sérieuses références exigées.

Vacances assurées.
Rémunération attrayante.

Ecrire à E.G.I.E., 48, rue de Rome. 75008 Paris.

SONOLOR
recherche
AGENTS TECHNIQUES
de fabrication radio.
Très bonnes connaissances :
- Des réglages.
- Des contrôles.
- Des dépannages.

Ecr. C.V. dét. + photo à : Direction Technique, 182-184, av. P.-V.-Couturier, LA COURNEUVE.

---

offres d'emploi

Société d'éditions internationales en pleine expansion recherche :
CHEF DE GROUPE
comptabilité analytique, très expérimenté, connaissant informatique. Nous offrons : Bons sal., avant. socx, 40 hres, 13e mois, tick. restaur., 5e sem. cong. payés, possibil. vac. en août. Ecr. avec C.V. et photo à : SOCIETE AUFADI, 18, rue Godot-de-Mauroy (IXe).

LE CONTROLEUR FINANC. ET LE CHEF COMPTABLE DU SIEGE EUROPEEN A PARIS-8e
(50 pers., nombreux transists) d'un impt. Groupe U.S. (14 filiales en Europe) rech.

COLLABORATEUR ADMINISTRATIF FEMME OU HOMME

avt b. connaiss. comptables et mini. notions ANGLAIS.
AIMANT CHIFFRES.
PRECISE - ORDONNEE - DISCRETE
pour
IMPUTATION ET SUIVI
De nbreuses notes de frais, des frais engagés par Siège pour les filiales et vice versa. Ventilation par dépt. ou Sté. Le tout en monnaies europ. converties en dollars.

C.V. manuscr., détaillé, salaire et phot. (ret.) sous réf. 2.038 à

SOCIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE PIECES DE RECHANGE AUTO EXPORTANT 90 % DE SON C.A., Membre Groupe européen impt. recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATION DES VENTES EXPORTATION

y compris toutes statistiques commerciales par clients, pays, produits...

- FEMME ou homme, habitant de préf. PARIS Nord-Ouest (ayant auto).
- B. CONNAIS. des PROCEDURES EXPORTATION.
- ANGLAIS très fluide. (Espagnol souhaité.)

Lettre manuscr., C.V. détaillé, et phot (ret.) ss réf. 7.040 à

sélection conseil 6, PLACE PEREIRE - PARIS 17e

STE DE CONSTRUCTIONS ELECTRIQ. ET ELECTRON. BANLIEUE SUD PARIS
recherche
TECHNICIENS
Formation B.T.S. ou D.U.T. électrotechnique ou électronique industrielle, dégagés des O. M., pour essais - mise en route. Nombreux déplacements.

Adr. C.V. et prét., no 6.032, à : SPERAR, 75, Champs-Elysées, PARIS (VIIIe), qui transmettra.

CAISSES DE RETRAITES COMPLEMENTAIRES
recherchent
JEUNES GENS
21 ans minimum, niveau BAC. ou supérieur ou diplôme de comptabilité avec ou sans expérience professionnelle mais souhaitant se former à des tâches administratives entraînant rapidement la prise de responsabilité.

40 heures 5 jours, avantages sociaux, cantine, emplois très stables.

Ecr av. C.V., photo et prét. à : no 52.017, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIETE AMERICAINE
recherche
EXPERT EN PESTICIDES
pour étude du marché européen
ANGLAIS INDISPENSABLE.
Envoyer C.V., photo, expérience professionnelle détaillée à : no 53.552, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIETE INDUSTRIELLE BANLIEUE EST
recherche :
UN COLLABORATEUR
pouvant s'intégrer dans un service du personnel d'une importante unité de production.
Formation :
Droit, Sciences humaines ou Lettres. Devra s'initier par une participation active à la pratique quotidienne des tâches administratives confiées au service.
Possibilité de promotion dans une poste à responsabilité pour élément valable.
Env. C.V. man., photo, prét. à : no 53.231, CONTESSE Publicité, 21, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

LE B. H. V.
offre
un poste de
CADRE COMPTABLE
niveau D.E.C.S.
Expérience souhaitée de quelques années.

Ecrire en envoyant C.V., photo et prétentions

SERVICE RECRUTEMENT ORIENTATION,
34, rue de la Verrerie, PARIS (4e).

Impt Centre de formation de Jeunes (gestion) recherche :
- UN CADRE pour les relat. av. les Entrepr. (H. ou F.).
- UN ASSISTANT pour la Direction des Etudes (méthodiq. sens des contacts, format. supérieure).

Adr. : C.V. détail. + lettre manusc. + photo sous No 87.563 B. 17, r. Lebel, 94300 Vincennes, q. tr.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

MARCHAND DE BIENS recherche pour achats-ventes apparts et immeubles Paris. 3 TRES BONS ACHETEURS NEGOCIATEURS 1re FORCE. SORPI, 96 bd Diderot, Paris-12e. DID. 97-15/98-54.

Imp. Groupement professionnel cherche pour enquêtes personne expérim., bonne formation juridique. App. 3.000 F Ecr. No T. 57.546 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

PRESTATAIRE de SERVICES proch. banlieue sud recherche ANALYSTES PROGRAMMEURS et PROGRAMMEURS confirmés, COBOL, ASSEMBL. PREPARAT. OS. Ecr. No 3.855, Publicité CHEVALIER, 16, rue Saint-Marc, Paris-2e, qui. trans.

Très importante société, leader dans la branche pharmaceutique, filiale d'un groupe international, proche banlieue Sud-Est, IBM 370/135, OS, recherche

PROGRAMMEURS DE GESTION

— Cobol, ANS, sous OS ;
— Formation IUT + première expérience ou niveau Bac + deux années d'expérience ;
— Pratique de CORIG très appréc.;
— Les candidats retenus s'intégreront dans une équipe de projets ;
— Formation complémentaire et continue assurée.

Adresser C.V. et prét., photo, sous réf. 25.797 F, à : I.C.A. 3, rue d'Hauteville, 75010 PARIS, qui trans.

BELL ET HOWELL Division instrument électronique DEPARTEMENT INFORMATIQ.

recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Spécialiste problèmes de saisie pour marketing et vente de périphériques élaborés à clientèle française et aux représentants européens au sein d'une équipe existante.

Expérience équivalente souhaitée

Très bonne connaissance anglais parlé et écrit indispensable

Base : RUNGIS - Voiture Sté Déplacements fréquents Salaire en rapport

Env. C.V. en anglais, photo et prétent., à BELL et HOWELL, Service du personnel, 32, rue F.-Pelloutier, 92110 CLICHY.

DEPARTEMENT TRES IMPORTANTE SOCIETE

CHAMPS-ELYSEES, rech.

CHEF COMPTABLE

EXPERIMENTE

Adresser C.V. détaillé et prét. no 53.203 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

LA SOUDURE AUTOGENE FRANÇAISE recherche pour région PARISIENNE (93 - 94)

AGENT TECHNICO COMMERCIAL

Formation appréciée : B.T.S. technico-commercial ou bonne culture générale avec, si possible, connaissances des techniques de soudage.

Formation complémentaire assurée. - Poste à pourvoir dans les meilleurs délais.

Adresser C.V. dét. et prétent. à DIRECTION Agence Paris 1 S.A.F., 29, avenue Louis-Roche, 92230 GENNEVILLIERS.

En prévision du démarrage courant 1975 d'un 370/115 Laboratoire pharmaceutique recherche

INFORMATICIENS CONFIRMES

— Pratique indispensable du GAP 2 et du DOS ;
— Connaiss. COBOL et DOS - VS appréciées.

1) UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR pour participer dans un premier temps à la mise en œuvre d'applications relatives aux projets achats et ventes.
2) UN PROGRAMMEUR pour évoluer, après formation, vers des responsabilités de système.

Lieu de travail : Paris, puis banlieue desservie par métro

Adresser C.V. avec photo et et prétent., sous référ. OSI

DIEBOLD FRANCE

63, rue La Boétie, PARIS (8e), qui transmettra.

Cce de luxe à Paris recrute vendeurs (euses) japonais possédant carte de travail. sal. ouvert. selon qualif. Tél. : 073-33-34.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Sté internationale quart. BOURSE Je cherche

1 BON PROJETEUR ELECTROMECANICIEN

voulant faire carrière dans l'étude et la réalisation de machines spéciales. (Imprimerie - Machines à façonner le papier Manutention)

Rémunération intéressante pour pers. compétente - Vac. assur.

Poste à pourvoir très rapidement

Tél., heures de bur. : 508-51-23, M. Dubosq.

A partir de 20 hres : 744-67-10.

PATHE MARCONI E.M.I.

recherche pour CHEF SERVICE COMPTABLE

ASSISTANT

Nous lui demandons :
— Formation DECS ou équiv. ;
— 5 ans d'expér. comptabilité générale et analytique ;
— Connaissance anglais ;
— Connaissance fiscalité et compt. anglo-saxonne appr.

Lieu de travail : 78-CHATOU

Env. C.V. et prét. M. VAUTIER, 2, rue Emile-Pathé, 78400 CHATOU.

STE DE CAUTION MUTUELLE

recherche pour son service crédit bail immobilier

REDACTEURS (TRICES)

Niveau d'études supérieures ou équivalence profession. Connais. juridique et financière souhait.

Env. lettre man., C.V. et photo no 8.422, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

Firme Française de 1er Plan leader dans sa branche en France Secteur Services Produits alimentaires recherche pour sa

direction opérationnelle PARIS

RESPONSABLE

d'études commerciales

— Tableau de bord marketing ;
— Stratégie tarifaire ;
— Création de nouveaux services ;
— Suivi des ventes ;
— Contact avec la clientèle ;
— Administration.

Formation : Agro, Agri, Ecole supérieure commerce. Langues étrangères souhaitées anglais, allemand. Expérience dans secteurs agro, alimentaire exigée. Age minimum 30 ans. Perspective de carrière.

Adresser C.V., photo et prétent. à no 2.139, PUBLIPRESS, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour

AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

UN ASSISTANT ADMINISTRATIF

(HOMME) POSITION AGENT DE MAITRISE

Pour gestion du personnel expatrié :
— Paies (manuelles) déclarations fiscales;
— Remboursement de frais médicaux ;
— Caisses de retraites ;
— Liaisons avec les services comptables.

Expérience minimum de 5 ans dans un service de personnel.

Stage de formation rémunéré à la Direction Générale Banlieue Ouest.

Nombreux avantages sociaux. Logement assuré en AFRIQUE.

Le poste est à pourvoir immédiatement.

Env. C.V., photo et prétentions à No 53.447, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

MARKET SERVICES EXECUTIVE

90.000 FF ±

British International division, Brussels, in chemical and engineering field needs Market Services Executive to develop and implement marketing plans and programs which will expand product profits. He will also plan, direct market research and sales promotion for agricultural products.

Age : 30 at least. French nation. Fluent English. Other useful languages : German, Italian. Agro-chemical marketing exper.

Send C. V. in confidence to S. VIERENDEELS, 1er étage, 55, rue Vilain XIIII, 1050 BRUSSELS.

Cce de luxe recrute étudiants pr trav. mi-temps ou plein tps. Sal. 8, 67 h. et + suiv. qualif., ticket rest. TEL. 073-33-34, p. 32.

Comm. luxe av. de l'Opéra, rech. plein/mi-temps personnel. compt. 2e échel. Ecr. D.F.S., 18, av. de l'Opéra, Paris-1er.

MARKET DEVELOPMENT MANAGER

100,00 FF + bonus, car

US subsidiary near Paris making fasteners for construction, electronics and appliance industries needs Market Development Manager. Will supervise marketing, guide pricing policies, find new applications and markets, direct sales toward higher margins.

35 at least. French national. Fluent English. Industrial marketing experience.

Send C. V. in confidence to S. VIERENDEELS, 1er étage, 55, rue Vilain XIIII, 1050 BRUSSELS.

Poste de maître de conférence de français, vacant à l'Université du Queensland, Brisbane, Australie.

Titres requis : licence, maîtrise, ou de préférence doctorat de langue et littérature françaises. Cours à faire en anglais aussi bien qu'en français.

Traitements : entre $ A 8 698 et $ A 11 982 par an (dollars autraliens). 1 dollar australien : 7,24 F (cours du 1er mai 1974).

Avantages : quote-part universitaire à assurance vie (tenant lieu de pension), aide pour achat logement, congé d'études, remboursement frais de voyage et déménagement.

Pour les formulaires de demande, s'adresser au secrétaire général, Association des universités du Commonwealth, 36 Gordon Square, Londres WC1 (réf. B 32 774 ; date limite des demandes 15 juillet 1974).

Fabricant britannique de produits chimiques, désirant augmenter ses ventes en France, recherche DIRECTEUR DE VENTES âgé de 25 ans min., expérim., ayant vendu avec succès les produits chimiques aux industries. Siège à Paris, avec déplacements par toute la France.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à : No 6485 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Rech. Ingénieur automaticien électronicien
— Age, 25 an minimum ;
— Ayant déjà travaillé deux ou trois ans ;
— Ayant une bonne connaissance des circuits intégrés logique ;
— Ayant si possible une expérience des micro-processeurs.

Cet ingénieur sera responsable de projet important. Il disposera d'une équipe de techniciens pour mener à bien sa tâche.

Ecr. no 8548, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ADJOINT CHEF VENTES HOMME TRENT., organisat., contact clients, pr banl. Est. Ecrire MURATET 302 15, r. Taitbout (9e), qui transm.

C.F.A. Vallée du Rhône en cours de construction recrute son directeur, âge minimum 30 ans, diplômes, références exigées. Aura dès à présent à s'occuper problèmes aménagement et installation. — Lettre manuscrite, curr. vitae et photo à HAVAS VALENCE no 5500.

Import. société de cosmétiques proche banlieue Est

recherche

CHEF DE SERVICE ACHATS

Une connaissance des matières premières et des habillages utilisés en parfumerie ainsi qu'une expérience à un poste similaire sont indispensables. Ce poste de position cadre évoluera rapidement avec des responsabilités plus importantes planning, ordonnancement magasins.

Adr. C.V. et prét. à no 86 493 B. BLEU, 17, rue Lebel, Vincennes, qui transmettra.

Installateur antennes T.V. av. perm. cond. Banl. Sud. Possib. logt. — 702-70-08

Groupe de Création Paris rech jeune concepteur visuel (image de marque, emballage ambiance architecturale) sachant travailler du Rough à la mise au point. 3 ou 4 a. expérience seront appréciées. Tél. pr rendez-vous : 522-11-86 - 292-17-72.

Magasin de luxe Paris recrute des étudiants (es) japonais (ses) ou parl. japonais. Salaire : 2.169 F. Possib. mi-temps., ticket restaur. TEL. : 073-33-34.

SAGEM PARIS-16e recherche

PROGRAMMEURS

CONFIRMES COBOL ANS Adr. C.V. + photo + prétent. à l'attention de M. CAMUS, 6, avenue d'Iéna 75783 PARIS CEDEX 16.

Impte Sté quart. St-Lazare ch.

UN ou UNE ADJOINT (TE) à son CHEF COMPTABLE

Age min. souh. 40 ans. Gde expérience comptabilité générale et analytique (traitée s/ordinateur IBM 3/10). Ecr. C.V. détaillé et prétentions annuel. s/no 17.722, à J.R.P. 39, rue de l'Arcade, Paris (8e), qui tr.

Laboratoire grande école Paris propose bourse thèse (équivalent CNRS) pour jeune ingénieur homme, dom. chimie minérale. Ecr. no 8.551 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Le service de documentation scientifique de l'Institut Gustave-Roussy rech. BIBLIOTHECAIRE diplômé (e) Ecr. ou tél. Service de documentation, 16 bis, r. P.-V.-Couturier, 94-Villejuif. Tél. 726-49-09, p. 379.

Sté expertise comptable ch. pr mission de contrôle comptable, de révision et conseils, assistant de cabinet confirmé. Vacances en août assurées. Ecrire ou téléph. : COGEREC, 209, avenue Daumesnil, Paris-12e 343-65-79/05-08

CAB. EXP. COMPT. Charenton cherche COMPTABLE 2e éch. Expér. cab. souh. - Vac. août. Tél. : 368-05-09

emplois féminins

Important groupe de presse

Collaboratrice du directeur commercial

Votre expérience confirmée, vous permet d'assurer en toute autonomie le fonctionnement d'un secrétariat important et de vous consacrer pleinement à votre rôle de collaboratrice.

Vous donnez au poste sa véritable mesure en faisant face avec la même disponibilité à des problèmes variés concernant la coordination entre différents services (concours publicitaires, abonnements, gestion, comptabilité...) aux niveaux desquels vous intervenez directement.

Nous vous offrons une rémunération élevée.

Réponse et discrétion assurées à tte lettre man.+ CV+ photo+ rém. adressée ss Réf. No A/4490/B à Mme Bernié

bernard Julhiet psycom

93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly membre de l'ANCERP



AEROPORT DE PARIS

recherche les

SECRÉTAIRES PRINCIPALES

de ses Centres Hommes d'Affaires d'ORLY et de ROISSY-EN-FRANCE

Trilingues : Français, Anglais, Allemand. Solide expér. professionnelle Dactylo et sténo indispens.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions, au Service EMPLOI et ADMINISTRATION, 291, boulevard Raspail, 75675 PARIS CEDEX 14. Réf. M. 1, à ind. sur l'enveloppe en haut à gauche.

Recherchons pour PERSONNE PRIVÉE PARIS (16e)

SECRÉTAIRE

PLEIN TEMPS

parfaitement bilingue FRANÇAIS-ANGLAIS

Sténodactylo, ayant grande expérience et aptitude de secrétaire de P.D.G., sachant rédiger français-anglais et tenir secrétariat affaires et relations. Niveau universitaire, licence lettre ou anglais, rémunération en rapport.

Adresser curriculum vitae manuscrit à no 943, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Société Américaine de Travail Temporaire

Kelly Girl

recherche : Secrétaires & Sténos Dactylos bilingues Nombreux avantages Très hauts salaires

Agence Opéra 5, rue du Helder 9e 770.95.49

ou

Agence Montparnasse Tour Maine-Montparnasse 5e étage 538.74.00 ou 72.30

SECRETAIRE DE DIRECTION

Française, bilingue allemand est recherchée par SOCIETE COURBEVOIE

Adr. C.V. + photo ss réf. 15.080 à GRAFA Publ., 82, rue du Fg-St-Honoré, 75008, Paris-8e, qui tr.

Les Maisons de retraite de Suresnes, 29 bis, r. Forest 92151 Suresnes. Tél. : 506-78-45 recherche INFIRMIERES (Diplôm., avec possib. rach. contrat). Logem. assur. Tél., écr., se prés. au Directeur.

Organisme social quartier Trinité, recherche SECRETAIRE expérimentée bonne STENODACTYLO excellent français exigé fonctions variées (non commerciales) 8 × 5 × 14. Env. C.V. détaillé et photo : No 52.872, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Excellentes dactylos-secrét. pr Centre Médical Universitaire. 2 postes plein temps, 2 postes mi-temps. Ecrire avec C.V. Hernandez, 161, rue de Sèvres, 15e.

Sté fabricq. produits chimiques Saint-Ouen recherche

COLLABORATRICE

DIRECTION COMMERCIALE Bilingue anglais

Fonction : secrétariat de direction pouv. évoluer vers contacts clientèle France et export. La titul. de ce poste sera un cadre dynamiq. et responsable à qui l'on souhaite pouvoir déléguer.

Ecr. no 6620. P. LICHAU, 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

STE EN EXPANSION recherche

1) Pr usine proche BANLIEUE NORD :

SECRETAIRE STENODACTYLO

Notions de gestion du personnel appréciées, mais non indispens. 43 h. 50 par semaine en 5 jours. Samedi libre

2) Pr son siège social quartier MONCEAU :

STENODACTYLO-CORRESPONDANCIERE

pr serv. technico-commercial 41 h. 25 par semaine en 5 jours. Samedi libre

Avant. socx. Rest. entr. Primes - Mutuelle Adr. C.V. et prétentions à no 52.788 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Prisunic

QUARTIER ST-LAZARE recherche

Secrétaire bilingue français-anglais

(connaissance langue ALLEMANDE souhaitée)

pour sa direction des affaires extérieures : elle sera la collaboratrice du chef de département chargé des relations avec les magasins PRISUNIC à l'étranger.

Horaires variables, restaurant d'entreprise, avantages particuliers à l'entreprise.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prét. au départem. Personnel, division des magasins affiliés, B.P. 25609 - 75451 Paris Cédex-09

IMPTE SOCIETE banlieue SUD, recherche

SURINTENDANTE D'USINE

ayant déjà exercé dans une entreprise.

Adr. C.V., prétent. et photo no 53.074 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Société d'Ingénieurs-Conseils Mo MONTPARNASSE - engage

DACTYLOS STENODACTYLOS

De préférence connais. l'anglais. Travail varié dans Sté de haut niveau. Cantine. Possibil. vac. Ecrire sous référence 303/530 : PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris, Cédex 02.

Département jeune et dynamiq. d'une Grande Société d'Expertise Comptable

recherche

SECRETAIRE DE DIRECTION

pour secrétariat du directeur, relations administratives avec la direction générale, paye et charges sociales, accueil téléphonique des collaborateurs et clients. Cadre de vie très agréable, à proximité de la porte Champerret. 5 × 8, restaurant entreprise. 13e mois.

Envoyer curriculum vitae avec lettre manuscrite à : Mme BERNARD JOBERT, 50, bd Saint-Michel, Paris (6e).

PARIS - 11e Dactylo-Facturière. Vacances août urgent. Tél. : 700-02-17.

demandes d'emploi

DOCTEUR ES SCIENCES

33 ans - Anglais - Espagnol

cherche emploi dans secteur chimie en particulier chimie-physique, géochimie, hydrochimie, radiochimie et pollution.

Ecrire no T 57.428, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

CREDITMAN

d'établissement financier d'importantes sociétés 45 ans, 15 ans expérience haut niveau

Etudes des risques, réalisation des dossiers, contacts apporteurs d'affaires et clients importants, organisation et formation du Personnel recherche Poste de Direction dans établissement financier ou Direction du financement commercial.

Ecr. no 53.282, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er

34 a., cadre commerc., ancien journal., parl. angl., expér. AUDIO-VIS. et REL. PUBL. ch. emploi ou collab. France et étr. Ecr. No 0505 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR AGRONOME + IAE, 28 ans, lib. août. Etud. ttes proposit. Ecr. R. BARAL, 10, r. Ch.-Péguy, 93240 STAINS.

Chargé d'Etudes Marketing 1 an exp., 25 ans. Dispon. rap. ch. poste études ou gest. mark.

Y. NICOLAS, 42, av. de Verdun, 92-BOIS-COLOMBES. 242-76-06.

J. F. DOCUMENTALISTE 10 a. expér. sect. horticole. Connais. approf. allem., angl., libre imméd., ch. poste stable sect. agricole, phytosanitaire ou autre. Salaire souhaité ; 3.000 x 13. Ecr. ERAP, 55, rue de Varenne, Paris-7e, ou téléphoner le matin à LIT. 59-22.

J. F. ANGLAISE BIL. ANGL.-FRANÇ, 23 a., dipl. Oxford en franç. et littérature anglaise, rech. empl. librairie, service de presse ou édition. Ecr. No 0486 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 26 a., Licence + DES Sc. Eco. Etud. ttes offres, trav. mi-temps ou temps partiel. Ecr. No 67.837 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

H., 32 a., lic. Droit, E.N.T., ayt exercé fonct. conseil dans cab. jur. et fisc., ch. empl. stab. Ecr. No 0501 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEF DE SERVICE, 42 ANS. Adm. des ventes et ventes haut niveau. Rompu création service, recrut. et encadr. équipe vente. Connais. approf. « laissé sur place » et prod. grande consomm., ch. respons. vente, adm. ventes, sce. ccial. dans P.M.E. Libre 3 mois. Ecr. No 67.268 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

RELATION PUBLIQUE Dipl. université. Grande expér. ds chaîne hôtelière internat. Trilingue (all.-angl.) cherche job dans agence ou grande entr. PARIS-LONDRES. Offre sous no 4.099 à SOPIC, 21, r. Nuée-Bleue à 67000 STRASBOURG.

COLLABORATRICE EFFICACE assistante dyn. et organis. expér. et réf. publté prom. mark. édit. agence annonceur suppt. Tél., matin : 280-16-90.

J. H., 28 a., Ecole de Commerce Lic. de psycho., expér., promot. des ventes, merchandising, consultant, rech. sit. en rapp. av. activité ccial à responsab. Ecr. No 67.783, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Cadre commercial, 35 ans, gde expér. commerc. et rap. hum. ts nivx, angl., allem. parlés, écr., réf. import. export. transp., ch. situation en rapport. Déplacem. province, étranger. Ecr. No 51.414, P.A. S.V.P., 37, r. Gal-Foy, 75008 Paris.

CADRE ccial 39 ans, sérieux, précis, dynamiq., 15 ans expér. dans sté industr. multinationale départ. OUTILLAGE, ch. poste CHEF des VTES ou CHEF SERVICE ccial de sté en expansion. Ecr. Publitec DS, qui transm.

Dame de compagnie, réf. exceptionnelles, haut stand., ch. place auprès personne valide. Voyagerait. — Tél. : SOL. 38-68

Angl., école privée, université, 25 a., langues franç., all., éducation scientif., ayt fini trois an. comme officier ds l'armée britannique, ch. sit. intéress. et lucrative en Europe. Tél. Paris : 589-31-62 Ecr. no 523, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrét. sténodactylo parl. couramment angl., conn. d'arabe, 20 ans expér., ch. emploi au Moyen-Orient de préf. en Egypte ou en Afrique francophone. Mme A. Camiann, chez Mme Garnier, 67, av. Denfert-Rochereau, 94-La Varenne-St-Hilaire. Tél. : 283-78-38 - 283-78-37

Lic. enseignement histoire, maîtrise, lic. histoire de l'art, un an bibliothécaire lycée, cherche poste enseignement PARIS rentrée 74. — Tél. : 206-93-29

Orthophoniste lic. psychologie ch. emploi Paris ou banl. Nord. E. Hanet, 76119 Varengeville, S. mer. : 16-35-85-13-74

ECONOMISTE

J. H., 33 a., docteur d'Etat Sc. Eco., dipl. I.E.P., anglais, espagnol, allem., 5 ans enseign. supérieur, ch. emploi, de préfér. organ. d'études ou opérationnel. Ecr. No 6.494 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

28 ans. Formation supérieure

VENDEUR

et NEGOCIATEUR de TALENT Homme d'étude et de terrain, étudie toutes propositions. Ecr. No 0521 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. RELAT. PUBLIQUES

REDACTION

27 ans, tril, franç.-angl.-allem. Maîtrise Lettres modernes. Dactylo. 3 ans d'exp. ds Salons internat. et rédact., ch. emploi stable et vivant ds rédact., publicat., animat., impliquant initiative et contacts. Excellente présentat. Anne BOCQUENTIN, 354, rue Lecourbe, Paris-15e.

J. F., 32 ans, expér. formation

CHEF SERVICE RECRUTEMENT

ch. poste simil. ou adjoint Région indifférente. Ecrire : DUTANT, 137, rue Lamarck-18e.

ESSEC, 27 ans

Première expérience réussie. cherche situation Paris. Ecr. No 8.495 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DOCTEUR ES SCIENCES ECO. J. f., 31 a., 4 1/2 exp. cabinet ingén. conseil ch. situat. études de marché, prévisions économiq. Ecr. No 0.508 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Etudiante lettres, 20 ans, sérieuse, ch. emploi bureau, juillet, août ou tél. : 627-90-76. Ecr. No 6.492 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Etudiante, 18 a., se propose d'aider mère de famille en juillet (en particulier pour surveillance de jeux et baignades, devoirs de vacances, entraînement musical : solfège, piano, instruments à cordes, flûte à bec). S'adresser à Mlle Anne Le Borgne « La Maison Neuve », rue Jean-Cocteau, 72190 Coulaines. Tél. : 28-62-76.

J. h., 26 a., lib. ob. mil. Dip. ESC, parl. angl., all., ital., 3 exp. direct. hôtel, 1 an exp. progr. prom. ch. Tow Operator ch. poste hôtel., export ou serv. Ecr. No 0.511 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. h., 27 a., assimilé cadre, ENC niv. BTS, 3 années Sc. Eco., 4 a. exp. dont 2 an. dans service financier et comptabilité MITSUBISHI - FRANCE Société japonaise rech. poste à resp. gest. marketing, voyages. Allemand, anglais, not. italien. Ecr. No 0.513 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ROUMAIN, 25 a., tril., p. ital., roum., licencié lettres, 2e ann. SC. PO. ét. toutes propositions. Ecr. No 0.514 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. fille célib., 26 a., licence d'angl., ital. cour., format. relat. humaines ch. poste collaboratrice chef relat. publiques, publ. affaires culturelles. Disp. rapid. Ecr. No 515 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE TECHNICO-COMMERC. H. 25 ans, form. sup., exp. vte biens équip., ht niveau. Relat. clients et force de vte. Gestion et organisat. d'un départ. Conn. allemand, sens des resp. rech. poste int. av. poss. évolution. Ecr. No 8.568 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE CADRE MARKETING 25 a., EDC + nbx stag. France et étrang., angl., all. cour., 2 1/2 exp. ds sté multinat. rech. poste ASSIST. CHEF de PRODUITS Ecr. No 0.516 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JOURNALISTE

28 ans, 6 ans expér. inform. éco., soc. et divers. Sc. Po. + Sc. Eco. cherche emploi responsabilités ou collaborations. Ecr. No 0.517 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre début économètre : technique des sondages, informatique, recherc. opérationnelles, statistiques, dégagé obligations militaires, ch. situat. aven. France ou étranger. M. P. MUGNIER, 3, rue du Capitaine-Ferber, 75020 PARIS.

DIRECTEUR DE SOCIETE

51 ans, 10 ans expér. achats, distribution, commercialisation produits alimentaires. Respons. C.E. et bilans rech. situation Paris ou région parisienne. Ecr. No 53.210 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

SECRETAIRE DE DIRECTION cadre BIL. ANGLAIS, 40 ans, bon. prés., hab. contacts, ht niv., sér. réf. ch. sit. resp. près P.-D.G. ou direct. Gal. 3200x13. Ecr No 52.561, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

SECRETAIRE DIRECTION Cadre, 25 a. d'expérience au sein d'une même société fusion., libre rapid., rech. sit. Paris dans l'une ou l'autre, des fonctions suivantes :
— secrétariat de direction (av. sténodactylographie);
— organisation et surveillance de centraux dactylogr. ;
— gestion de personnel, recrutement, accueil et information, formation.

Ecr. No 53.208, Contesse Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

CADRE COMMERCIAL, allem. courant, 32 ans, dispon., basé proxim. Suisse et R.F.A., accepterait toutes missions vers ces pays. Ecr. No 67.952, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS.

GRADEE BANQUE J. f., 30 a., lic. dt aff. Sc. Po., angl., ital., exp. 2 a., lib. imm. étud. tte offre sit. av. respons. de préf. banque, immobilier, cabinet avocat, spécialis. droit, siés dr. internat., sal. 40.000 a. Ecr. No 68.023, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS.

Cadre fémin., 44 a., anc. élève H.E.C., 6 a. résid. U.K. et U.S.A., bil. franç., ang., tr. bon ital., 15 a. expér. ent. niveau internat. sect. métall. automob. Spécial promot. vte marketing, export administ. 788-23-68 ou Ecr. No T. 57.566, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS.

J. F., 27 a., D.E.S. Scienc. Eco. expér. organisme internat et recherche, diplôme de psychol., expér. hôp. psychiatr. ch. sit. Ecr. No T. 57.539, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, 2e, q. tr.

DIRECTEUR

Formation supérieure, jeune, sérieux, excellent gestionnaire prouvant réussite, ch. emploi avec grandes responsabilités. Ecr. à 8.531, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

représent. offre

Société distribution vins fins, cafés, spiritueux, recherche :

REPRESENTANT

exclusif, jeune et dynamique Paris, banlieue, province. Fixe + commis. + frais. libre rapidement. Téléph. ou écrir. STE VERNHES, 12, RUE AUGER, 93504 Pantin. — Tél. : 845-88-28.

PLACK' SERVICE FRANCE support fr. sérieux et en pleine expansion, rech. 10 REPRES. Se prés., 270, r. St-Honoré (1er).

propositions diverses

L'ENTRAIDE DES CADRES

aide rapidement et efficacement les

DEMANDEURS D'EMPLOIS

Adr. C.V., ph. et enveloppe, à : E C I T, 132, rue de la Gare, 95120 ERMONT - PARIS. Ne pas se présenter sans rendez-vous.

travaux à façon

TOUS TRAVAUX D'EDITIONS techniques et artistiques

- CATALOGUES
- FORMULAIRES
- BROCHURES
- AFFICHES
- TARIFS

Nombreuses références Prix compétitifs IMPRIMERIE-SERVICE 747-49-52

proposit. com. capitaux

Recherchons, urgence, 1 ou 2 ASSOCIES avec apport capitaux privés 1.000.000 en 1 ou plusieurs tranches aux fins coll. et financer achats terrains à viabiliser. Bel. et import. opérations. Imm. de lotissement. - Proximité région parisien. Aff. 1er ordre garantie hypoth., rentab. élevée assurée. SODIFIM, 26, avenue De-Gaulle, 92200 NEUILLY. Tél. : 624-84-28.

Marchand de biens demande capitaux à partir 10.000 F. SAVIC, 33, Chps-Elysées, Paris.

Sté Fabrication et Vente, en vue financer lancement rapide nouveautés instrumentation et pollution cède participation au capital. C.A. H.T., 3.000.000. E. Kalton, 2, rue Beethoven, 75016 Paris.

Holding en informatique (prestation) en expansion rapide ch. SECRETAIRE GENERAL Format. gde école. Con. gestion financière admin. et matér. inf. Age 35 ans min. Avec particip. financière. Il faut 250 000 F. Ecr. à No 8427 Pub. Réunies 112, bd Voltaire - 75011 Paris.

enseignem.

MATHS-PHYSIQUE, langues. Cours de vacances et prérentrée. Tél. : 523-13-83

DEUTSCH

Cours de vacances pour garçons du 14/7 au 3/8/74, Kurpfalz, Internat, Fach 1155, D 6900 Heidelberg.

cours et leçons

Prof. donn. cours maths, niveau universit. et second., juillet-août. Tél. : 526-50-26

occasions

Vds BIBLIOTHEQUE liv. broch. Auteurs 1re moitié XXe siècle. Tél. : (38) 95-13-42

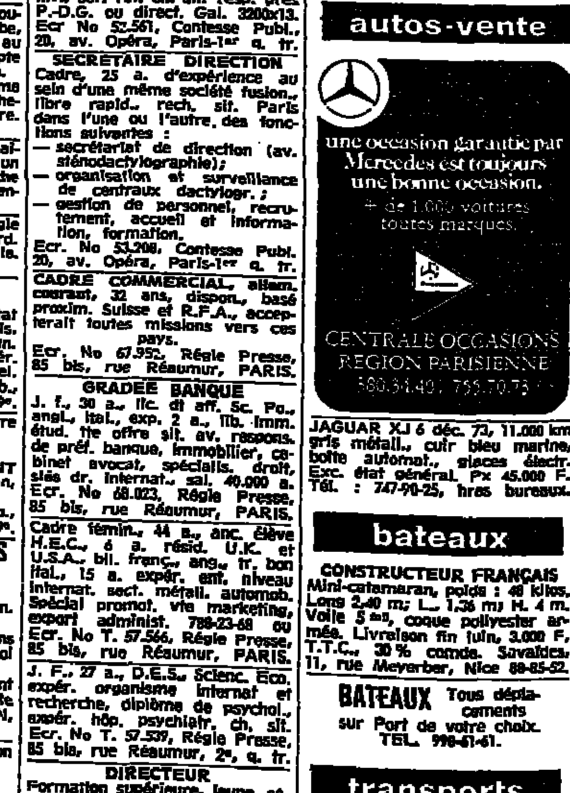
ACHAT-VENTE TOUS BIJOUX Or, brillants, argenterie. 22, rue Danielle-Casanova. - Mo Opéra.

PAIE CPT BIJOUX, or, brill. 24, r. Fg-Montmartre, 1er étage.

ACHETE TRES CHER ET PAIE COMPTANT ANTIQUITES ttes époques. J.-P. FONTIX, 22, avenue Niel, Paris (17e). — Tél. : 924-27-55.

BEAUX LIVRES Achat comptant à domicile Cours le plus haut MER. 26-73

autos-vente



JAGUAR XJ 6 déc. 73, 11.000 km gris métall., cuir bleu marine, boîte automat., glaces électr. Exc. état général. Px 45.000 F. Tél. : 747-90-25, hres bureaux.

bateaux

CONSTRUCTEUR FRANÇAIS Mini-catamaran, poids : 48 kilos. Long 2,40 m; L. 1,36 m; H. 4 m. Voile 5 m², coque polyester armée. Livraison fin juin, 3.000 F, T.T.C., 30 % comde. Savaldics, 11, rue Meyerber, Nice 88-85-52.

BATEAUX Tous déplacements sur Port de votre choix. TEL. 998-61-61.

transports

Déménagement combiné all.-ret. toute la France, Nice et région. RONDEAU, 1 bis, R.-Friant. 828-88-41.

هكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

L'immobilier

exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront régulièrement dans les rubriques immobilières de nos pages d'annonces classées des offres exclusives destinées à rendre plus efficaces leurs recherches.

Pendant quarante-huit heures (deux parutions), ces propositions de vente ou de location sont publiées uniquement par Le Monde

appartements vente

Paris

PRES ODEON
APPT 150 M2. HAUTS PLAF. CARACTERE. — ODE. 95-10. BALCONNET.

Part., 10e ét., vue forêt, soleil, Meudon-la-Forêt. 3 P., tt conft, neuf, 147.000 F. Tél. : 633-00-19.

DEUX AFFAIRES A LIQUIDER
12e, près gare de Lyon. 5 P. + service, 115 m² : 420.000 F. SOMEG : 522-57-48.
MEME AFFAIRE dans le 15e, rue Ernest-Renan.

PETITE MAISON
PET. TERRAS. DS VERDURE, gd sél., gde ch., pet. ch., tt cft, grande cave BIBLIOTHEQUE. PRES PANTHEON. ODE. 95-10.

S/LES JARD. DU TROCADERO
Imm. gd stdg, somptueux appt 420 m² + 23 m² balc. + 3 ch. de serv. à l'étage + garage dble. KIJOXSON : LAB. 73-09.

Ve - PRES VAL-DE-GRACE
Imm. P. de T., rav. 3 P., cft, tél. 260.000 F. Tél. : 331-77-79.

XVe - SEVRES-LECOURBE
Imm. réc., stdg, beau 2 Pièces. 245.000 F. Téléphone : 331-77-79.

IXe - RODIER
IMM. P. de T. RAV. 3 P., tt cft, poss. prof. 140.000 F. 331-77-79.

5e CENSIER - 26, rue Pascal
2 P., entr., cuis., bns, livré nf. Px 150.000 F. Ce jr 14-17 h.

ENTRE
Mo SEVRES-BABYLONE ET Mo RUE DU BAC
Bel imm. 1935. Gd stand. 3e ét. BEL. RECEPT. 80 M2 + 5 CH., tt confort, surface totale 244 m². Me voir 11 et 12, 14 h 30 à 18 h 30, 28, BD RASPAIL (3e ét.) ou SENEZE - 331-68-80.

16e Exelmans. Imm. réc. 4-5 p. Prix 530.000 F. LAB. 13-09.

Région parisienne

IVRY - 50 METRES METRO
Part. vd 3 P., nf, 62 m², dans pet. imm. 4 ét., chauff. électr. intégré, 158.000 F + park. Tél., pour Rendez-Vous au : 762-36-08.

ST-MAUR R.E.R. S/VERDURE
Lux. 4-5 pces, gde cuis. équipée, 2 bains, balc., cave et garage sous-sol. Prix intéressant. Possib. crédit 80 % - 567-54-56.

Etranger

LAUSANNE - Appartement très grand luxe, 600 m², 9e et dernier étage, terrasses, luxueus. aménagé. - Prix élevé.
EXCLUSIVITE
G. CHEBAT - 622-54-80/622-21-00.

constructions neuves

AUX PORTES DE PARIS - 94-SAINT-MAURICE

« Résidence du Manège »

121-123, rue du Maréchal-Leclerc, près du Bois de Vincennes - R.E.R. station Joinville

IMMEUBLE GRAND CONFORT - Jardin, parking

2 A 5 PIÈCES

Prix définitif - Crédit 80 %

LIVRAISON 1974

APPARTEMENT MODELE : Lundi, jeudi, samedi et dimanche, de 14 h. à 19 h. - Tél. : 893-19-82.

PIERRE BARON S.A., 36, rue Copernic, 75116-PARIS
Téléphone : 553-21-39.

IMMOBILIER en SUISSE
En toute propriété. Possibilité offerte exceptionnellement à tous investisseurs même non helvétique. Ecr. no 301. MURATET, 15, rue Taitbout, Paris-9e, qui tr.

locations non meublées

Offre

Xe - GARE NORD. Lux. gd 3 P., 80 m², tt cft, tél., imm. p. de t., 1.500 F charg. compr. 607-72-06.

COURBEVOIE. Part. à p., tt cft, tél., park., calme, soleil, peint. à ref., 3 P., 65 m², 900 F + charges. Tél., soir : 587-18-97, avant le 15 juin.

ST-PLACIDE. COQUET 3 PCES. TEL. 1.700 F C. C. 704-88-18.

LEDRU-ROLLIN. BEAU STUD., CARACT., POUTR. TEL., kitch. éq., bs à part. 550 F. 704-88-18.

LEDRU-ROLLIN. BEL APPT., 160 M2, TEL., PROF. LIBER., IMM. STDG. 2.700 F. 704-88-18.

PARIS 12e
Importante Société loue SANS COMMISSION ds immeuble neuf bon standing studios 36 m², loyer 660 F, charges et parking en sus. S'adresser : 220, rue du Faubourg-Saint-Antoine - PARIS-12e Tél. 345-17-22
AGENCES S'ABSTENIR

MONTMARTRE - RAV. LIVING double 78 M2 TERRAS. Vue panoram. TEL. Px él. 704-88-18.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, 355-61-58, rech. pr sa clientèle viagers import. Gde discrétion.

villégiatures

THONON-LES-BAINS
A louer, juillet et août, studio, 2 pièces, cuisine, villa, confort. Téléph. : (50) 71-50-08 (le soir).

hôtels-partic.

XVIe - PRES FOCH. - Hôtel particul., 10 Pces. POI. 40-27.

XVIe ETOILE - 5 niveaux, asc.-desc., monte-charge. Somptueux. Conv. à Ambassad., Avocats de groupe et Médecine de groupe.
EXCLUSIVITE
G. CHEBAT - 622-54-80/622-21-00.

CHARMANTE MAIS. PARTIC. CALME ABSOLU TR. PRES PTE ST-CLOUD S/ XVIe 105 M2 D'HABITATION d'une part + 1 chbre, s. de bns indép. 50 m2 JARDIN. Prix 1 million LARGIER ANJ. 02-97

locaux commerciaux

ACH. CPT à Paris LOCAL, lib., avec murs. — 204-64-50, matin.

GARE DE LYON
CENTRE COMMERCIAL DES TOURS GAMMA
Quelques lots tous commerces disponib. Leasing. Locat. Vente. 520-65-65.

17e Loue BOUTIQ. 650 F/mens. 204-64-50 (le matin).

DEFENSE ZONE B
R.E.R. NANTERRE PREFECTURE
Idéal bur. Prof. libérale Imm. neuf en construction. Toutes surfaces sur parc. PRIMA - 66, Champs-Elysées. ELY. 13-58 - BAL. 11-79.

bureaux

SCEAUX 250 M2 BUREAUX neufs, livrais. décembre 1974, 200 m. gare Robinson, stdg, sur verdure. Vente, locat., leasing. Téléphone : 520-66-57.

fermettes

Particulier vend 100 km SUD pr. Montereau. 2 granges s/terr. 2.300 m², 95.000 F - 522-57-48.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

appartements vente

Paris

AVENUE FOCH
Bel immeuble, grand living + 1 chbre, entr., cuis., S. de B., 70 m². - Téléphone : 770-79-69.

PRES QUARTIER MARAIS
vente directe par propriétaire :
STUDIO 27 M² ENVIR.
IMMEUBLE STANDING
Visite sur place, mercredi, de 9 à 19 heures, 2e étage gauche, ascenseur., 6, RUE NORMANDIE (3e).

RUE BLANCHE
P. de T., 2/3 P., tt conft., avec jardin de 77 m². Tél. : 824-61-88.

134, AV. GAMBETTA
Tr. beau 73 m2, 8e ét., esc. 2. Vis. mardi, merc., 14 h. 30-19 h. Interm. s'abst. 202-67-66, matin.

DENFERT. Ravissant atelier + ch.+loggia. 60 m2. Etage élevé. Ascenseur. — Tél. : ODE. 73-37.

55, RUE BONAPARTE - Bel imm. P. de T. Dble liv. Ch. Bs. Tél. Mercredi, 15 h. à 18 h.

Mo LEDRU-ROLLIN, à 100 m du Fg St-Antoine, appart. 4 gdes pces + cuis. + s. bns, 2 w.-c., tél., surf. 110 m2, plafond 3,20 m. Bon état. Px 360.000 F à débat. Vis. s. pl. merc., jeudi, 76, av. Ledru-Rollin. - Tél. : 343-18-74, 278-66-64 ; apr. 21 h. : 927-77-51.

BUTTES-CHAUMONT
S. PARC. 6e ét. Asc. BALCON. Living dble, 2 chbres. 80 m2. 370.000 F. — Tél. : 700-30-33.

ODEON - Très beau STUDIO 30 m2. S. de bns marbre. Vraie cuisine. Placement intéressant. Tél. : MED. 97-40

PASSY s. rue et jardins : 5 PP 115 m2+ch. dom., 3e ét., sol., bel im. 460.000 F. Pariel 622-22-56

LUXEMBOURG, b. 4 p. 120 m2, ét. élevé, asc., soleil, ch. serv. 560.000 F. — Pariel 622-22-56

7e R. ST-DOMINIQUE. Imm. ravalé, 2 P., cuis., bains, REF. NF, 135.000 - 555-73-54.

15e OUEST Petit immeuble récent, standing 2 P., tt cft, étage élevé, balc., parking. COTIMO, SUF. 42-15.

E. MILITAIRE SOL. 39-10 Studio 27 m² 1er étage, s/cour, jardin, conft, ref. nf, C. éq., idéal plac. 120.000

16e Avenue de Versailles. Studio + gde cuis., repas. Tél., entrée, bains, w.-c., 5e étage, plein soleil. Tél. : 222-97-53 527-66-43

XIVe - 16, rue Sophie-Germain. studio neuf, grand conft, livr. juillet, ts les jrs, 14-19 h.

ILE SAINT-LOUIS. RARE Appartem. de caractère. 65 m² avec loggia, poutres, tout confort. 300.000. 520-63-08.

MALESHERBES Exceptionnel dern. étage avec terrasse, plain-pied, soleil, très beau 4 pièces, 2 salles de bains, chambre service, box. AUDOLI - 525-27-08.

EXCEPTIONNEL étage élevé terrasse Vue panoramique, soleil, 3 pces 70 m², 2 salles de bns, 525-27-08.

13e CARREFOUR-PATAY
BEAU 3 P. 67 m², confort, séjour 20 m². Prix 160.000 F. 535-47-74.

16e SUR SEINE Gd living, 2 chbres, box. TEL., 580.000 F. JAS. 51-84.

18e 30 m² env., à rénover. Prix 39.000 F. 734-23-75.

BATIGNOLLES. 95 m² insonorisé tt confort, téléph. 2 GAR. Px total 400.000 F, crédit poss. 874-35-90 - 280-20-84.

ALESIA Bel immeuble. Calme. Soleil. Verdure. Beau 3 pièces, cft, étage élevé, asc., balcon. 240.000 F. - SUF. 21-15.

PTE DAUPHINE Récent Gd standing Raviss. 3 pces, 97 m², ét. élevé. Calme. 650.000 F. - 525-27-08.

VICTOR-HUGO Gd standing Etage élevé Elégant 3 pièces, 118 m2 en partie sur jardin. Parking. AUDOLI - 525-27-08.

FRONT DE SEINE - Imm. récent STUDIO TT CONFORT. Tél. Parking - COTIMO, SUF. 42-06.

CONDE. Libre, vrai studio, c., bains, wc, poutres, moq., 4e ét., imm. 18e S. - RIC. 02-44.

POMPE. Imm. P. de T. ravalé, sup. appt 7 P., tt conft, 240 m², ling., 2 s. de bs, 2 ch. serv., profession libérale. Excell. état. Prix : 1.300.000 F - 636-42-53.

IXe 48, RUE DES MARTYRS sur verdure, entrée, 2 p., cuis., bs, wc, tél., 115.000 F Visite mercredi 14 h. 30 - 17 h. 30.

ALESIA. Atelier artiste + chambre. Prix 175.000 F. EXCL. SNEC, 266-05-02.

PONT MIRABEAU
Imm. récent, étage élevé, gd 2 pces, tt confort, plein sud. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

Mo MICHEL-ANGE-MOLITOR
Imm. récent P. de T., beau 5 p., tt confort, calme, soleil, verdure. - Facilités. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

PLACE ITALIE. Imm. récent, étage élevé, 4 p., tt cft, Facil. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

PALAIS-ROYAL-BOURSE
Très beaux studios
Grand standing
Travaux de qualité, habitables immédiatement. DID. 97-15, DID. 98-54.

7e RUE DE LILLE
(quartier le plus résidentiel de PARIS), 200 mètres de la faculté de médecine, 500 mètres de la place Saint-Germain, dans immeuble 18e siècle restauré, grand STUDIO de caractère, équipement luxueux, poutres apparentes, 5e étage sans ascenseur. Prix élevé justifié. Le propriétaire : 325-25-25.

CHAMP-DE-MARS
Récept.+2 ch., 115 m², pl. sol. IMMOB. BOSQUET, 705-22-60.

Prox. LA TOUR-MAUBOURG Charm. pied-à-terre, living + 1 ch., 75 m², calme. Poss. profess. libérale. Tél. 705-22-60.

TROCADERO
Moderne 5 p., 2 bains, 135 m², vue dégagée, jardins. Etat impeccable - 265-90-05.

CORVISART
Maison particulière avec jardin, 6 P. + Atel. Soleil, calme, grand charme. - MED. 97-40.

10e. Rue des MESSAGERIES
Société de rénovation cède à un prix intéressant 3 CHAMBRES, tout confort, cuisine équipée et 1 STUDIO. Location rapide assurée. Idéal pour loger employés. Tél. : 325-99-99 + 56-78.

20e. Près NATION (place)
Très jolis et grands STUDIOS avec ou sans terrasse. Equipement luxueux, grande clarté soleil. Livraison immédiate. Placement sûr et exceptionnel d'avenir. Propriétaire : 325-56-78.

7e ARRONDISSEMENT
luxueux 5 pièces
Téléphone : 260-23-32.

Région parisienne

NEUILLY RESIDENTIEL
72 m², dble liv., 1 ch., gd balc., park., tr. gd stdg. Ag. Française. Téléphone : 722-12-42.

SAINT-MANDE-SUR-BOIS
GD STDG, appt duplex 170 m² + terrass. 130 m². Belle décor. Serv., garage. 346-63-89.

CHAVILLE. Dans résid. grand standg, appt 4 P., 115 m², liv. 50 m², tt cft, gd balcon, 2 PARK. 335-00-00, 533-93-63.

PUTEAUX, 2 P., entr., cuis., toilette wc, idéal placement - 260-85-34 - 260-83-04.

MARLY-LE-ROI. Sup. et résident., 120 m², grand living, salon+2 ch., vastes dépendanc., terrasse, garage, 320.000 F. EUR. 19-91 et 92-44.

Province

CANNES. Promoteur vend directement beaux appartements 2-3 pièces - Brochure gratuite AZUR EDEN, 26, boulevard Gambetta, 06-LE CANNET.

appartem. achat

Ch. stud. ou 2 p. tt cft. Ecr. à 2.076 Press, 31, bd Bne-Nouvelle.

Achète Paris 5-7 pièces bon stdg, quart. résid. - OPE. 40-06.

Pour fils étudiant ach. compt. chbre bonne Paris. TRE. 23-55.

5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, particulier achète directement comptant STUDIO - TRE. 20-67.

URGENT, RECHERCHE
5 ou 7 p., tt cft, 16e, 8e, 7e, 6e, Neuilly, Monceau. - 265-90-07.

Ch. Paris 3-4 p., cft. Ecr. 2.077 Press, 31, bd Bne-Nouvelle, q. t.

ACH. COMPT. STUD. OU 2 P. BEL IMM., 7e, 14e ou 15e arr. TEL. : SUF. 42-25.

STE IMMO 7 rech., URGT, studio ou 2 p., préf. Rive gche. Faire offre en tél. 555-72-54.

Rech. pour import. clientèle tous appts dans le 10e, 11e, 12e, Saint-Mandé-Fontenay-Vincennes REALISATIONS très RAPIDES SORPI, 96, boulev. Diderot-12e. DID. 97-15/98-54.

appartements occupés

MARAIS
IDEAL PLACEMENT
Superbe imm. P. de T., caract., 2 Pces, tt cft, occ. par Homme seul, 82 a., et 2 Pces, tt cft, occ. par Femme seule de 84 ans. Téléphone : 260-30-15.

locations non meublées

Offre

Prox. Défense, dans bel imm. mod., 75 m² d'appt + 15 m² loggia, 3 p., confort, vue très dégag. s/Seine et Paris. Tél., parkg, 1.800+chg. Tél. matin SEGECO, 522-69-92.

Lecourbe. T.B. 4 p., cft, loy. m. 1.500 F+chg. gérant. 645-11-88.

PANTHEON
Studio tout confort. 633-97-40.

Ile-St-Louis. Rav. garçon., kitch. éq., bs, moq. 1.200c.c.BRE.18-97.

Propr. loue direct. studio tt cft, 800 F + ch., 7 ter, rue du Colonel-Oudot-12e. Visite le 12 juin, de 15 heures à 20 heures.

Rue Mazarine, studio rénové, cuis., bs, 750 F. - 744-73-01.

ALESIA. Gd stud. tt cft, tél. Prix 750 + charg. - 707-03-83.

BD PEREIRE. Petit studio, tt conft. Vis. mercredi, 199 boul. Pereire, de 12 heures à 15 h.

BOUL. PEREIRE. 2 p., tt cft, cuis. entièrem. équipée, téléph. Vis. mercredi, 30, bd Pereire, 5e gauche, de 16 h. à 18 h. 30.

Mo Glacière. Imm. stdg, 3 p., balc., tél., 1.200+ch. 598-49-34.

7e Stud., cuis., bns, entr., balc., plac., tél., 800 F+ch. Impec, gd stand. Visite mardi, 15-18 h., 32, rue du Général-Bertrand.

XVIe 4 Pces ref. neuf, tout confort, tél., 1.500 F. Vis. mercredi, 14 h. 30-16 h. 30, 9, rue du Général-Delestraint.

14e-15e. Pet. studios, tt cft. Px 490 F + charg. 707-03-83.

16e Murat Immeuble standing Beau 3 p. (90 m2), 5e asc., tél. 1.700 F. T. 544-24-55.

VIe Immeuble récent - 2 pièces tt confort, cuisine équipée, impecc. 1.200 F. - AMP. 17-47.

OPERA Imm. caractère Beaux studios refait neuf, tt cft, poutres appar. De 550 à 750 F. - 742-52-38.

locations meublées

Offre

AV. OPERA - Immeuble grand stand. Pied-à-terre av. cft et téléph. 850 F net. - 707-03-83.

bureaux

BUREAUX NEUFS
A LOUER
150 m²
métro Miromesnil
Tél. : 256.11.10

2.500 M² D'ENTREPOTS
450 M² DE BUREAUX
A LOUER
Paris, à 10 km par A-1
AULNAY-SOUS-BOIS
« Les Mardelles »
Tél. 225-79-00
WEATHERALLS FRANCE
Mr Copeland

VILLIERS, 1.000 m². Bien utilisable. Immeuble moderne, grand stand., 20 lign. téléphon. Convient pour bureaux ou toutes autres activités : école, dessin, électronique, etc. Location sans pas-de-porte. Concours agences souhaitées. Tél. : 797-89-29.

A V., LIBRE, en TTE PROPR. 750 m² de burx + appart. avec terrasse 90 m². Petit immeuble indépend. sur rue, PARIS-18e. Px 2.100.000 F - ANJ. 22-57.

PARIS-8e - HAUSSMANN
A louer 1.000 m² :
Burx y local ordinateur amé. HAMPTON AND SONS. 225-50-35.

BUREAUX TOUTES SURFACES
Locatif ss p.-de-porte ou Vte AG. MAILLOT, 2, r. Pépinière, 522-19-10 - 387-14-88.

FRIEDLAND-ETOILE
A louer 330 m² de bureaux en rez-de-chaussée, tél. 5 lignes. BOURDAIS - CAR. 11-89. BUREAUMATIQUE.

EUROBUILDING
PARIS (Pte de PANTIN)
près métro et périphérique. Reste à louer :
2 bureaux de 115 et 250 m² ; 3 petits bureaux de 56, 57 et 97 m². Immeuble neuf. Grand standing.
Tél. : 359-92-30, 92-79, 29-04.

BUREAUX Châtelet-Halles, Madeleine. Baux à repr. de 135 à 180 m². CENTRAL 86-29. Viou, 20, Pont-Neuf. 236-86-29.

PTE ST-CLOUD - Petit immeub. à usage de bureaux 700 M2 Jard. Park. Tél. Libre imméd. Location ou toute propriété. NEVEU ET CIE 525-08-73

locaux commerciaux

A louer, libre, très beau magasin, sit. except. cœur quartier Latin, 118 m² + sous-sol 194 m², chauffage, monte-charge. Exclusivement : bureaux, librairie, commerce d'art. Tél. 783-47-65.

20e NATION BD CHARONNE
Tt le rez-de-chaussée d'un imm. MURS de BOUTIQUE très grandes surfaces modernes commerce en pleine activité. Baux en cours de renouvellement. Placement très intéressant. A côté d'INNO et du Printemps. Propriétaire 325-99-99.

A vendre murs boutique 20 m². Quart. Madeleine. Tél. 260-29-94.

NANTERRE CENTRE
A LOUER
— Pavill., profess. libér., 8 P., cft, park., 50 m. de la gare R.E.R., loy. 2.400 F mens. ;
— Local 100 m² + Pav. 3 P., park., tél., loy. 3.000 F mens. ;
— Burx ou Ccial. 200 m², 1er ét., impeccable, téléphone, loyer 5.500 F mensuellement ;
— Ccial 775 m², 3 nivx, pr. exposition magasin, tél., parking, loyer 9.000 F mensuel ;
— Local 100 m² + 3 burx + pav. 3 p., c.+park., loy. 4.000 F.
CABINET LEBRETON, 78, rue Maurice-Thorez, 9200 Nanterre. Tél. : 204-10-59.

8e MONCEAU-COURCELLES 120 m², rez-de-chaussée, téléphones, parkings, bruit de décoffrage. 64.000 F l'an ou renseignements COURTOIS ANJ. 49-85

ETOILE 650 F le m² 140 m², téléphones, parkings. 5, AVENUE DE LA GRANDE-ARMEE ou renseign. COURTOIS ANJ. 49-85

hôtels-partic.

NEUILLY - PARC ST-JAMES Bel hôtel part., récept. + 7 ch., 2 svces, gar., jardin 340 m2. DE VILERS - 525-68-00

NEUILLY-SUR-SEINE. H. P. 6 pces, cuis., bns, sur 3 plans, Chf. cl. Jd. privé, créd., 10, av. Ph. le Boucher, 11-19 h.

constructions neuves

ASNIERES Centre
2 Pièces, 40 m², à partir de : 122.000 F, livraison juillet 1974. RENTABIL. IMMED. garantie. Téléphone : 793-00-64.

LIVRAISON JUIN 74
PRIX FERMES
12e DAUMESNIL, 3 PIECES
16e POMPE, STUDIO
19e TELEGRAPHE, 2 à 4 PCES
PT NEUILLY, Stud. au 3 PCES
Groupe Ch. MAHOUT. 924-74-85

POUR INVESTISSEURS
Dans petits imm. de standing STUDIOS et 2 PIECES REVENU GARANTI
Rens. s. pl. samedi, 11-19 hres 32, RUE ARAGO 94 - LA VARENNE S.O.G.E.I. - 331-65-61 +

MAISONS-LAFFITTE
Vue superbe vallée de la Seine et à 5 minutes de la gare
STUDIOS, vraies cuisines
2, 3 et 4 PIECES
Prix fermes - 3e trimestre 1975
I. F. 41, av. de Friedland (8e) ELY. 27-11 - BAL. 93-69

PORTE de CLICHY
Studios livrables 4e trimestre 75
94.000 F Prix non révisables
I. F. 41, av. de Friedland (8e) ELY. 27-11 - BAL. 93-69

fonds de commerce

Vd mag. antiquités pour cause dble empl. 8e : Miromesnil, La Boétie, rue du Fg-Saint-Honoré. Ecr. No T 57.531 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

BORDEAUX, brasserie face gare St-JEAN, ouvert 24 h. sur 24, en Société à vendre 1/2 ou total. Ecr. D 6.256 Havas BORDEAUX.

DROIT AU BAIL 7 ANS LAINES exclusivité gde marq., pr. Asnières, sans concurrence, 30 m² au sol+réserve en étage. C.A. 160.000 en progress. const. Prix intéress. Possib. logem. 790-10-56.

En gérance ou à vendre. Restaurant + Pub, cadre et site 1er ordre en bordure N. 20.
VILLE IMPORTANTE CENTRE FRANCE, LOCAUX et MATERIEL NEUF. Ecr. 3075/66 Havas 66004 Perpignan BP 442.

TERNES, boutique angle toute propr. à saisir. Tél. AMP. 18-83.

GERANCES IMMEUBLES
et transact., tenues 20 a., aff. 1er ord., gr. rapp. Px 350.000 F. AUTRE gérance pure 150.000 F. Viou, 20, Pont-Neuf. 508-53-84.

DROIT AU BAIL - 7 ANS Ling., bonnet enfant, mercerie, pr Asnières, ds cité ouvr. imp., 30 m² au sol+idem en étage. C.A. 120.000 F à améliorer. Poss. log. Prix à débattre 790-10-56.

Propr. âgée vend 1/2 val. expo-musée 1.000 m², haute lieu tourisme, exploitable immédiatem. sans connaiss. spéc., rapport substantiel. Ecrire no 99.879, Centrale Annonces, 121, rue Réaumur, 75002 PARIS.

locaux indust.

A vendre local de 1.200 m² dans parc industriel à 7 km centre de BORDEAUX. Parking, bureau, téléphone, transfo. chauffage, air comprimé. Route d'accès, plus maison d'habitation sur terrain. 8.000 m². Ecr. D 8.424 Havas BORDEAUX.

chasse-pêche

ETANG à vendre sur terrain boisé, possibilité construire. - Tél. 58 CERDON-DU-LOIRET (par GIEN).

immeubles

Paris XVIIe - Parc Monceau
Vente immeuble 1925, libre, construct. 1er ordre, en sté an., 45 studios + 43 s. de bs et 2 toil., sur ss-sol, rez-de-ch. et 7 étages. Ascenseur. Tt confort. Cour avec garage 3 voitures. M. A. CHAUMENY, Expert, 94, rue St-Lazare, Paris (9e). Tél. mat. 874-22-98 sur rdez-vous.

usines

A vendre : usine récente. 5.000 m2 couverts, quai s. voie d'eau, ds Z.I. région St-OMER (62), terrain 3 ha environ, équipement moderne de chaudronnerie et mécanique générale, convertible rapid. ttes activités. Libre : 1er août 1974 Prendre rendez-vous par téléphone : (21) 38-08-66.

villas

ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU
5 minutes de la gare de Melun
LA VILAUBOIS
Piscine chauffée, Club House, Tennis
NOUVELLE TRANCHE :
20 VILLAS de 4 à 7 p.p. avec jardins privatifs. LIVRAISON ETE 75. MAIS... ...PRIX FERMES ET DEFINITIFS ! à partir de 2.130 F le m2
« Primes convertibles ouvrant droit au prêt P.I.C. »
Renseignements et vente :
CONSEIL S.A.R.L., 546, avenue Foch, Dammarie-les-Lys. Tél. : 437-17-45, et sur place samedis et dimanches de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zola, Dammarie-les-Lys.

ST-NOM-LA-BRETECHE
Maison neuve, 171 m², à 300 m. mairie, comprenant : double séjour, cuisine + 4 chambres, S. de B., 2 garages, chff. central, sur 1.000 m² de terrain. Prix : 464.330 F. Libre décembre 1974. 951-64-17 - 58-56 et 950-21-70.

RUEIL
Villa récente, 8 pièces, jardin 1.200 m², 600.000 F. - Agence MALMAISON, 967-00-30.

terrains

Prox. SENLIS, except., terrain de 5.000 m² viabilisés, 36 F le m². Tél. : 202-24-32.

VION SA (fondé en 1900) recherche terrains à bâtir Paris et proche banlieue, 89, faubourg-Saint-Honoré. Tél. : 266-66-92.

Banl. Nord immédiate (Paris) excellente desserte routière
A Vendre
lotissement industriel
66.000 m²
en totalité ou par lots de 5.000 m² à 28.000 m².
Tél. : 924-42-94.

PROVENCE
Vend SUPERBE terr. 30.000 m², bord route nationale : pinèdes, vignes, arbr. fruitiers, plein-Sud, ttes viabil. 700.000 F. J. Palmieri, Puget-Ville. 83330 CUERS.

propriétés

Rech. gde mais. caract., 12 p. avec 20 ha., rég. BERRY. Ecr. à 0524, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

7 k. Fontainebleau, P. vd résid. tt cft + jard. 1.200 m², av. piscine chauff.+terr. 700 m² clos, bord Seine. Tél. R.-V. 423-80-06.

90 KM OUEST (par aut.) Tr. joli MOULIN restauré Colombes. Récept. 12 ch. tt cft, gde dépend., 7 ha parc et prairies, trav. par rivière, étang. DUSSAUSSOY. Tél. 487-61-41. 78123 BAZAINVILLE.

SAMOIS-S/SEINE. B. ppté, gde récept. 5 chb., 2 bns. Mais. gard., dép. magnif. Parc, 18.000 m², descend. jusqu'à la Seine. G. BOURGUET, 522-19-41.

65 KM OUEST entre GAMBAIS et NOGENT-LE-ROI
Vue imprenable, site except. MAGNIF. CORPS DE FERME caractère, aménagement raffiné, réception 125 m² avec loggia, cheminée, poutres, cuisine. 6 chbres, 3 bains, tél., chauffage mazout, garage. Maison gardien. 2.800 m² plantés. Prix à débattre. 680.000 F. - URGENT MAZIERES et BOURDIN CONSEIL IMMOBILIER 485-31-55 ou 720-38-62

châteaux

Chantilly résident. Sup. ppté entièrement restaurée. 300 m2+ pavillon 100 m2, terr. 1.500 m2. 750.000 F. Tél. 747-45-16, matin.

REGION OUEST
PRES DE ST-NOM-LA-BRET., ds parc de 2.000 m², av. bassin, TR. BELLE DEMEURE ANC., salon, S. à M., bureau, cuisine, office, 6 chambres, 4 S. de B., salle de jeux, greniers, cave, garage. 400 m² habitables.
— Maison de gardien (3 Pièces, cuisine, S. de B.) ;
— Dans site protégé ;
— Prix : 700.000 francs.
Tél. : 460-35-60, après 17 heures.

pavillons

SEVRES 5' GARE Coq. pavillon mod., parfait état, jdin 600 m², sous-sol, grand garage, atelier, buanderie, chaufferie mazout, cave à vins, 80 m². R.-de-ch. surél., sél. 3 chbres, cuis., bains, w.-c., plac. 80 m², 430.000 F. Demeuré, 825-24-10.

ASNIERES Résid. 5' gare
7 P., 200 m² habit., tout confort, parf. ét., gar. 2 voit., 370 m², jard. Ag. française, NEUILLY, 722-12-42.

FONTENAY-SOUS-BOIS
5 p. pr. + dépend., cft, jard. 150 m², tr. b. état. T. 808-44-13.

LA GARENNE Gare - 7' Saint-Lazare - 5 pces princ., cft, parf. état, déc. raffin. 239.000 F. LARGIER - ANJ. 18-83.

RUEIL Calme, parfait état, s/400 m² jardin planté, coq. PAV. 5-6 P., sél. 40 m² av. cheminée, s. bains, s. d'eau, gar. 2 voit. 340.000 F. - 950-14-60.

maisons de campagne

Particulier vend maison 15 km NANCY. Salle de séjour 40 m2, 5 chbres + 2 cabinets de toil. 1 salle de bains, 2 w.-c. Bureau. Tél. Gd jard. Garage 4 voitures. — ECRIRE HAVAS ORLEANS no 2.340.

fermettes

VAL DE LOIRE
près DU LUDE (72)
Jolie fermette sur 2.500 m2, eau, élect., 2 p. hab.+3 amén., t. b. grenier, cel., cave, hang. + dép. PRIX : 80.000 F, avec 20.000 F. Même région : coquette maison rurale, 2 ch., s. à mang., cuis., s. de bns, déb., gd gar. Jdin av. source, eau, ch. et f. E/F et tél. PRIX : 75.000 F, avec 20.000 F. Même région : belle maison de style compr. 8 p. + entr.-cour, gren., cave, hang., gar. + dép., eau, élec., compr. J. T. 15 ares. Ferme en Anjou, 2 p. hab. + 3 p. à amén., hang., gren. cel. +dépen. Ter. 2.500 m2, eau, élec. PRIX : 65.000 F, avec 25.000 F. C.I.E., B.P. 283 Le Mans Cedex. Tél. : 28-79-16

viagers

Neuilly - Bois. Immeuble 1956. Lux. living+3 chbres. Occupé 1 f. 66 a. 30.000 cpt + rente 2.500 F. — FONCIAL : 266-32-35.

Propriétaires âgés, HERITEZ de vs-mêmes. Vendez en VIAGER rente indexée. — DECOBERT, spécial., 4, r. 4-Sept. RIC. 20-06.

LIBRE COURBEVOIE Résid. 5' GARE MAGNIF. H.P. Séjour dble + 3 chbr., 2 sanit., tt cft, garage + pav. indép., 2 P. cft, jardin angle. 200.000 F compt. + rente. 1 tête 72 a. Versel LAM. 07-50.

villégiatures

ROSAS - ESPAGNE
Hôtel grand standing
2 semaines, 640 juin, 880 août. Tél. : 285-38-32

ESPAGNE. CALPE. Belle villa à louer. — Tél. : 604-16-20.

Choix villégiatures dans le journal « LES ANNONCES ». En vente partout : 1 F

les annonces classées du **Monde**

offres d'emploi - emplois internationaux - emplois régionaux - demandes d'emploi - immobilier - appartements : vente-achat - locations meublées - non meublées - pavillons - terrains - villégiatures - auto...

sont reçues par téléphone

au

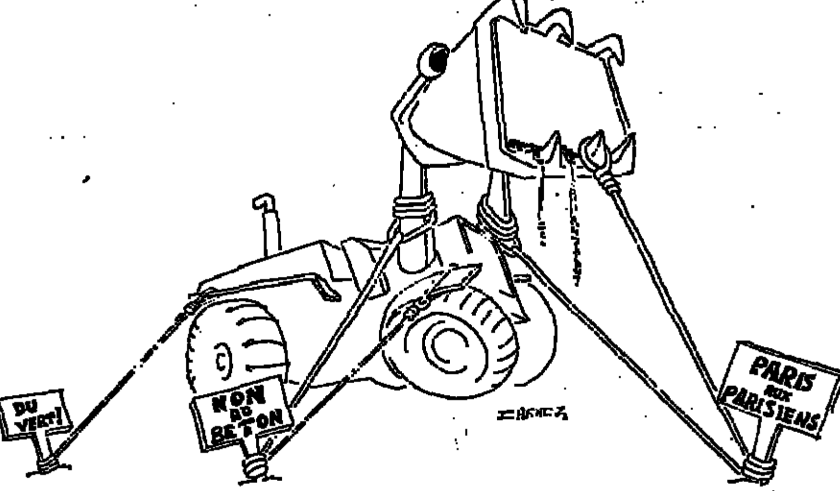
233.44.31

pour tous renseignements : **233.44.21**

LA VIE DE LA RÉGION PARISIENNE

La parole aux habitants

Un nouveau terrain pour les associations



(Dessin de CHENEZ.)

La rue ou les couloirs ?

COMME au début du siècle, sur la lancée d'Haussmann, on détruisait beaucoup pour reconstruire, les occasions de litige ne manquaient pas. Et, par exemple, le prolongement prévu de la rue de Rennes jusqu'au quai de Conti, puis vers la rue du Louvre, par un pont s'appuyant sur la pointe de l'île de la Cité, fut l'occasion d'une belle querelle.

Projets et contre-projets s'affrontèrent. Et, apparemment, l'action d'un comité des intérêts généraux de la rive gauche, qui groupait des riverains soucieux de préserver le site, fut assez efficace pour que l'on renonçât aux démolitions prévues.

En somme, ce comité était, d'une certaine manière, l'ancêtre des associations et unions diverses qui sont désormais rarement absentes et souvent parties prenantes dans les divers projets de transformation de la capitale.

Mais si le phénomène a toujours existé, il n'a jamais été si visible. Que dans la banlieue un grand ensemble soit construit sans que les promoteurs se soient préoccupés de l'accompagner d'un stade, d'un square, d'un bureau de poste ou de terrains de jeux pour les enfants, que l'on ait négligé de le raccorder aux localités voisines par un réseau de routes suffisant, et à l'extérieur par des moyens de transports en commun convenables, alors de façon spontanée, apparaît un mouvement de contestation qui lance des pétitions, harcèle les autorités et s'impose comme interlocuteur.

Que dans la ville une perspective risque d'être altérée, une construction de caractère détruite, un espace vert menacé, et c'est le grand remue-ménage. Que l'on ressente de façon de plus en plus insupportable les nuisances et les excès de la circulation automobile, la dégradation des conditions de vie, le bruit, la pollution d'un atelier ou d'une usine trop proches d'un secteur d'habitations, et les protestations fusent, que suivent bientôt propositions et revendications.

C'est pourquoi, sans doute, la multiplication de ces groupes d'usagers dans les années 1960 a coïncidé avec la transformation accélérée de la capitale et l'urbanisation de sa banlieue. On en compte aujourd'hui, dans la région, plus d'une centaine, dont les effectifs sont très variables, suivant les lieux et les époques. Mais les « vétérans » se souviennent d'avoir eu bien du mal à s'imposer, et ce n'est pas sans grincements de dents que les partenaires traditionnels, l'élu, l'administration, le constructeur, se sont résignés à faire une place à ces nouveaux venus, considérés souvent comme des « mouches du coche ».

Non que les élus et les fonctionnaires ne soient accoutumés aux interventions. Mais celles-ci étaient le fait de groupes de pression plus ou moins occultes, ou tout simplement représentatifs d'intérêts respectables, certes, mais corporatifs : des unions de commerçants par exemple.

Intérêts privés et intérêt général

Constatation jamais démentie : l'action d'une union, d'un comité, a d'autant plus de chances de réussir qu'elle mobilise les gens pour la défense d'intérêts bien précis, autour d'un projet bien déterminé.

Les associations créées à Paris pour empêcher la mutilatoin du square du Temple, dans le troisième arrondissement, du jardin Jean-XXIII, au chevet de Notre-Dame, du square Gaston-Baty, à l'ombre de la tour Montparnasse, gagnèrent la partie parce qu'elles purent éveiller, conduire et faire manifester les riverains directement intéressés par ces projets. Celles qui s'opposent à la modernisation de l'aérodrome de Toussus-le-Noble, dans les Yvelines, ont su de la même façon susciter un vaste mouvement de protestation, entraîner les élus avec eux et faire échec, au moins partiellement, aux projets des administrations.

Plus malaisée est, en revanche, la tâche des groupes qui se sont voués à la défense d'intérêts généraux. Par exemple, l'association Les droits du piéton a longtemps travaillé dans la relative indifférence du grand public qui n'avait pas encore pris conscience des abus de l'automobile. De même pour la Fédération des usagers des transports, qui n'a vraiment recueilli l'audience du grand public qu'au moment où l'inconfort et l'insuffisance des trains de banlieue, du métro et des autobus était manifeste.

Tâche ingrate ainsi que celle des groupes qui, comme l'Union des Champeaux et le COPRAS, s'opposaient à la démolition des vieilles Halles et des immeubles voisins. Demi-succès, demi-échec. Si les parapluies de Baltard ont disparu, la zone qui devait être rasée par les bouteurs s'est considérablement rétrécie. De la même façon, les efforts de l'Association pour le développement et l'aménagement du 13e arrondissement (ADA 13), où continue un vaste programme de rénovation, illustrent la difficulté de faire prendre conscience au plus grand nombre de la nécessité de se réunir, de se concerter pour contrôler un urbanisme jugé trop favorable aux promoteurs et pas assez aux habitants. A sa façon, l'Association pour l'aménagement et l'embellissement du site Notre-Dame, hostile au projet de voie express rive gauche, si elle semble aujourd'hui en mesure de l'emporter, a certainement pâti de ce que les Parisiens aient tardé à prendre conscience du caractère nocif de cet ouvrage.

Outre l'objectif poursuivi, les moyens utilisés ont une grande importance. Certaines associations ne sont qu'une apparence nouvelle que se donnent des partis et des mouvements politiques guettant, dans l'actualité, les « occasions » favorables. D'autres, issues d'initiatives individuelles, ont suivi le long chemin qui les ont menées, d'une neutralité très affirmée au départ, à la prise de conscience du « fait politique ». Au-delà du simple « non » opposé à tel ou tel projet jugé nuisible, leurs animateurs ont compris que l'efficacité exigeait de s'attacher d'abord aux réformes de structures des organismes de décision. Ainsi, la « plate-forme des associations de participation à l'aménagement et à la vie de la cité » a, à l'occasion de l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing, demandé que dans le cadre d'un statut parisien plus libéral soient créés des Centres d'information et d'animation.

Prenant les dossiers de plus haut, ces organismes deviennent plus efficaces et les hommes qui les animent plus responsables. Ils ont appris où se situaient les vrais centres de décision et la façon de peser sur eux. Mais cette conquête les rend aussi plus vulnérables dans la mesure où ils prennent le risque de se couper de la base, plus sensible aux actions ponctuelles et spectaculaires.

C'est pourquoi une nouvelle vague apparaît, plus portée à l'intervention politique non déguisée ou à l'action directe. Ainsi, durant la campagne pour les élections présidentielles, le « bureau de liaison » réunissant soixante associations de Paris et de la région parisienne a-t-il fait s'affronter, en public, les représentants des deux candidats pour connaître leur opinion sur le devenir de la capitale. Ainsi, ces mêmes associations entreprennent-elles, à la veille de l'ouverture de la session du Conseil de Paris, jeudi 13 juin, des manifestations publiques contre la voie express et pour la sauvegarde de la Cité fleurie.

Entre la manifestation de rue ou la manœuvre de couloirs, les associations n'ont pas encore trouvé le terrain le plus favorable à leurs interventions. Il reste qu'elles ont déjà réussi à placer sur le devant de la scène politique de nouveaux thèmes et de nouveaux interlocuteurs.

PIERRE BRANCHE.

★ Plate-forme des associations de participation à l'aménagement et à la vie de la cité, 24, rue du Four, 75006 (326-28-16) ; Bureau de liaison des associations de défense de Paris et de la région parisienne, 2, rue Boutarel, 75005 (326-66-36).

• CHEVRY 2 : promoteurs s'abstenir

CHEVRY 2 se traîne. Chevry 2 ? « *Des villages qui font une ville aux champs* », selon la brochure publicitaire. Chevry 2 ? D'ici à quelques années, trois mille six cent trente-trois pavillons avec leurs équipements collectifs. Chevry 2 ? Une opération dérogatoire au schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne qui ne prévoyait, entre Gif-sur-Yvette, Gometz-le-Châtel et Gometz-la-Ville (Essonne), que « *des espaces verts et de loisirs en secteur rural* ». Chevry 2 ? Une laborieuse construction dirigée par un promoteur peu habitué à ce que les choses lui résistent, M. Robert de Balkany.

Les difficultés ont commencé lorsque M. de Balkany a constaté, en 1971, que la moitié de son programme aurait du mal à trouver des acquéreurs, parce que la clientèle boude les pavillons trop alignés.

Deuxième handicap : la commune de Bures-sur-Yvette ayant protesté contre les routes que les services de l'équipement projetaient de construire sur son territoire, M. Jacques Chaban-Delmas, alors premier ministre, promit, en 1972, de ne pas réaliser la liaison Chevry-2 - Bures.

Le mouvement de contestation de Chevry 2 s'est appuyé sur cette double impossibilité où se trouvaient le promoteur et l'Etat de tenir leurs engagements. Les groupes d'action municipale (GAM) de Gif et Gometz-le-Châtel qui s'opposaient à l'opération depuis son origine ont tout fait pour la paralyser en demandant par tactique l'application des projets d'origine.

Doublement satisfait

M. de Balkany demande-t-il, en 1972, un avenant pour transformer les pavillons en bande en petits immeubles de trois étages attenant à un « golf populaire » ? Le syndicat intercommunal, où les opposants sont représentés, refuse. M. de Balkany entame-t-il les deux premières tranches du programme, soit 633 maisons ? Les GAM ou leurs satellites portent plainte pour publicité mensongère.

Au fil des escarmouches de ces deux dernières années, l'opinion publique locale a pris conscience de l'enjeu du duel et elle manifeste une hostilité de plus en plus marquée à l'égard de Chevry 2.

Pour sortir de l'impasse, un avenant a été négocié entre le promoteur et M. Robert Trimbach, maire de Gif et président du syndicat intercommunal.

Reste à obtenir l'accord unanime des trois conseils municipaux de Gif et des deux Gometz. Cette éventualité semble exclue, étant donné l'état d'esprit des élus qui sont moins que jamais favorables à une ZAC impopulaire.

Responsables des GAM de Gometz-le-Châtel et de Gif, MM. Michel Mouty et José Garcia ne cèdent pas à l'euphorie : « *Nous ne pouvons pas encore chanter victoire*, disent-ils, *notre but est d'arrêter la ZAC. Nous demandons à voir les comptes du promoteur. Nous lui permettrons de faire un profit honnête. Mais nous souhaitons convertir le reste de la ZAC en lieu de détente et de loisirs dont les détails restent à préciser.* »

Satisfaits, ils le sont doublement : « *Nous avons coincé M. de Balkany, un prince de la promotion immobilière et, indirectement, nous avons dissuadé tous ses confrères de venir bâtir dans nos bois.* »

ALAIN FAUJAS.

• NOGENT-SUR-MARNE : le maire prend les devants

« ETES-VOUS pour la solution A (maintien des arbres) ou pour la solution B (suppression des arbres situés du côté des numéros pairs) ? Cochez la case correspondant à votre préférence. » Deux cents habitants de l'avenue de Joinville, à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), sont, depuis quelques jours, invités par les services de l'équipement et par la mairie à donner leur avis sur la façon d'élargir l'avenue qu'ils habitent.

Entre le bois de Vincennes et la place du Général-Leclerc, la route nationale 186 s'appelle, à Nogent, l'avenue de Joinville.

Les ingénieurs ont tiré de leurs cartons un plan qui visait à élargir l'avenue à 24 mètres d'emprise en empiétant uniquement du côté des numéros pairs.

M. Roland Nungesser, député U.D.R., président du conseil général et maire de Nogent, s'est aperçu que ce projet condamnait les arbres.

Un référendum

Une deuxième discussion s'est engagée, entre la mairie et l'équipement, à propos de la largeur de la voie. Porte-parole des futurs expropriés, M. Nungesser soutenait qu'il n'était pas indispensable d'élargir à 24 mètres sur tout le trajet.

De ce dialogue entre les élus et l'administration est née l'idée d'un référendum auprès des habitants. Le 27 mai, ceux-ci ont reçu une lettre d'un ingénieur des ponts-et-chaussées qui explique la raison d'être du projet et les différentes solutions possibles. Des dessins clairs présentent les variantes vues en coupe ou verticalement. Une enveloppe timbrée permet à chaque « électeur » de répondre.

La décision sera prise après que chaque propriétaire aura fait connaître son souhait dans le cadre de l'enquête parcellaire.

Certains se gausseront d'une consultation dont le résultat est acquis d'avance : même si les trottoirs sont un peu plus étroits, les habitants ne choisiront-ils pas de conserver les arbres ?

La tentative du maire et des services de l'équipement a pourtant le rare mérite d'informer avec précision et surtout de consulter les intéressés avant que les jeux ne soient faits. — Al. F.

• St-Germain-en-Laye
Les usagers sont aussi des clients

IL y a des gens à qui l'ouverture de la ligne de métro express Auber - Saint-Germain-en-Laye n'a pas vraiment facilité la vie. Ceux qui habitent trop loin de la gare de Saint-Germain pour y venir à pied, ceux qui se sont installés aux limites de la ville ou dans ces villages que sont encore Mareil ou Fourqueux. Parce que les logements y sont moins chers et que la campagne est plus proche.

Autrefois, les autocars qui desservent ces faubourgs de la banlieue avaient tous leur terminus près du château, non loin de la gare. Maintenant qu'un parc de stationnement a été construit sous la place, certains arrêts ont été exilés près des casernes, à cinq bonnes minutes à pied de la gare. Une somptueuse gare routière souterraine collée à celle du métro est prévue. Elle dort dans les cartons, faute de crédits. D'ici à sa mise en service, les autocars risquent d'avoir perdu la plupart de leurs clients. Loin de s'améliorer, le service se dégrade.

Le quartier des Quatre-Chemins, par exemple, commun aux agglomérations de Saint-Germain, Fourqueux et Mareil, a la chance d'être sur la route de deux autocars : celui des Courriers de Seine-et-Oise qui passe d'abord à Fourqueux et à Mareil, et celui de la C.G.E.A. qui part des Quatre-Chemins. Mais cet avantage est illusoire : les cars passent en même temps ou presque à 6 h. 25 ou à 6 h. 50, puis plus rien... pendant une demi-heure. Justement au moment où ceux qui vont travailler aimeraient disposer d'un bus tous les quarts d'heure. Dans la journée, il n'en passe un que toutes les heures.

Les maris en vélomoteur

« *Vous habitez le Bel Air, Fourqueux ou Mareil. C'est un endroit bien agréable... à condition de pouvoir en sortir.* » C'est par un tract rédigé en ces termes et reproduisant les horaires des autocars qu'un comité d'usagers s'est fait connaître des habitants de cette région en septembre dernier. « *Usagers ou qui voudraient bien l'être* », fait remarquer avec humour l'un des animateurs, M. Bernard Gérardin, à propos des cent cinquante personnes qui ont adhéré dès le début et qui sont devenues trois cents depuis.

Assemblées générales : deux en quelques mois ; la prochaine, le 14 juin, pour informer les habitants de la suppression d'une ligne. Manifestation de quelques voitures dans les rues de Saint-Germain pour prouver par l'absurde l'encombrement de la ville. Les liens avec d'autres groupements de la région parisienne n'ont pas été négligés. Le comité est l'un des six signataires d'une lettre à M. Doublet lui demandant d'être représentés au syndicat des transports parisiens.

Sur le plan local, que veut l'association ?

« *Nous demandons une desserte tous les quarts d'heure aux heures de pointe, une demi-heure le reste du temps ; la construction de la gare routière ; la remise en service de la ligne de grande ceinture ; l'organisation de taxis collectifs* », explique l'association.

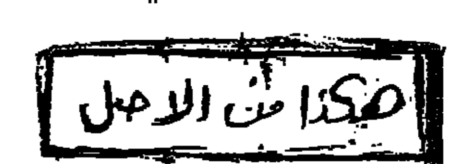
En attendant, qu'a-t-elle gagné après une petite année scolaire d'existence ? De la mairie de Saint-Germain, l'association a obtenu l'autorisation de rapprocher le terminus de la gare... Mais la compagnie n'a pas encore mis en pratique cette possibilité. Des transporteurs, elle a obtenu une nouvelle ligne à l'essai pendant deux mois.

Les compagnies se plaignent en effet d'exploiter des lignes peu rentables. Mais comment peuvent-elles demander la fidélité à des clients qu'elles servent si mal ?

La carence des transports en commun oblige les habitants à s'organiser : les maris prennent un vélomoteur pour laisser la voiture à leur femme qui est loin de de tout, et les mères de famille se relaient pour conduire les enfants à l'école. Conséquence : il y a de moins en moins de monde dans les autocars. Un cercle vicieux.

Si les compagnies ont vraiment envie de transporter des voyageurs de façon rentable, ne devraient-elles pas voir dans les comités d'usagers un moyen de garder ou de gagner des clients ?

MICHÈLE CHAMPENOIS.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

La décentralisation des institutions sociales

UN EXCÉDENT DE 25 000 COLS BLANCS

M. Jérôme Monod, délégué à l'aménagement du territoire, vient de présenter un rapport rédigé par M. André G. Delion, conseiller référendaire à la Cour des comptes, et intitulé : « Institutions sociales et aménagement du territoire ».

Au commencement était l'usine... En effet, il y a encore dix ans, c'est l'industrie qui fournissait les gros bataillons de la décentralisation parisienne et des créations d'emploi en province. Puis, progressivement, les responsables de l'aménagement du territoire ont constaté que les services — le secteur « tertiaire » — pouvaient être pour eux un outil fort utile à cause du nombre d'emplois qu'ils représentent et de la croissance rapide de ses effectifs. C'est pourquoi furent lancées les idées sur la décentralisation de la recherche scientifique, des banques et assurances, des administrations centrales de l'Etat. Le quatrième « angle d'attaque », c'est les institutions sociales.

Dans ce domaine aussi le poids de la région parisienne est excessif : 285 sièges d'organismes sociaux, mutuelles exclues. Sur 207 000 personnes employées en France dans le tertiaire social, 67 000 travaillent dans la région parisienne (dont 82 % dans la capitale) et y occupent 1 million de mètres carrés. Croissance des effectifs : + 4 % par an. Gonflement des surfaces de bureaux : + 60 000 mètres carrés. La banlieue, les villes nouvelles, la province : un véritable « désert social ».

Il convient donc d'infléchir sur ce plan la politique simultanée de contrôle des activités à Paris — c'est le desserrement — et la réanimation de la province — c'est la décentralisation. Au reste, il apparaît que les impératifs de service public social (multiplication des guichets et des organismes payeurs ou de conseil le plus près possible des lieux d'habitation) coïncident avec les buts de l'aménagement du territoire (maintenir dans la mesure du possible la population là où elle souhaite vivre en y créant des emplois et les conditions d'une vie sociale commode) et en facilitant les rapports avec l'administration.

On ne part pas de zéro. Depuis 1965, plusieurs décentralisations ont été opérées : le service des pensions des armées s'est installé en 1965 à La Rochelle (460 emplois), la Caisse des dépôts et consignations a transféré à Angers le service de retraite complémentaire (540 agents), à Blois s'est installée une institution de retraite des cadres (250 personnes à terme).

L'installation hors de Paris de services sociaux, outre qu'elle répond à un souci d'amélioration de la gestion de ces organismes, ne peut qu'être encouragée par les responsables de l'aménagement du territoire. Surtout dans les régions qui manquent d'emplois féminins comme la Basse-Seine, le Nord-Pas-de-Calais ou l'estuaire de la Loire. Mais le transfert d'une caisse de retraite ou d'une mutuelle n'est évidemment pas un remède miracle puisque, à la différence d'une usine moderne ou d'un centre de recherches, il n'engendre pas ou guère de valeur ajoutée. D'autre part, ces « employeurs » offrent, en majorité, des postes de travail peu qualifiés : les caisses maladie ont, en moyenne, 9 % de cadres, les caisses d'allocations familiales 12,5 % et l'URSSAF 13,4 %.

Le rapport de M. Delion propose donc plusieurs mesures pour construire une politique plus rationnelle des institutions sociales. Par exemple, éliminer de la région parisienne toutes les opérations qui concernent des non-Parisiens : ainsi 25 % des retraités, gérés par la caisse régionale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés de Paris, sont actuellement domiciliés en dehors de cette région, ce qui représente deux cent cinquante mille personnes. Autre proposition : rapprocher des usagers de la région parisienne les services qui les intéressent directement et alléger corrélativement le centre de la capitale des services généraux au profit des villes nouvelles. Ainsi pourrait-on, dans les dix ans à venir, décentraliser en province environ dix mille agents et en répartir quinze mille dans la banlieue et les villes nouvelles.

Ce programme ambitieux et judicieux a été approuvé il y a trois mois par le gouvernement, notamment par M. Michel Poniatowski, alors ministre de la santé publique et de la sécurité sociale et, aujourd'hui, responsable de l'aménagement du territoire. Dans ce domaine, comme dans les autres, on attend maintenant que le bons diagnostics et les bonnes intentions se traduisent par une bonne politique.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

TRANSPORTS

Pan Am et T.W.A. renoncent à s'entendre

Les négociations entre T.W.A. et Pan Am sur un regroupement possible de leurs vols transatlantiques ont pris fin, le jeudi 6 juin, sans qu'un accord ait pu être dégagé. Les deux compagnies américaines, déficitaires pour leurs vols internationaux depuis la nette augmentation des prix des carburants, avaient entamé, il y a trois semaines, avec l'accord du Bureau de l'aviation civile (CAB), des discussions sur une limitation de la concurrence qu'elles se font mutuellement.

A la proposition de Pan Am de regrouper leurs recettes et leurs vols pour les trajets entre les Etats-Unis d'une part, Londres, Rome, Paris, Francfort et Lisbonne d'autre part, T.W.A. avait répondu en suggérant un partage des lignes. Les négociations semblent avoir échoué en raison de l'impossibilité pour les deux compagnies de se mettre d'accord sur les lignes que chacune d'elle abandonnerait.

La rupture de ces discussions assombrit les perspectives financières des deux compagnies, d'autant plus que l'administration américaine avait clairement fait savoir auparavant qu'elle n'envisageait pas de leur venir en aide si elles ne faisaient elles-mêmes tous les efforts possibles pour améliorer leur situation. Les autorités américaines estiment que les tarifs nord-atlantiques devront être substantiellement augmentés pour mettre fin aux déficits des compagnies aériennes.

A cet égard, la conférence de l'Association internationale du transport aérien (IATA) qui se réunit, à partir du mardi 11 juin, à Fort-Lauderdale, en Floride, pour étudier la question des tarifs à appliquer sur le réseau de l'Atlantique nord, pourrait sans doute décider une augmentation relativement importante. Les vingt-huit compagnies régulières qui opèrent sur l'Atlantique nord ont, en effet, perdu en 1973 environ 150 millions de dollars sur ce secteur. Pour 1974, la perte globale est estimée à quelque 15 millions de dollars par mois, signe le plus voyant d'une situation qui est jugée « *financièrement désespérée* ».

La conférence de Fort-Lauderdale pourrait adopter le système du « *paiement avancé* », selon lequel le passager verse le prix de son billet trois mois avant le départ.

Une autre mesure envisagée pourrait être la suppression des tarifs « *discriminatoires* », comme les tarifs pour jeunes.

Il semble que les membres de l'IATA demanderont aux gouvernements, en échange de ces mesures de rationalisation, d'imposer aux transporteurs à la demande (charters) une harmonisation de leurs tarifs avec ceux des compagnies régulières, et sans doute la fixation d'un prix « plancher ». — (*A.F.P.*)

● UN SIXIEME D.C.-10 POUR L'UTA. — La compagnie UTA (Union des transports aériens) annonce qu'elle va commander un sixième avion long-courrier D.C.-10-30 au constructeur américain McDonnell Douglas. La livraison pourrait avoir lieu en 1976.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

● *7 150* EMPLOIS EN BRETAGNE. — Un bilan des implantations industrielles en Bretagne en 1973 et en 1974 présenté par la chambre régionale de commerce et d'industrie réunie récemment à Fougères fait apparaître une nette relance des créations d'emplois après une stagnation pendant trois années. Quatorze créations nouvelles et deux extensions aboutiront en effet à 7 150 emplois nouveaux en Bretagne.

LA VIE SOCIALE

SYNDICATS

Premier congrès confédéral après l'élection présidentielle

Force ouvrière va définir son attitude devant la crise économique et la politique du gouvernement

Toulouse. — *Le douzième congrès confédéral de Force ouvrière s'ouvre ce mardi 11 juin, à Toulouse, et les quelque quinze cents participants poursuivront leurs travaux au Parc des expositions jusqu'au 14 juin.*

Depuis 1971, date des dernières assises de la centrale, qui ont lieu tous les trois ans, la vie politique a été fertile en événements. Le rassemblement de la gauche, le bond en avant qu'elle a fait durant la campagne électorale avec la participation de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN, les péripéties de la compétition pour l'Elysée, sont autant de faits qui ne peuvent laisser indifférents des hommes et des femmes engagés dans l'action syndicale. Cela est vrai, même si leur organisation entend ne jamais s'aventurer sur le terrain politique.

Nombre de délégués ont l'intention d'aborder ces questions au cours de la discussion du rapport que M. André Bergeron, secrétaire général, devait présenter au début de l'après-midi. Le leader ne risque pas pour autant d'être mis en difficulté car, pas plus que dans le passé, il n'existe d'opposition organisée et importante.

Mais surtout, le congrès devra définir son attitude devant la crise économique et financière alors qu'en arrière-plan se dessine le spectre du chômage. Le contexte social va contraindre les militants à une rigueur accrue.

Mouvement réformiste, F.O. peut avoir un rôle important à tenir à l'heure où le nouveau président de la République déclare vouloir relancer la « concertation », d'autant qu'un certain rajeunissement a été enregistré à la tête de plusieurs fédérations au niveau régional. M. Bergeron et ses amis ne peuvent accepter le jeu sans un minimum de garanties. Les dirigeants de la centrale seront d'autant mieux armés que l'unité interne et la volonté d'indépendance syndicale sortiront renforcées du congrès de Toulouse.

De notre envoyée spéciale

Trois semaines tout juste se sont écoulées depuis l'élection de M. Giscard d'Estaing à l'Elysée. Cela donne un intérêt accru aux réactions des militants de F.O., les premiers d'une grande centrale à se réunir après cette élection.

Quoique leur confédération se soit officiellement dégagée de toute option politique, nombre des adhérents auront vécu avec intensité ce printemps électoral. Si le bureau confédéral, dès le début de la campagne, avait clairement réaffirmé sa fidélité à l'apolitisme, qui est l'un des fondements de leur mouvement, l'ironie du sort a été que parmi la douzaine de candidats dans la course à l'Elysée les deux seuls qui aient eu un passé syndical l'avaient précisément vécu sous la bannière de Force ouvrière : M. Emile Muller, ancien typographe, et Mlle Arlette Laguiller. Cette dernière ne venait-elle pas de s'illustrer dans la toute récente grève des banques, à la tête d'un syndicat F.O. ? Il est vrai que la « camarade Arlette », avec une *discipline* exemplaire, s'était démise de tous ses mandats dès qu'elle avait fait acte de candidature. A aucun moment, en s'adressant à ses électeurs, elle ne s'est prévalue de ses qualités syndicales.

Les différents courants « révolutionnaires » comptent sans aucun doute plus d'adhérents dans les effectifs de Force ouvrière que dans toute autre organisation syndicale. En effet, la plus grande liberté d'expression règne à l'intérieur de la confédération. Tous ceux qui ailleurs seraient exclus ou plus ou moins réduits au *silence ou encore conservés à titre* simple de « témoignage démocratique » peuvent parler sans le moindre frein. A chaque congrès, la tribune offre un festival de soli anarchistes, anarcho-syndicalistes ou trotskistes... quitte à s'achever sans véritable discordance en concert d'approbation à l'adresse de la direction confédérale.

Cependant, par le passé, Force ouvrière et le parti socialiste ont recruté dans les mêmes couches sociales. Un dirigeant F.O., M. René Richard, vers 1956, lança même l'idée d'un mouvement travailliste. M. Bergeron, pour sa part, confie volontiers que, syndicaliste depuis trente ans, il est depuis plus longtemps encore socialiste, depuis 1936, précise-t-il, en ajoutant qu'il n'est pas marxiste mais plutôt proudhonien. Aujourd'hui, il est vraisemblable *que, proportionnellement*, les adhérents de F.O. votent davantage socialiste que ceux de la C.F.D.T.

La politisation des fonctionnaires

Plus d'un militant a regretté de ne pouvoir combattre à visage découvert dans l'assaut donné par les forces de gauche; la neutralité de F.O. n'a pas été du goût de tout le monde. Certes, M. Bergeron ne l'a pas choisie de son propre chef. Il a consulté tous les dirigeants, tous les secrétaires d'unions départementales. Aucun n'a demandé que la Confédération s'engage ouvertement dans la campagne, même si les avis ont été parfois nuancés. Pourtant, une vingtaine de syndicats sur dix à onze mille se sont nettement prononcés pour le soutien à M. François Mitterrand. Un texte diffusé par un ancien secrétaire d'une union départementale qui prenait position contre M. Giscard d'Estaing (document qui réaffirmait néanmoins le respect de non-engagement de Force ouvrière) a recueilli un millier de signatures d'adhérents F.O. dans le Nord, la Normandie, la région parisienne.

Aucune organisation importante n'est allée jusqu'à s'insurger ouvertement contre la ligne confédérale mais, ici et là, on a estimé que la position officielle ne devait pas empêcher une participation discrète aux efforts de la gauche. Ce fut notamment le cas parmi les fédérations de fonctionnaires, qui fournissent une grande partie des troupes de la centrale. Chez elles d'ailleurs l'attirance vers la politique, le penchant à la fronde, ne sont pas nouveaux. Les fonctionnaires naguère furent les premiers à braver l'interdit confédéral jeté sur l'unité d'action avec la C.G.T., qualifiée d'annexe du parti communiste.

La politisation plus ou moins poussée des fonctionnaires F.O. tient sans doute pour partie à leur profession, qui les amène à une certaine familiarité avec les allées du pouvoir, à une formation culturelle et administrative qui interfère avec le domaine politique et aussi au caractère moins contraignant de leurs activités, qui peut leur permettre de s'intéresser davantage à la vie de la cité.

Il est certain en tout cas que le sort des agents de l'Etat dépend très directement du gouvernement et que selon sa couleur les revendications professionnelles ou le déroulement des carrières prennent un éclairage différent. Durant la IVe République, la présence des ministres socialistes ne leur était évidemment pas défavorable. D'ailleurs, un bon nombre de ces « excellences » S.F.I.O. n'étaient-elles pas venues à la scène parlementaire en passant par les sentiers syndicaux ?

Toutefois, si des circulaires internes favorables à M. Mitterrand ont cheminé dans des syndicats de la fonction publique et des branches assimilées, ce ne fut pas général. De même des opinions favorables à la gauche se sont exprimées fort diversement dans le secteur privé. Tous ces éléments, tant s'en faut, ne constituent pas un véritable courant minoritaire.

Les mécontents prendront la parole à Toulouse conformément à la totale et parfois explosive liberté de langage qui règne dans les congrès F.O. La majorité, silencieuse ou non, continuera à faire confiance à l'équipe dirigeante et au syndicalisme réformiste. *Celui-ci, sans aliéner* son indépendance, peut retrouver un second souffle dans la nouvelle conjoncture politique. Certes, la C.G.T. et la C.F.D.T., ces derniers jours, se sont défendues de vouloir la politique du pire, celle du tout ou rien. Mais il n'y a aucune raison après la spectaculaire poussée de la gauche qu'elles abandonnent la radicalisation qu'elles avaient manifestée avant même la mort de G. Pompidou. Radicalisation et politisation qui, semble-t-il, ont parfois heurté ou lassé des travailleurs au bénéfice de Force ouvrière. Plusieurs récentes élections professionnelles en ont été le reflet. Force ouvrière y a remporté des succès qui, pour une large part, tiennent à sa modération et à sa tolérance.

JOANINE ROY.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LE VOLCAN D'USINOR-DUNKERQUE

Les hauts fourneaux et l'aciérie d'Usinor-Dunkerque sont toujours paralysés, après l'accident mortel d'un jeune fondeur, qui a amené des ouvriers à refuser la reprise du travail et la direction à mettre en chômage technique dix-sept cents ouvriers. Le comité d'entreprise doit se réunir mercredi. Le comité d'hygiène et de sécurité doit examiner, le même mercredi, les mesures de sécurité envisagées par la direction.

De notre correspondant

(De notre correspondant.)

Dunkerque. — *Un cercueil de hêtre porté sur une civière de bois par deux « charitables », coiffés du bicorne traditionnel du pays noir ; derrière, six « haut fournistes » casqués, en bleu de travail, le foulard blanc autour du cou. Dans un petit village proche de Béthune, à Gosnay, on portait en terre le corps carbonisé du fondeur J.-C. Delalleau, victime de l'accident qui s'est produit le 2 juin à 70 km de là, à Usinor-Dunkerque, entreprise où il rendait tous les jours pour rejoindre son poste de travail, fier du plus grand haut fourneau d umonde.*

Ce qui n'a pas été enterré avec le cercueil, c'est l'affaire de l'explosion qui a été a l'origine de cet accident et dont les retombées ont atteint tous les secteurs de la sidérurgie dunkerquoise, en partie paralysée par la grève des ouvriers. Ces derniers n'entendent pas rejoindre le travail avant que des mesures de sécurité n'aient été prises. Le glas qui a sonné à la petite église de Gosnay a eu de profondes résonances dans le phalanstère de sidérurgistes qu'est devenue artificiellement la cité des Nouvelles-Synthes, près de Dunkerque.

La dimension prise par cette affaire — refus de reprendre le travail dans les hauts fourneaux et paralysie progressive de l'aciérie avec mise en chômage technique du personnel de production — s'expliquerait difficilement hors du contexte très particulier d'une industrie moderne, dont l'implantation sur le rivage de la mer du Nord a entraîné l'installation désordonnée de milliers de familles.

Installation sur un rivage sans arbres, exposé au vent, qui se hérisse de grues, de hauts fourneaux... et de tours d'habitation hâtivement disposées. Travail dans une usine gigantesque dont on n'a pas encore maîtrisé la phénoménale puissance ; face à face inquiétant dans les fonderies entre les ouvriers des hauts fourneaux dont l'un d'entre eux, le n° 4, est une sorte de volcan qui produit quatre millions de tonnes par an. Et soudain c'est l'explosion, le rejet d'une matière incandescente et la mort d'un ouvrier qui allonge la liste des accidents mortels du travail : quinze depuis 1962, date d'entrée en activité d'Usinor-Dunkerque, soixante-douze si l'on tient compte des difficiles années de construction de l'aciérie.

A ces conditions de vie et de travail s'ajoutent des relations hiérarchiques et des rapports sociaux tendus qui sont à l'origine d'une tension quasi permanente et expliquent aujourd'hui la très grande sensibilité et les réactions des sidérurgistes dunkerquois. Sans doute les techniques de production ont-elles progressé rapidement ces dernières années, mais on ne peut pas en dire autant des relations et de l'environnement social.

Un changement réel consisterait à maîtriser les problèmes de sécurité et à « psychanalyser » une bonne fois le climat de Dunkerque, à consentir pour le cadre de vie et des loisirs de la population laborieuse un effort proportionné à celui dont bénéficie le progrès technique. Faute de quoi, l'industrie lourde de Dunkerque risque de vivre longtemps encore sur un volcan.

MARC BURNOD.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollar		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	10 3/4	11 3/4	6	7	11 1/2	12 1/2
1 mois	11 1/8	11 5/8	7 3/4	8 1/4	9 3/4	10 1/4
3 mois	11 1/4	11 3/4	8 1/2	9	9 1/2	10
6 mois	10 7/8	11 3/8	8 3/4	9 1/4	9 5/8	10 1/8

LES MESURES SOCIALES PRISES PAR LES NEUF A LUXEMBOURG SONT DE PORTÉES TRÈS LIMITÉES

(De notre correspondant.)

Luxembourg (Communautés européennes). — Les décisions prises par les ministres des affaires sociales de la C.E.E., qui étaient réunis le 10 juin à Luxembourg, sont d'une portée très limitée. Elles concernent les *travailleurs migrants* et handicapés. La mise en œuvre d'un ambitieux programme d'action sociale européen, dont le principe avait été retenu lors de la conférence « au sommet » de Paris, en octobre 1972, et avait fait l'objet d'une large publicité par le gouvernement de M. Messmer, puis avait été confirmé dans une résolution adoptée par les Neuf, en janvier 1974, se fait toujours attendre.

Lundi, les ministres ont décidé d'élargir les possibilités d'intervention du Fonds social européen en faveur des travailleurs migrants. Les sommes supplémentaires susceptibles d'être éventuellement prélevées sur les crédits du Fonds au profit de ces derniers pourraient se situer entre 30 et 40 millions d'unités de compte (1 U.C. = 5,5 F environ). Rappelons que le budget du Fonds social européen pour l'exercice 1974 *atteint 270 millions d'U.C.* Les nouvelles interventions du Fonds bénéficieront en priorité aux travailleurs migrants originaires d'un Etat membre de la Communauté, en fait donc surtout à des travailleurs italiens. Cependant, les interventions du Fonds pourront également être sollicitées par les Etats membres pour faciliter l'accueil et la formation de travailleurs immigrés originaires de pays tiers. Il a été également décidé d'augmenter les moyens consacrés par le Fonds social européen à l'aide aux handicapés. Mais il ne *s'agit* encore que de financer des expériences pilotes de réadaptation, autrement dit d'une opération de portée pratique très modeste.

Le débat prévu sur la proposition de la Commission visant à harmoniser les législations des Etats membres régissant les licenciements collectifs n'a pas eu lieu ; le Royaume-Uni, qui est en train d'élaborer une réglementation nationale concernant ce problème, a demandé que l'examen de ce dossier soit renvoyé à l'automne. A l'issue de la réunion, M. Durafour, le nouveau ministre français du travail, assurant que « *la France aura en ce domaine une politique très hardie* », a indiqué son intention de se montrer vigilant pour faire examiner puis adopter, au cours du semestre prochain — période durant laquelle la France *exercera la présidence* des travaux des Neuf — une réglementation destinée à garantir à l'ensemble des travailleurs de la Communauté une protection efficace contre les risques de licenciements collectifs.

Les conséquences sociales de la crise économique *traversée* par la Communauté ont été longuement évoquées par M. Bertoldi, le ministre italien. Rappelant que la résolution adoptée par les Neuf en janvier 1974 soulignait la nécessité « *d'assurer la cohérence de la politique sociale et des autres politiques de la Communauté* », il a regretté que les partenaires sociaux n'aient pas été, au plan européen, associés à la définition de la politique anti-inflationniste. — Ph. L.

SALAIRES

AUGMENTATION DE 3,25 % A LA S.N.C.F. ET A LA R.A.T.P.

A l'issue de réunions entre les syndicats et les directions de la S.N.C.F. et de la R.A.T.P., signataires de contrats salariaux pour 1974, il a été annoncé que, dans ces deux entreprises, les salaires étaient augmentés, au minimum, de 3,25 % à compter du 1er juin.

A la R.A.T.P., cette augmentation est à valoir sur celle prévue le 1er juillet. A la S.N.C.F. s'ajoute à la majoration de 3,25 %, une augmentation uniforme de deux points, soit environ 18 F par mois (ce qui représente environ une majoration de 1,4 % pour le personnel d'exécution), mesure prévue par l'accord du 19 mars.

Les partenaires sociaux se réuniront à nouveau, fin juin ou début juillet, tant à la R.A.T.P. qu'à la S.N.C.F pour réajuster les rémunérations en fonction de l'évolution des prix : une nouvelle augmentation sera vraisemblablement décidée.

● DANS LE SECTEUR DU PAPIER-CARTON, un accord intervenu le 8 juin entre les syndicats C.G.T. et F.O. et le patronat, les quatre-vingt mille salariés des industries de production et de transformation du papier-carton, secteur qui emploie cent trente mille personnes, voient leurs salaires réels majorés de 3,75 % au 1er juin, ce qui porte à 12,85 % l'augmentation obtenue depuis le début de l'année. L'accord prévoit en outre un réajustement *automatique* des salaires effectifs du 1er juillet au 1er septembre 1974 sur la base de l'évolution de l'indice officiel des prix majoré de 20 %.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LE BUTOIR DE L'EMPLOI

(Suite de la première page.)

Dans cette ambiance, on comprend que la perspective de lutter contre l'inflation en déclenchant délibérément du chômage fasse reculer le plus réactionnaire des gouvernants. Mais l'incantation brodée autour du dogme du plein-emploi ne peut plus, hélas, le garantir pour deux raisons : 1) à partir d'un certain degré, l'inflation introduit des troubles tels dans les économies que les investissements et donc l'emploi sont menacés ; 2) le brusque renchérissement des importations d'énergie conduit à un tassement de l'expansion qui, lui aussi, se traduit par une moindre charge de travail.

Sélectivité

Le nouveau gouvernement devra donc avoir le courage d'expliquer très vite pourquoi les perspectives du second semestre de 1974 seront moins brillantes si son plan de lutte contre l'inflation réussit, comment des difficultés d'embauche apparaîtront et qu'une stratégie est en place pour répartir le plus équitablement possible les sacrifices.

Moins que jamais, on ne pourra compter sur une politique globale pour faire face à la montée du chômage, puisque aussi bien la seule politique globale est le soutien d'une forte expansion précisément rendue dangereuse à cause du haut degré d'inflation. Il est sans doute satisfaisant pour l'esprit d'espérer que les effets de la réduction de la demande intérieure ne se traduiront par aucune baisse de tension de l'appareil industriel qui saura retrouver à l'exportation le manque à gagner sur le marché français. Mais ces ajustements ne sont pas si commodes et, surtout, ils ne conduiraient pas à une réduction de la croissance des importations, poste sur lequel il faut agir aussi — et peut-être surtout — pour ramener notre déficit de balance des paiements à des proportions moins dangereuses. C'est donc à tous les endroits où la menace de dégonflement du travail apparaît, et auprès des catégories sociales les plus exposées, qu'il conviendra d'agir par priorité.

Comme on le voit aujourd'hui, le secteur le plus visé est celui de l'automobile, atteint de plein fouet par la hausse des prix de l'essence. Si l'approche des vacances (sauf chez Simca - Chrysler) a redonné un peu de nerf aux acheteurs, Renault, Citroën et Peugeot ont dû tout de même « délester » les chaînes, prévoir un certain nombre de jours chômés, ralentir, voire arrêter, l'embauche. Sans doute faudra-t-il aller plus loin encore dans l'accompagnement souple de la conjoncture et proposer comme Peugeot l'a fait une plus grande mobilité au personnel d'une usine à l'autre, afin de leur garantir la sécurité de l'emploi.

Si l'on pense au moyen terme, c'est à une certaine reconversion de la production des automobiles privées et notamment de gros modèle qu'il faudra songer afin de garder dans la firme les emplois sans pour autant qu'il s'agisse de mêmes travaux. Après tout, « l'image de marque » chèrement conquise par la firme peut également couvrir d'autres produits, proches ou non des transports privés ou collectifs.

Avec Lip comme avec Rateau, le gouvernement a compris à quel point la sensibilité populaire était vive lorsque le risque de fermeture d'une entreprise ou d'une usine était envisagée. Sur ce chapitre des risques de licenciements collectifs, le gouvernement, si l'on en croit M. Chirac, a résolu d'être vigilant. Il devra notamment se servir, en les renforçant, des instruments de protection du personnel pendant les périodes de reconversion. A cet égard, M. Giscard d'Estaing, on le sait, a annoncé la création d'un fonds de garantie pour l'emploi, géré paritairement, qui aurait précisément cette tâche. Sur le plan de l'entreprise, M. Jacques Delors a lancé récemment une idée originale, celle de la création d'un fonds d'action conjoncturelle géré, lui aussi, paritairement et destiné au financement de ces actions en faveur du personnel dans les phases de ralentissement des affaires.

Mais il ne suffit pas de garantir par exemple pendant un an le dernier salaire du chômeur, il faut encore préparer par la formation professionnelle sa réinsertion dans l'entreprise rénovée ou, si celle-ci ne peut vraiment survivre, dans une autre firme. L'essentiel est de ne pas donner au travailleur le sentiment qu'il est abandonné à lui-même dans la phase la plus critique de sa vie professionnelle.

De même conviendra-t-il de se servir mieux de la loi sur la formation permanente qui, bon an mal an, retire 2 % des travailleurs à la production pour les perfectionner, ce qui permet d'en embaucher d'autres. Tout ce qui peut contribuer au meilleur ajustement de la demande et de l'offre d'emplois est particulièrement bien venu dans une période de basse conjoncture.

Les plus vulnérables

Il est probable que, malgré le soin apporté à amortir les chocs dans tel secteur ou dans telle entreprise, le ralentissement de l'expansion, comme une vague qui se retire, laissera à découvert un certain nombre de personnes. C'est aux plus vulnérables qu'il faudra penser en priorité, et d'abord aux jeunes, qui arriveront en grand nombre à l'automne sur le marché du travail, précisément au moment où le ralentissement de la production risque de faire sentir ses effets cette année. Or on sait déjà qu'à l'heure actuelle 35 % des chômeurs ont moins de vingt-cinq ans.

M. Giscard d'Estaing, durant la campagne électorale, a promis aux jeunes à la recherche d'un emploi une garantie de ressources. Cela permettra certes d'éviter ici et là des « blocages », mais le fond du problème est l'inadaptation tragique de notre appareil éducatif à la formation professionnelle requise par le marché. Et il ne faut pas oublier que le tiers de ceux qui se présentent à leur premier emploi n'ont reçu aucune formation professionnelle.

Plus encore que les jeunes, les immigrants risquent de payer cher le ralentissement de l'expansion. Il serait inadmissible que la France, après avoir fait appel, pour « nourrir » sa croissance, à la main-d'œuvre étrangère, se serve aujourd'hui de celle-ci comme « volant conjoncturel » et la désigne comme première victime. Là aussi, il faudra « moduler », réduire les horaires plutôt que supprimer des emplois, favoriser des mutations plutôt que de refuser le renouvellement de contrats, et commencer à prévoir une autre politique pour le long terme, politique beaucoup plus humaine qui consisterait à déplacer la production vers les pays d'origine de la main-d'œuvre. Le C.N.P.F. est maintenant persuadé que c'est la voie de l'avenir, reprenant ainsi des idées qui n'étaient guère défendues jusqu'ici que par les René Dumont, Tibor Mende et autres pourfendeurs des politiques traditionnelles de l'aide au tiers-monde.

C'est seulement lorsque les parades essentielles seront trouvées aux conséquences psychologiques, sociales, financières de l'arrêt de travail que les mentalités évolueront et qu'on sortira de ce que l'on a pu appeler la « névrose du plein emploi », qui rend très difficile la lutte contre l'inflation.

Tout ce qui peut donner de la souplesse au régime du travail doit donc être particulièrement favorisé aujourd'hui. Ainsi faudrait-il encourager beaucoup plus sérieusement qu'on ne l'a fait jusqu'ici le travail à mi-temps. Les pouvoirs publics y voyaient un moyen de lutter contre la pénurie de main-d'œuvre. Mais c'est aussi une façon de lutter contre l'effet le plus débilitant du chômage, qui est l'inaction imposée. Et il n'y a pas de raison de limiter la formule aux femmes. De nombreux jeunes et des personnes actives proches de l'âge de la retraite, qui supportent aussi mal l'absence de travail rémunéré que l'engrenage quotidien du bureau ou de l'usine, s'accommoderaient, parce que leurs besoins sont moins impérieux que dans la tranche des vingt-cinq-cinquante-cinq ans, d'un emploi de quatre ou cinq heures par jour. De même, pendant un certain laps de temps où pour des raisons conjoncturelles la demande doit impérieusement être réduite, la marche au ralenti de l'entreprise est évidemment préférable à sa fermeture.

Les syndicats ont toujours boudé le système de l'emploi à mi-temps, notamment parce qu'il démobilisait les travailleurs. Mais dans la mesure où, à juste titre, les centrales ouvrières veulent aujourd'hui « mobiliser » leurs troupes contre l'inflation, ne pourraient-elles réviser leurs positions ?

Le « changement », qui est devenu le maître-mot doit comporter un rajustement des points de vue, un rajeunissement du regard porté sur le monde non seulement chez ceux qui nous gouvernent, mais chez tous ceux qui canalisent les forces vives de la nation. Pour réussir à juguler l'hyper-inflation, un large consensus est nécessaire. *A priori*, la coupure manifestée par l'élection présidentielle n'est pas un signe très réconfortant. Il en est un autre plus encourageant : la contestation qui s'élargit sur le modèle de croissance stimulée par une consommation débridée. Ce refus est encore la meilleure arme contre le bouillonnement des prix.

PIERRE DROUIN.

LA VIE ÉCONOMIQUE

AUTOMOBILE

Chômage technique dans l'industrie allemande

Volkswagen va-t-il devoir licencier ? Non ! répond la direction, démentant ainsi les rumeurs qui circulent en Allemagne. Il n'en reste pas moins que la situation de la grande firme automobile est difficile : stocks importants, déficit de 170 millions de francs environ pour le premier trimestre 1974. De nouvelles mesures de chômage technique partiel vont être prises à la fin de la semaine. Curieusement, cependant, cette avalanche de mauvaises nouvelles ne semble pas troubler outre mesure la ville de Wolfsburg, dont pourtant les deux tiers de la population active sont employés chez Volkswagen.

Volkswagen : capitale Wolfsburg

De notre envoyé spécial

Wolfsburg. — *La rue principale de la ville, large chaussée à quatre pistes, conduit comme une voie triomphale à l'usine. Il est vrai que Wolfsburg est d'abord le fief de Volkswagen. La ville, qui compte aujourd'hui cent trente-cinq mille habitants après avoir absorbé quelques communes voisines, est née de l'automobile. Il n'y avait que deux villages de quelques centaines d'habitants quand, par un décret du 1er janvier 1938, Hitler décida d'y implanter l'usine Volkswagen.*

Plus des deux tiers des emplois de Wolfsburg se trouvent chez Volkswagen, et le rayon d'attraction de la ville dépasse 30 kilomètres. Après l'automobile, qui emploie cinquante-six mille personnes, le deuxième employeur est la municipalité avec trois mille places. De la dépendance aussi stricte d'une seule activité on pourrait penser que les difficultés de l'industrie automobile ont provoqué quelque inquiétude à Wolfsburg. Malgré deux périodes de chômage partiel en deux mois, malgré les déclarations alarmistes des dirigeants de Volkswagen, qui craignent de terminer l'année avec des pertes de 100 millions de deutschemarks (presque le montant des bénéfices de 1973). Il n'en est apparemment rien.

Calme

« La confiance des habitants de Wolfsburg n'est pas ébranlée, *nous a dit M. Bork (social-démocrate), maire de Wolfsburg, lui-même ancien président du conseil d'entreprise de la société*. Ils savent bien que, dans l'industrie automobile, il y a toujours eu des hauts et des bas. » *Le chômage partiel n'a touché que dix mille employés, dont six mille* « seulement » *habitent la ville, fait-on remarquer à Wolfsburg. Les gens ont profité de ces congés supplémentaires pour aller se promener ou bricoler dans leur logement.*

Les syndicats eux-mêmes ne manifestent aucune inquiétude. Ils estiment que la situation n'est pas aussi grave que M. Rudolf Leiding, président du directoire de Volkswagen, « se plait » *à le dire. Ils le soupçonnent même de vouloir faire ainsi pression sur les travailleurs pour qu'ils modèrent leurs revendications à un moment où d'importantes négociations sur les conditions de travail sont engagées. M. Leiding, pour sa part, répond à ces sous-entendus en précisant qu'au cours du premier trimestre les ventes de la société ont diminué de plus de 20 % et que les coûts de production vont augmenter cette année de 1,5 milliard de deutschemarks.*

Sans doute l'existence d'une seule grande industrie crée-t-elle quelques difficultés aux édiles de Wolfsburg : « Depuis vingt-cinq ans nous cherchons à diversifier les activités de la ville, *explique M. Bork,* mais sans grand succès. » *Il existe bien quelques milliers d'emplois dans de petites entreprises textiles qui occupent surtout du personnel féminin, mais il manque cinq mille places pour des femmes. Les entrepreneurs hésitent à venir s'installer à Wolfsburg en raison des salaires relativement élevés et des avantages sociaux que peut offrir Volkswagen. Pour les petites sociétés la concurrence est difficilement supportable. D'autre part, il n'y avait pas, jusqu'à maintenant, de forces de travail disponibles bien que les responsables de la municipalité craignent que les jeunes gens qualifiés ne quittent la ville. Le secteur tertiaire y est en effet très peu développé.*

Division du travail

Toujours est-il que, grâce à Volkswagen, Wolfsburg est une des communes les plus riches de la République fédérale. Si la firme automobile connaît des difficultés financières, le budget municipal en sera peu affecté et le plan de développement de la ville (350 millions de deutschemarks) se poursuivra comme prévu. Pour éviter la spéculation foncière et pouvoir planifier l'urbanisation, la plupart des terrains de la ville ont été loués par la municipalité avec des baux de quatre-vingt-dix-neuf ans. Les principaux promoteurs immobiliers, qui ont construit une ville moderne et, à la périphérie, de grands ensembles noyés dans la verdure, dépendent soit de Volkswagen, soit de la municipalité ou appartiennent aux syndicats.

De même que le Mittellandkanal sépare la ville de l'usine, de même la division du travail entre Volkswagen et la municipalité est-elle très stricte, dit-on à la mairie de Wolfsburg. La planification, sinon la gestion des équipements collectifs sociaux, est du ressort des élus municipaux, non de l'entreprise, comme c'est le cas dans de nombreuses villes dominées par une seule et puissante industrie. Volkswagen se contente de subventionner quelques activités sociales et culturelles, comme la piscine ou le théâtre.

A Wolfsburg, ville créée pour l'automobile, on vit de Volkswagen quand on n'y travaille pas directement. En tout cas, on roule en Volkswagen. On commence pourtant à se poser des questions. On sait bien que la crise n'est pas de même nature que celles que l'on a connues les années passées. Et si l'expansion de l'industrie automobile touchait à sa fin ?

DANIEL VERNET.

AFFAIRES

FORTE PROGRESSION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE RHONE-POULENC POUR LE PREMIER SEMESTRE 1974.

Rhône-Poulenc, premier groupe chimique français, a enregistré une progression de 41 % de son chiffre d'affaires pour le premier trimestre 1974. Une évolution semblable est attendue au second trimestre, de sorte que le groupe aura obtenu en six mois une marge brute d'environ 1 800 millions de francs égale à celle de l'exercice 1973 tout entier. Les ventes s'étaient élevées en 1973 à 14,6 milliards de francs.

Cette croissance, qualifiée d'exceptionnelle par les dirigeants de Rhône-Poulenc, et qui ne saurait se poursuivre au rythme actuel, est due à la fois à la hausse des prix de vente (+ 26 %) et à une très forte demande (+ 15 % en volume), émanant aussi bien du marché intérieur que de l'étranger. Dans l'ensemble, le groupe a pu répercuter la forte augmentation des matières premières (naphta, benzène, soufre, pâte de bois) et profiter des conditions de vente particulièrement favorables à l'exportation, où les prix sont libres.

Rhône-Poulenc a, d'autre part, annoncé un contrat de 50 millions de francs avec la Chine populaire pour l'édification d'une unité de fabrication de nylon.

CONJONCTURE

La première étape du plan gouvernemental d'austérité viserait notamment à freiner les importations

MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Fourcade achèvent de mettre au point, ce mardi 11 juin, le plan d'assainissement économique qui sera rendu public le lendemain à l'issue du conseil des ministres. « *Les mesures prises ne seront pas déflationnistes et auront le souci de maintenir le niveau de l'emploi*, a déclaré M. Jacques Chirac à notre confrère *la Montagne*. *Elles seront énergiques, mais pas seulement d'ordre autoritaire (...), fondées sur une certaine concertation, dans la mesure où elles feront appel au civisme et au sens de la responsabilité des Français.* »

Il semble donc bien que le plan d'assainissement qui va être mis en place comportera plusieurs étapes, celle du 12 juin ne constituant en quelque sorte qu'un premier avertissement. Non que l'importance de celui-ci soit négligeable : M. Chirac, dans l'interview citée plus haut, confirme ce que nous avions annoncé dans nos colonnes, à savoir que les mesures d'assainissement comprendraient « *un volet fiscal non négligeable (...) directement axé sur ceux qui peuvent payer* ». Mais il apparaît de plus en plus que les pouvoirs publics, enfin préoccupés de lutte contre l'inflation, veulent encore se donner un délai avant d'en arriver aux grands moyens.

Aussi les mesures annoncées mercredi 12 juin seront-elles probablement assorties d'objectifs : décélération des hausses de prix et de salaires (revenir à des rythmes d'environ 10 % l'an, à peu près comparables à ceux qui sont prévus en Allemagne cette année) ; acceptation d'une stagnation du niveau de vie ou, au maximum, d'une faible progression du pouvoir d'achat (2 à 3 %, contre 5 à 6 % ces deux dernières années) ; respect de l'encadrement du crédit par les entreprises...

Si ces objectifs n'étaient pas respectés, il est plus que probable qu'une seconde étape du plan d'essainissement serait annoncée début septembre, plus énergique celle-là : blocage des prix, mesures « obligeant » les chefs d'entreprises à réduire les hausses de salaires, dispositions fiscales plus contraignantes, mesures d'économie d'énergie plus autoritaires...

Le grand échiquier

L'attitude des pouvoirs publics vis-à-vis des hausses de salaires fournit un bon exemple de cette attitude. Personne parmi les membres du gouvernement ne doute que les hausses de rémunérations soient, à leur rythme actuel (20 % l'an au premier trimestre), insupportables pour notre économie. Le risque exite que, même en cas de ralentissement prolongé de la hausse des prix, les augmentations de salaires demeurent aussi importantes, les travailleurs — incrédules et méfiants — s'accrochant aux taux de hausses nominales enregistrés ces derniers mois. On est conscient en haut lieu de ce danger qui fait peser une lourde menace sur tout effort de stabilisation.

Pourtant, le plan du 12 juin ne sera pas autoritaire dans ce domaine : on parlera de « sagesse », de « modération indispensable », sans plus. Une mesure a bien été étudiée, qui consisterait à pénaliser fiscalement les firmes accordant à leurs employés des hausses de salaires supérieures à la hausse des prix : dans ce cas, l'Etat n'admettrait plus le principe de la déduction intégrale de la T.V.A. ayant grevé les achats ou les investissements. Mais cette disposition a très peu de chances d'être retenue dans cette première étape.

Nous avons expliqué dans nos éditions du 11 juin les « points forts » du plan du 11 juin : réduction de la demande des particuliers par des majorations fiscales, mais aussi des entreprises pour leurs biens d'équipement, économies d'énergie. De nombreuses autres mesures les accompagneront, qui toutes auront le même but : freiner la consommation pour « calmer » les prix, économiser l'énergie et les importations pour alléger le déficit de la balance commerciale. Enumérons-les, sans savoir lesquelles seront finalement retenues le 12 juin, lesquelles seront reportées à septembre, lesquelles enfin seront purement et simplement abandonnées.

● BUDGET : les plus-values fiscales rapportées par la T.V.A. (entre 3 et 5 milliards de francs cette année) seront stérilisées. S'y ajoutera la plus grande partie du produit du prélèvement fiscal exceptionnel sur les revenus (et peut-être le bénéfice des sociétés), l'autre partie étant utilisée pour financer certaines promesses sociales. En fin d'année, donc, les recettes devraient dépasser les dépenses d'une dizaine de milliards de francs. Les 1,6 milliard de francs de dépenses inscrits au Fonds d'action conjoncturelle (FAC) ne seront évidemment pas débloqués. La France aura ainsi exécuté le budget de 1974 en super-équilibre.

● CREDIT : M. Giscard d'Estaing devait recevoir mardi après-midi 11 juin M. Olivier Wormser, gouverneur de la Banque de France. Il semble pourtant peu probable que des décisions importantes soient prises en matière de crédit. Les taux du marché monétaire seront légèrement renchéris. L'encadrement sera évidemment maintenu mais non renforcé. Le régime des réserves obligatoires sera remanié. Mais cette modification ne se traduira pas par une charge supplémentaire pour les banques, qui vont devoir servir des intérêts un peu plus élevés à leurs clients pour les dépôts sur livrets et les comptes d'épargne logement. Il est possible qu'à titre psychologique le crédit à la consommation soit un peu plus sévère, sauf pour les achats d'automobiles.

● COMMERCE EXTERIEUR : Un système de « contrats » entre l'Etat et certains industriels ou certaines fédérations professionnelles pourrait être mis en place, qui lierait à la réalisation d'efforts à l'exportation l'octroi de certains avantages. L'Etat pourrait aider la prospection et l'installation sur de nouveaux marchés, les chefs d'entreprise hésitant actuellement à faire des études pour des projets non réalisables dans l'immédiat. L'assurance en matière de prospection serait révisée de manière à couvrir une partie des frais d'étude. D'autre part, la garantie accordée en matière d'investissement à l'étranger serait améliorée

● PRIX : la politique contractuelle Etat-professions sera poursuivie, mais les contrôles seront renforcés. Il est possible que dans certaines branches industrielles ou certains commerces les marges bénéficiaires soient plus étroitement réglementées. Reste à savoir si le gouvernement associera — comme le projet en avait été fait — les syndicats à la définition de certains objectifs inscrits dans les contrats de programmes.

ALAIN VERNHOLES.

CONSTRUCTION

SELON UN RAPPORT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE

Il faut augmenter le nombre de logements sociaux

Le Conseil économique et social examine en assemblée plénière, ce mardi 11 juin et le mercredi 12 juin, un rapport et un projet d'avis sur l' « évolution de la politique d'habitation », présentés au nom de la section de l'aménagement de territoire et de l'équipement par M. Yves Salaun, président de la Fédération nationale des centres P.A.C.T. (Propagande et action contre le taudis).

Plus ou moins oublié pendant la campagne présidentielle, le problème du logement n'en continue pas moins à se poser en termes concrets, surtout dans les grandes villes, reflétant et aggravant les inégalités profondes de la société française.

Certes, au niveau des statistiques globales, « *le nombre des logements existants peut*, constate le rapport, *sembler assez proche de la demande* », mais leur répartition sur le territoire « *est loin de répondre aux besoins réels, et une assez large partie du patrimoine immobilier est inadaptée (taille, état, confort...). Plus du quart des logements existants présentent des conditions d'habitabilité notoirement insuffisantes, certains même un véritable caractère d'insalubrité, car plus de la moitié des constructions datant d'avant 1914 n'ont guère été modernisées depuis soixante ans* ».

De plus, « *en raison de leurs caractéristiques propres ou des conditions mises à leur occupation, un grand nombre de logements ne peuvent convenir qu'à une partie très limitée de la demande* ». Enfin, « *dans les grandes agglomérations, les logements neufs accessibles aux classes ouvrière et moyenne sont rejetés en banlieue ; le réaménagement des centres est partout rendu plus onéreux* ».

Ainsi « *la réalité démontre que la crise n'est pas résolue* ». M. Salaun demande en conséquence que « *la part affectée au logement social soit accrue et qu'un grand effort soit fait pour moderniser et remettre en état les immeubles anciens. La politique à entreprendre ne doit pas être seulement orientée vers l'extension des agglomérations, mais doit s'attaquer à la rénovation et à la restructuration des quartiers déjà urbanisés, notamment ceux du centre des villes, et à l'aménagement des villages proches des villes* ».

Le rapport insiste également sur la nécessité de maîtriser le problème foncier. « *Dans les circonstances actuelles, il semble que les deux objectifs essentiels devraient être d'éviter que le coût de la charge foncière par logement n'augmente plus vite que le niveau général des prix et de réduire les écarts des prix des terrains des différents quartiers d'une même agglomération.* » M. Salaun est favorable au recours à la taxe locale d'urbanisation, au développement « *même limité* » de la location de terrains à construire, à l'extension des achats et ventes de terrains par la puissance publique, à l'emploi de la politique des « zones d'aménagement différé » dans les quartiers anciens « *pour limiter la spéculation* ».

Enfin, dans le domaine du financement — plus de 75 milliards par an — « *si une partie du financement des logements doit être trouvée dans l'emprunt, il est souhaitable*, estime le rapporteur, *que celui-ci n'en constitue pas le seul élément. Il faut donc encourager l'apport par les propriétaires de capitaux propres et prendre toutes mesures pour faire perdre aux placements immobiliers le caractère spéculatif qu'ils ont encore trop souvent* ».

De plus, face au caractère limité des crédits publics, à la cherté des prêts bancaires et à leur encadrement, « *la recherche de circuits de financement plus diversifiés est à entreprendre. A ce point de vue, il serait souhaitable d'orienter davantage les placements des compagnies d'assurances et des caisses de retraite vers le secteur de l'habitation, notamment vers le logement des classes moyennes et les logements sociaux* ».

Faits et chiffres

● A TOULOUSE, les deux mille ouvriers de l'A.P.C. (Azote, produits chimiques) sont en grève pour quarante-huit heures à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales. Ce mardi 11 juin, l'usine était fermée, les services de sécurité étant assurés par le personnel. Les revendications portent notamment sur les salaires et la garantie de l'emploi. Des négociations doivent avoir lieu le 17 juin à Paris entre la direction et les syndicats.

● LES VENTES DU COMMERCE DE DETAIL, en mars et avril sont restées soutennes indique l'enquête bimestrielle de l'Institut de la statistique auprès de sept mille chefs d'entreprise. Il semble que les ménages continuent de faire des achats d'anticipation et de reporter sur d'autres biens une partie des ressources consacrées auparavant à l'achat d'automobiles. Les détaillants, cependant, sont aussi pessimistes qu'au *début de janvier*, s'attendant à un ralentissement sensible de l'activité au cours des prochains mois. Leurs fortes commandes s'expliquent par la nécessité du réassortissement, mais les stocks sont peu élevés, et devraient le rester pendant l'été.

● *LE PRODUIT NATIONAL BRUT DU CANADA* a augmenté de 4,9 % — dont 3,2 % proviennent de l'inflation — au cours du premier trimestre de 1974, contre 4,4 % (1,8 % ressortissant à la hausse des prix) durant la même période de 1973.

Sombres pronostics pour la Grande-Bretagne

● Déficit des paiements supérieur à 40 milliards de francs cette année

● Hausse des prix de l'ordre de 17 % et aggravation probable du chômage

Londres (A.F.P.). — Le déficit commercial de la Grande-Bretagne avec ses partenaires du Marché commun serait supérieur à 1,5 milliard de livres cette année (18 milliards de francs), sur la base des résultats du premier tiers de l'année, a indiqué le 10 juin, devant la Chambre des communes, Peter Shore, ministre britannique du commerce.

De janvier à avril 1974, les exportations britanniques vers le Marché commun ont été d'environ 1 600 millions de livres, alors que les importations se sont élevées à près de 2 200 millions ; soit 600 millions de déficit en quatre mois. Le déficit s'élevait à 500 millions de livres seulement pour toute l'année 1972 et à un peu plus d'un milliard en 1973.

Cependant, selon l'Institut national de recherches économiques et sociales, la dégradation de la balance commerciale britannique en 1973 *ne résulte en aucune façon* de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun. Les importations en provenance des « Six » sont en effet passées de 25,2 % du total des achats britanniques en 1972 à 25,6 % en 1973, alors que les exportations se sont élevées à 23,5 % contre 23 %. Les exportateurs britanniques ont, en fait, souligne l'Institut, surtout bénéficié de la dévaluation *de facto* de la livre et les produits britanniques sont devenus particulièrement compétitifs chez ses nouveaux partenaires de la Communauté.

De plus, selon lui, la politique agricole commune a eu un effet très limité sur la hausse des prix de produits de consommation.

L'inflation atteindra, précise l'institut, 17 % en 1974, et le déficit de la balance des paiements s'élèvera à 3,5 milliards de livres (41 milliards de francs), dont 2 milliards provenant de l'augmentation des prix du pétrole. Néanmoins, l'institut conseille au gouvernement de présenter un budget expansionniste à l'automne, pour éviter tout à la fois la récession, une baisse du niveau de vie et une montée du chômage (qui toucherait sept cent mille à huit cent mille travailleurs).

L'institut préconise un ralentissement progressif de la hausse des prix plutôt qu'un coup de frein brutal, avec pour objectif une augmentation du coût de la vie de 5 % seulement en 1976.

Il propose aussi qu'à partir de mars prochain toute augmentation trimestrielle de l'indice des prix de détail déclenche automatiquement une augmentation correspondante des salaires. Ce système d'indexation impliquerait que les syndicats acceptent, pendant un certain temps, une simple compensation de l'accroissement des prix, sans augmentation du pouvoir d'achat des salariés.

ÉNERGIE

POUR FAIRE FACE AUX COMMANDES D'E.D.F.

Alsthom va renforcer ses moyens « nucléaires »

Sept milliards de francs. Tel est le montant des commandes « nucléaires » passées par l'E.D.F. à la société Alsthom, filiale du groupe C.G.E., a rappelé lundi M. Georges Glasser, président de la firme. Pour faire face à ces ordres, Alsthom et ses filiales investiront dans les trois ans à venir 850 millions de francs, notamment dans les usines de Belfort et de Grenoble (Neyrpic).

Alsthom devra livrer à l'E.D.F., dans les années à venir, vingt-deux groupes turbo-alternateurs de 1 000 MW de puissance, et huit réacteurs nucléaires. Ces commandes représentent un montant total de 7 milliards de F (3,5 milliards de F pour les turbo-alternateurs, 2,7 milliards de F pour les réacteurs, 800 millions de F pour le combustible nucléaire). Pour y faire face, le groupe Alsthom investira en trois ans 850 millions de F, dont 500 millions de F pour la société Alsthom seule.

Le tiers environ de ces 500 millions de F sera consacré au renforcement des moyens de l'usine Neyrpic, à Grenoble. Il s'agit, en effet, de permettre à cette firme de réaliser, dès 1977, quatre chaudières nucléaires par an, capacité qui pourrait rapidement être portée à six. Les deux tiers restants seront investis à Belfort, l'objectif étant là d'atteindre dès 1979 une cadence de production de six groupes turbo-alternateurs par an. L'usine de Belfort sera donc agrandie, mais les dirigeants d'Alsthom entendent, parallèlement, multiplier les accords de collaboration avec des firmes françaises et européennes, afin de réaliser ces commandes.

Ces investissements seront autofinancés à 40 %. Pour le reste, il n'est pas exclu que la société fasse appel au marché financier, ou au marché international des capitaux.

« *Alsthom entre dans le club nucléaire dans de bonnes conditions* », a souligné M. Glasser, en laissant entendre que l'effort d'équipement réalisé par le groupe devrait leur permettre de tenir la gageure de l'accélération du programme nucléaire français, *tout en étant présent* à l'exportation. Le président d'Alsthom, toutefois, est resté évasif sur la rentabilité de ce programme, précisant simplement que le seuil de rentabilité devrait être atteint en 1977 pour les turbo-alternateurs, et un peu plus tard pour les réacteurs.

LA VIE ÉCONOMIQUE

ÉCONOMIES ÉTRANGÈRES

La Norvège peut retirer le meilleur profit de ses richesses pétrolières, estime l'O.C.D.E.

La Norvège souffrira *« relativement peu en volume des effets de prix et des répercussions psychologiques défavorables de la crise pétrolière »*, indiquent dans leur étude annuelle les experts de l'O.C.D.E. *« La progression de la demande annuelle globale sera sans doute un peu plus faible que prévu initialement, mais ce ralentissement touchera peut-être plus les importations que la production intérieure. Il paraît néanmoins vraisemblable que la croissance du produit intérieur brut diminuera quelque peu, pour s'établir en deçà de son taux potentiel, et que le niveau actuellement faible de chômage s'élèvera modérément. »*

Malgré des exportations assez importantes de gaz et de pétrole brut, la hausse des prix de l'énergie devrait, en tout cas, entraîner un déficit « pétrolier » de quelque 200 millions de dollars. Au total, le déficit de la balance commerciale s'élèverait à 2 260 millions de dollars en 1974 contre 1 030 millions en 1973. Compte tenu des services et des transferts, le déficit de la balance courante serait ramené à 885 millions de dollars.

L'avenir s'annonce meilleur : à la fin de 1974, la production de pétrole de la mer du Nord atteindra peut-être un montant égal à la consommation intérieure totale de produits pétroliers. A partir de 1975, la Norvège deviendra un important exportateur de produits énergétiques — les recettes atteindraient, en 1977, 17 à 18 milliards de couronnes, — *« évolution d'une portée considérable pour la structure de la balance des paiements* (qui deviendrait excédentaire) *et pour l'économie norvégienne dans son ensemble »*.

Les gisements de pétrole et de gaz naturel au large des côtes représentent pour la Norvège, souligne l'O.C.D.E., *« un important facteur supplémentaire de prospérité économique, mais leur exploitation et les flux de revenus correspondants (redevances et surtout impôts) poseront au secteur public, comme au reste de l'économie, des problèmes d'ajustement considérables »*. Pour un petit pays comme la Norvège, l' « intégration » de ces richesses pétrolières représente *« une expérience aussi passionnante que stimulante »*. Grâce au supplément de recettes — 8 milliards de couronnes en 1977, — l'Etat pourrait, par exemple, se substituer en partie aux investissements financiers étrangers, effectuer des placements à l'étranger et peut-être aussi stimuler les sorties de capitaux privés. Il lui faut, en tout cas, à la fois éviter les pressions excessives sur la couronne et sur les prix et *« faire bénéficier la génération actuelle, au moins partiellement, de ce surcroît de ressources et de prospérité nationales »*.

Réévaluer la couronne

La Norvège, qui a fait preuve jusqu'ici d' *« une remarquable faculté de résistance et de réaction aux chocs et aux influences déséquilibrantes venues de l'extérieur »*, devrait, selon les experts de l'O.C.D.E., mener à bien cette tâche de réinsertion *« si elle parvient à renforcer davantage la coopération entre toutes les parties intéressées et à assurer une coordination encore plus étroite entre leurs attitudes et leurs actions respectives »*. Les principales orientations que les pouvoirs publics pourraient adopter paraissent, selon l'O.C.D.E., être les suivantes : relever le niveau de l'épargne financière de l'Etat, alléger la fiscalité directe ou indirecte, ou encore les deux ensemble (44 % de P.N.B. en 1973) accroître les transferts ou les dépenses en biens et services.

Une réévaluation — *« en temps opportun »* — de la couronne n'est pas exclue, à condition de l'accompagner par une politique active au niveau de l'emploi, des structures de production et de l'aménagement du territoire.

« En contenant l'expansion du secteur pétrolier et en investissant à l'étranger, les autorités pourront, conclut l'O.C.D.E., *non seulement maîtriser le risque potentiel d'une demande supplémentaire et d'une hausse inflationniste des salaires, mais aussi faire en sorte que le pays retire le plus grand profit possible, en termes de revenu et de développement, pendant une longue période. »*

UNE CROISSANCE DE 5,4 % (en % de variation)

	1971	1972	1973	1974 officielles officielles
Consommation privée	4,6	2,3	1,8	4,0
Consommation publique	7,4	5,1	4,4	4,4
Formation brute de capital fixe (navires non compris)	13,0	5,5	8,6	5,9
DEMANDE INTER. FINALE	7,1	3,6	4,1	4,6
Exportations de biens et serv.	3,3	14,6	9,7	6,9
Importations de biens et serv.	6,8	6,3	16,8	5,9
PRODUIT INTERIEUR BRUT	5,5	4,5	3,9	5,4
REVENU NATIONAL REEL	4,1	2,6	5,5	3,6

Sources : Budget national pour 1974 et secrétariat de l'O.C.D.E.

LE DÉFICIT COMMERCIAL DE LA FRANCE ENVERS LA SUÈDE A SEXTUPLÉ EN SIX ANS

De notre envoyé spécial

Göteborg. — La conquête du marché suédois ne figure peut-être pas parmi les objectifs prioritaires retenus par les responsables du commerce extérieur. Face à un déficit grandissant — plus de trente milliards de francs en 1974, ce qui représente non plus un mois mais cinquante jours d'exportations, — il importe sans doute de choisir avec soin ses cibles. D'autres pays, comme le Venezuela, le Nigeria, l'Indonésie ou l'Iran, ont été jugés plus intéressants. Il n'en reste pas moins que la participation française à l'ensemble des échanges de la Suède est très faible, ne représentant que 4 % des importations suédoises au lieu de 20 % pour l'Allemagne fédérale et 13 % pour la Grande-Bretagne.

La France n'apparaît ainsi en 1973 — avec un montant de 1,89 milliard de francs d'exportations — qu'au huitième rang des pays fournisseurs de la Suède, après la R.F.A., la Grande-Bretagne, le Danemark, la Norvège, les Etats-Unis, la Finlande et les Pays-Bas. Elle en est le septième client, les importations ayant atteint 3,16 milliards de francs. De son côté la Suède n'occupe qu'une place relativement modeste dans le commerce extérieur français : onzième client (1,18 % des ventes françaises) et dixième fournisseur (1,90 % des achats).

De plus, la position commerciale française ne cesse de se dégrader, ce qui montre bien que le déficit ne doit pas seulement être imputé au pétrole. L'an dernier, les importations françaises en provenance de la Suède ont augmenté de 30,8 %, alors que les exportations ne progressaient que de 4,1 %, ce qui, compte tenu de la hausse des prix, correspond en fait à une régression en volume. Les importations globales de la Suède ont, quant à elles, augmenté de 19 % en 1973. Le taux de couverture français des achats par les ventes est revenu de 69,3 % en 1972 à 59,7 % en 1973 — il était de 85 % en 1965, — et le déficit, qui existe depuis 1961 et s'élevait en 1967 à 220 millions de francs, a atteint 1,27 milliard de francs. Ainsi, en six ans, ce déficit a sextuplé.

Combler le vide britannique

La situation n'est guère brillante, même si les résultats enregistrés au cours du premier trimestre de 1974 semblent légèrement meilleurs : les ventes ayant progressé de 23 % et les achats de 21 %, le taux de couverture s'est établi à 55 % au lieu de 54 % pour la même période de 1973. Le déficit ne s'en élève pas moins à 480 millions de francs. Pour l'avenir, la chambre de commerce française en Suède, qui entre autres rôles sert de représentant aux salons spécialisés, estime dans son rapport annuel que, malgré la « *médiocrité* » des résultats, *« la structure des importations en Suède de produits français tend à se modifier »* en faveur des industries d'équipement (matériel mécanique, électrique et électronique). *« N'est-ce pas une invitation,* souligne-t-elle, *à venir sans retard combler le vide que peut laisser le fournisseur britannique ? »*

Il y a, en tout cas, d'importants progrès à accomplir sur le marché suédois afin de prendre une part des augmentations d'achats industriels de ce pays. Ainsi la firme Volvo a importé l'an dernier pour 1 250 millions de couronnes (1 couronne = 1,13 F) de produits étrangers. Et la France n'a fourni que 80 millions de couronnes de ce total. Des efforts ont bien été accomplis par certaines firmes françaises d'importance inégale pour sortir des exportations habituelles de biens agricoles et alimentaires, de produits sidérurgiques ou de véhicules automobiles, tous secteurs très sensibles à la conjoncture. Beaucoup reste néanmoins à faire face à des clients attentifs évidemment à la qualité et au prix des produits, mais aussi à la régularité des approvisionnements. *« Les Suédois travaillent pour le long terme »*, souligne le conseiller commercial de l'ambassade de France, M. Guy Stehelin.

Les relations franco-suédoises apparaissent comme un révélateur des faiblesses structurelles du commerce extérieur de la France. Ainsi, pour le matériel mécanique, les ventes françaises à la Suède sont deux fois et demie moins importantes que les exportations suédoises. Il est vrai que Stockholm bénéficie des nombreuses implantations commerciales et industrielles de firmes suédoises en France, qui emploient actuellement environ 25 000 personnes. Un responsable de la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire), M. Robert Eveno, se trouve même actuellement à Stockholm afin de canaliser ces investissements suédois. Au total, dans le monde entier, 250 sociétés suédoises, représentant 70 % du commerce extérieur, disposent de 1 500 filiales, 900 à vocation commerciale et 600 à vocation industrielle.

Le Centre français du commerce extérieur (C.F.C.E.) écrivait à propos de la Suède que les exportateurs français, *« souvent mal implantés commercialement, insuffisamment « engagés » sur ce marché, ne répondent pas avec l'empressement désirable aux demandes exceptionnelles en période de haute conjoncture et ne font pas l'effort nécessaire pour se maintenir coûte que coûte lors d'un fléchissement de la demande »*. Cette remarque vaut toujours et vaut aussi pour les relations commerciales de la France avec les autres pays industriels. Il faut aussi ne pas oublier — et la Suède peut ici aussi servir de « *modèle* » — que la force commerciale d'un pays réside maintenant dans les ventes de biens d'équipement. Or celles-ci ne représentent que le quart des exportations totales en France contre près de la moitié en Allemagne fédérale. Vendre au prix fort des produits à valeur ajoutée importante est un but ambitieux qui demande de la rigueur et une grande patience.

MICHEL BOYER.



Cette page a été réalisée et offerte par les entreprises membres du G.I.E./I.S.G.

Les cadres et dirigeants d'entreprises savent tenir un rôle important dans leur collaboration avec l'enseignement supérieur.

Nous en témoignons

le G.I.E.

La formation permanente n'est pas seulement une gamme de « Produits éducatifs, techniques ou scientifiques » ; elle doit surtout concilier les objectifs de l'Homme et ceux de l'Entreprise.

Nous le réalisons

le C.F.P. - I.S.G.

L'enseignement supérieur de gestion doit être en liaison étroite avec des actions opérationnelles et utiles pour les entreprises.

Nous le prouvons

le C.E.R.E.G.

L'homme peut participer activement à sa formation, il faut savoir lui donner un rôle actif dans un système éducatif ouvert et innovateur ; les objectifs doivent être cohérents et ambitieux.

Nous le vivons

l'I.S.G.

Le Centre d'Enseignement Supérieur

Etablissement libre reconnu par l'Etat
(décret du 1-9-71, J.O. du 10-9-71)

2e cycle

1974 : 90 places mises au concours *(inscriptions closes pour cette année universitaire; prochaine session :* **Mai 1975**, les candidats doivent être issus des classes préparatoires scientifiques ou commerciales, ou d'un premier cycle universitaire).

Pour toutes informations sur la pédagogie de l'I.S.G. : méthodes d'enseignement, travaux d'équipes, études thématiques, « carrière-management », stages intégrés, écrire à **Pierre Hamy** (chargé de mission).

Pour toutes informations sur « qui sont les anciens I.S.G. » : fonctions, salaires, etc., commentaires sur les fourchettes de salaires au premier emploi : 36 000 - 42 000 annuels (les Informations avril 1974, l'Expansion juin 1974, statistiques établies sur des données de février et avril 1974), écrire au Président de l'Association des Anciens Elèves ou à **B. Cathala** (chargé de mission).

3e cycle I.E.F. (Institut - Entreprise - Formation)

Ce cycle, fondé sur le principe de **l'alternance vie-professionnelle-enseignement, est réservé aux diplômés des écoles d'ingénieurs, aux titulaires d'une maîtrise ou d'une licence en 4 ans** (30 places pour la promotion 1974-76, *clôture des inscriptions le 20 juin 1974).*

Pourquoi ce cycle est-il organisé en liaison avec des universités américaines? (California State, New Mexico Columbia, etc.).

Pourquoi ce cycle a-t-il choisi la voie de l'alternance?

Pourquoi les entreprises ont-elles réservé des avantages particuliers à ceux qui suivront ce programme?

Ecrivez à **J. Siahou** et **J.-Y. Pelletier**, ingénieurs, élèves à l'I.S.G. : ils vous donneront toutes précisions sur ce cycle.

8, rue de Lota, 75116 Paris (553.87.46, 47 et 48)

Le Centre d'Etudes et de Recherche de l'I.S.G. : C.E.R.E.G.

Le directeur du C.E.R.E.G., Jean-Pierre Dequeker, ingénieur des Mines, confronté depuis plus de 10 ans aux problèmes de gestion et d'organisation, est assisté de spécialistes, d'experts et de 80 chargés d'études pour *apporter des solutions aux problèmes commerciaux, financiers et de productivité que la gestion moderne pose aux entreprises.* Un département spécial est réservé aux moyennes et petites entreprises.

Pour toutes informations complémentaires sur le C.E.R.E.G., écrivez ou téléphonez à **J.-P. Dequeker**, tél. 553.89.93.

Le Centre de formation permanente de l'I.S.G.

Son directeur, Patrice de Place, a mené parallèlement une carrière de responsable d'entreprise et de formateur. Les consultants et les animateurs qui l'assistent ont fait leurs preuves d'enseignants à l'I.S.G. et de spécialistes dans le C.E.R.E.G.

Les actions menées le sont après l'élaboration *d'un plan de formation* (pluri-annuel) « *sur mesure* » qui doit être le fruit d'une collaboration entre les entreprises et les hommes pour la recherche de la plus grande efficience pour les uns et les autres.

Les dirigeants d'entreprises, les responsables de formation, les comités d'entreprises peuvent écrire ou téléphoner à **P. de Place** (tél. 727.61.95) qui, à leur demande, organisera avec des spécialistes des réunions d'information sur notre conception et nos réalisations face à la loi de 1971 (les salariés peuvent obtenir des renseignements en adressant une lettre exposant leurs objectifs, etc.).

149, avenue Victor Hugo, 75116 Paris (553.89.93 et 727.61.95)



Institut Supérieur de Gestion

8, rue de Lota, 75116 Paris
149, avenue Victor Hugo, 75116 Paris

Forum Gestion est une publication éditée et réalisée par le G.I.E.-I.S.G., abonnements et publicité : 8, rue de Lota, 75116 Paris

Groupement d'intérêt économique sans but lucratif, régi par l'ordonnance n° 67 821 du 23 septembre 1967.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

TRAILOR

Réunis le 30 mai en assemblée générale sous la présidence de M. Jean-Marie Tiné, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1973, qui se soldent par un bénéfice net de 17 021 000 F, après provision de 3 418 000 F pour participation des salariés.

L'assemblée a décidé la mise en paiement, à partir du 5 août, à chacune des 200 000 actions composant le capital social actuel de Trailor S.A., d'un dividende net de 28,40 F assorti d'un avoir fiscal de 14,20 F (coupon numéro 2). Rappelons qu'au titre de l'exercice 1972 il a été distribué aux 100 000 actions qui composaient alors le capital un dividende net de 45 F (plus avoir fiscal) ; rapporté aux 200 000 actions, ce dividende net aurait été de 22,50 F.

Marquée par l'absorption des Ets Baj et Fond et par l'introduction de ses action en Bourse de Paris (marché au comptant), l'année 1973 constitue une étape importante dans la vie de la société et marque l'aboutissement des efforts entrepris depuis quatre ans sous l'égide de Pullman Inc. pour faire du groupe Trailor le premier constructeur français de semi-remorques et de containers.

En termes consolidés, le chiffre d'affaires s'établit à 328 526 000 F (+ 16,3 %), le cash-flow à 31 millions 474 000 F (+ 30 %) et le bénéfice net à 21 527 000 F (+ 19,4 %), soit 107,63 F par action Trailor S.A. (après participation des salariés au titre de l'exercice 1973 et avant provision pour investissement).

Une nouvelle phase de développement s'amorce aujourd'hui au niveau européen : implantée industriellement depuis le mois d'avril en Angleterre par sa filiale Trailor U.K. Limited, qui a racheté certains des actifs de Peak Commercial Vehicles, commercialement présent en Allemagne, où elle s'apprête à créer une filiale de distribution, la société est représentée par des concessionnaires en Belgique, Hollande, Suisse et Portugal, et poursuit ses efforts et contacts en Espagne et en Italie, sans ignorer une grande exportation qui l'a conduite à développer ses ventes de semi-remorques dans les pays de l'Est.

Evoquant la crise pétrolière et l'aggravation de la conjoncture politique et économique qui a pesé sur les cours de l'action au lendemain de son introduction boursière (13 novembre 1973) ainsi que sur l'ensemble de la cote, le président a, dans son allocution, exprimé sa ferme confiance dans l'avenir de la société et souligné le remarquable niveau d'activité des premiers mois de 1974. Les ventes à fin avril se présentent en augmentation de 19,3 % et le carnet de commandes se situe à un niveau record.

M. Jean-Marie Tiné a ajouté que, « sauf événement imprévisible, l'année 1974 devrait une fois de plus justifier le bien-fondé de la politique et de la stratégie de Trailor, qui s'est fixé pour objectif une croissance de 15 à 20 % par an, en moyenne, sans jamais négliger l'impératif de rentabilité indispensable au développement de l'entreprise et à la satisfaction de son personnel et de ses actionnaires ».

Le rapport annuel de la société sera envoyé à toute personne qui en fera la demande par une simple carte de visite adressée à la Banque française de dépôts et de titres, 4, rue de Téhéran, 75008, Paris.

COGEFIMO

L'assemblée ordinaire tenue le 30 mai 1974, sous la présidence de M. Chavane, a approuvé les comptes de l'exercice 1973, qui font apparaître, après amortissements, provisions et impôt, un bénéfice net de 17 024 300,57 F contre 11 533 748 F en 1972.

Elle a décidé de fixer le revenu global par action à 17,01 F, dont 11,34 F à titre de dividende et 5,67 F à titre de crédit d'impôt.

Le conseil souligne dans son rapport que, malgré les restrictions de crédits et les taux élevés, la demande de crédits immobiliers a été particulièrement forte en 1973.

Au 31 décembre 1973, l'encours des crédits gérés par la compagnie, en augmentation de 24,4 %, est passé de 8 300 millions de francs à 10 324 millions de francs.

Rappelons qu'à la suite de l'O.P.E. lancée par elle en mai 1973, la Compagnie La Hénin détient la presque totalité du capital de COGEFIMO (99,3 %).

ACIER-INVESTISSEMENT

A fin mai 1974, la valeur liquidative globale d'Acier-Investissement ressortait à 188,28 millions de francs, soit 113,30 F par action.

COMPAGNIE BANCAIRE

Nous avions indiqué dans le communiqué paru dans « le Monde » du 11 juin, que CETELEM et COFICA avaient distribué plus de 120 000 prêts en 1973. C'est bien évidemment 1.200 000 prêts qu'il fallait lire.

GARANTIE FINANCIÈRE
(loi du 2 janvier 1970 décret du 20 juillet 1972)

La Société nancéienne et Varin-Bernier, 102, boulevard Haussmann, à Paris (75008), informe le public qu'il a été mis fin, d'un commun accord, avec M. Joseph Maréchal, agence Le Maréchal, 17, rue de Paris, à Palaiseau (91120), à la garantie financière accordée à ce dernier depuis le 2 avril 1973 concernant ses activités de transactions immobilières, un autre établissement prenant en charge cette garantie pour l'avenir. En conséquence, la garantie qui lui a été accordée à ce titre par la Société nancéienne et Varin-Bernier cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs à dater de la présente publication (art. 44 du décret du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise effectué pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi du 2 janvier 1970 et restent couvertes par la Société nancéienne et Varin-Bernier, à condition d'être produites par le créancier dans les trois mois de la présente publication, au siège ci-dessus indiqué.

Il est précisé qu'il s'agit de « créances éventuelles » et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues, et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité du cabinet ci-dessus indiqué.

Bayerische Vereinsbank
1973 — Aperçu annuel

Groupe BV	1973	1972
Total du bilan consolidé	35 938	31 218
Capital et réserves	802	777
Total des dépôts	15 431	12 990
Créances sur clients	8 888	8 122
Obligations en circulation	18 518	16 372
Prêts hypothécaires et prêts aux autorités publiques	18 635	16 287
Excédent de l'exercice	55	52
BV		
Dividende en DM par action*)	9	10
Collaborateurs	9 321	9 144
Succursales et Agences	362	351

Sommes en millions de DM
*) dividende privilégié de 10,50 DM par action

Président du Conseil de Surveillance : Dr. Ludwig Mellinger

Comité de Direction : Dr. Walter Diehm, Dr. h. c. Rudolf Eberhard, Günter Grüner, Dr. Max Hackl, Jürgen von Köller, Martin Pfeiffer, Dr. Peter Pfeiffer, Dr. Werner Premauer, Peter Reimpell, Johann Rüth, Dr. Hans Günther Schönmann, Dr. Helmut Scholz, Kurt Sonntag, Dr. Heribert Strobel.

Administration Centrale Munich
Direction Internationale, D-8000 München 2
Kardinal-Faulhaber-Strasse 1, Télex : 05 23 321

Agence à Francfort-sur-le-Main
D-6000 Frankfurt (Main)
Bleidenstrasse 12, Télex : 04 16 719

Bayerische Vereinsbank International Société Anonyme
14, rue des Bains, Luxembourg-Ville, Télex : 652

Représentations à l'étranger :
Paris, New York, Rio de Janeiro, Téhéran, Tokyo

Participations dans plus de 20 banques et sociétés de financement dans le monde entier.

Franz Seiderer
9, rue de la Paix
Paris 2e
Téléphone : 265 89 61, 265 89 62
Télex : 21219f



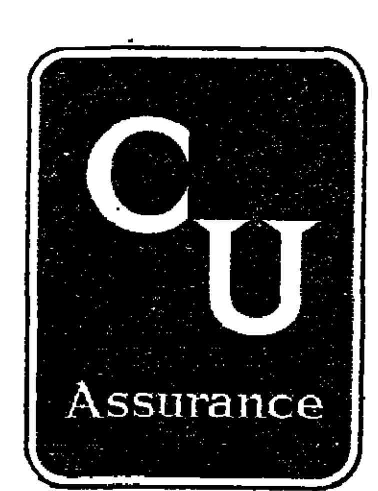
BAYERISCHE VEREINSBANK

Commercial Union résultats de 1973

Une année d'expansion

	1973 Frs	1972 Frs
Bénéfice par action	1,42	1,25
Dividende par action	0,67	0,66
Placements totaux (comprenant Vie)	26.300 millions	19.300 millions
Primes, nettes de Réassurances (Vie exclue)	7.000 millions	6.200 millions

(résultats en livres sterling, convertis à un taux de 10,9 F.Frs = £1)

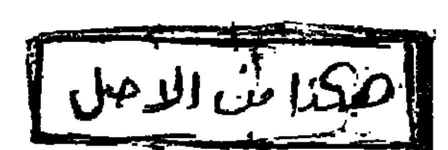


Assurez-vous à Commercial Union Assurance Co. Ltd.

Compagnies du Groupe opérant en France

Commercial Union Assurance Co. Ltd.
13 rue Saint Marc, 75002-Paris

The Northern Assurance Co. Ltd.
représentée par la Société
J. Eeckman S.A.
104 rue de Richelieu, 75002-Paris



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 JUIN

Calme et irrégulier

La séance de lundi n'a pas confirmé le timide espoir éveillé vendredi en clôture. Le marché s'est montré irrégulier avec, toutefois, une légère majorité de hausses.

Manifestement les opérateurs attendent d'être fixés sur les mesures gouvernementales, qui seront connues mercredi après-midi, avant de prendre position. Bien que la sévérité du dispositif anti-inflationniste ait été anticipée, ils redoutent l'imprévu, toujours possible en ce domaine.

L'on a noté, néanmoins, quelques points de fermeté, notamment aux établissements de crédit (Comptoir des entrepreneurs, Crédit foncier de France, Locabail, Locindus, U.F.B., La Hénin), aux magasins (Printemps, La Redoute), à la métallurgie (Métallurgique de Normandie) et à la chimie (Rhône-Poulenc, P.U.K.).

Tassement, en revanche, de B.C.T., Carrefour, Peugeot, Institut Mérieux, Laboratoires Bellon.

Les valeurs étrangères ont été, elles aussi, très irrégulières. Les américaines ont fléchi pour la plupart. Progrès des néerlandaises et de nombreuses mines d'or. Les allemandes ont été diversement traitées. Aux pétroles internationaux, nouvelle avance de Petrofina et de Norsk Hydro. Ailleurs, hausse de Quilmès et de Nestlé. Baisse de Sony.

Sur le marché de l'or, les cours du métal fin se sont légèrement repliés. Le lingot a perdu 145 F à 25 755 F après 25 790 F et le kilo en barre 50 F à 25 700 F. Les pièces, en revanche, ont encore un peu progressé. Le napoléon, pour sa part, a gagné 1,20 F à 261,10 F après 261 F. Le volume des transactions a peu varié : 19,06 millions de francs contre 19,79 millions.

LONDRES

Calme

Dans un marché calme, les industrielles s'effritent encore. Les pétroles sont irréguliers et les mines d'or bien orientées.

OR (ouverture) dollars : 157 . contre 157 40

VALEURS	CLOTURE 10/6	COURS 11/6
War Loan 3 1/2 %	25 3/8	25 3/8
Beechamps	223 1/4	217 3/4
British Petroleum	450 1/2	442 1/2
Shell	199	202 1/2
Vickers	112 1/4	111 3/4
Imperial Chemical	219 .	219
Courtaulds	91 1/4	91 1/4
De Beers	254 . .	256
* Western Holdings	23 3/8	24 1/8
Rio Tinto Zinc Corp.	148	150
* West Driefontein	32 3/4	33 1/2

(*) En livres.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	
Effets privés	....	13 1/8 %
Moyen terme	....	5 %

NOUVELLES DES SOCIETES

RHONE-POULENC. — Résultats consolidés pour 1973 : chiffre d'affaires hors taxes : 14,64 milliards de francs (+ 19,4 %) ; marge brute d'autofinancement : 1,8 milliard de francs (+ 36,3 %) ; bénéfice net : *593 millions de francs contre 263 millions* de francs (+ 114,7 %), soit 29,80 F par action contre 13,90 F. Au premier semestre 1974, sur un chiffre d'affaires en hausse de 41 %, la marge brute atteindra 20 %, soit 1,8 milliard de francs. En dépit des difficultés d'approvisionnement en produits de base, les installations fonctionnent à pleine capacité et les stocks ont fortement diminué.

MUMM. — Bénéfice net pour 1973 : 11,18 millions de francs contre 5 millions de francs en 1972. Dividende global : 11,03 F contre 10,50 F.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
C.A.M.E., c. 14	7 p. 5	1 ..
Den. N.-E. Longwy, c. 19	1 p. 10	7 30

NEW YORK

Marché résistant

Wall-Street s'est montré résistant en début de semaine et a consolidé son avance de la semaine précédente, l'indice Dow Jones gagnant encore près de 6 points à *859, 67 (+ 5,95)*. Après un repli en début de séance provoqué par des ventes bénéficiaires, le marché s'est redressé dans l'espoir d'une confirmation de la détente des taux d'intérêt. La valeur des transactions a, néanmoins, fortement diminué avec 13,54 millions de titres échangés contre 19,02 millions.

La plupart des compartiments s'inscrivent en légère baisse, sans changements importants. A noter la baisse des valeurs de composants électroniques, à nouveau affectées. Indices Dow Jones : transports, 177,54 (+ 1,86) ; services publics, 74,99 (— 0,13).

VALEURS	COURS 7/6	COURS 10/6
Alcoa	44 1/4	44 3/4
A.T.T.	48	48 1/4
Boeing	17 3/4	18 ...
Chase Manhattan Bank	43 ...	43 ...
Du Pont de Nemours	171 3/4	172 1/2
Eastman Kodak	114 1/4	114 1/4
Exxon	77 3/4	78 ...
Ford	53 1/4	54 ...
General Electric	49 3/4	50 3/4
General Foods	25 3/4	25 ...
General Motors	52 1/4	52 7/8
Goodyear	17 1/2	17 3/4
I.B.M.	229 1/4	230 1/4
I.T.T.	21 7/8	21 3/4
Kennecott	35 5/8	35 3/4
Mobil Oil	43 3/4	43 3/4
Pfizer	39 ...	39 ...
Schlumberger	105 ...	106 1/2
Texaco	27 3/8	27 1/2
U.A.L. Inc.	28 7/8	29 1/4
Union Carbide	42 5/8	42 5/8
U.S. Steel	44 7/8	44 3/4
Westinghouse	15 1/8	15 3/4
Woolworth	16 3/8	16 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10/6	11/6
1 dollar (en yens)	282 50	282 ..

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

	6 juin	10 juin
Valeurs françaises	92	91,9
Valeurs étrangères	99	99

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	77	77,5

BOURSE DE PARIS — 10 JUIN — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	.	2 07
5 %	65	1 78
5 % 1920-1960	133 20	1 78
3 % amort. 45-54	74 90	2 61
4 1/4 % 1963	95 50	0 25
4 1/4-4 3/4 % 63	84 60	3 28
Emp. N. Eq. 5½ 65	96 70	3 60
Emp. N. Eq.6%66	94 60	4 15
Emp. N. Eq.6%67	91 20	0 16
Empr. 7 % 1973	92 60	2 80
E.D.F. 6 1/2 1950	...	0 39
— 5 % 1960	92 90	1 57

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	327 50	330
— parts 1959	...	326
Ch. France 3 %	98	98
Abeille-I.G.A.R.D.	530	510
Abeille (Vie)	339	325
A.G.P.	390	393
Concorde	380	375
Epargne France	385	387
Fonc. T.I.A.R.D.	94	94 50
Foncière (Vie)	382	377
France (I.A.R.D.)	..	363

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (Vie)	495	490
Préservatrice S.A.	325	329
Prévoyance	735	738
Protectrice A.I.R.	260	252
Alsacien. Banque	349	349
Banque Dupont	.	225
Sté B. et Partic.	377	376
Banque Worms	174	178
C.F.E.C.	576	589
C.G.I.B.	125	125
Codetel	126 90	128
Cofica		80
C.A.M.E.	* 11	10 60
Créd. gén. Indust.	157	150
(M.) Crédit Mod.	110	110
Crédit Universel	211	205
Financière Sofal.	155	155
Finextel	120	125
Foncia-Crédit	240	239
Fr. Cr. et B. (Cie)	89 40	90
France-Bail	o240	240
Génér. occident.	291	290
Hydro-Energie	..	73
Immobanque	143	140 50
Immoffice	125	125
Interbail	138	137
Locafinancière	131	131 50
Lyon-Alemand	134	134 50
Soc. Mars. Crédit	260	2.0
Séquanaise Banq.	284	289

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
SLIMINCO	161 ..	158 10
Sté Cent. Banque	76	75 60
SOFICOMI	140	140 50
Sovabail	151 50	150
UCIP-Bail	134	134
Ufiner	300	300
Unibail	138	137
Un. Ind. Crédit	168 50	169
Fonc. Chât.-d'Eau	680	680
(M) S.O.F.I.P.	190	190
Fonc. Lyonnaise	760	760
Immob. Marseille	1050	1050
Midi	597	621
Rente Foncière	870	885
S.I.L.I.C.	292	293
Voitures à Paris	375 30	*341 10
Cogifi	124 50	124
Foncina	112	112 ..
Gr. Fin. Constr.	119	119
Immindo	114	114 50
Immoinvest	92	92
Cie Lyon. Im.	95	d100
Sagimo	111	107
UFIMEG	99	99
U.G.I.M.O.	114	114
Union Habit.	126	125 20
Un. Imm. France	122	122
Acier Investiss.	102	103
Gestion Sélect.	205 20	205 20
Invest. et Gest.	130	130

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Parisienne Plac.	...	128
Placem. Inter.	104	220
Sofragi	257	257
Abeille	230	230
Applic. Hydraul.	1052	1052
Artois	94 10	95 10
Centen. Blanzy	360	351
(Ny) Centrest	...	125
(Ny) Champex	...	117
Charg. Réun. (p.)	....	3100
Orléans	89 60	89 60
(Li) Dév. R. Nord	130	127 50
Electro-Financ.	275	271
Fin. Bretagne	44 30	45
Fin. Haussmann	43	43 ..
Financière Iéna	..	160
Gaz et Eaux	...	402
La Mure	84 ..	84
Lebon et Cie	237	237
(Ny) Lordex	.	113
Cie Marocaine	30 20	31 40
O.V.A.L.M.	57 ..	56 50
OPB-Paribas	106 70	107
Ouenza	34 ..	32 50
Providence S.A.	310 ..	307
Révillon	510 ..	510
(Ny) Sade	120 ..	120
Santa-Fe	56 50	55 50
Soffo	82 10	82
Sofinex	620	639

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Cambodge	60 ..	o57 60
Clause	465	478
Indo-Hévéas	110 30	110 10
Agr. Ind. Madag.	52 40	52 40
Mimot	94 50	94 50
Padang	81 50	82 ..
Aliment. Essentiel	46 80	45 ..
Allobroge	134 20	d139
(Ny) Alsac. Super.	...	435
Bananla	252	255
Fromage Bel	145	143
Berthier-Savoco	785	774
Cedis	566	568
(M) Chambourcy	o230	223
Compt. Moderne	215	228
Docks France	412	428
Economats Centr.	301	305
Epargne	155	164
Fr. Paul-Renard	398	387 70
Générale-Aliment.	127	125
Genvrain	210	209 50
Gervais-Danone	249	280
Goulet-Turpin	175 20	175
Lesieur (Cie fin.)	219	o219
Gr. Moul. Corbeil	176	174 80
Gr. Moul. Paris	208	208
Mumm et Cie	665	670
Nicolas	378	385
Piper-Heidsieck	610	610
Potin	448	446
Rochefortaise	...	o144
Roquefort	260	250
Saupiquet	182 50	183
Sup.-Marché Doc.	301	301
Taittinger	540	518
★ Unipol	207	208
Vve Clicquot-P.	816	840
Bénédictine	2482	2500
Bras. Indochine	680	670
Cusenier	460	475
Dist. Indochine		350 50
Dist. Réunies	278	263
Européenne Bras.	445	450
Ricqlès-Zan	75	72 90
Saint-Raphaël	210	210
Gest. P. Sogepal	398	410
Union Brasseries	110	113
Raff. et Sucr. Say		120 60
Sianna	230	230
Sucrerie (Cie Fr.)	248	245
Sucr. Bouchon	176	176
Sucr. Soissonnais	365	365
Un. Sucr. Aisne	238	236
Berliet	.. ..	85
Chausson (Us.)	62	64 10
Motobécane	112	114 40
Saviem	70	71 20
S.E.V. Marchal	67	67
Bois Dér. Océan	178	177
Borie	250	257 50
Comp. Bernard	211	217 50
C.E.C.	230	230
Cerabati	156	168
Chim. de la route	.	144 50
Ciments Vicat	230	227
Drag. Trav. Pub.	o 96 70	93
Dumez	289	289
F.E.R.E.M.	99	99
Française d'entr.	15 60	15
G. Trav. de l'E.	78 10	72 90
Herlicq	225 50	229
Lambert Frères	111 50	114
Leroy (Ets G.)	209 90	203 70
Origny-Desvroise	126	126 20
Porcher	405 20	410 10
Rougier	235	236
Constr. Routes	25	25
Routière Colas	174	d181
Sablières Seine	179 50	180
Savoisienne	292	293
Schwartz-Hautm.	85	85
Spie-Batignolles	.. ..	47 20
T.P. Fougerr. SNCT	109	113 40
Triodel	140	138 30
Voyer S.A.	123	120
Dunlop	34 40	34
Safic-Alcan	143 90	140 10
Bit. Asph. Centr.	145	145
Comiphos	d 94 80	99
Gaumont	o542	527
Pathé-Cinéma	105 50	105 50
Pathé-Marconi	87	84
Tour Eiffel	75	75 10
Air-Industrie	90	90
Applic. Mécan.	162	156
Arbel	177 10	182
Asc. Westingh.	48	48
Ateliers G.S.P.	. ..	50 60
Av. Dass.-Breguet	208	201
Bernard-Moteurs	92	95
B. S. L.	264	256 10
Cie des Compt.	132	127
C. M. P.	224	225
Cope All. Europe	252	252

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
De Dietrich	437	451
Duc-Lamothe	357 70	360
E.L.M. Leblanc	521	531
Ernault-Somua	278 70	290
Facom	909	905
Forges Strasb.	58 50	59
(Li) F.B.M. ch. fer	108 50	108 ..
Frangeco	37 40	38 10
Frankel	770	770
Huard-U.C.F.	204	196
Jaeger	85	86
Luchaire	126	126 10
Manhurin	76	75 10
Métal Déployé	c282	277
Nadella	o115	120
Nodet-Gougis	o133 ..	137
Peugeot (ac. ent.)	243 50	240 10
Ressorts-Nord	22 60	22 50
Roffo	120	120 10
S.A.F.A.A. Ap. Aut	107	111 30
Satam	38 20	38 60
Sicli	o155	155
Soudure Autog.	214	216 90
S.P.E.I.C.H.I.M.	101	101
Stein et Roubaix	131	135
Stokvis	126	131
Trailor	975	990
Viraz	152	150 50
At. Ch. Loire	111	115
France-Dunkerque	44 50	45 80
Ent. Gares Frig.	150 20	150 50
Indus. Maritime	402	405
Mag. gén. Paris	202 60	202 60
Cercle de Monaco	48 10	48
Club Méditerranée	1285	1250
Eaux Vichy	412	410
Grand Hôtel	1575	1516
P. L. M.	163	170
Sofitel	48 10	47
Vichy (Fermière)	o103	o103
Vittel	400	400
Aussedat-Rey	100	96
Darblay S.A.	33	33 70
Didot-Bottin	195 50	196 ..
Imp. G. Lang	.	23
Navarre	108	c101
Néogravure	16 50	16 50
Papeter. France	47 80	47 80
(B.) Pap. Gascogne	220	230
La Risle	125	125
Rochette Cenpa	118	114 40
A. Thiéry-Sigrand	o212	d212
Bon Marché	40	40
Louvre	276	280
Mars. Madagasc.	63 10	64 70
Maurel et Prom.	109 10	109
Optorg	158 ..	157
Palais Nouveauté	360	351
Prisunic	69	78 ..
Uniprix	84 ..	83
Claude	85	82 50
Crouzet	169	170 ..
Europ. Accumul.	345	346
Fulmen	736	737
C.I.P.E.L.	185	185 50
Lampes (part.)	612	612
Merlin Gérin	152	150
Mors	38 30	37 50
Mot. Leroy-Somer	1210	1220
Océanic	125 80	124 ..
Paris-Rhône	154	154 50
Piles Wonder	440	448
Radiologie	201 50	206
SAFT. Acc. fixes	900	890
Schneider Radio	182	o182
S.I.N.T.R.A.	481	485
Télécomm. S.A.	940	950
Carnaud	62 50	62 50
Cefilac	109	107 ..
Davum	401	401
Escaut-Meuse	223 80	225
Fonderie précis.	42	44
Gueugnon (F. de)	113	112 50
Profilés Tubes Est	48	48
Senelle-Maub.	98	100
Tissmétal	53 60	54
Vincey-Bourget	70	o 70
Wendel S.A.	23 70	23 50
Huaron	110 50	115
Kinta	275	279 80
Mokta	121 50	122
Amrep G.	420	403
Antargaz	.	192
Hydroc. St-Denis	150 60	152
Labo. Industrie	94	93 50
Lille-Bonnières-C.	180	188 ..
Omn. F. Pétr.	328	327
— Oblig. conv.	302	300
Shell française	76 ..	77 ..
Astral	o122	o122
Carbone-Lor.	106 50	107 10
Castaigne S.A.	560	550
Cochery	53 70	o 52 50
Finalens	35 ..	35
FIPP	45	45
(Ly) Gerland	273	272
Gévelot	606	600
Grande-Paroisse	93 90	93 90
Huiles G. et dér.	69	70
Labaz	630	618

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Lorilleux-Lefranc.	230 10	233
Novacel	138 50	139 ..
Quartz et Silice	84 50	87
Ripolin-Georget	91 10	91 ..
Rousselot S.A.	317 60	318
Soufre Réunies	239 30	230 20
Synthelabo	390	394
Thann et Mulh.	103	104
Maroc-Distrib.	99	98 10
Agache-Willot	56 50	56
Fourmies-S.F.R.F.	58	60
Lainière-Roubaix	d 75	77
Boudière	746	746
Timwear	o 28 30	27 30
M. Chambon	140	139
Delmas-Vieljeux	258	258
Messag. Marit.	.. ..	31 10
Nat. Navigation	90	93
Navale Worms	113	112
Navigation Mixte	169	167
Saga	44 50	44 10
Transat. (Cie Gle)	78	74 90
C.G.T.A.P.	42 60	44 ..
S.C.A.C.	163	150
Steni	265	270
Tr. C.I.T.R.A.M.	...	148
Transport Indust.	128	126
Application gaz.	1710 ..	1780 ..
(Li) Baignol-Farj.	73 75	75 ..
Bic	785	780
Bis S.A.	430	413
Blanzy Ouest	164	163
La Brosse		120
Cigarettes Indo.	185	187
Degremont	206	208 10
Dong-Trieu	161	150 20
Duquesne-Purina	302 10	302
Ferrailles C.F.F.	400	384
Havas	140	140
G. Magnant	70 50	70 50
Novaler	213	211
Publicis	135	136
Sellier-Leblanc	225	220
(Ly) Tan. Fr. Réun.	.. ..	18
Brass. du Maroc	... ..	274 80
Brass. Ouest-Afr.	..	110 50
Elf-Gabon	300	300
Min. et Métall.	18 75	19 50
Pennarroya (M)		5400
C.E.C.A. 5 1/2 %	d410	d410
Emprunt Young	..	190
Nat. Nederlanden	121 50	121 50
Phénix Assurance	18 10	17 50
Algemene Bank	480	479
Bco Pop. Español	430	426
B. N. Mexique	.	28 10
B. règl. Intern.	.... ..	4700
Bowring C.T.	6 80	6 75
Commerzbank	303	304
Deutsche Bank	497	497
Bowater	17 50	17 70
Bruxelles Lambert	289	288 50
Gén. Belgique	346	340
Rolinco	227	228 30
Robeco	336	335 80
Cavenham	12	12
Grand Metropolit.	6 50	6 10
Lyons (J.)	20 30	19 90
Goodyear	84 50	85
Pirelli	.	8 30
I.H.C.	61 20	63
Kubota	.	*
S.K.F.	360	361
Femmes d'Aujour.	105	102
Marks Spencer	17 60	17 60
A.E.G.	...	200
E.M.I.		13
Hitachi	2 85	2 85
Honeywell Inc.	331	345
Matsushita	7	6 80
Sperry Rand	205 50	209
Arbed		582
Cockerill-Ougrée	155	155
Finsider	.	2 60
Hoogovens	..	130
Mannesmann	310	320
Steel Cy of Can.	155	162 50
Thyss. c. 1 000	132	o132
Blyvoor		89
De Beers (port.)	26 75	26 80
De Beers p cp 20	..	106 ..
Geduld	24 50	o 26
General Mining	188	175
Hartebeest	160	164 80
Johannesburg	169	163
Middle Witwat.	37 50	38 80
President Steyn	140	138
Stilfontein	..	35
Vaal Reefs	237 50	234 50
Welkom	.	38
West Rand	40 10	40
Alcan Alum.	142 80	142
Cominco	138	135
Finoutremer	..	170
Noranda	210	218 50
Vieille Montagne	635	635
Zambian Angl.-Am	16 45	16 70
Am. Petrofina	167 20	161
British Petroleum	53 50	54 60
Gulf Oil Canada	144	149 90

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Petrofina Canada	...	103 ..
Shell Tr. (port.)	23 20	22
Dart Industries	83	d 82
Foseco	11 60	11 70
Gevaert	... ..	170
Grace and Co.	... ..	127
Pfizer Inc.	182	182 10
Procter Gamble	485	490
Courtaulds	.. ..	11 90
Snia-Viscosa	o 16	o 15
Est Asiatique	120	118
Wagons-Lits	109 90	109 ..
Barlow-Rand	19 75	21
British Am. Tob.	19 75	28 30
Suéd. Allumettes	...	135

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	1210	1200
Cellulose Pin	.	140
Coparex	400	420
Dofan	90	90
Ecco	661	662
Esso-Chimie		68
Eurafrep	2815	2815
Intertechnique	139	145
Locatel	886	899
Métall. Minière	28 50	30
Promuptia	...	416
Sabl. Mor. Cor.	...	156
S.P.R.	...	295
Tranchant Electr.	..	90
Ufinez	130	122
Océ v. Grinten	353	350

OBLIG. ECHANG.

Valeur d'échange au 11/6
U. C. B. :
Val. de 2 actions, soit.. 700

SICAV

Plac. institut.	12358 20	11940 29
1re catégorie	9522 47	9335 76

11/6	Emission frais inclus	Rachat net
Actanea	125 65	119 95
Actions sélec.	151 45	144 53
Aedificandi	162 01	154 65
Agfimo	161 40	154 09
A.L.T.O.	132 17	126 18
America-Valor	264 91	252 90
Assurances Plac.	124 45	11 81
Bourse-Investiss.	125 35	120 63
B.T.P. Valeurs	120 27	116 21
C.I.P.	258 37	45 66
Convertimmo	124 74	119 08
Drouot Invest.	152 40	145 55
Elysées-Valeurs	166 62	158 11
Epargne-Croiss.	530 25	506 1
Epargne-Inter	256 45	244 83
Epargne-Mobil	164 50	157 42
Epargne-Oblig.	126 25	120 55
Epargne Revenu	250 58	239 50
Epargne Valeur	177 35	169 31
Foncier Investiss.	290 45	277 28
Fortune I	125 56	119 87
France-Croissanc.	121 01	115 53
France Epargne	114 87	109 66
France-Garantie	189 35	185 64
France-Invest	130 87	124 74
Laffitte Rend	129 45	123 59
Laffitte-Tokyo	131 42	125 46
Nouv. France-Obl.	235 46	224 79
France Placement	147 80	141 03
Gestion Rendem.	162 70	155 32
Gest. Sél. France	131 81	125 83
I.M.S.I.	143 64	135 93
Indo-Valeurs	156 91	14 84
Intercroissance	149 98	143 16
Intersélection	138 70	132 41
Livret portef.	188 19	179 61
Paribas Gestion	132 65	126 63
Pierre Investiss.	172 92	164 98
Rothschild-Exp.	258 44	246 72
Sélect.Croissance	529 12	503 13
Sélect. Mondiale	118 12	112 76
Sélection-Rend.	131 61	126 64
Silvafrance	155 31	148 28
Silvam	122 38	116 84
Silvarente	143 6	137 15
Silvinter	126 16	120 44
Sogépargne	257 40	45 73
Sogevar	321 65	306 97
Soleil-Investiss.	140 65	134 27
U.A.P. Investiss.	117 36	112 04
Unifoncier	268 29	256 12
Unijapon	134 60	128 50
Unisic	112 60	107 61
Worms Investiss.	219 02	209 09
11/6		
Crediinter	141 78	135 33
Croissance-Imm.	130 74	124 81
Epargne-Unie	283 63	270 77
Euro-Croissance	135 99	129 82
Financière privée	315 68	301 37
Fructidor	136 22	130 04
Gestion Mobilière	185 01	176 62
Mondiale Investis.	181 44	173 21
Oblisem	126 05	120 33
Optima	148 19	141 47
Sicavimmo	169 86	162 16
S. I. Est.	356 69	340 57
Soginco	119 13	113 73
Soginter	386 22	368 71
Univalor	152 53	145 61
Valorem	158 43	151 25

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Depuis quelque temps, les cotations se poursuivent souvent au-delà de 14 h. 30. Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous ne sommes pas toujours en mesure de donner tous les derniers cours cotés à terme. Ces cours sont corrigés le lendemain dans la première édition.

COMPENSATION	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
498	4,50 % 1973	476	478 20	476	475 ..
1030	C.N.E. 3 %	1031	1035 50	1035 50	1035 ..
225	Afrique Occ.	228	230 50	230	229
290	Air Liquide	290	288	288	286 50
73	Als. Part. Ind	73 10	72 10	72 10	72 05
96	Alsthom	98 50	94 70	94 70	94 20
35	Antar P. Atl.	36 30	37	37	36 30
480	Aquitaine	488	494	482	486
80	— (certif.)	82 80	83	83	83
162	Arjom.-Priou	167	166 80	166 80	163 60
245	Aux. Entrepr.	233 50	239 90	238	235 50
181	Auxil. Navig.	182 20	182	182	184 90
73	Babc.-Fives	73	72 10	72 10	73 30
173	Bail.-Equip.	168	168	168	166
170	Bail.-Invest.	166	165 40	165 10	165 40
300	B.C.T.	298	285	284	285 ..
190	Bque Indoch	188 50	190	189	188
101	Bazar H.-V.	95 60	96 ..	96 50	93 10
164	Béghin-Say	165	166	165	164
610	Bouygues	579	579	579	572
900	B.S.N.-G.-D.	889	900	908	900
2531	Carrefour	2330	2280	2280	2250
1500	Casino	1585	1535	1536	1520
250	C.D.C.	246	245	246 50	242 10
225	C. Rous.-Nob	234	230 10	230 10	228
169	Cetelem	175	176 50	176 50	172 10
220	Char. Réun.	208	206 10	206	206 10
81	Chât.-Comm.	81	83 95	83 90	83 90
235	Chiers	245	246	246	241 50
113	Chim. Rout.	110	107 10	110	105 20
98	Cim. Franç.	97 85	99 80	99 50	97 60
115	— (obl.)	114	113 50	113 50	113 10
170	Cim. Lafarge	181 50	184 60	184 50	182
240	— (obl.)	247	246	246	249
1330	C.I.T. Alcatel	1359	1359	1359	1350
43	Citroën	36 30	35	35 10	36
435	Clin-Midy	400	400	400	395
112	Cofimeg	113	114	114	115
70	Cofimer	70 30	71	71 10	69 70
425	Cie Bancaire	376	379 90	379 10	378
355	C.G.E.	345	345	345 70	341
126	C. Entrepr.	126 60	131	129 10	130
113	Cot.-Foucher	116 40	116 30	116 30	115 10
150	Cr. Com. Fr.	143	141 20	144 30	139 10
171	— (obl.)	165 10	165 20	165 20	165 20
380	Créd. Fonc.	375	334	334	329 90
210	C. F. Imm.	182 20	193 10	194 30	193 30
149	Créd. Indust.	147	147	147	144 20
330	Créd. Nat.	325	325 60	325 10	330 50
130	Créd. Nord	123	129	128 70	126 60
148	Creusot-Loire	135	137	136 30	137 ..
143	C.S.F.	140	139	138	137 50
135	D.B.A.	119	123 90	122 90	123 90
155	Denain N.-E.	185	186	184	[illegible]
74	Dollfus-Mieg.	73 60	74	74	73 ..

COMPENSATION	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
840	Cie Gle Eaux	629	629	628	620
106	Electro-Méc.	100 20	99 50	99 50	99 95
255	Eng. Matra	264 ..	269 50	265 50	274 50
220	E. J. Lefebvre	204	201 10	201 50	200
103	Esso S.A.F.	97 10	97	97	96
186	Euratrance	180	182	181	184
325	Europe n° 1	326	323	321 70	328
300	Ferodo	279	280	280	285 60
163	Fin. ParisP.B.	180 ..	180 10	161-50	159 80
61	Fin. Bq. Eur.	59 50	60 15	60 15	59 05
56	Fraissinet	58 70	58 70	58 70	58 10
162	Fr. Pétroles	163 50	163	161 90	161 10
39	— (Certific.)	38 90	37 70	37 90	37 10
107	Galeries Laf.	104 90	104 90	108	105
113	Gle d'entr.	114 50	115	115 10	114
335	Gle Fonderie	318	326	325	332 40
192	G. Tra. Mars.	195 ..	197 50	194 10	195 ..
555	Guyenne-Gas.	550	550 ..	550	550 ..
181	Hachette	179	176	178	177
138	Hutch.-Mapa	233	233 50	228	233 50
565	Inst. Mérieux	576	560	570	568
1050	J. Borel Int.	989	1001	995	1008
104	Jeumont Ind.	103 50	100 10	100 10	99 60
72	* Kali-Ste T	72 90	71 30	71 30	70 10
74	Kléber-Col.	68 50	68 60	68 60	67 30
318	Lab. Bellon	324 50	316	316	310
4950	La Hénin	422	434	434	430
187	Legrand	1840	1830	1830	1820
215	Locabail	2 1	205	205	204
200	Locafrance	175	173 50	178	171
230	Locindus	204	208 80	208 80	210
2103	L'Oréal	1845	1850	1860	1850
2340	— obl. conv.	2365	2485	2880	2800
485	Lyonn. Eaux	451	451	451	449
51	Mach. Bull	47 95	49	49 10	48
1180	Mais. Phénix	1000	1018	1000	1010
114	Mar Firminy	109	109	109	107 10
56	Mar. Ch. Réu	62 40	62 90	62 90	61 90
2020	Mat. Téléph.	1966	2000	1980	1961
55	M.E.C.I.	56 10	56 40	56 40	55 25
144	Mét. Norm.	145	152 20	152 ..	150
930	Michelin B.	900	890	892	890
490	— oblig.	509 50	498	500	498
840	Moët-Hen.	708	720	713	720
3250	Moulinex	3095	3088	3080	3085
275	Nat. Invest.	276	271	271	271
108	Nickel	100 20	102 50	102 50	102 50
128	Nobel-Bozel	123	123	122	123
35	Nord	37	36 50	36 50	36 50
[illegible]	Nouvel. Gal.	120 10	119	119	117 50
305	Olida-Caby	300 10	300 50	300 60	304 90
70	Opti-Paribas	72 50	72 80	72 ..	[illegible]

COMPENSATION	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
138	Paris-France	137	136	135	136
136	Part. Etudes	133	133 70	135	132 50
165	Patern. S.A.	164 90	165 30	165	166
70	Pechelbronn	71 30	71	71	71
132	P.U.K.	132 90	134	134	133 30
88	Penarroya	79 50	79 10	79 60	79 60
345	Penhoët	345	340	339	340
520	Pernod	509	500	499	497
290	Perrier	274 50	273	274 80	276
51	Pétroles B.P.	53 60	51 50	51 50	51 50
235	Peugeot	230 ..	215	215 10	217
275	— (obl.)	266	266	266	265 10
59	Pierre Auby	64 20	64 10	64 10	64 10
570	Poclain	580	576	572	570
100	Poliet et Ch.	103	103	103	104 70
65	Pompey	65	66	66	63 70
120	P.M. Labinal	118 90	118 10	118 10	116 10
75	Prénatal	63	62 50	62	63 ..
115	Presses Cité	103	104 50	104 50	102 50
285	Prétabail Si.	267	267	267	270
330	Pricel	338	333	335	333
375	Primagaz	340 50	344	343	338
94	Printemps	90	93 80	93 80	92 80
280	Radar S.A.	310	305 10	309	300
400	— (obl.)	407	410	410	402
480	Radiotech.	453 50	451	450	460
160	Raffin. (Fse)	158 50	156	156 50	153
187	Raff. St-L.	179 50	183 50	183 50	187
415	Redoute	420	429	426	426
135	Rhône-Poul.	137 50	139 90	138 60	137 50
510	Ricard	494	500 ..	508 ..	505 ..
265	Rouss. Uclaf	259 70	263 ..	263 ..	258 ..
590	Rue Impérial	620	619 ..	619 ..	610 ..
84	Saclier	83	83	83	83
505	Sagem	501	500	500	498
38	Saint Frères	38	35 35	35 35	34 80
137	Saint-Gobain	137	139 10	137	136 60
245	Sal. Midi	238	238	238	231 30
165	* Salines	170	170 ..	170	166 60
265	Saunier-Duv.	253	255	255 20	261 ..
181	Schneider	174	174 40	174 40	174 40
19	SCOA	58	57 10	57	57 ..
109	Sefimeg	110	110 10	112 50	112
95	Selchimé	97	98	99 ..	97 10
435	S.I.A.S.	435	435	437	432
325	Sign. E. El.	303	304	308	308
103	Simco	105 60	105	106	106
92	S.I.M.N.O.R.	90	89 50	89 50	88 50
2340	Sk. Rossignol	1760	1810	1800	1629
78	Sogerap	78 20	78	78	78
590	Sommer-All.	587	581	581 ..	577
180	Sovac	175	175	175 30	171 50
245	Suez	239	238	239	237
216	Talco-Luz.	200	198 10	198	195 80
[illegible]	T.R.T.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Tél. Electr.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Tél. Ericss.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	★ Terr. roug.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COMPENSATION	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
210	Thomson Br.	198	200	199 80	200
165	U.I.S.	168	168	168	166 ..
345	U.C.B.	352	349 10	357	350 ..
205	Un. Fr. Bques	198 50	204	204	204
78	U.T.A.	67 10	70	63 90	70 90
110	Usinor	115	113 80	113 80	111 80
130	— (obl.)	128 10	130 50	130 50	130
141	Vallourec	144 50	146	146 10	145
1100	Viniprix	970	955 ..	952	956 ..
108	A.K.Z.O.	111 50	112 50	112 60	111
225	Amer. Tel.	238	235 50	235 50	237
34	Ang. Am. C.	34	33 90	34 60	33 55
295	Amgold	275 40	276	279 50	274 50
330	Astur. Mines	321	c319	320	317
380	B. Ottoman	353 ..	351	352	350 ..
265	BASF (Akt.)	264	266	265	...
230	Bayer	229 80	224 10	224 10	...
145	Buffelsfont.	148 10	149	148 50	146 10
70	Canad. Pacif	74 30	73 10	73 10	71 70
28	Charter	18 10	18 50	18 60	18 10
199	Chase Manh	210 ..	214 50	214 50	214 40
455	C.F. Fr.-Can	458	460	460	460
24	De Beers (S)	22 30	22 35	22 60	22 10
765	Dome Mines	714	729	747	719
810	Du Pont Nem	821	835	838	829
615	East Kodak	564	555	554	555
123	East Rand	126 50	128 50	128 90	127 90
280	Ericsson	270 ..	c268 50	268 50	264 50
355	Exxon Corp.	380 ..	385	385	385
249	★Ford Motor	261 ..	258	258	256
148	Free State	155	152 50	153 ..	149 90

COMPENSATION	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COMPENSATION	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
235	Gen. Electric	247 50	247 ..	247 80	250
225	Gen. Motors	258 10	254 60	260 ..	260
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Schlumberger	515 ..	514	513	514
23	Shell Tr (S.)	23 40	23 25	23 25	23 ..
445	Siemens A.G.	450 ..	446	447	449 90
85	Sony	43 20	37 40	34 50	36 95
28	Tanganyika	18 40	18 70	18 60	18 80
205	Unilever	213	218 90	218 90	218 90
32	Union Corp	29 60	30 60	30 60	30
181	U. Min. 1/10	181 ..	182	183 50	184
295	West Driet.	283	284	283 ..	280
141	West Deep	141 ..	139 50	141	139
230	West Hold.	210 20	213	212 ..	209 ..
5 20	Zambia Cop.	5 20	5 20	5 15	5 10

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT.

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 880	4 898	4 89
Canada ($ can. 1)	5 055	5 082	5 04
Allemagne (100 DM)	196 400	196 900	195 75
Belgique (100 fr.)	13 017	13 020	12 35
Danemark (100 Krd.)	82 670	82 470	82 40
Espagne (100 pes.)	8 530	8 600	8 55
Grande-Bretagne (£ 1)	11 737	11 777	11 88
Italie (100 lires)	0 765	0 763	0 69
Norvège (100 krn.)	90 770	90 650	90 30
Pays-Bas (100 fl.)	186 950	186 850	190
Portugal (100 esc.)	19 955	20 010	20 35
Suède (100 krs.)	112 760	112 850	112 60
Suisse (100 fr.)	166 900	166 175	166

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/6
Or fin (kilo en barre)	25750	25700
Or fin (kilo en lingot)	25900	25755
Pièce française (20 fr.)	259 90	261 10
Pièce française (10 fr.)	195	199 90
Pièce suisse (20 fr.)	269 90	271 ..
Union latine (20 fr.)	241 80	243 80
Souverain	240 60	248
Pièce de 20 dollars	1240	1239 20
Pièce de 10 dollars	658	658 ..
Pièce de 5 dollars	389 50	390 ..
Pièce de 50 pesos	1098 ..	1100 50
Pièce de 10 florins	224 80	224 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 11 juin 1974 a été tiré à 608 866 exemplaires.

A B C D E F G

AU COURS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE

Je souhaiterais dessiner l'esquisse de l'esquisse d'un mouvement de centre gauche

DÉCLARE M. JOBERT

Devant de nombreux journalistes, M. Michel Jobert, ancien ministre des affaires étrangères, a défini, mardi matin 11 juin, au cours d'une conférence de presse, ses intentions en matière d'action politique.

M. Michel Jobert s'est d'abord étonné que l'on soit surpris par ses prises de position, en disant : *« Etranges démocrates, ceux qui se demandent pourquoi un simple citoyen veut s'exprimer et espère avoir une audience. Certes, une ère nouvelle s'ouvre. C'est une vérité simple et évidente, mais l'on pourrait dire qu'il s'agit aussi d'une autre période. Maintenant que les violons du bal se sont tus, maintenant que la médecine euphorisante administrée pendant ces dernières semaines n'est plus de saison, on doit constater que la situation n'est pas très réjouissante. La situation économique et monétaire internationale est suffisamment difficile pour ajouter aux préoccupations de la France. Les déclarations de M. Helmut Schmidt, chancelier d'Allemagne, ne sont pas encourageantes non plus pour la politique étrangère française. Je vous rappelle qu'il estimait que, dans tous les domaines, les Etats-Unis devaient devenir les leaders, à condition que cela ne soit pas dit trop haut. 1974 sera une année délicate. Notre pays est un pauvre pays riche qui a toute sa richesse dans ses mains et peu d'autres moyens. »*

A propos de la situation politique, M. Jobert a rappelé que M. Giscard d'Estaing avait été élu avec une « *marge étroite* » et estimé qu'« *on ne gomme pas le passé d'un seul coup ni les responsabilités qu'on a assumées dans ce passé* ». « *Bien sûr*, a poursuivi l'ancien ministre, *on peut, au jour le jour, faire de la situation une présentation attrayante, s'efforcer de faire « in », dans le vent, mais les difficultés sont là, si j'en crois les difficultés gouvernementales. Il n'y a pas de paradis gouvernementaux. Et il y a de-ci de-là, à la suite de l'élection présidentielle, des volontés inavouées de règlements de comptes.* »

M. Michel Jobert a expliqué ensuite qu'il s'était fixé trois objectifs : le respect des institutions, une politique de défense nationale et une politique étrangère bien conduite. Sur ce dernier point, l'ancien ministre a estimé que « *tout est prêt pour que la France devienne peut-être, très vite, une nation assistée* ».

Après avoir précisé qu'il fallait que le capital, s'il veut survivre, accepte et assimile la notion de participation, M. Jobert a affirmé qu'il convenait de lutter contre le gaspillage du temps des citoyens, de l'argent public, de nos richesses intérieures, de nos réflexions et de nos volontés, et qu'en même temps il fallait lutter contre les inégalités et l'injustice. Il a ajouté : « *Une politique de gestion au jour le jour, même avec habileté, ne peut suffire. Il faut apporter un état d'esprit, une disponibilité, un renoncement et un désintéressement qui doivent être les qualités de l'homme public. Il faut rechercher la révolution permanente en chaque citoyen avec le refus des routines et des conventions. Il faut promouvoir un sentiment profond de solidarité et de fraternité entre tous les Français.*

» *J'en appelle à tous les démocrates pour qu'ils prennent conscience de la nécessité de se rassembler. Je souhaiterais dessiner l'esquisse de l'esquisse d'un mouvement, et si je vois que l'appel que je lance répond à un besoin, je pourrais alors essayer de réunir un comité d'organisation. Ce mouvement, je le situe dans le centre gauche. (...) Je souhaite décrisper la vie politique française qui s'exprime pour le moment à l'intérieur de catégories en fonction de mythes ou de réalités qui ne sont pas celles du temps futur.* »

En réponse aux questions, l'ancien ministre a rappelé que l'opération de rapprochement des centres lancée récemment ne pouvait réussir si l'on ne prenait pas conscience de l'existence de l'union de la gauche et des « bonnes raisons » pour lesquelles de nombreux électeurs votent communiste.

NOUVELLES BRÈVES

● *Trois candidats à la présidence du Conseil de Paris.* — M. Yves Milhoud (C.D.P.) a été choisi lundi 10 juin par le groupe Paris-Majorité (U.D.R. - C.D.P.-Union du centre) comme candidat à la présidence du Conseil de Paris, dont l'élection aura lieu jeudi 13 juin, à l'Hôtel de Ville. Il affrontera, d'une part, l'actuel président, M. Jacques Dominati (R.I.), qui a reçu l'appui du groupe centriste Libertés de Paris, et M. Georges Sarre (socialiste), qui sera soutenu par l'ensemble des groupes de gauche.

● *Le conseil régional d'Alsace* s'est réuni le 10 juin à Colmar. Il n'a pas encore pu se prononcer sur la répartition globale de ses dépenses d'équipement et de fonctionnement. Un crédit de 800 000 francs a toutefois été débloqué pour le projet de liaison ferroviaire Europol destinée à desservir les grandes capitales européennes.

● *Le bureau de liaison des associations de défense de Paris* et de la région parisienne a confirmé, le 10 juin, à l'occasion d'une conférence de presse, son intention de s'opposer aux diverses dérogations aux plans d'occupation des sols et aux règles d'urbanisme qui permettent l'édification, dans la capitale et sa banlieue, de constructions indésirables et inesthétiques. Sont en particulier visés des immeubles trop hauts sur le bord du canal Saint-Martin, le Centre français de commerce international aux Halles, et le projet de Cité financière dans le secteur de l'Opéra. Le bureau rappelle en outre que des manifestations sont prévues mercredi 12 juin à 17 h. 30 devant Notre-Dame contre le projet de voie express rive gauche et le jeudi 13 juin à 8 h. 30, 65, boulevard Arago, treizième arrondisement, pour la défense de la Cité fleurie.

● *Accord pétrolier franco-libyen.* — Les compagnies pétrolières françaises Elf et Aquitaine viennent de conclure avec le ministère libyen du pétrole un accord de prospection. Selon l'agence libyenne d'information, cet accord, semblable à ceux déjà conclus avec d'autres grandes compagnies pétrolières, prévoit que Elf et Aquitaine dépenseront 45 millions de dollars dans le courant des quatre prochaines années pour ces recherches. — *(A.F.P.)*

Les conversations de Washington

LE CONSEIL DU FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL VA PROPOSER AUX VINGT DE DÉTACHER LES D.T.S. DE L'OR.

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (F.M.I.) va proposer aux ministres des finances des Vingt, réunis les 12 et 13 juin à Washington, de modifier profondément la nature des droits de tirage spéciaux (D.T.S.).

La valeur de ces derniers ne serait plus calculée par rapport à l'or, mais par rapport à un « cocktail » de seize monnaies appartenant aux pays représentant au moins 1 % du commerce mondial. Pour tenir compte du poids économique réel des Etats-Unis, très supérieur à l'importance de leur commerce extérieur, et du rôle primordial joué par leur monnaie dans les échanges internationaux, le dollar entrerait pour 30 % à 35 % dans le « cocktail ». Cette nouvelle définition pour les nouveaux D.T.S., dits « provisoires », aurait pour conséquence de modifier leur valeur chaque jour en fonction des fluctuations des monnaies composant le « cocktail ». Autre modification : le taux d'intérêt dont ils sont assortis sera porté à 5 % ou 5,5 % contre 1,5 % : ce taux serait révisable tous les six mois en fonction des variations enregistrées sur les places financières mondiales.

Un autre accord serait également bien proche en ce qui concerne le recyclage des arabo-dollars. M. Johannes Witteveen, directeur du F.M.I., se propose d'emprunter 3,6 milliards de dollars aux pays producteurs de pétrole, au taux de 7 %, pour les reprêter aux pays dont la balance est déficitaire, proportionnellement à leur quota au F.M.I. Reste à savoir si les producteurs arabes accepteront de s'engager à long terme, alors qu'ils refusent pour l'instant d'accorder des concours d'une durée supérieure à six mois.

FERMETÉ DU DOLLAR ET DU FRANC

Le dollar s'est nettement raffermi mardi matin sur les marchés des changes. A Francfort, il valait 2,52 DM contre 2,50 DM lundi, et à Paris 4,92 F contre 4,90 F. Ce raffermissement, observé depuis quelques jours, est dû au retour d'une certaine confiance dans le dollar, notamment en raison des accords avec l'Arabie Saoudite. Le franc français s'est également raffermi vis-à-vis des monnaies européennes, notamment à l'égard du DM, qui est revenu à 1,95 F contre 1,96 1/2 F la veille.

De 1975 à 1979

Les Neuf alloueraient de 14 à 19 milliards de francs aux pays qui s'associeraient à la C.E.E.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission de Bruxelles estime que le budget du prochain Fonds européen de développement, pour la période quinquennale 1975-1979, en faveur des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, qui choisiront de s'associer à la Communauté, pourrait se situer entre 2,5 milliards d'unités de compte et 3,5 milliards (environ 14 à 19 milliards de francs). Ces premières indications vont sans doute décevoir les gouvernements intéressés ; elles seront discutées jeudi à Luxembourg par les ministres des Neuf responsables de la politique d'aide au développement. Elles concernent les quarante-cinq pays (trente-six africains, six des Caraïbes et trois de la zone Pacifique), qui, s'ils s'associent à la C.E.E., bénéficieront de l'aide du Fonds européen de développement ; celui-ci avait accordé, durant le quinquennal couvert par la deuxième convention de Yaoundé (1970-1974), 900 millions d'unités de compte aux dix-neuf pays africains associés.

C'est la Grande-Breyagne qui a demandé ces précisions. Ses intentions dans cette affaire sont connues : Londres estime que, pour l'instant, les pays africains associés sont privilégiés de façon excessive et qu'il faut parvenir à une répartition plus équilibrée de l'effort communautaire entre les Etats associés d'Afrique et le reste du monde sous-développé.

M. Cheysson précisera devant les ministres des Neuf que la Commission ne considère pas le chiffre minimum de 2,5 milliards d'U.C. comme réaliste ; la Communauté ne respecterait pas les engagements budgétaires souscrits à l'égard des actuels associés de la convention de Yaoundé ainsi que des pays du Commonwealth associables en limitant à ce niveau son effort financier. De fait, selon les experts, la simple « actualisation » du budget du FED, pour tenir compte de l'augmentation du nombre des pays bénéficiaires ainsi que de la dépréciation monétaire, devrait conduire à doter le fonds de plus de 3 milliards d'U.C.

PHILIPPE LEMAITRE.

SIR CHRISTOPHER SOAMES RAPPELLE LES DEVOIRS DE CHAQUE ÉTAT A L'ÉGARD DE LA COMMUNAUTÉ

Sir Christopher Soames, vice-président de la Commission des communautés européennes, a donné lundi, au Cercle interallié, sous les auspices de l'organisation française du Mouvement européen, présidé par le professeur Leprince-Ringuet, une conférence-débat sur le thème « L'Europe et sa place dans le monde ». Se référant à la demande de la Grande-Bretagne en vue d'un réexamen de certaines politiques communautaires, il a déclaré qu'il était tout à fait dans la tradition de la Communauté de se pencher sérieusement sur les problèmes qui se posent à un Etat membre et de chercher à leur trouver des solutions.

« *En échange*, a-t-il dit, *la Communauté est en droit d'attendre que tous ses membres partagent ses objectifs et ne posent de problèmes particuliers que dans ce cadre général... Le critère que nous devons appliquer à toute proposition particulière de modification ne saurait être l'avantage unilatéral d'un Etat contre tous les autres. Le critère doit être l'intérêt de la Communauté tout entière, dont chaque pays ne constitue qu'un élément.* »

Le voyage de M. Nixon au Proche-Orient

Le Caire a préparé un accueil enthousiaste au chef de la Maison Blanche

De notre correspondant

Le Caire. — Jamais visite d'une haute personnalité étrangère n'aura été préparée avec autant d'enthousiasme et d'application. « *Ce sera encore mieux que pour Khrouchtchev* » (1), dit-on ici. Toutes les précautions ont d'ailleurs été prises pour qu'il en soit ainsi. Le secrétariat chargé de l'idéologie et de la propagande au parti unique ne s'est pas contenté d'inviter les Egyptiens à recevoir M. Nixon « *avec toute la courtoisie et le respect désirables* ». Il a fait préparer cent mille pancartes ou banderoles de bienvenue, dresser des arcs de triomphe au Caire et à Alexandrie, convoquer aux jours dits le ban et l'arrière-ban des militants du parti et même, assurent certains, un bon nombre de non-militants.

Les ministres et les édiles n'ont pas chômé non plus, chacun devant veiller personnellement à l'exécution des tâches dévolues à son secteur. Dans certains cas, appel a été fait à la collaboration des Américains. L'officieux *Al Ahram* révèle que « *près de cent fonctionnaires de la sécurité américaine garderont M. Nixon, avec les forces de l'armée et de la police nationales* ». Le système américain de télécommunications installé pour M. Kissinger lors de ses précédents voyages a été renforcé. Des automobiles blindées et des hélicoptères spéciaux ont été envoyés d'Amérique. Les rues du Caire et d'Alexandrie que verra M. Nixon ont été fleuries, pavoisées, garnies de portraits des deux chefs d'Etat. Les occupants des hôtels où descendront les six cent cinquante personnes (y compris environ deux cents journalistes) dont la tournée présidentielle entraîne le déplacement ont été relogés ailleurs, jusque sur des bateaux fluviaux. M. Hegazi, premier vice-président du conseil et numéro deux du régime, a été chargé de présider le comité d'honneur qui accompagnera partout, de même, d'ailleurs, que M. et Mme Sadate, le couple présidentiel américain. La chanteuse noire américaine Pearl Bailey, qui s'est présentée comme « *une amie de M. Nixon* », est venue en avant-garde. Elle a donné devant le Tout-Caire un récital au Théâtre en plein air du Sphinx, au cours duquel elle s'est lancée dans un numéro de séduction politico-musicale qui a laissé pantois les plus pro-américains des Egyptiens, mais qui lui a valu d'être décorée... Bref, une bonne partie de l'Egypte vit pour quelques jours à l'heure américaine.

J.-P. P.-H.

(1) M. Khrouchtchev fit en mai 1964 une visite officielle au Caire.

